

Guy de Meuron HISTOIRE D'UNE FAMILLE NEUCHÂTELOISE (La famille Meuron)

Guy de Meuron

Histoire d'une famille neuchâteloise

(La Famille Meuron)



Editions Gilles Attinger, Hauterive

Armoiries

Avant l'anoblissement :

« D'argent à la plante de viorne, fruitée de gueules, tigée et feuillée de sinople et mouvant d'un mont de trois coupeaux du même ».

Après l'anoblissement de 1711 :

« D'or, à la tête de More au naturel, tortillée d'argent, à la bordure du même, chargée de treize coquilles de sable ».

Après les anoblissements de 1763 et 1789 :

« D'or, à un mûrier au naturel, planté sur un mont de trois coupeaux de sinople ».

A ma femme

Guy de Meuron

**Histoire
d'une famille
neuchâteloise**

(La Famille Meuron)

Editions Gilles Attinger, Hauterive

Remerciements

Nous tenons à adresser nos remerciements chaleureux à tous ceux qui nous ont aidé dans nos travaux pour l'élaboration de cet ouvrage, tout spécialement :

MM. Jean Courvoisier, ancien archiviste et Maurice de Tribolet, archiviste cantonal, qui ont mis à notre disposition les trésors des Archives de l'Etat.

M. Jean-Pierre Jelmini, directeur du Musée d'Art et d'Histoire, qui nous a aidé à retrouver certains portraits.

M. Michel Schlup, directeur-adjoint de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, qui a grandement facilité nos recherches.

Le Docteur Olivier Clottu, qui nous a fait bénéficier de toute sa science héraldique et généalogique.

M. Eric-André Klauser, historien spécialiste du Val-de-Travers, qui nous a communiqué d'importants renseignements sur Constant Meuron ; il a aussi aimablement accepté d'écrire la préface de ce livre.

M. Jean-Jacques de Tribolet, qui a mis à notre disposition le livre de raison commencé par Pierre Meuron.

Nous exprimons aussi notre vive reconnaissance à l'ancien archiviste cantonal, M. Alfred Schnegg, qui, avant son décès, nous a donné de précieuses directives et des conseils multiples.

Notre gratitude va aussi à M. Gilles Attinger, notre éditeur, qui a manifesté un grand intérêt pour cet ouvrage et dont la compétence et le goût, alliés à une parfaite maîtrise de son art, en ont permis la publication.

Nous remercions également tous ceux qui, de près ou de loin, très particulièrement les membres du personnel des Archives de l'Etat, ont mis leur amabilité et leur bonne volonté à notre disposition, ainsi que deux de nos petits-fils, dont l'un, Nicolas Birkhäuser, a réalisé de nombreuses photos et l'autre, Frédéric Birkhäuser, a composé le projet de la couverture.

© 1991 Editions Gilles Attinger à Hauterive/Suisse
ISBN 2-88256-050-8

Droits de reproduction, pour le texte et pour l'illustration, strictement réservés. Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement, sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'éditeur.

Imprimé en Suisse

La saga des Meuron : une histoire dans l'Histoire

En terre neuchâteloise comme ailleurs, chaque famille a une histoire. Son histoire. Connue ou ignorée. Étudiée ou délaissée. Dévoilée ou confidentielle. Reconstituée ou éparpillée. Étendue ou restreinte. Durable ou éphémère.

Mais certaines lignées appartiennent aussi à l'Histoire et, comme telles, ne sauraient se soustraire à la saine curiosité de ceux qui ne partagent pas avec elles les liens du sang. A force de jouer un rôle évident dans la société, leurs membres finissent, en quelque sorte, par tomber dans le domaine public. Par devenir eux-mêmes, en leur qualité d'acteurs et de témoins privilégiés de leur temps, des sujets d'étude historique. Au même titre que les têtes couronnées, les souverains pontifes, les explorateurs célèbres, les inventeurs de génie, les artistes de renom et autres personnalités hors du commun.

Avec plusieurs vieilles familles neuchâteloises, surtout en vue sous l'Ancien Régime, celle des Meuron jouit de cette double historicité : elle a, bien sûr, sa propre histoire comme toute souche issue d'un ancêtre commun – en l'espèce, Claude Meuron, vivant à Saint-Sulpice, au Val-de-Travers, au XV^e siècle – et, de plus, elle participe avec éclat à l'histoire locale, régionale, nationale et même internationale.

Reconnaître cette bipolarité est une chose. La transcrire en clair en est une autre. Pour ce faire, il fallait l'empathie de la consanguinité, le sens de la filiation, le respect des ancêtres, la disponibilité des sources privées, le goût pour la généalogie et la perspicacité du chercheur passionné. Ces conditions indispensables, Guy de Meuron les remplissait mieux que quiconque. Avec, en filigrane, l'exigence du scientifique qui analyse avant de synthétiser, qui vérifie avant d'affirmer et qui prouve avant de conclure.

Un tel mémorial, conçu par un des siens à la gloire de la famille Meuron (avec ou sans particule), évite cependant le seul panégyrique des porteurs les plus éminents de ce patronyme aux fragrances aristocratiques. Comme de juste, il réserve à ces figures de proue la place qu'elles méritent, mais sans oublier que la résurrection d'une filière familiale ne souffre aucune exclusion volontaire sous prétexte de manque de notoriété d'un frère voué à une humble activité artisanale ou de rupture de ban d'un petit-cousin séduit par les chimères de l'anarchisme.

Chaque individu de chaque génération, quelle que soit sa situation socio-économique ou idéologique, y est présent comme un maillon nécessaire à la continuité de la «race». C'est pourquoi, d'un bout à l'autre de cette chronique dépourvue de narcissisme, de préconception et d'ostracisme, toute la gent Meuron défile en fondu enchaîné. Avec ses célébrités et ses sans-grades, ses nobles et ses roturiers, ses intellectuels et ses manuels, ses citadins et ses campagnards, ses civils et ses militaires, ses ecclésiastiques et ses laïques, ses artistes et ses scientifiques, ses traditionalistes et ses révolutionnaires, ses sédentaires et ses globe-trotters. Une vraie comédie humaine!

Tous fusionnent dans le même creuset marqué au sceau d'un dénominateur commun, héréditaire, rassembleur et emblématique: le nom de famille. Si cette homonymie, transmise de père en fils depuis cinq siècles au moins, s'accompagne génétiquement d'une certaine ressemblance physique, voire morale, les prénoms, eux, comme autant de signes particuliers, singularisent chaque ascendant et chaque descendant. Ainsi, seul Etienne (1561-1619) a été forgeron à Saint-Sulpice; seul Samuel-Etienne (1735-1802) a été entrepreneur-architecte à Ajaccio; seul Charles-Daniel (1738-1806) a été commandant-proprétaire d'un régiment au service de la Hollande et de l'Angleterre; seul Edouard (1782-1830) a été consul de Suisse à Lisbonne; seul Jean-Pierre-Henri-Sigismond (1783-1857) a été châtelain de Gorgier et conseiller d'Etat; seul Maximilien (1785-1868) a été peintre et fondateur du Musée des beaux-arts de Neuchâtel; seul Constant (1804-1872) a été patriote et martyr lors des insurrections de 1831; seul Auguste (1813-1898) a été architecte à Hambourg; seul Charles-Eugène (1875-1959) a été gynécologue à Neuchâtel.

Au vu et au su de l'ampleur de la saga des Meuron, le préfacier de cette savante et utile contribution à la bibliographie neuchâteloise s'interroge: y a-t-il principe de causalité entre le berceau ancestral de la famille et l'étonnante prospérité quantitative et qualitative de ses représentants? Autrement dit, Saint-Sulpice, petit village jurassien serti dans un cirque rocheux, à l'extrémité occidentale du Val-de-Travers, possède-t-il un «génie du lieu» particulièrement propice à l'éclosion et à l'épanouissement d'une telle souche patronymique?

Hormis la part positive du hasard et celle, indiscutable, des qualités – innées ou acquises – de nombre de leurs parents, les Meuron, avec d'autres communiens, ont su tirer profit des potentialités locales, à coup sûr inversement proportionnelles à l'étendue et à la population de ce microcosme.

D'abord, Saint-Sulpice a été de toute éternité un relais sur la route de France, important vecteur des échanges de personnes, de biens, de services et d'idées entre la Bourgogne et le Corps helvétique; au temps du roulage, des diligences et du mercenariat, on y passait, on y arrivait, on s'y arrêtait, on en repartait; l'animation y était quotidienne et intense et favorisait l'ouverture des esprits.

Ensuite, Saint-Sulpice est (presque) un de ces «milieux du monde» où se séparent les eaux de deux bassins fluviaux contigus; à l'ouest immédiat, sur le plateau des Verrières, elles sont rhodaniennes; ici, par l'Areuse, elles sont rhénanes. Ligne de partage naturelle, mais aussi zone de rencontre et d'influence de deux espaces culturels, de deux mentalités.

Enfin, Saint-Sulpice a été, dès le Moyen Age, un centre artisanal et industriel très actif, donc un foyer d'inventivité, de savoir-faire, de négoce et de mobilité; cela grâce à son riche réservoir d'énergies et de matières premières: l'eau de ses rivières, le bois de ses forêts, le fer de ses gisements et la pierre de son sous-sol. D'où son cortège de moulins, de scieries, de hauts-fourneaux, de forges et autres fabriques de pâte de bois, de papier et de ciment.

Et n'est-il pas significatif qu'un des premiers « cabinets de curiosités » de notre pays – ces précurseurs de nos musées modernes – a été constitué justement à Saint-Sulpice et précisément par un Meuron, le général Charles-Daniel, qui y rassembla une « grande quantité d'animaux, d'objets ethnographiques et autres curiosités exotiques qu'il avait récoltés au cours de ses campagnes et de ses nombreux voyages à l'étranger » (Guy de Meuron)?

Des témoins des quatre coins du monde collectionnés par un Meuron à Saint-Sulpice. Des Meuron de Saint-Sulpice dispersés aux quatre coins du monde. Un livre devait être écrit pour garder souvenance de cette famille pas comme les autres.

C'est maintenant chose faite et fort bien faite.

Eric-André Klauser

Fleurier, automne 1990

Introduction

« N'attachons pas trop d'importance au temps qui passe et qui, de toute façon, nous échappe. »

Jean Gabus

On ne choisit, certes, ni sa famille, ni ses ancêtres. Au gré des événements, ceux-ci nous ont précédés, nous sommes leurs successeurs. Pour savoir qui nous sommes et où nous voulons aller, nous devons nous approcher d'eux, en quelque sorte nous réapproprier leur histoire.

Si nous ne pouvons choisir notre famille, sauf notre conjoint, et encore ! – nous pouvons aller à la découverte de nos antécédents. C'est une passionnante recherche (pas toujours fructueuse, hélas) qui permet de visiter notre passé en renouant avec nos origines. C'est aussi une façon de redonner vie à nos ancêtres.

L'histoire de notre famille est tout d'abord liée intimement à celle de Saint-Sulpice, au fin fond du Val-de-Travers. Les premiers habitants, venant de Franche-Comté et de Bourgogne, tout imprégnés de la culture celtique sous-jacente, étaient de simples paysans et bûcherons. Certains devinrent d'habiles artisans ou des commerçants avisés. Comme les débouchés étaient limités, de nombreux jeunes gens, épris d'aventures, s'expatrièrent pour aller chercher fortune ailleurs. D'autres furent attirés par le métier des armes, tout d'abord au service du roi de France, ce qui était naturel pour les sujets des princes de Longueville, puis au service de la Hollande (plus exactement de la Compagnie hollandaise des Indes orientales) et de l'Angleterre.

L'histoire de la famille fut ensuite liée à celle de la Ville et de la Principauté de Neuchâtel, dont elle subit les fluctuations, car, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le sort du Pays de Neuchâtel ne fut jamais vraiment fixé.

Redonner un contenu au nom et des racines à une famille, c'est ajouter des éléments importants à la personnalité de celui qui a porté ce nom et aux lieux dans lesquels il a vécu. C'est aussi élargir sa présence en le situant dans un contexte historique et social. « Il y a bien des manières de rendre présent le passé de nos villages... de l'actualiser dans la mémoire collective. D'honorer les hommes et les faits qui l'ont illustré au fil des siècles. Et surtout de ne pas l'ensevelir à jamais. Une de ces manières est toute simple, mais combien efficace : Garder en vie le nom d'une personnalité. » (Eric-André Klausser).

Ceci s'applique aussi à une ville comme Neuchâtel ou même à un pays tel que la France, qui s'est forgé au cours des siècles une âme, une histoire, des traditions, et qui perçoit comme un devoir sacré de transmettre intact ce patrimoine ; car une famille, de même qu'un village, une cité, une nation, ne peut construire son avenir que sur les fondements de son passé, comme un arbre ne peut se développer qu'à partir de son tronc et de ses racines.

L'héritage de nos ancêtres est surtout d'ordre spirituel. Dans un monde en profonde mutation, l'homme a besoin de se raccrocher à quelque chose de solide. L'ensemble de notre parenté résulte d'une succession indéfinie d'événements aléatoires et nous sommes le réceptacle de certains traits de caractère qui ne peuvent être abolis.

Nous nous sommes bien gardés de porter sur un régime ancien un jugement de valeur qui se réfère aux critères de notre époque ou à une appréciation simpliste du Mal dans le passé et du Bien dans ce que l'on nomme le Progrès, et inversement. Nous ne sommes ni généalogiste chevronné, ni historien de métier. Nous avons simplement cherché à y voir plus clair dans ce foisonnement, pour apporter un jour nouveau sur des éléments qui enrichissent la réflexion et élargissent la vision du monde.

Avant de partir en chasse dans le passé et dans le présent, relevons quelques points sur lesquels on nous a déjà posé des questions :

- Est-il exact que ceux qu'on nomme « Meuron de Corse » soient originaires de cette île, alors qu'on croyait que tous les Meuron étaient originaires de Saint-Sulpice ?
- Et les « Meuron Tête de more » quel rapport ont-ils avec ces « Meuron de Corse », étant donné que cette île comporte aussi une tête de more dans ses armes ?

Les réponses à ces deux questions se trouvent dans le chapitre VI : « Branches de la famille désignées par un nom spécifique », ainsi que dans le chapitre IX consacré aux armoiries. En héraldique, on utilise de préférence la graphie « more » à celle de « maure ».

Quant au pape « Pierre de Meuron », donnons tout de suite l'origine de cette appellation et la solution de ce mystérieux problème.

L'auteur d'un opuscule intitulé *Le Chronologiste manuel* (1770) mentionne dans la liste chronologique des papes, que Célestin V, élu en 1294, se nommait précédemment « Pierre de Meuron », c'est-à-dire plus d'un siècle avant qu'on ne signale la présence de Meuron à Saint-Sulpice. Voici l'explication que l'on peut donner à cette bizarre appellation : Célestin V, vénérable octogénaire, vivait autrefois dans l'ermitage de Monte de Morrone, dans les Abruzzes ; on le désignait alors comme « Pietro da Murone » ou « Pietro del Morrone », appellation que l'auteur de l'ouvrage ci-dessus a un peu trop hâtivement francisée...

Et d'autre part, qu'en est-il de l'origine italienne de notre famille ? Quel crédit peut-on accorder à l'histoire de ce Claude Meuron qui, après avoir enlevé une reli-

gieuse dans le Milanais, l'emmena à Saint-Sulpice pour y devenir l'ancêtre de notre famille?

En réalité, cette histoire est sortie toute fraîche de la fertile imagination du général Charles-Daniel de Meuron. Alors qu'il se trouvait à Paris, en service aux Gardes-Suisses, il éprouva le besoin de justifier l'ancienneté de son ascendance noble; se basant sur des prénoms authentiquement reconnus, Sybille, Claude et Antoine, il produisit le texte suivant: «Ledit Noble Charles-Daniel de Meuron, est issu en ligne directe et loyal mariage comme suit: Du Noble Chevalier Claude Moron, Seigneur de Corbette et de la Noble Dame Sibille de Visconti, son épouse, qui, sortie du Milanais, vinrent s'établir dans ce país, paroisse de Saint-Sulpice, l'An mil quatre cent où ils acquirent de grands biens et où ils eurent pour fils Antoine, né le 15 août mil quatre cent et six...»

Plus tard, Charles-Daniel de Meuron, voulant faire confirmer, à Berlin, le titre de comte qu'il s'attribuait avec quelque désinvolture, renchérit encore en envoyant au roi de Prusse Frédéric-Guillaume II une variante du texte ci-dessus en l'agrémentant encore d'alliances helvétiques aussi prestigieuses que fantaisistes, ce qui était d'ailleurs la mode à l'époque. Dans ce nouveau texte, il y est dit que «Sybille Visconti était une religieuse que Claude Moron avait enlevée... Etablis à Saint-Sulpice, ils eurent pour fils Anthoine qui épousa Marie de Watterville; leur fis Claude, marié à la Noble Demoiselle Anne Tschoudi, le 28 mars 1469..., avait conservé sa Noblesse sous le nom de Comte de Moron...»

Ne reléguons pas trop vite, dans les oubliettes de l'histoire, la touchante histoire de ce Claude Moron qui, après avoir enlevé sa noble religieuse, s'était enfui avec elle du Milanais pour aller abriter leurs romantiques amours au fin fond du Val-de-Travers. Mais sachons garder à cette précieuse légende son inspiration, son originalité et toute sa fantaisie poétique.

Bibliographie

Archives de l'Etat, Neuchâtel
Archives de la famille Meuron
Le Chronologiste manuel, 1770

Un pays, le village et les gens

On sait que la Principauté de Neuchâtel était une terre d'Empire, faisant partie du royaume de Bourgogne. C'est de là et de Franche-Comté, donc de l'ouest, que sont venus les premiers habitants qui peuplèrent et défrichèrent le Val-de-Travers. Ce vallon était en effet beaucoup plus ouvert de ce côté que vers le reste du Pays de Neuchâtel, la Clusette constituant à l'est, au-dessus de Noiraigue, un passage fort malaisé.

Aux premiers comtes de Neuchâtel succédèrent ceux de Fribourg et de Bade-Hochberg, puis les princes d'Orléans-Longueville, dont la dernière représentante, Marie d'Orléans, fut la célèbre duchesse de Nemours, au caractère particulièrement irascible.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous a paru judicieux de chercher à recréer l'atmosphère du pays, pour bien faire revivre les premiers Meuron dans leur milieu respectif. Plantons donc le décor...

Qui pourrait mieux nous renseigner à ce sujet que ceux qui vécurent autrefois au Val-de-Travers et nous ont laissé leurs impressions? Parmi ceux-ci nous avons retenu les noms de Frédéric-Samuel Ostervald (1766), Louis de Meuron (1830), Charles-Henri Allamand (1831 et 1836), Fernand Loew (1954) et Hugues Jéquier (1962).

Dans leurs écrits, nous avons glané quelques passages caractéristiques ou particulièrement pittoresques avec lesquels nous avons composé le texte suivant qui ne contient rien de neuf, mais qui permettra de mieux comprendre les réalités quotidiennes que vivaient nos ancêtres aux siècles passés.

« Cette vallée est un lieu absolument isolé et pour ainsi dire, séparé du monde : lorsqu'on est placé au centre, on ne voit pas plus par où on y est arrivé que comment il sera possible d'en sortir ». [A l'extrémité occidentale, au-dessus de Saint-Sulpice, se trouvait la route escarpée avec le défilé de la Chaîne et à l'autre extrémité, celle de la Clusette qui, par places, était encore au XVIII^e siècle un véritable casse-cou.]

« Dès l'époque historique, la pénétration dans le Val-de-Travers s'est faite au nord par Morteau et La Brévine et à l'ouest par Pontarlier, La Côte-aux-Fées et Les

Verrières. Le Val-de-Travers formait en quelque sorte comme un îlot dans le comté de Neuchâtel.

» La vallée de la Reuse en forme l'axe et la partie basse... La châtelainie du Val-de-Travers occupe la partie occidentale du Vallon. Elle confine à l'Orient et au Midi, à la Seigneurie de Travers [Travers et Noiraigue] et au canton de Vaud, et, au couchant et au nord, aux mairies des Verrières [Les Verrières, Les Bayards, La Côte-aux-Fées] et à La Brévine. La châtelainie du Val-de-Travers comprend six villages qui donnent leur nom à autant de communautés. Ce sont, en remontant le Vallon: Couvet, Môtiers, Boveresse, Fleurier, Buttes et Saint-Sulpice. »

« Le village de Couvet est bien bâti & dans la situation la plus riante. Les terres qui l'environnent produisent d'excellent froment... A un quart de lieue plus loin, est Môtiers qui passe pour le premier & le plus ancien village du vallon. C'est la résidence du châtelain ou chef de la juridiction du Val-de-Travers, laquelle comprend six communautés... »

« Au midi et à peu de distance du village se trouve le château situé sur un roc & escarpé de trois côtés... Les anciens barons du Val-de-Travers, originaires de Franche-Comté, y faisaient leur résidence... Les membres de la famille de Vautravers tenaient un rang fort honorable dans la noblesse de Franche-Comté dès le XII^e siècle.

» Des murs épais de six pieds formaient son enceinte fortifiée par des tours rondes ou carrées. La plus grande partie de ce château est aujourd'hui ruinée ou démolie. Les cachots sont sous terre & ne reçoivent de lumière que par une ouverture pratiquée dans la partie supérieure de la voûte... Les pénibles souvenirs qui s'y rattachent reportent l'esprit vers cette foule d'hommes égarés qui ont successivement gémi dans ses obscurs & profonds cachots; heureux encore, quand la barbare torture ne leur arrachait pas l'aveu d'un crime dont ils pouvaient être innocents... Car, jusqu'au milieu du XVII^e siècle, on y a fait le procès à des infortunés qu'on brûlait, après les avoir forcés à s'avouer sorciers... Il y figurait aussi un horrible gibet qui semblait se multiplier en se réfléchissant sur tous les points de vue les plus agréables, comme un miroir à facettes. Enfin, il a disparu, ce hideux & inutile épouvantail, sans laisser un seul regret aux ministres de la justice... »

« Dans le voisinage & au sud du village, on trouve plusieurs grottes remarquables. Du sommet de certains rochers se précipite un torrent qui forme une belle cascade [celle où Rousseau se rendait fréquemment]... Au nord de Môtiers, à Boveresse, on a découvert dans les cavités du rocher, des glaciers naturelles assez profondes pour fournir abondamment de la glace, même pendant les plus grandes chaleurs de l'été... Il paraît que, par certains indices, on a eu autrefois cultivé de la vigne autour de ce lieu-là... »

« A une demi-lieue de Môtiers, est Fleurier, situé dans un terrain plat & uni, aussi les habitans n'ont que des puits. On trouve dans ce lieu, très modeste village autre-

fois, d'habiles Horlogers en tous genres... Il y a encore des Taillandiers» [artisans fabriquant des outils en fer pour l'agriculture et le terrassement].

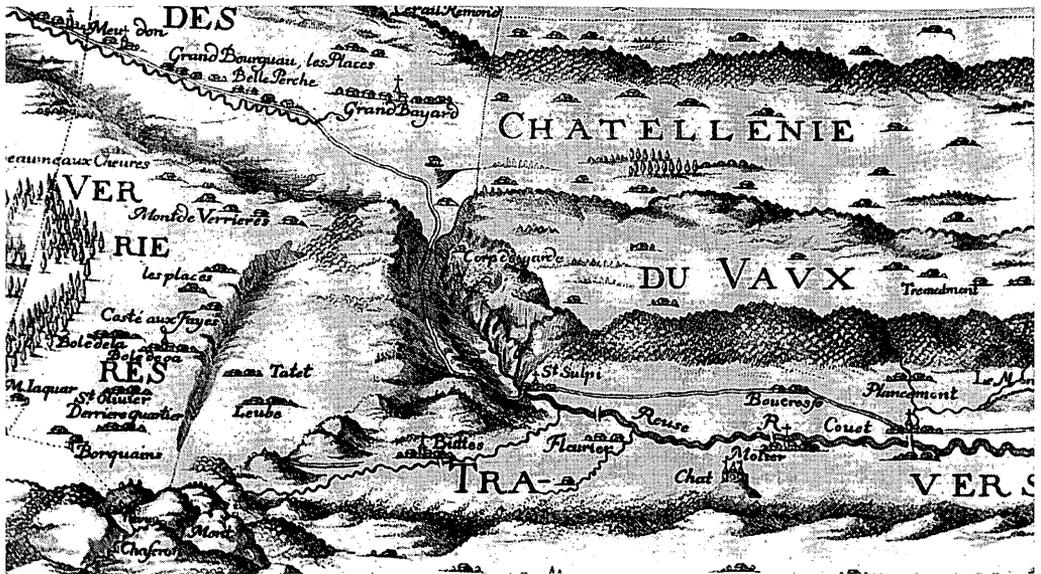
«Buttes est situé à l'extrémité occidentale du vallon & forme une paroisse considérable; on y trouve aussi des Horlogers, mais la plupart des habitans exercent la profession de Masson... A un demi-quart de lieue plus loin, toujours en montant, est un autre vallon parcouru dans sa longueur par un ruisseau nommé la Longue-aigue et qui se termine à une gorge de rochers où l'eau se précipite... Mais on ne doit pas omettre, dans la description du Val-de-Travers, celle des mines d'Asphalte qu'on y trouve en divers lieux. Les premières découvertes de ce minéral furent découvertes vers le commencement de ce siècle [XVIII^e] dans un jardin du village de Buttes par un aventurier allemand...»

«Saint-Sulpice [du nom d'un évêque de Bourges qui vivait au IV^e siècle], le dernier village du Val-de-Travers au nord-ouest, est séparé de Fleurier par une coupure de la montagne. Ce lieu est dans une situation pittoresque & isolée; on ne l'aperçoit d'aucun autre endroit. L'entrée du village serpente entre deux parois de rochers très élevés & comme déchirés, au pied desquels coule la Reuse que longe la grand'route de France.

» Saint-Sulpy se trouve au fond d'un bassin régulièrement circulaire dont les bords sont très élevés... [On disait autrefois que c'était une bonbonnière à laquelle il ne manquait que le couvercle]. Le village est divisé en deux parties assez distinctes: le village proprement dit et une autre partie dénommée La Doux, très resserrée qui s'élève jusqu'à la source de la Reuse dans un lieu hérissé de rochers & l'aspect le plus sauvage. Elle est remarquable par la beauté, la limpidité et l'abondance de ses eaux.»

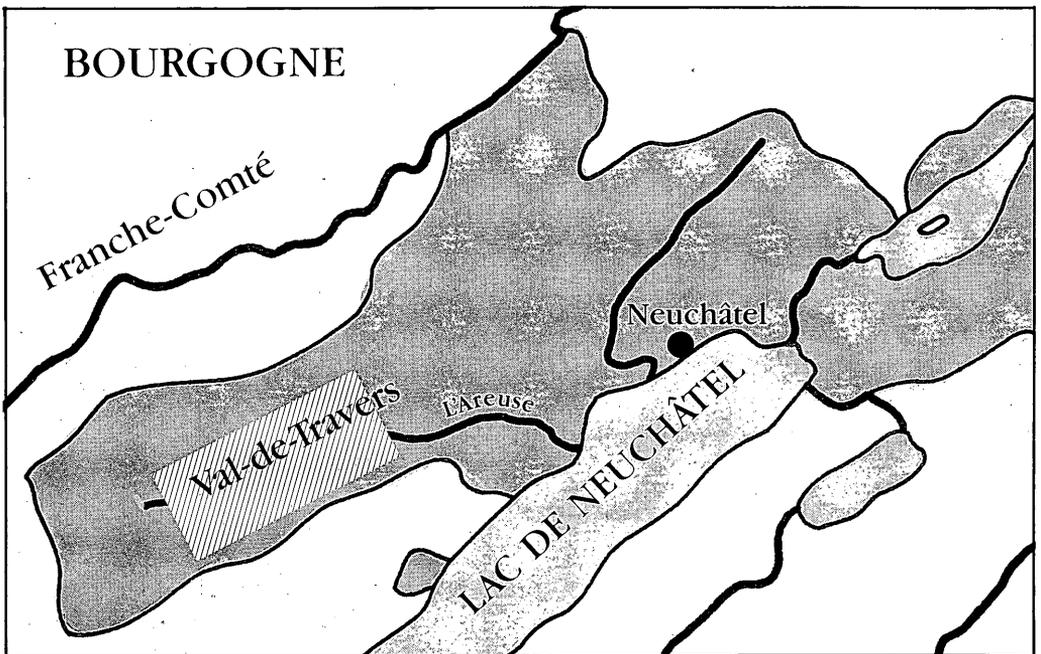
Rousseau la décrivait ainsi: «On la voit sortir tout d'un coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande & déjà rivière, bouillonnant à travers les rochers». Ailleurs, il en vantait l'attrait: «Elle est toute enfoncée dans les roches escarpées d'une montagne, on y est toujours à l'ombre, et la fraîcheur continuelle, le bruit des chutes, le cours d'eau m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure ou plutôt de ce fracas plus flatteur à mon oreille que celui de la rue Saint-Martin».

Tout au long de son parcours, l'Areuse faisait tourner de multiples roues: tout d'abord celles d'un moulin à papier ou papeterie, puis de nombreux autres moulins à grain, battoirs (où l'on battait le chanvre pour le réduire en filasse), scies, martinets, foule (moulin à foulon), et huilière, souvent à plusieurs dans un même bâtiment. Venaient ensuite le moulin des Verrières où les habitants de ce village avaient l'obligation de battre leur blé, puis celui qui appartenait aux habitants de Saint-Sulpice et finalement celui de Fleurier. Les soubassements moussus de ces vieilles fabriques en ruine qui émergent encore le long de la berge et d'anciennes meules encastrées aujourd'hui en bordure du chemin, témoignent de l'intense activité industrielle d'autrefois.



Carte du XVIII^e siècle illustrant la gorge de Saint-Sulpice reliant le Val-de-Travers aux Verrières.

(Ci-dessous, une représentation du canton de Neuchâtel avec indication en hachuré de la zone illustrée).



«On voyait aussi à Saint-Sulpy des fourneaux à fondre le fer que la disette de bois a fait également abandonner... Tous les habitans de ce village n'ayant point ou peu de terres labourables autour de leurs demeures, s'adonnent aux arts & aux métiers. On y voit une fabrique de chamoiserie en bronzé de couleur & en maroquin [industrie des peaux chamoisées teintes en noir] dont les ouvrages se débitent principalement en Italie. Il y a aussi des Horlogers, des Graveurs en bois pour les fabriques d'Indiennes, des Fondeurs, des Tanneurs, des Couteliers, etc... On y a établi également un entrepôt pour les marchandises...»

«Les curieux ne passeront pas Saint-Sulpy sans voir la belle collection que M. Théodore Meuron [père des futurs généraux Charles-Daniel et Pierre-Frédéric] possède. Ils auront lieu d'observer la parfaite ressemblance de leurs analogues fossiles dont les montagnes voisines abondent [passage repris intégralement du texte de F.S. Ostervald]. On sait combien la Principauté de Neuchâtel & Valangin fournit de coquillages fossiles & de plantes marines pétrifiées.»

Les maisons avaient un caractère ancestral ; elles étaient rustiques et basses. Sur un socle de pierre et de mortier reposait le reste de la construction en bois ; le toit à deux pans était recouvert de chaume ou de bardeaux retenus par de grosses pierres. Au centre du rez-de-chaussée, se trouvaient la cuisine, quelques chambres pour les gens, ainsi que l'écurie pour les bêtes ; au-dessus, la grange avec le foin... La maison de cure, aux proportions cossues, faisait contraste, venant d'être rebâtie en pierres de taille par le ministre Daniel Meuron, peu avant 1740.

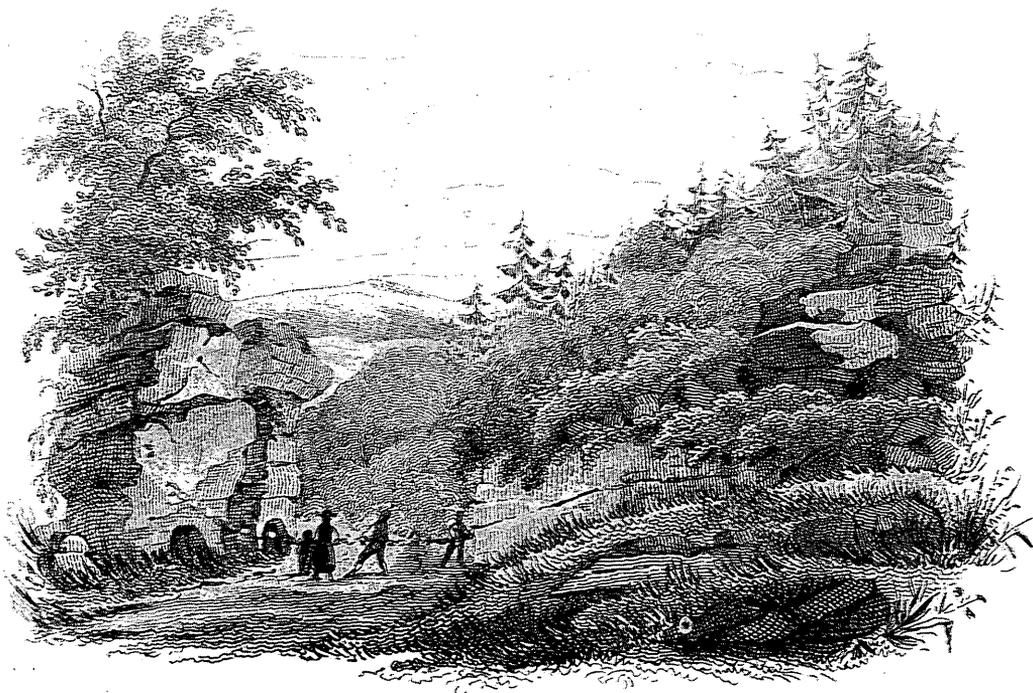
«Au nord du village est une autre source jaillissante appelée la Bena [aujourd'hui l'Ubená] qui sort d'un rocher, se précipite dans les coulisses & fait marcher un moulin à tan [permettant d'écraser les écorces de chêne ou d'autres végétaux servant à préparer et à tanner les peaux]... Le haut de ce rocher porte un signal destiné à être allumé au besoin en tems de guerre, selon l'usage établi dans toute la Suisse.»

Chaque agriculteur, également bûcheron, devait être un petit artisan ; certains se spécialisaient, devenant charpentiers, charrons, charretiers, serruriers ou maréchaux ; les charretiers effectuaient les convois à Neuchâtel, Les Verrières ou Pontarlier... «Les coteaux qui entouraient les terres cultivées, étaient recouverts de belles forêts, surtout au midi. D'assez bons pâturages et les forêts formaient la seule richesse de la communauté. Les terres n'y étaient pas moins bonnes que dans le reste du vallon ; elles ne demanderaient qu'à être mieux cultivées pour donner d'aussi abondantes récoltes.»

«En montant la grand'route de France [aussi dénommée route de la Chaîne], on voit, scellée dans le rocher, une lourde et longue chaîne de fer, destinée à fermer ce passage en tems de guerre. A quelques centaines de pas au-dessous de cette chaîne, on voit encore les vestiges d'une tour [dénommée Tour Bayard, car elle

se trouvait peu avant le village des Bayards] & à laquelle on percevait un péage aboli à la fin du XIV^e siècle.

» On sait que la tentative de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, pour pénétrer dans notre pays, vint échouer devant cette chaîne qui barrait le passage & rougie par un grand feu allumé dans ce dessein, ainsi que devant les arquebusiers postés à la Tour Bayard et sur les collines voisines. Un petit nombre de gens arrêta ainsi en février 1476, par cette barrière redoutable, un corps de l'armée de Charles le Hardi [en réalité seulement son avant-garde], le forçant ainsi à rétrograder et à chercher un autre passage pour entrer en Suisse... » (Il fut ainsi obligé de passer par le col de Jougne avant d'établir son camp dans les environs de Grandson; de toute façon, il ne put réaliser son intention de tomber rapidement sur Neuchâtel, puis sur Berne).



La gorge de Saint-Sulpice avec la chaîne qui la barrait autrefois près de la Tour Bayard.

«L'amour du merveilleux établit ensuite des rapports entre cette ancienne route et l'aventure de la vuivre. En effet, Saint-Sulpice est connu dans les anciennes chroniques par la 'vuivra', le fameux serpent dont Sulpy Reymond délivra la contrée qu'il désolait. A quelque distance de la route de la Chaîne, on voit un enfoncement formé par deux collines, appelé la Combe à la Vuivra [aujourd'hui

Combe-Germain]. Plusieurs lieux voisins rappellent cette tradition : il y a la fontaine à la Vuivra et, au haut du terrain, un rocher servant de borne entre la communauté de Saint-Sulpice et celle des Bayards, est appelée la Roche à la Vuivra... Non loin se trouvait le 'Parc Meuron', où les familiers du démon, sorciers et sorcières, tenaient leur sabbat et leurs messes noires, les nuits sans lune... »

On sait que la vuivre, la guivre des héraldistes, est un serpent monstrueux, préposé à la garde d'un trésor ; dans la mythologie celtique, la vuivre était la représentation des eaux courantes souterraines.

« Il y a un trait qui est commun à tous les états & qui forme pour ainsi dire le caractère national des habitans du Val-de-Travers, c'est une gaieté naturelle jointe à une grande politesse... A cela se joint un vif & profond amour de la liberté, ainsi qu'un attachement inné pour nos plus anciennes institutions & nos franchises... »

« Les habitans sont en général actifs, robustes, vifs & intelligents ; en général, les mœurs offrent de l'aménité & de l'obligeance. Cette manière de vivre endure le corps & perpétue une santé transmise de génération en génération. L'argent étant rare, les chandelles sont souvent un luxe inouï... » [Les habitations étaient sans confort : mobilier rudimentaire, tables, coffres et bancs, lits avec paille sur cordes ou à même le sol, papier huilé aux fenêtres, lorsqu'il y en avait.]

« Les habitans du village jouissaient, il n'y a pas plus d'un siècle, d'une aisance générale, qui était due d'abord à un commerce d'entrepôt assez considérable & ensuite à quelques branches d'industrie, telles que les tanneries, les mégisseries & les forges ; il n'en reste plus aujourd'hui que des moulins & une fabrique de papier qui n'a pas toute la réputation qu'elle mérite... A l'origine, tous les habitans de la région étaient des paysans... les forêts étaient vastes, chacun était bûcheron. Ils étaient devenus peu à peu charpentiers ou charrons, fabriquant leurs outils & les bardeaux dont ils avaient besoin... »

L'industrie des dentelles, fort répandue dans le vallon, dut céder le pas à l'horlogerie ; on disait alors que la dentelle avait préparé les mains de l'horloger...

Les tables de population donnent pour le village de Saint-Sulpice : en 1758, 265 habitans, en 1808, 445 habitans et en 1828, 453 habitans. Les tables de mortalité prouvent que la vie est longue parmi les habitans du Val-de-Travers ; la notice sur Fleurier donne pour terme moyen de la vie, trente-sept ans... Saint-Sulpice comptait en 1828 : 1 taureau, 10 boeufs, 133 vaches, 40 veaux, 36 chevaux, 41 moutons, 46 chèvres et 41 porcs... L'ours était encore fréquent au XVII^e siècle ; le dernier loup fut tiré en 1850.

Concernant l'organisation politique, c'est le châtelain qui étendait son autorité sur l'ensemble de la juridiction. Le receveur occupait le deuxième rang : il percevait toutes les redevances foncières et banales.

Le corps des justiciers (membres d'une cour de justice) siégeait à Môtiers sous la présidence du châtelain, ou de son lieutenant... Deux justiciers étaient fournis par la commune de Saint-Sulpice... Les communes étaient dirigées par un gouverneur (président de commune) et un certain nombre de prud'hommes ou assessseurs, connus sous le nom de conseillers de commune.

Quant au spirituel, la châtelainie du Val-de-Travers était divisée en quatre paroisses : celles de Môtiers & Boveresse, de Couvet, de Fleurier, puis celle de Buttes et Saint-Sulpice... « Chacune d'elles a un ministre ou pasteur & un consistoire admonitif qui veillent au maintien de la religion et des bonnes moeurs et qui, dans les cas graves, renvoient les pécheurs scandaleux et réfractaires devant le grand consistoire seigneurial, établi dès l'an 1537... » En l'absence du ministre, c'est un ancien qui prononçait le prêche du dimanche et assistait aux funérailles... c'était une fonction très honorée, réservée aux hommes les plus respectables de la localité...

Complètement coupé de la circulation depuis la construction de la nouvelle route cantonale qui contourne le village par le nord et la voie du chemin de fer franco-suisse, Saint-Sulpice garde aujourd'hui la nostalgie de son passé dans les meubles parlants de ses armoiries créées en 1889 : « Ecartelé : au premier d'azur à une tour d'argent posée sur trois coupeaux ou rochers de sinople, au second d'or à la Vuvre de sinople allumée et lampassée de gueules ; au troisième aussi d'or à une roue de moulin de sable et au quatrième de gueules à deux marteaux de forge d'argent posés en sautoir ; le tout entouré d'une bordure d'argent brochant sur les quartiers et chargé d'une chaîne de sable posée en orle ».

On trouvera d'intéressants renseignements complémentaires sur l'histoire générale et la description du Pays de Neuchâtel dans les ouvrages publiés entre autres par :

- Allamand, Charles-Henri, 1831, 1836 et 1843
- Courvoisier, Jean, 1968
- Jelmini, Jean-Pierre, 1986
- Jéquier, Hugues, 1962
- Klauser, Eric-André, 1990
- Loew, Fernand, 1954
- Meuron, Louis de, 1830
- Ostervald, Frédéric-Samuel, 1766
- Quartier-la-Tente, Edouard, 1893-1895
- Thévenaz, Louis, 1948
- Tribolet, Maurice de (avec d'autres auteurs), 1989

Généralités sur l'histoire et la généalogie de la famille Meuron

Voici ce qui a déjà été écrit à ce sujet :

Dans leur *Biographie neuchâteloise*, F.A.M. Jeanneret et J.H. Bonhôte, 1863, ont mentionné et décrit huit membres de notre famille.

Dans son ouvrage sur *Les familles bourgeoises de Neuchâtel*, Edouard Quartier-la-Tente, 1903, a décrit plus d'une centaine de Meuron, avec de brèves indications biographiques et reproductions de 16 tableaux ou photographies d'époque.

Jean de Pury fit paraître dans les *Archives héraldiques suisses*, 1899, deux articles consacrés à quelques membres de notre famille.

De son côté, Henri-Pierre de Meuron (1863-1952) (A/XVII/338), qui s'était toujours intéressé à ce problème, publia deux notices dans l'*Almanach généalogique suisse*, en 1907 et 1936. Il avait en outre établi divers « Etats de famille » pour les années 1907, 1917, 1927, 1937 et 1947.

Nous avons repris cette tradition en continuant de même pour les années 1960, 1975 et 1985.

De plus, grâce à la précieuse collaboration de Jaques Henriod (1887-1966), il fut ensuite possible d'établir des bases généalogiques sûres. Par son méticuleux travail de bénédictin, exécuté avec précision et rigueur scientifique, cet ancien professeur d'histoire à l'Ecole de commerce de Neuchâtel dépouilla, aux Archives de l'Etat de Neuchâtel, de nombreux registres de naissances, de mariages et de décès, ainsi que des reconnaissances de bien et des manuels de justice. Jaques Henriod établit ainsi des centaines de fiches sur les membres de notre famille jusqu'au milieu du XIX^e siècle; il esqua également un tableau généalogique jusqu'à cette époque. Vu sa santé défaillante, Jaques Henriod écrivait ses dernières notes au crayon, le même crayon qu'il tenait encore lorsqu'il fut terrassé par une attaque. Que cet homme, fort modeste, d'une grande compétence, plein d'humour et d'une infinie bonté, trouve ici l'expression de notre immense reconnaissance.

Nous avons ensuite repris le flambeau et complété les travaux de Jaques Henriod au moyen des registres d'état-civil actuels, de manière à disposer de fiches sur tous les membres, en vue d'établir une généalogie complète jusqu'à aujourd'hui.

Classement

Pour assurer le classement méthodique des membres de la famille, nous avons attribué à chacun d'entre eux un numéro de code alphanumérique composé d'une ou de deux lettres – dont la signification se trouve dans le tableau ci-dessous –, d'un chiffre romain qui représente la génération et d'un chiffre arabe caractéristique du personnage en question.

Considérée dans son ensemble, la généalogie complète de la famille se répartit schématiquement comme suit :

Membres isolés (Is.)	10
Membres non rattachés au tronc commun (NR)	29
Tronc commun :	
A. Ligne d'Antoine	
– Descendance d'Henri	414
B. Ligne d'Antoine	
– Descendance de Jérémie	120
C. Ligne de Guillaume	255
D. Ligne de George	180
E. Ligne d'Abram	<u>6</u>
Total des membres dans la généalogie complète	1014

Dans la ligné A (Ligné d'Antoine/Descendance d'Henri), seule la branche des Meuron-Wolff est actuellement vivante. Les lignes B, C et D se sont éteintes au courant de ce siècle, alors que la ligne E n'existait déjà plus à la fin du XVII^e siècle.

Depuis l'origine de la famille Meuron, vingt générations se sont succédé jusqu'à aujourd'hui.

La génération actuelle des Meuron-Wolff compte aujourd'hui 54 membres vivants, des deux sexes, nés Meuron qui se répartissent comme suit :

11 membres dans la XVIII^e génération

20 membres dans la XIX^e génération

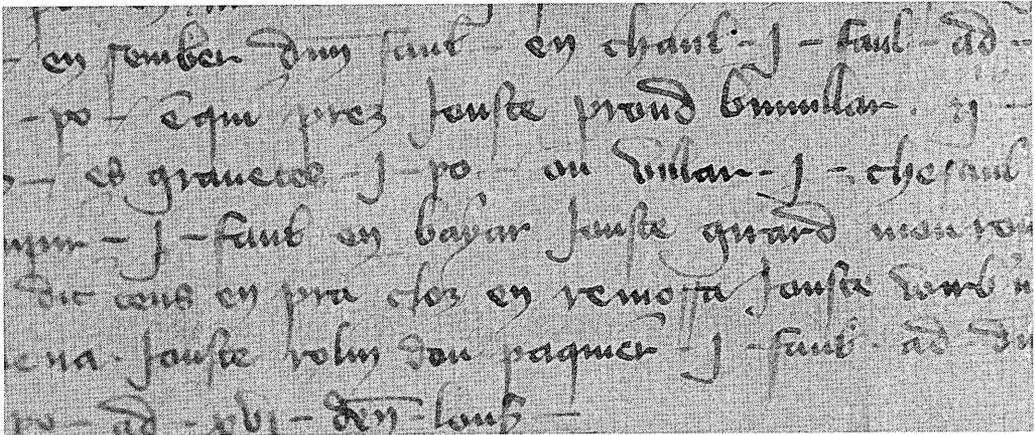
24 membres dans la XX^e génération

Les premiers Meuron

Origine

En vue de compléter les recherches de Jaques Henriod, nous avons repris le chemin des Archives de l'Etat de Neuchâtel pour consulter les premières extentes concernant le Val-de-Travers. Il s'agit de registres sur lesquels étaient couchées les déclarations faites par les tenanciers d'une région au fonctionnaire du seigneur; ces registres se présentent sous la forme de rouleaux longs de plusieurs mètres et formés de nombreuses peaux de mouton parcheminées et cousues les unes aux autres.

Rien dans l'extente de 1340. Mais dans celle de 1372 relative au Prieuré Saint-Pierre de Môtiers (fondation clunisienne), nous avons eu la chance de découvrir, grâce à la bienveillante complicité de l'archiviste cantonal, M. Maurice de Tribolet, (car il faut être paléographe chevronné pour déchiffrer les hiéroglyphes



de ce vénérable parchemin, vieux de six siècles), sous la commune de Fleurier, la mention suivante:

Vauchie du Pont ... 1 faux en bayard jouxte girard mouront

Ce qui signifie: «Vaucher, de Fleurier, habitant au Pont-de-la-Roche, à Saint-Sulpice, reconnaît posséder dans la commune des Bayards, un pré de la grandeur d'une faux qui jouxte Girard Meuron».

Une «faux» ou fauchée ou septier, est une mesure agraire valant 54 ares; c'est la surface d'un pré qu'un bon ouvrier peut faucher dans la journée.

Ce Girard est donc le plus ancien membre de notre famille, reconnu en 1372 et attesté dans un document historique.

Dès que notre famille est citée dans les anciens documents, on rencontre diverses graphies: Moeron (Perrin, cit. 1414), Mahuron (François, cit. 1424), Moron (Besançon, cit. 1441). Chose curieuse: la plus ancienne mention du nom figure déjà sous la graphie actuelle Meuron (Jehan, cit. 1412). William Pierrehumbert mentionne qu'en 1342 sont cités les lieux-dits «Crêt Meuron», le «Prai (pré) Meuron» et «en Meuron».

Concernant l'origine de notre nom de famille, Albert Dauzat mentionne dans son *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, 1982, que les noms MEURON et MEUROU au sud et sud-ouest de la France, ont comme étymologie le fruit de la mûre; également un sobriquet, dit-il, d'après la couleur. C'est en somme ce qu'écrit William Pierrehumbert, 1926, au sujet du nom MEURON dans le canton de Neuchâtel.

Comme le nom MEURON, ou un nom de consonnance semblable ne figure pas dans l'extente de 1340, il faut admettre que les gens, qui portèrent plus tard ce nom, n'habitaient pas encore Saint-Sulpice à cette époque, ou bien qu'ils y vivaient déjà, sans qu'on les distinguât par un tel nom ou surnom semblable.

Les premiers habitants du Val-de-Travers sont très probablement venus de Franche-Comté et de Bourgogne, étant donné que l'accès dans la région était plus aisé et ouvert de ce côté que par la Clusette en direction de Neuchâtel.

Ces premiers habitants étaient soumis au XIV^e siècle à la souveraineté des Princes de Neuchâtel. Ils étaient «taillables», c'est-à-dire qu'ils étaient attachés à la terre qu'ils tenaient des seigneurs de Neuchâtel, ceci moyennant divers droits seigneuriaux. Ils étaient aussi «corvéables» et soumis à la «mainmorte», c'est-à-dire qu'en cas de décès sans héritiers, leurs terres retournaient au souverain qui pouvait la redonner à un autre de ses sujets. De leur côté, les «mainmortables» pouvaient acheter leur affranchissement moyennant finance.

Après avoir situé la famille dans son cadre géographique et son contexte historique, venons-en à y regarder de plus près, tout en sachant fort bien que généalogie et histoire sont toujours intimement entremêlées.

Nous commencerons par l'étude et la description des premiers Meuron au Val-de-Travers, de leur façon de vivre, de leurs diverses occupations, pour suivre ensuite ceux qui descendirent à Neuchâtel, où certains exercèrent de multiples fonctions politiques, accédant aux plus hautes charges de l'Etat et de la Ville.

Nous mentionnerons brièvement leur vie sociale, leur vie culturelle, leur vie de société, ainsi que leurs fonctions militaires au service étranger et leurs activités commerciales dans les pays lointains.

Les conditions de vie de ces premiers Meuron étaient donc fort modestes dans cette région ou plus exactement dans ce défilé de Saint-Sulpice et cette vallée au

climat rude. Ils étaient des paysans qui cultivaient des terres plus ou moins riches, comme l'a si bien exprimé un historien du vallon :

« Qu'elle soit lourde ou profonde comme au fond des vallées, ou légère et superficielle, la terre fut durant des siècles le dénominateur commun de toute une population besogneuse. » (Eric-André Klauser)

Sous l'appellation de « Premiers Meuron » nous comprenons des « membres isolés », un groupe de « membres non rattachés au tronc commun (NR) », ainsi qu'un autre groupement qui constituera par la suite le tronc commun proprement dit de la famille.

A. Membres isolés (Is.)

Outre Girard, mentionné ci-dessus, nous avons répertorié une dizaine de Meuron qui n'ont pas laissé de descendance et qu'il n'a pas été possible de rattacher à l'un ou l'autre des groupes connus.

B. Membres non rattachés au tronc commun (NR)

Les premiers membres de ce groupe, le plus ancien de la famille, étaient désignés en 1394 comme « enfants de Fichefeu », plus tard comme « enffans de feu Perrin », puis « enfans Mahuron » ou « enffans Meuron ».

Avec Perrin Meuron (connu comme Perrinus) comme ancêtre, ce groupe a compté vingt-neuf membres répartis sur sept générations, dont la généalogie a pu être établie jusqu'à son extinction en 1635. Ce surnom de « Fichefeu », qui représente une sorte de malédiction, fut ensuite donné à quatre autres membres de ce groupe, accusés de sorcellerie et condamnés comme tels. Pour mener leur bal, les sorciers et les sorcières de la région se réunissaient de nuit au lieu-dit « Parc-Meuron » (aujourd'hui Les Parcs), situé près de la frontière avec la commune des Bayards. Il est assez curieux de constater que, dans les procès de sorcellerie qui se déroulaient alors dans le canton, on retrouve presque chaque fois des accusations semblables.

Ainsi Estevenon, femme d'Estienne Meuron (NR/V/17), dite Fichefeu III, accusée de sorcellerie en 1580 à l'âge de soixante-deux ans, avoua sous la torture que « le diable lui était apparu vingt ans auparavant et l'avait obligée de se donner à lui, sur quoi le diable lui donne de l'or et de l'argent ; le lendemain, elle reconnut qu'on l'avait trompée ; l'or donné n'était que feuilles de saule, de planes et autres bois... Une autre fois, le diable lui donna du pusset, de quoi faire mourir les bêtes et les gens... »

Sous le terme de « pusset » on comprenait une poudre vénéneuse et magique distribuée par le diable aux sorcières pour exercer leurs maléfices. La fille d'Estevenon, dénommée Jaqua (NR/VII/29), dernière représentante de ce groupe, fut

condamnée à être fouettée dans les carrefours de Môtiers, après avoir eu la langue percée, parce qu'elle avait été parjure. Elle fut ensuite bannie du pays.

Quant à Estienne, son mari, il fut condamné à être conduit au gibet (situé entre Boveresse et Môtiers, près de l'actuelle piscine des Combes) et à être « pendu et estranglé de sorte que son corps soit battu des quatre vents et que l'herbe puisse croître sous ses pieds, sauf la grâce de nostre Souveraine Dame et Princesse. »

Ce groupe comportait aussi, heureusement d'ailleurs, des gens honorables de très modeste condition, pauvres paysans ou simples artisans, tous soumis à la taille et dont les biens furent en grande partie échangés ou rachetés par les membres du futur tronc commun.

C. Tronc commun

Dans ce dernier groupement se trouvait un certain Claude Meuron, déclaré homme franc à la fin du XV^e siècle. Grâce à sa persévérance et à ses capacités, il réussit à devenir une des personnalités les plus importantes de Saint-Sulpice. C'est lui qui, par la suite, deviendra la souche de toutes les lignes qui constitueront l'ensemble de la famille.

Il ne nous a pas été possible d'établir un véritable lien de parenté entre ce Claude et ces « membres non rattachés au tronc commun », sinon qu'à la IV^e génération, deux membres étaient cousins. En effet, lors d'une transaction comportant un échange de terrains entre Jehan (NR/IV/15) et Claude (A/IV/6), il est dit : « par pytié le dit Claude remit les deux septiers au dit Jehan pour ce qu'ils étions cousins... »

Au milieu du XV^e siècle, ces premiers Meuron possédaient déjà de nombreux biens, entre autres plusieurs terrains et forêts au-dessus de Saint-Sulpice, ainsi qu'à Longereuse, du côté de Fleurier.

Par la force des choses, ceux qui avaient des forêts devaient bien s'en occuper et construisaient eux-mêmes leurs maisons, devenant ainsi d'habiles charpentiers.

Dans ses débuts, toute l'histoire de notre famille s'est déroulée à Saint-Sulpice ; à côté des Reymond, des Vaucher, des Landry, des Divernois et des Leuba, ses membres étaient autrefois si nombreux qu'on désignait l'endroit comme « village des Meuron ». Cette histoire se continue ensuite au Val-de-Travers, puis fut intimement liée à celle de la Ville et de la Principauté de Neuchâtel.

Dans le temps et l'espace, tous ces Meuron se sont rencontrés – toutes lignes et branches confondues – sur la place du village ou dans les trois auberges du lieu, celle du « Soleil » au bas de la route de la Chaîne, celle du « Singe » et celle du « Lion d'Or ». Le trafic était d'ailleurs intense au village, qui se trouvait sur l'une des importantes routes du sel venant de France. Seuls, les contrebandiers qui voulaient éviter le péage, « passaient sous les sapins », pour arriver, par Buttes, dans le Val-de-Travers.

Anticipons quelque peu, pour évoquer rapidement les diverses occupations et les professions des principaux membres de la famille, dont nous reparlerons plus loin, ainsi que celles des membres plus modestes restés dans l'ombre ; si anodine qu'ait été leur existence, ces derniers auront tout simplement eu le mérite de permettre aux autres d'exister.

Nombreux furent ceux qui quittèrent le village « pour cause de cher temps », le Val-de-Travers étant pauvre, même très pauvre, par rapport au reste du pays. Ainsi, en 1610, Jaques (NR/VI/26) et son frère Claude (NR/VI/27) qui ne figurent pas dans la généalogie abrégée qui va suivre ; puis Jean-Jacques (C/IX/16) qui après s'y être établi, fonda la branche des « Meuron d'Orbe », ainsi que Samuel-Etienne (D/XII/141) qui émigra à Ajaccio ; il fut l'auteur des « Meuron de Corse ».

Voici encore Estevenin (A/III/4) qui avait amodié le four banal du village ; Daniel (C/VII/7), le perchoyeur ou l'arpenteur ; Daniel (A/VII/31), le forgeron qui, en 1624, avait refait la chaîne de la Tour Bayard ; Elise (D/VIII/15), la sage-femme ; Gédéon (A/VIII/35), propriétaire des forges et du moulin de la Doux ; Claude (C/IX/37), le chamoiseur qui tenait aussi l'auberge du « Lion d'Or », où naîtront plus tard les deux futurs généraux Charles-Daniel (C/XI/150) et Pierre-Frédéric (C/XI/153) ; Guillaume (C/IX/42) aubergiste du « Singe » ; David (A/IX/70) ; le tanneur ; un autre Daniel (C/X/56), le papetier ; Suzanne-Marie (C/X/78), aubergiste du « Lion d'Or » ; le fondeur de cloches, Pierre-Isaac (D/X/85) et son fils Jean-Jacques (D/XI/16), ainsi que l'horloger Victor-David (D/XI/123).

Nombreux étaient aussi les charrons qui avaient fort à faire pour réparer chariots, voitures, diligences et autres véhicules malmenés lors de la périlleuse descente de la route de la Chaîne, véritable casse-cou en temps normal et longtemps impraticable durant l'hiver.

Tous ces habitants ont aussi côtoyé Guillaume (C/VII/6), gouverneur et notaire, ainsi que son collègue Claude (C/VIII/8), également notaire ; Daniel (D/VIII/17), ancien d'église ; Abram (D/IX/45), le régent ; Théodore (C/IX/48), le justicier qui fut anobli en 1763 ; Théodore (C/X/106) capitaine de milices, le père des deux futurs généraux et combien d'autres encore.

Curieux comme le sont les gamins de tous les temps, les jeunes d'alors, avides de nouvelles et d'aventures, tournaient autour des diligences pour interroger les voyageurs et les étrangers qui venaient d'arriver.

Plusieurs membres de la famille jouèrent d'importants rôles dans la vie locale : certains devinrent gouverneurs de Saint-Sulpice, c'est-à-dire qu'ils étaient nommés pour un an par les communiens, en vue de gérer les affaires de la communauté.

A partir de 1707, le roi de Prusse devenant prince de Neuchâtel, était représenté dans le pays par un gouverneur qui présidait le Conseil d'Etat. Localement, l'autorité du prince était exercée par les maires et les châtelains qui étaient également nommés par le souverain. D'autres Meuron occupaient des charges plus modestes

au service du prince: certains furent justiciers ou jurés dans la justice du Val-de-Travers, charges auxquelles ils étaient nommés pour seconder le châtelain dans l'exercice de ses fonctions.

Lorsque le Val-de-Travers, comme d'ailleurs la plus grande partie de la Principauté de Neuchâtel, fut conquis à la Réforme, divers membres de la famille furent anciens d'église ou assesseurs consistoriaux.

Un des premiers membres de la famille qui s'installa à Neuchâtel, tout au début du XVIII^e siècle, fut Etienne Meuron (1683-1748) (A/XI/152); reprenant le métier de son père, il s'établit comme tanneur le long du Seyon. Suivirent Félix-Henri (1710-1778) (C/X/99), marchand-drapier et son frère Simon-François (1714-1782) (C/X/101) le gantier, puis Abram (1706-1792) (A/XI/174) aubergiste à l'Hôtel des XIII Cantons et maître des clés, ainsi que Henri (1752-1813) (D/XI/146), ministre du saint Evangile, professeur et premier bibliothécaire de la ville de Neuchâtel.

Plusieurs membres de la famille connurent les faveurs de la fortune ou d'une certaine gloire, tandis que d'autres s'éteignirent dans la médiocrité et l'oubli. Plusieurs mariages se firent avec des familles en vue, d'autres dans des milieux fort modestes. Certains personnages haut placés avaient souvent comme proches parents de simples artisans; ils pouvaient aussi se côtoyer dans la même maison, les artisans installant leurs échoppes, leurs boutiques ou leurs ateliers au rez-de-chaussée, alors que ceux d'un milieu plus aisé vivaient au-dessus, dans les étages.

Mentionnons aussi la très forte mortalité infantile qui sévissait encore jusqu'au siècle passé (dysenterie épidémique). En 1800, Neuchâtel ne comptait encore que 4000 habitants; les incendies, tel celui de 1714, les inondations du Seyon, entre autres celle de 1750, firent de grands dégâts. Signalons encore que, dans les premiers temps du moins, nos ancêtres connurent les cochons, qui assuraient gratuitement la voirie de notre ville.

Lorsque certains membres possédaient la bourgeoisie de la ville, condition privilégiée, leur situation sociale s'améliorait rapidement. Certains devinrent notaires ou fonctionnaires publics; plusieurs exercèrent diverses fonctions publiques, tant à l'Etat qu'à la Ville. Dans son ouvrage *Les familles bourgeoises de Neuchâtel*, 1903, Edouard Quartier-la-Tente donne des listes complètes de ces diverses fonctions et les noms des Meuron qui les occupèrent; ces diverses fonctions succédaient d'ailleurs fréquemment les unes aux autres.

Notons ici les principales personnalités:

A l'Etat, la famille a fourni les fonctionnaires suivants:

- Samuel (1648-1711) (B/IX/9) fut maire de Bevaix et procureur de Valangin
- Etienne (1675-1750) (B/X/15) fut conseiller d'Etat et commissaire général
- Samuel (1703-1777) (B/XI/19) fut conseiller d'Etat et procureur général
- Louis (1780-1847) (A/XIII/267) fut maire de Bevaix, châtelain du Landeron et interprète du roi

- Jean-Pierre-Henri-Sigismond (1783-1857) (D/XII/170) fut châtelain de Gorgier, conseiller d'Etat et commissaire des guerres

Concernant la Ville de Neuchâtel et l'organe législatif, vingt-trois membres de la famille firent partie du Grand Conseil ou Conseil des Quarante et huit du Petit Conseil ou Conseil des Vingt-Quatre.

L'exécutif était formé par les Quatre-Ministres qui comprenait des maîtres-bourgeois (7 membres), des maîtres des clés (5 membres) et des bannerets (3 membres). En voici la liste :

- Rodolphe (1625-1675) (B/VIII/5) conseiller et maître-bourgeois
- Abram (1706-1792) (A/XI/174) conseiller et maître des clés
- Félix-Henri (1710-1778) (D/X/99) conseiller, maître-bourgeois et maître des clés
- Charles-Joseph (1738-1803) (C/XI/129) conseiller, maître-bourgeois, maître des clés, puis banneret
- Jean-Antoine (1743-1812) (D/XI/132) conseiller et maître des clés
- Auguste-Ferdinand (1749-1823) (B/XII/58) conseiller et maître des clés
- Auguste-François (1772-1846) (B/XIII/77) conseiller, maître-bourgeois, puis banneret
- Guillaume (1754-1826) (B/XII/60) conseiller, puis maître des clés
- Louis-Charles-Maximilien (1785-1868) (C/XII/171) conseiller, puis maître-bourgeois
- Henri-Frédéric (1802-1872) (A/XV/316) conseiller, maître-bourgeois, puis banneret

Notre famille a fourni en outre à l'Eglise neuchâteloise quatre pasteurs ou ministres du saint Evangile et un missionnaire :

- Daniel (1700-1773) (B/XI/22) diacre à Valangin
- Daniel (1744-1820) (A/XII/236) ministre du saint Evangile à Saint-Sulpice où il construisit la nouvelle cure
- Henri (1752-1813) (D/XI/146) suffragant à Saint-Blaise, puis professeur à Neuchâtel et premier bibliothécaire de la ville
- Frédéric-Henri (1841-1904) (A/XVI/336) pasteur à Saint-Blaise
- Abel (1871-1954) (A/XVII/348) missionnaire en Afrique

Les listes ci-dessus s'arrêtent au milieu du XX^e siècle et ne sont valables que jusqu'à la XVII^e génération de la famille.

D'autres personnalités politiques furent également actives au Pays de Vaud ou à la Confédération, ainsi :

- Georges-Alois (1854-1934) (C/XIV/231) au Conseil National
- Henri-Pierre (1863-1952) (A/XVII/338) au Conseil des Etats

Concernant encore la vie politique, relevons que Constant (1804-1872) (D/XIII/166) joua un rôle important dans la première révolution avortée de 1831 et que Henri-Frédéric (1802-1872) (A/XV/316) fut un des contre-révolutionnaires de 1856. Au sujet de ces personnalités, voir pages 80-84 et 126.

Concernant la vie culturelle, on sait que Rousseau habita le Val-de-Travers de 1762 à 1765 et que lors de ses célèbres démêlés avec la Vénérable Classe, il trouva un ardent défenseur en la personne de Samuel de Meuron (1703-1777) (B/XI/19), celui qu'on nommait le « Procureur Meuron ».

De son côté, Etienne de Meuron, (...-1750) (B/X/15) publia entre 1739 et 1747 une dizaine d'articles dans le *Mercure Suisse*.

Daniel de Meuron (1744-1820) (A/XII/236) était correspondant du *Journal littéraire* de Lausanne, dans lequel il fit paraître plusieurs articles. Avec son parent et ami, Henri de Meuron (1752-1813) (D/XI/146) professeur de philosophie, il fut un des membres fondateurs de la « Société d'Emulation patriotique » de Neuchâtel, de la « Société du Jeudi » et de la « Société de lecture ». Il contribua également à la publication des œuvres de Charles Bonnet, philosophe genevois, qui furent imprimées à Neuchâtel, chez Fauche-Borel.

A Louis de Meuron (1780-1847) (A/XIII/267), châtelain du Landéron, nous devons une *Description topographique de la châtellenie du Landéron* (1828), ainsi qu'une *Description topographique de la châtellenie du Val-de-Travers* (1830). Il fut aussi, durant une douzaine d'années, seul rédacteur du *Messenger boiteux de Neuchâtel* qui, probablement sans lui, eût cessé de paraître. Il publia aussi des *Observations critiques et littéraires sur les Epîtres d'Horace* (1846).

Le *Messenger boiteux* fut aussi rédigé pendant vingt-cinq ans par Jaques-Louis Du Pasquier, chapelain du roi de Prusse et neveu du général Charles-Daniel de Meuron. On trouve dans cet almanach neuchâtelois une vingtaine d'articles nécrologiques fort bien documentés sur les membres de notre famille.

Ce même almanach a aussi publié d'autres articles, par exemple sur le cabinet d'histoire naturelle que le général Meuron donna en 1795 à la ville de Neuchâtel (*Messenger boiteux*, 1830), de même que sur Préfargier en 1850, ainsi que sur le peintre Albert de Meuron (1823-1897) (C/XIII/217) avec reproduction de la fresque qui orne le fronton du Musée des beaux-arts de Neuchâtel (*Messenger boiteux*, 1898).

Dans le courant du siècle passé, le peintre Louis-Charles-Maximilien de Meuron innova la peinture alpestre et fut le moteur de la vie artistique à Neuchâtel ; il fonda le Musée des beaux-arts et créa en 1842 la « Société des amis des arts ». Ses fils, le peintre Albert et Paul (1831-1893) (C/XIII/219) prirent sa succession dans la même veine artistique.

Dans le domaine militaire, de nombreux Meuron s'engagèrent au service étranger, tout d'abord pour le roi de France, puis pour le compte de la Compagnie hollandaise des Indes orientales et de Sa Majesté Britannique. Relevons principalement les noms des deux frères :

- Charles-Daniel de Meuron (1738-1806) (C/XI/150) et
 - Pierre-Frédéric (1746-1813) (C/XI/153)
- Après le rétablissement du roi de Prusse comme souverain de Neuchâtel,
- Charles-Gustave de Meuron (1779-1830) (C/XII/205) et
 - Henri-Frédéric de Meuron (1802-1872) (A/XV/316)
- s'engagèrent dans le Bataillon neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde, à Berlin.
(Voir pages 78, 96 et 126, ainsi que l'ouvrage sur le Régiment Meuron, 1982.)

Concernant les affaires commerciales, on peut mentionner les activités de la maison de commerce «Deluze, Meuron & Cie.», dirigée par Pierre de Meuron (1712-1800) (B/XI/25) qui s'occupait principalement d'indiennes, de dentelles et d'horlogerie.

D'autres Meuron furent aussi des négociants avisés, tels

- David-Henri de Meuron (1742-1825) (A/XII/235) à Lisbonne
- Pierre-Etienne de Meuron (1742-1817) (B/XII/52) dans les Antilles
- Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852) (B/XIII/84) au Brésil

«Quant aux relations de Neuchâtel avec la Suisse, on peut dire qu'à Neuchâtel, le pouvoir était exercé aussi bien par le Prince, que par l'aristocratie, la bourgeoisie, l'Eglise réformée, voire Berne qui arbitrait parfois certains conflits. Ce n'est pas sans raison que les Neuchâtelois de l'Ancien Régime semblent n'avoir jamais été unanimes à souhaiter l'entrée dans la Confédération. Leurs liens avec la Suisse suffisaient à garantir leurs libertés. L'helvétisme neuchâtelois du XVIII^e siècle reflétait les désirs d'une aristocratie marchande à la recherche de privilèges commerciaux dont les membres de la Confédération jouissaient en France.»
(Maurice Favre)

Après l'instauration de la République en 1848, la bourgeoisie ne participa pratiquement plus – du moins dans ses débuts – au gouvernement. Le pouvoir y était détenu par le parti radical.

Quant à la vie de société, on peut remarquer que certains Neuchâtelois furent qualifiés de «libéraux», c'est-à-dire appartenant à l'opposition conservatrice. C'est sans doute en raison de telles opinions politiques que plusieurs membres de familles neuchâteloises (dont la famille Meuron) firent partie de l'association d'étudiants «Belles-Lettres», alors qu'ils furent moins nombreux à «Zofingue»; cette dernière société d'étudiants fut fondée en Suisse à une époque où Neuchâtel n'était pas encore complètement intégré à la Suisse. La société de «Belles-Lettres» n'existait alors qu'en Suisse romande et correspondait mieux au particularisme neuchâtelois qui craignait le radicalisme de la Confédération.

De nombreux Meuron firent, dès ses débuts, partie de la «Société du Jardin de Neuchâtel», où se retrouvaient ce qu'on appelait alors «la bonne société» pour lire les journaux, jouer et fumer. Les abonnements aux journaux étaient fort chers à

l'époque ; dans les années 1770, l'abonnement annuel à une gazette littéraire ou scientifique se situait entre 12 et 40 livres de France. Ce cercle, fondé en 1756, disposait à l'origine d'un jardin, où l'on pouvait jouer aux quilles et dont chaque membre possédait une clé. Voir : « Bibliographie », sous Eddy Bauer, 1963.

En résumé, on peut dire que, partis d'une simple vallée jurassienne, les premiers Meuron, travailleurs et bien doués, surent se doter d'un vaste patrimoine culturel et spirituel. Ils mirent à profit leurs qualités civiques, culturelles et morales dans la vie politique, sociale et artistique du pays ; ils contribuèrent aussi à répandre ces valeurs sur d'autres continents.

Bibliographie

Archives de l'Etat, Neuchâtel. Extente du prieuré Saint-Pierre de Môtiers, 1372-76 (AEN/C9 No.1)

Bauer, Eddy, 1963

Dauzat, Albert, 1982

Pierrehumbert, William, 1926

Pierrehumbert, William, dossier particulier (AEN)

Quartier-la-Tente, Edouard, 1903

Généalogie abrégée et descriptive du tronc commun

Plutôt que de transmettre la généalogie complète de tous les membres de la famille, nous avons donné la préférence à une telle sorte de présentation plus compacte; on peut ainsi alléger le texte en vue de mieux faire ressortir les branches et les personnalités les plus marquantes.

Ceci appelle en outre les commentaires suivants :

1. Nous avons évité de surcharger le texte d'abondantes notes ou de multiples références, mais en fin de chaque chapitre, nous indiquons les sources d'archives, ainsi que les noms des auteurs consultés; ces noms renvoient aux ouvrages ou aux textes qu'ils ont écrits et qui sont répertoriés dans la « Bibliographie ».
2. En principe, nous n'avons mentionné que les membres qui ont assuré la descendance directe, laissant intentionnellement de côté les collatéraux, sauf, bien entendu, s'il s'agit de personnalités dignes d'intérêt.
Une exception concerne toutefois la branche des Meuron-Wolff, la seule actuellement encore vivante; dans celle-ci, nous avons mentionné sans exception, à partir de la XVIII^e génération, tous les membres qui en ont fait partie et tous ceux qui en font partie aujourd'hui.
3. Pour rendre cette généalogie plus facilement compréhensible, nous avons introduit divers schémas généalogiques; ceux-ci comportent les codes caractérisant les membres qui entrent en ligne de compte.
Ces schémas, qui se lisent de gauche à droite et de haut en bas, donnent ainsi une vue d'ensemble sur la généalogie des membres correspondants et dont l'étude va suivre.
4. Cette généalogie abrégée comporte environ le quart de tous les membres répertoriés dans nos fiches.
5. Les épouses figurent sous le même code que celui de leurs conjoints respectifs, sauf, bien entendu, si elles sont nées MEURON; elles gardent alors le code qu'elles avaient déjà à leur naissance.

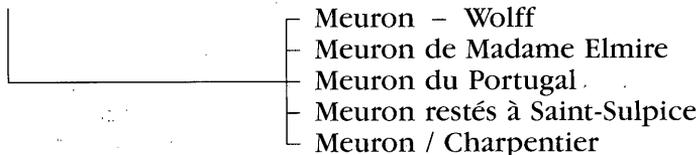
6. Comme on rencontre fréquemment dans les textes et documents d'autrefois des graphies différentes pour un seul et même personnage, nous avons choisi les graphies qui figurent dans la colonne de gauche de préférence à celles de la colonne de droite :

Abram	au lieu de	Abraham
Aloïs	»	Aloys
Antoine	»	Anthoine
Catherine	»	Catheline
Etienne	»	Estienne
Henri	»	Henry
Jacques	»	Jaques
Jeanne	»	Jehanne
Madeleine	»	Magdelaine ou Madelaine
Moïse	»	Moyse
Suzanne	»	Susanne

La généalogie du tronc commun, des lignes et des branches qui en sont issues, se présente schématiquement comme suit :

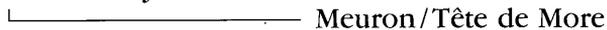
A. Ligne d'Antoine

- Descendance d'Henri

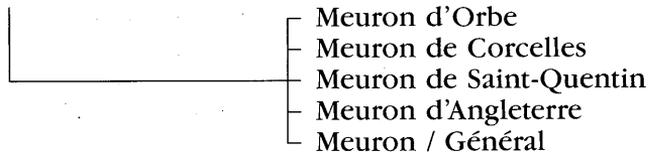


B. Ligne d'Antoine

- Descendance de Jérémie



C. Ligne de Guillaume



D. Ligne de George



E. Ligne d'Abram

Branches anoblies et non anoblies

Avec dates et noms des personnages anoblis

Meuron – Wolff	anoblée en 1789	Abram-Henri (A/XIII/266)
Meuron de Madame Elmire } Meuron du Portugal }	anoblée en 1789	Abram (A/XI/174)
Meuron restés à Saint-Sulpice	non anoblée	_____
Meuron / Charpentier	non anoblée	_____
Meuron / Tête de More	anoblée en 1711	Etienne (B/X/15)
Meuron d'Orbe	non anoblée	_____
Meuron de Corcelles	anoblée en 1763	Pierre-Henri (C/X/69)
Meuron de Saint-Quentin	anoblée en 1763	Charles (A/X/95)
Meuron d'Angleterre	anoblée en 1763	_____
Meuron / Général	anoblée en 1763	Simon-François (C/X/101) Théodore (C/IX/48)
Meuron de Corse	non anoblée	_____

Dans l'intention de mieux faire ressortir les différentes branches de la famille, nous les avons groupées alphabétiquement comme suit :

« Branches désignées par un nom spécifique » :

Meuron d'Angleterre	Ligne de Guillaume / branche cadette / 3 ^e rameau
Meuron de Bonvillars	voir : Meuron / Général
Meuron / Charpentier	Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri / branche cadette / 3 ^e rameau
Meuron de Corcelles	Ligne de Guillaume / branche cadette / 1 ^{er} rameau
Meuron de Corse	Ligne de Georges
Meuron de Madame Elmire	Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri / branche cadette / 1 ^{er} rameau
Meuron / Général	Ligne de Guillaume / branche cadette / 4 ^e rameau
Meuron d'Orbe	Ligne de Guillaume / branche aînée
Meuron du Portugal	Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri / branche cadette / 1 ^{er} rameau
Meuron de Saint-Quentin	Ligne de Guillaume / branche cadette / 3 ^e rameau
Meuron restés à Saint-Sulpice	Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri / branche cadette / 2 ^e rameau
Meuron / Tête de More	Ligne d'Antoine / Descendance de Jérémie
Meuron-Wolff	Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri / branche aînée

De plus, nous avons approfondi l'étude de diverses personnalités qui nous ont paru dignes d'un intérêt particulier et les avons réunies chronologiquement comme suit dans le Chapitre VI « Quelques figures caractéristiques » :

Pierre Meuron (1610-1653) (B/VIII/3)

Pierre de Meuron (1712-1800) (B/XI/25)

Deux frères, deux généraux :

Charles-Daniel de Meuron (1738-1806) (C/XI/150)

Pierre-Frédéric de Meuron (1746-1813) (C/XI/153)

Henri de Meuron (1752-1813) (C/XI/146)

Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852) (B/XIII/84)

Constant Meuron (1804-1872) (D/XIII/166)

Henri-Frédéric de Meuron (1802-1872) (A/XV/316)

Henri-Pierre de Meuron (1863-1952) (A/XVII/338)

Madame de...

Louise-Elisabeth de Meuron (1882-1980) (A/XVII/341)

Dans le domaine généalogique, on pourra consulter les diverses recherches qui ont été publiées ces dernières années, entre autres, sur les familles

Pury (voir Monique de Pury, 1972)

Du Pasquier (voir Thierry Du Pasquier, 1974)

von Erlach (voir Hans-Ulrich von Erlach, 1989)

Bibliographie

DuPasquier, Thierry, 1974

Erlach, Hans-Ulrich von, 1989

Henriod, Jaques (voir sous Pury, Monique de, 1972)

Jeanneret, F.A.M. et Bonhôte, J.H., 1863

Jéquier, Hugues, (voir sous Pury, Monique de, 1972)

Messenger boiteux de Neuchâtel

Meuron, Henri-Pierre de, 1907 et 1936

Pury, Jean de, 1899

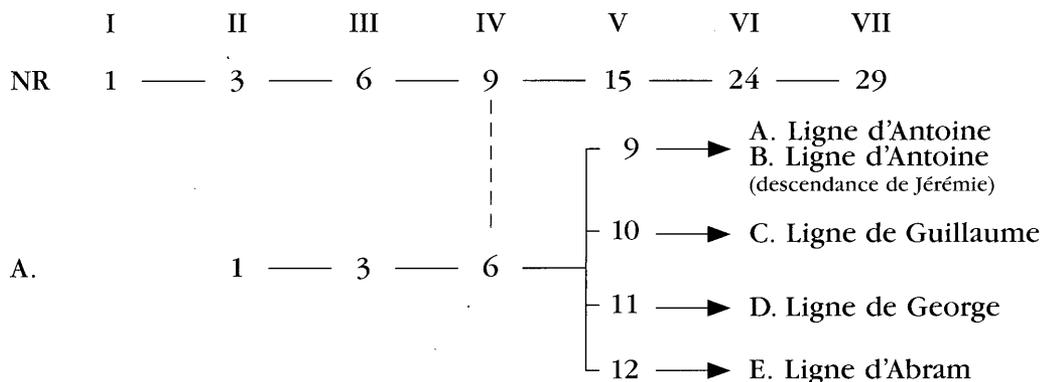
Pury, Monique de, 1972, en collaboration avec Jaques Henriod et Hugues Jéquier

Quartier-la-Tente, Edouard, 1903

Lignes faisant partie du tronc commun

Reprenons maintenant en détail l'étude du tronc commun et des lignes qui en sont issues.

Lorsqu'on met en parallèle les « Premiers Meuron » avec le groupe des « Membres non rattachés au tronc commun », on obtient le schéma suivant :



La ligne pointillée ----- indique le cousinage entre Jehan (NR/IV/9) et Claude (A/IV/6) déjà évoqué dans le chapitre précédent.

Le plus ancien membre connu, dont la filiation a pu être établie dès le début jusqu'à nos jours, se nomme :

Claude (A/II/1). Cité en 1460 comme Claude Mahuron, mari de Sibille

En 1460, il « reçut 57 sols de la Seigneurie pour six charrées de paille quand Mgr de Montagu et Mgr de Fontenoy furent ici ». En 1462 « il livra quatre chars de foin pour nourrir les bœufs gras du Seigneur » et toucha 40 sols. Mourut avant 11 décembre 1469.

Antoine (cit. 1499) (A/III/3), f. Claude / 1

Fit également des charrois, transportant « de la vendange et des vins de la côte ».

Claude (cit. 1527) (A/IV/6), f. Antoine / 3

Forgeron à Saint-Sulpice – Eut de nombreux enfants, entre autres quatre fils, Antoine, Guillaume, George et Abram, dont les trois premiers sont les auteurs des principales lignes de notre famille.

∞ 1. Jaqua...

2. Jehanne Vaucher.

Antoine (cit. 1527) (A/V/9), f. Claude / 6

Egalement forgeron à Saint-Sulpice.

Loue le cours de l'Areuse au lieu-dit le Pont-de-la-Roche « pour y construire un moulin, un batteur et une forge à fondre le fer. Or, comme taillable, il est journellement molesté par nos officiers, il prie qu'on veuille convertir la taille en cense; il offre de payer 5 sols à la place des corvées. Nous (les représentants des Douze Cantons) les avons donc affranchis (avec son frère Guillaume) le 5^e jour du mois de juin de l'an 1527. » A cette époque, le minerai de fer provenait des mines du Val-de-Travers que l'on mélangeait avec du minerai de Bourgogne; des difficultés ayant surgi du point de vue qualité, les deux frères installèrent un « haut-fornel » (haut-fourneau) qui permettait de raffiner le fer de mauvaise qualité.

Quant au moulin, tout en étant situé sur le territoire de la commune de Saint-Sulpice, il est dit moulin de Fleurier, où les habitants de ce village avaient l'obligation d'aller moudre leurs grains.

Antoine est nommé maire des Verrières de 1569 à 1589. Il se fait alors nommer Cochand. Auteur de la ligne d'Antoine.

∞ 1. Clauda Vaucher

2. Guillama...

Guillaume (cit. 1527 ...) (A/V/10), f. Claude / 6

Forgeron à Saint-Sulpice, où il possède ses propres forges – Obtient en 1527 la condition d'homme libre – Par la suite devint hôte (aubergiste) à la maison de commune de Môtiers.

Il obtenait de la part du receveur le remboursement des frais occasionnés par le passage des ambassadeurs venant de France ou qui y retournaient et qui s'arrêtaient chez lui. De même, lorsque les ministres ou les anciens du consistoire s'y réunissaient, ou lors de procès criminels, ainsi lors de l'exécution de plusieurs sorcières, dont Marguerite Meuron (NR/VI/24).

Auteur de la ligne de Guillaume, voir sous C.

∞ 1. Jeanne Dubois ou Dubiez

2. Jehanne Jacquet.

Georges (cit. 1527 ...) (A/V/11), f. Claude / 6

Obtient en 1527 la condition d'homme libre – Fut nommé banneret du Val-de-Travers en 1559 – Sa descendance resta à Saint-Sulpice – Auteur de la ligne de George. Voir sous D.

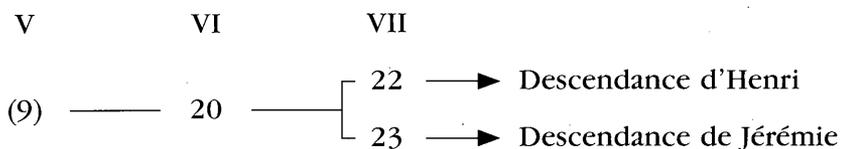
∞ Jaqua Vaucher.

Abram (cit. 1544) (A/V/12), f. Claude / 6

Fut gouverneur de Saint-Sulpice – Auteur de la ligne d'Abram qui ne comporta que six membres et s'éteignit à la VIII^e génération en 1641.

A. Ligne d'Antoine

Le début de cette ligne se présente comme suit :



Anoblissement :

- dans la descendance d'Henri en 1789 en la personne d'Abram-Henri (A/XIII/266) et Abram (A/XI/174)
- dans la descendance de Jérémie en 1711 en la personne d'Etienne (B/X/15)

Auteur : Antoine / 9

Etienne (1561?-1619) (A/VI/20), f. Antoine / 9

Henri (cit. 1614) (A/VII/22), f. Etienne / 20

Auteur de la descendance d'Henri (—> Meuron-Wolff).

∞ Mérienne.

Jérémie (1576-1640) (A/VII/23), f. Etienne / 20

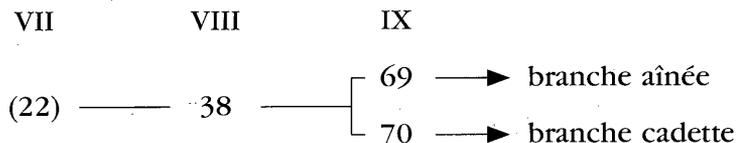
Notaire - Bourgeois interne, en 1607.

Auteur de la descendance de Jérémie.

∞ Judith Dubied, en 1606.

Descendance d'Henri

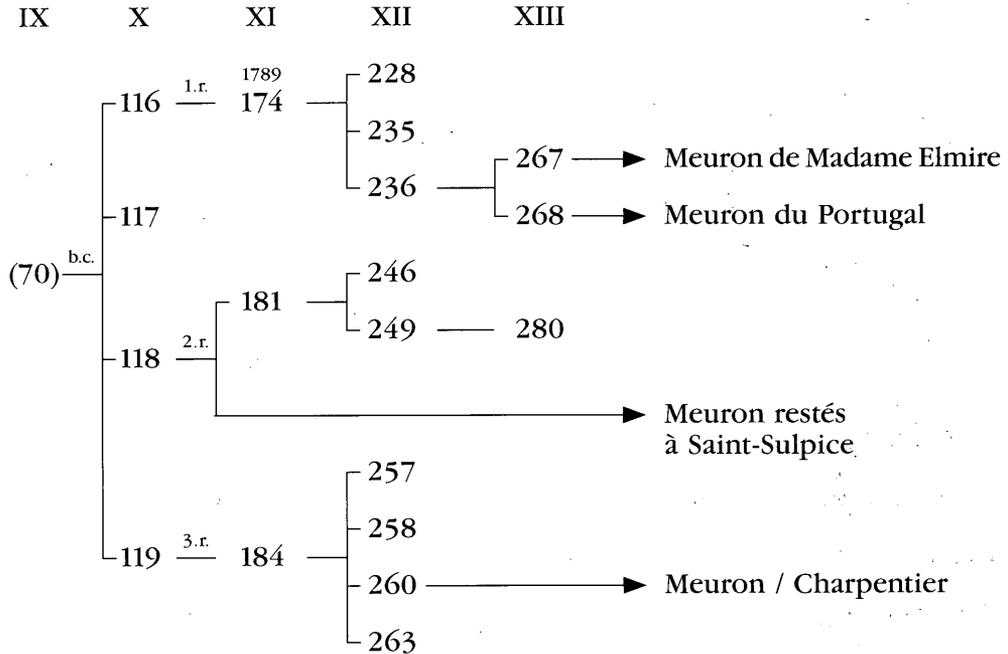
Celle-ci se présente comme suit :



Auteur : Henri / 22, par son mariage avec Mérienne.

Branche cadette

Se présente schématiquement comme suit :



Auteur : David / 70, par son mariage avec Marie Reymond, en 1677.

Cette branche comporte trois rameaux dont les auteurs sont :

Abram (...-1728/32) (A/X/116), f. David / 70

Juré, justicier – Bourgeois interne en 1707.

Auteur du premier rameau.

∞ 1. Jeanne-Marguerite Dubiez

2. Elisabeth Favre, en 1727.

Jean-Jacques (1681-1731) (A/X/118), f. David / 70

Auteur du deuxième rameau.

∞ Elisabeth Landry, en 1716.

Félix (1684-1732) (A/X/119), f. David / 70

Auteur du troisième rameau.

∞ 1. Suzanne-Marie Reymond, en 1708

2. Jeanne-Marie Roulier, en 1725.

Premier rameau :

Auteur : Abram / 116.

Ce rameau a été anobli en 1789 en la personne d'Abram / 174, ci-dessous.

Abram (1706-1792) (A/XI/174), f. Abram / 116

Né à Saint-Sulpice – S'établit et se marie à Neuchâtel.

Hôte de l'auberge des XIII Cantons – Maître des clés – Fut anobli en 1789.

Capitaine de la Noble Compagnie des Mousquetaires – Figure très populaire parmi les tireurs de l'époque.

∞ Madeleine Favarger, en 1731.

Abram (1732-1761) (A/XII/228), f. Abram / 174

Horloger à La Chaux-de-Fonds – Célibataire.

David-Henri (1742-1825) (A/XII/235), f. Abram / 174

Négociant à Lisbonne où il fit fortune – Sans descendance. Voir page 86.

∞ Dona Rita Pereira Souveiro.

Daniel (1744-1820) (A/XII/236), f. Abram / 174

Né et décédé à Neuchâtel.

Ministre du saint Evangile – Diacre à Valangin.

Construisit la cure du village de Saint-Sulpice.

∞ Anne-Elisabeth Petitpierre, en 1769.

Louis (1780-1847) (A/XIII/267), f. Daniel / 236

Maire de Bevaix – Châtelain du Landeron.

Auteur de divers écrits.

Auteur de la branche des «Meuron de Madame Elmire». Voir pages 74-75.

∞ Elmire de Meuron (1786-1853) (C/XII/203), en 1808.

Edouard (1782-1830) (A/XIII/268), f. Daniel / 236

S'établit à Lisbonne chez son oncle David-Henri / 235 – Premier consul de Suisse à Lisbonne – Auteur de la branche des Meuron du Portugal. Voir pages 85-86.

∞ Anna-Emilia Vasquez, en 1818.

Daniel (1680-1734) (A/X/117), f. David / 70

Papetier à Saint-Sulpice.

Deuxième rameau :

Auteur : Jean-Jacques / 118, par son mariage avec Elisabeth Landry, en 1716.

Jean-Frédéric (1726-1784) (A/XI/181), f. Jean-Jacques / 118

Né et décédé à Saint-Sulpice.

∞ Jeanne-Marie Gindraux, en 1756.

Charles-Frédéric (1763-1797) (A/XII/246), f. Jean-Frédéric / 181

Capitaine au régiment Meuron – Dénommé Meuron-La-Tour – Décédé aux Indes, à Pondamallée.

François-Henri (1771-1859) (A/XII/249), f. Jean-Frédéric / 181

Colonel au régiment Meuron – Dénommé Meuron-Bayard.

Commanda le régiment pendant la campagne du Canada de 1813-14, jusqu'au licenciement en 1816.

Né à Saint-Sulpice et décédé à Heusden (Hollande).

∞ Suzanne-Cornélie Lever, en 1802.

Dorothée (1802-1804) (A/XIII/280), f. François-Henri / 249

Née et décédée à Seringapatam – Ensevelie dans le cimetière de la garnison.

Voir également dans ce rameau sans indications généalogiques : « Meuron restés à Saint-Sulpice » dans chapitre V : « Branches désignées par un nom spécifique. »

Troisième rameau :

Auteur : Félix / 119, par son mariage avec Suzanne-Marie Reymond, en 1708.

Jean-Henri (1711-1767) (A/XI/184), f. Félix / 119

Né et décédé à Saint-Sulpice.

∞ Catherine Mottaz ou Leizer, en 1753.

Abram-Louis (1756-1841) (A/XII/257), f. Jean-Henri / 184

Charpentier, dit « L'Hiver » – Bourgeois interne, en 1804 – Né à Saint-Sulpice et décédé à Neuchâtel.

∞ 1. Marianne Duplan, en 1792

2. Elisabeth Maitrot, en 1812.

Jacques-Henri (1756-....) (A/XII/258), f. Jean-Henri / 184 et jumeau d'Abram-Louis / 257

Cadet au régiment Meuron : ne devint pas officier – Dénommé : Meuron du Parc – Rentré en Europe depuis le Cap de Bonne-Espérance.

Jean-Daniel (1758-1835) (A/XII/260), f. Jean-Henri / 184

Né à Saint-Sulpice et décédé à Neuchâtel – Maître-charpentier; construisit diverses maisons à Neuchâtel et dans les environs.

Auteur de la branche des Meuron / Charpentier. Voir page 58.

∞ 1. Elisabeth Peter

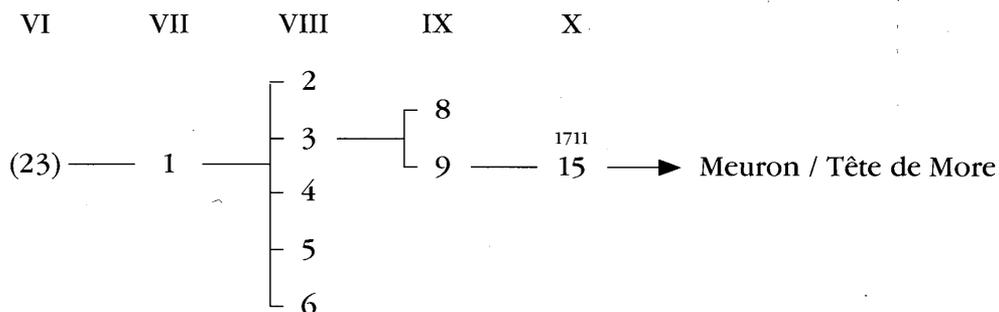
2. Suzanne-Marie Perret, en 1798.

Isaac-Henri (1764/65-1800) (A/XII/263), f. Jean-Henri / 184

Capitaine au régiment Meuron – Dénommé Meuron-Rochat – Décédé à Madras.

B. Ligne d'Antoine / Descendance de Jérémie

Etant donné l'importance des «Meuron / Tête de More», nous avons désigné cette lignée par la lettre «B.»; ceci en conservant la même succession des générations, mais avec une nouvelle numérotation des membres.



Anoblissement : en 1711, en la personne d'Etienne (1675-1750) (B/X/15)

Auteur : Jérémie (1576-1640) – ancien code : A/VII/23
nouveau code : B/VII/1

Jonas (1608-1666) (B/VIII/2), f. Jérémie / 1
Officier en France.

Pierre (1610-1653) (B/VIII/3), f. Jérémie / 1
Capitaine au service de France, breveté en 1641, dans le régiment neuchâtelois Guy d'Audanger qui devint ensuite Estavayer-Mollondin – Participa à la bataille de Rocroi, en 1643 – Après son retour en Suisse, devint communier de Fenin en 1646, puis membre du Grand Conseil – Propriétaire du château de Fenin. Voir pages 107-109.

- ∞ 1. Anne-Marie Brun, en 1646
- 2. Barbe / Barbeli de Merveilleux, en 1647.

Suzanne (1615-....) (B/VIII/4), f. Jérémie / 1
Son coffre de mariage porte, à côté des armoiries de son mari, celles de la famille Meuron dite à la fleur de violette. Voir page 156.
∞ Daniel Fleury, en 1647.

Rodolphe (1617-1675?) (B/VIII/5), f. Jérémie / 1
Secrétaire – Maître-bourgeois.
∞ Elisabeth de Thielle.

Isaac (1620-1668) (B/VIII/6), f. Jérémie / 1

Capitaine au service de France – Gouverneur de Cognac – Tué au siège de Candie, en 1668.

Esabeau (1647-1669) (B/IX/8), f. Pierre / 3

∞ Jean-Jacques Ostervald, pasteur, en 1664.

Samuel (1648-1711) (B/IX/9), f. Pierre / 3

Receveur – Maire de Bevaix – Procureur de Valangin. Voir page 173.

∞ Judith Meuron (A/IX/71), en 1669.

Etienne (1675-1750) (B/X/15), f. Samuel / 9

Docteur en droit de l'Université de Bâle – A l'âge de 19 ans, il présenta sa thèse intitulée «*Disputatio de legatis plenipotentariis*» (Bâle, 1784) – Avocat – Commissaire général, 1709 – Conseiller d'Etat – Bourgeois interne de Neuchâtel – Collabora activement au *Mercure Suisse* – Anobli en 1711 par Frédéric I^{er}.

Auteur de la branche des «Meuron / Tête de More». Voir pages 89 et 173.

∞ Marguerite Pury, en 1698.

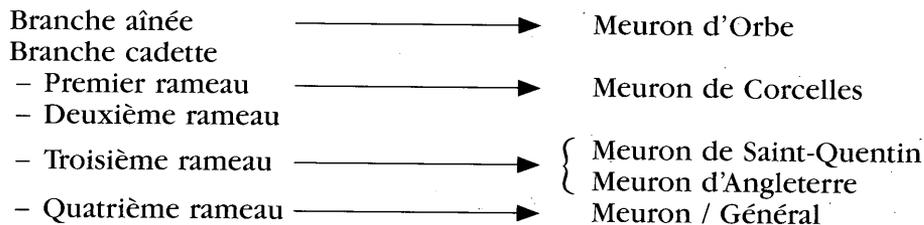
C. Ligne de Guillaume

IV

Auteur: Guillaume / 1, f. Claude (A/V/6)

- ancien code: A/V/11
- nouveau code: C/V/1

Dans son ensemble, cette ligne se divise de la façon suivante:

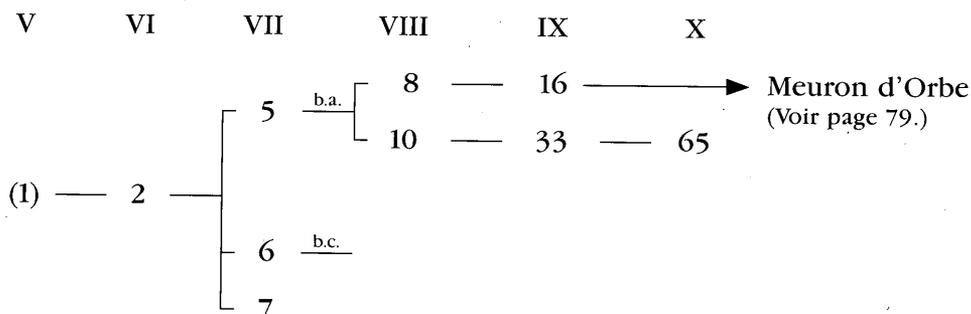


Anoblissement

Avec indication des personnages anoblis:

Meuron d'Orbe	branche non anoblie	
Meuron de Corcelles	branche anoblie 1763	Pierre-Henri (C/X/69)
Meuron de Saint-Quentin	branche anoblie 1763	Charles (C/X/95)
Meuron d'Angleterre	branche anoblie 1763	Félix-Henri (C/X/99)
Meuron / Général	branche anoblie 1763	Théodore (C/IX/48)

Schématiquement on a le tableau suivant:



Daniel (1571-1624) (C/VI/2), f. Guillaume / 1
Gouverneur de Saint-Sulpice – Lieutenant civil du Val-de-Travers.
∞ Montandon ou Jeanne Fornachon, d'Auvernier.

Jean-Jacques (1597-av. 1658) (C/VII/5), f. Daniel / 2
Auteur de la branche aînée.
∞ 1. Jeanne Rossel
2. Anne Coulin / Colin.

Guillaume (1599-1667) (C/VII(6)), f. Daniel / 2
Notaire – Gouverneur de Saint-Sulpice – Aussi dénommé : Meuron-Banderet.
Auteur de la branche cadette.
∞ Elisabeth Ballanche, d'Auvernier, en 1618.

Daniel (....-1645) (C/VII/7), f. Daniel / 2
Perchourier ou perchoyeur (= arpenteur).

Branche aînée

Auteur : Jean-Jacques / 5

Claude ou **Claudy** (....-1742/48) (C/VIII/8), f. Jean-Jacques / 5
Notaire.
∞ Barbele / Barbely Bovet, en 1672.

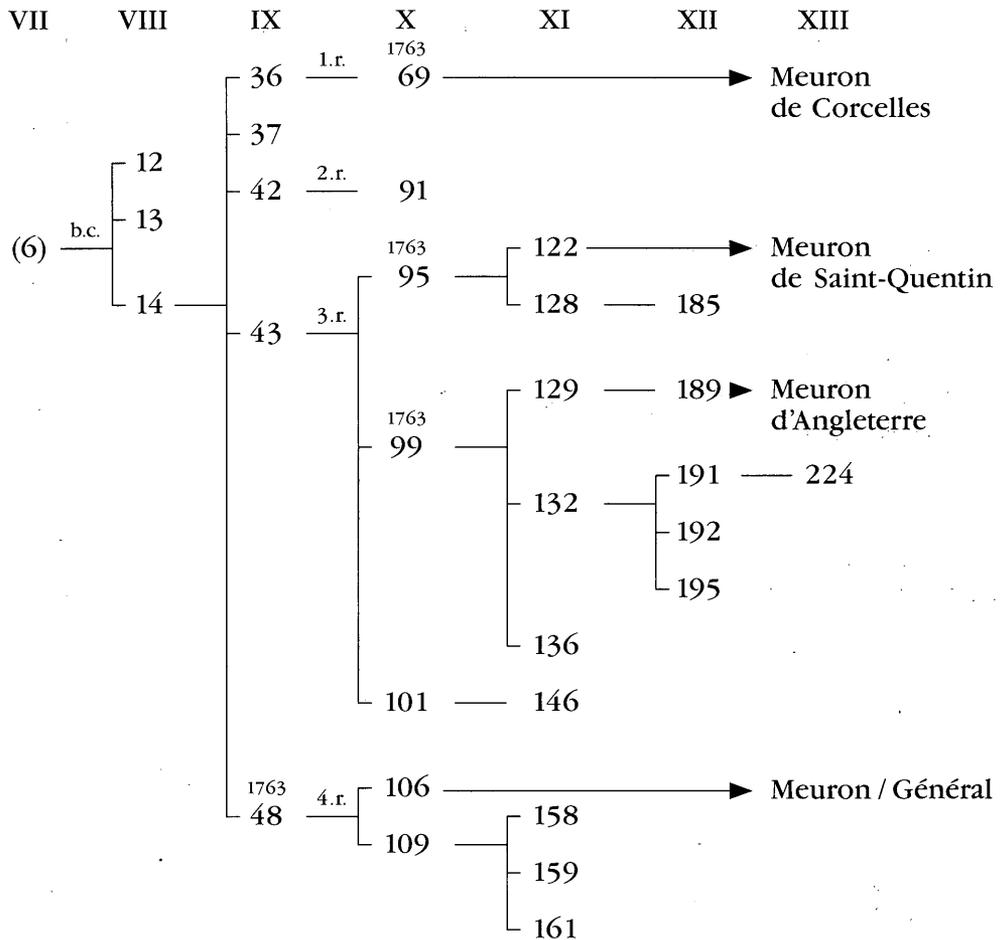
Jean-Jacques (1673-1734) (C/IX/16), f. Claude / 8
Charpentier, puis maître-charpentier.
Auteur de la branche des Meuron d'Orbe. Voir pages 79-85.

Daniel (1645-1725) (C/VIII/10), f. Jean-Jacques / 5
∞ Jeanne Wavre, en 1684.

Jean-Jacques (1685-1732) (C/IX/33), f. Daniel / 10
∞ 1.
2. Suzanne-Marie Rosselet, en 1715.

Jeanne (1716-1736) (C/X/65), f. Jean-Jacques / 33
∞ Pompée Desbarres, capitaine, en 1733.

Branche cadette



Auteur: Guillaume / 6

Moyse (1619-1650) (C/VIII/12), f. Guillaume / 6
Capitaine au service de France – Tué à Rocroi.

René (1620-1650) (C/VIII/13), f. Guillaume / 6
Egalement au service de France – Tué au siège de Guise.

Peterman (1623/27-1707) (C/VIII/14), f. Guillaume / 6
Capitaine en France – Juré – Bourgeois interne de Neuchâtel.
∞ 1. Elisabeth Girard
2. Marie Vattel.

Félix (1660-1707) (C/IX/36), f. Peterman / 14
Marchand drapier – Bourgeois interne de Neuchâtel.
Auteur du premier rameau.
∞ Marie-Madeleine Prudent, en 1683.

Claude (....-1725) (C/IX/37), f. Peterman / 14
Chamoiseur et hôte du «Lion d'Or», à Saint-Sulpice.
∞ Jeanne-Marie Landry, en 1685.

Guillaume (1670-1736) (C/IX/42), f. Peterman / 14
Hôte du «Singe», à Saint-Sulpice.
Auteur du deuxième rameau.
∞ Marie-Marguerite Dubois, en 1702.

Charles (1672-1747) (C/IX/43), f. Peterman / 14
Hôte à Môtiers – Bourgeois de Neuchâtel en 1741.
Auteur du troisième rameau.
Un chroniqueur de l'époque écrivit que: «Ce Dimanche, 11 avril, de cette année de grâce 1723, le feu prit en la maison du sieur Charles Meuron, sur les galetas où il y avait une quantité de laine et de bourre.»
∞ Elisabeth Petitpierre.

Théodore (1681-1775) (C/IX/48), f. Peterman / 14
Justicier – Ancien d'église – Bourgeois de Neuchâtel, 1751.
Auteur du quatrième rameau – Anobli en 1763.
∞ Elisabeth Vouga, en 1702.

Premier rameau

Auteur: Félix / 36

Pierre-Henri (1691-1775) (C/X/69), f. Félix / 36
Exploite les mines de cuivre à Baigorri (Basses-Pyrénées) – Aussi dénommé «Meuron de Reuse» – Anobli en 1763.
Auteur de la branche des «Meuron de Corcelles». Voir page 59.
∞ Elisabeth Beugnère de la Tour, de Saint-Gall, en 1736.

Deuxième rameau

Auteur: Guillaume / 42

Pierre-Louis (1705-1792) (C/X/91), f. Guillaume / 42
Chamoiseur – Capitaine de milices.
∞ Marie-Madeleine Reymond, en 1727.

Troisième rameau

Auteur : Charles / 43

Charles (1702-1774) (C/X/95), f. Charles / 43
Chamoiseur – Aubergiste à Môtiers – Anobli en 1763.
∞ Gabrielle-Henriette Vaucher, en 1740.

Charles-Daniel (1741-....) (C/XI/122), f. Charles / 95
S'établit à Saint-Quentin.
Auteur des Meuron de Saint-Quentin. Voir page 87.
∞ Madeleine-Adelaïde Bonnon, en 1804.

Henri-David (1753-1804) (C/XI/128), f. Charles / 95
Lieutenant-colonel au régiment Meuron – Dénommé : Meuron-Môtiers.
∞ Jeanne-Marie Roger, de Sedan, en 1783.

Pétronille (1789-1879) (C/XII/185), f. Henri-David / 128
∞ Paul-Frédéric de Caselli, lieutenant au régiment Meuron, en 1806, puis
peintre-miniaturiste.
2. J. ... Dayot, intendant-général des Etablissements français de l'Inde.

Félix-Henri (1710-1778) (C/X/99), f. Charles / 43
Marchand-drapier – Maître-bourgeois – Anobli en 1763.
∞ Marie-Elisabeth Motta, en 1737.

Charles-Joseph (1738-1803) (C/XI/129), f. Félix-Henri / 99
Banneret de 1793 à 1799.
∞ 1. Elisabeth-Bénigne de Morveaux
2. Benoîte-Victoire Baron.

Charles (1770-1845) (C/XII/189), f. Charles-Joseph / 129
Prénom transformé par la suite en Charles-John – Capitaine au régiment
Meuron – Dénommé : Meuron d'Ivernois.
Auteur des « Meuron d'Angleterre ». Voir page 57.

Jean-Antoine (1743-1812) (C/XI/132), f. Félix-Henri / 99
Négociant – Maître des clés – Membre du Grand Conseil.
∞ Marie-Charlotte Renaud, en 1773.

Charles-Auguste (1776-1820) (C/XII/191), f. Jean-Antoine / 132
En service au régiment de Brüneck, à Königsberg – Mourut à Batavia.
∞ Jeanne-Françoise Philippi, en 1804.

Louis-Philippe-Auguste (1805-1834) (C/XIII/224), f. Charles-Auguste / 191
Cadet en Prusse – Fut présent à la bataille d'Iéna – Instituteur à Berlin, puis à Batavia – Décédé aux Indes en 1834.

Jean-Pierre (1777-....) (C/XII/192), f. Jean-Antoine / 132
En service au régiment du prince Ferdinand de Prusse.
∞ Charlotte-Suzanne de Schladen en 1803 (sans descendance).

François-Louis (1783-1810) (C/XII/195), f. Jean-Antoine / 132
Lieutenant au régiment Meuron – Dénommé: Meuron-Renaud – Décédé durant la traversée de Malte en Angleterre.

Pierre-Henri (1750-1797) (C/XI/136), f. Félix-Henri / 99
Cadet au régiment Meuron – Décédé au cap de Bonne-Espérance.

Simon-François (1714-1782) (C/X/101), f. Charles / 43
Marchand-gantier à Neuchâtel – Anobli en 1763.
∞ Simone-Madeleine Favarger, en 1743.

Henri (1752-1813) (C/XI/146), f. Simon-François / 101
Ministre du saint Evangile – Professeur de philosophie – Premier bibliothécaire de la ville de Neuchâtel – Célibataire. Voir pages 117-120.

Quatrième rameau

Auteur: Théodore / 48

Théodore (1707-1768) (C/X/106), f. Théodore / 48
Justicier – Ancien d'église – Capitaine de milices – Chamoiseur et commerçant – Outre ses ateliers de tannerie à la foule de l'Ubena et sa fabrique de bronzés (peaux traitées en surface avec de la poudre de bronze), il disposait de magasins pour entreposer ses marchandises et les tonneaux d'huile de poisson nécessaires au chamoisage des peaux – Il fonctionnait également comme aubergiste du «Lion d'Or».

Auteur de la branche des «Meuron / Général». Voir pages 76-78.

∞ Elisabeth ^{Youga} ~~Dubois~~, en 1728.

David-Henri (1710/13-1763) (C/X/109), f. Théodore / 48
Coutelier – Capitaine de milices.
∞ 1. Madeleine-Catherine Jeanrenaud, en 1743
2. Louise-Salomé Bonhôte, en 1747.

David-Henri (1748-1780/86) (C/XI/158), f. David-Henri / 109
Officier en France.

Daniel-Henri (1749-1780) (C/XI/159), f. David-Henri / 109
Officier en France au Royal Infanterie – Célibataire.

Abram-Louis (1752-1839)-(C/XI/161), f. David-Henri / 109
Négociant en Angleterre où il se marie.

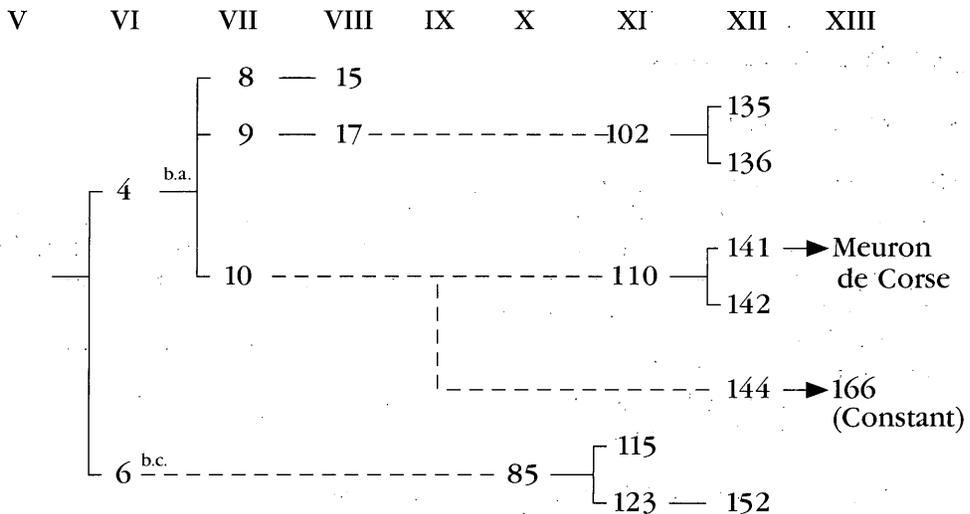
∞ Texier, à Londres.

Resté veuf sans enfants, il finit ses jours à Neuchâtel, où il mourut, âgé de 87 ans – Dénommé: «Milord».

D. Ligne de George

Auteur: George / 1, f. Claude (A/IV/6) – ancien code: A/V/12
nouveau code: D/V/1

Schématiquement cette ligne se présente comme suit:



Les lignes pointillées — — — — indiquent que la filiation directe est interrompue.

Guillaume (....-1624) (D/VI/4), f. George / 1
Auteur de la branche aînée.

Abram (cit. 1568) (D/VI/6), f. George / 1
Auteur de la branche cadette.

Branche aînée

Auteur: Guillaume / 4

George (....-1657) (D/VII/8), f. Guillaume / 4

Jean-François (....-....) (D/VIII/15), f. George / 8
∞ Elize Meuron, sage-femme.

Abram (cit. 1662) (D/VII/9), f. Guillaume / 4
Dénommé: Meuron-Banderet.

Daniel (....-1696) (D/VIII/17), f. Abram / 9
Ancien d'église.
∞ Suzanne Meuron.

.....

Henri-Louis (1753-....) (D/XI/102) - - - -
∞ Jeanne Bouvier, à Genève.

Charles-Louis-Aimé Samuel (1776-....) (D/XII/135), f. Henri-Louis / 102
Aussi dénommé: Louis - Officier en Prusse. Voir page 152.

Jean-Marc-Louis (1777-1852) (D/XII/136), f. Henri-Louis / 102
Aussi dénommé Louis ou Marc-Louis - Officier en Prusse - Colonel à une
jambe - Anobli pour sa personne en 1841. Voir page 152.

Jean (1666-....) (D/VII/10), Guillaume / 4

.....

Daniel-Henri (1700-....) (D/XI/110) - - - -
Père de Samuel-Etienne / 141, ci-dessous
∞ Jeanne-Marguerite Besancenet, en 1731.

Samuel-Etienne (1735-1802) (D/XII/141), f. Daniel-Henri / 110
Charpentier à Saint-Sulpice - Emigra en Corse où il s'établit au début de 1757
et où il se maria.
Auteur de la branche des «Meuron de Corse». Voir pages 65-73.
∞ Jeanne-Maria Zigliara, en 1759.

Marie-Madeleine (1738-1781) (D/XII/142), f. Daniel-Henri / 110
∞ François-Henri Landry, en 1766.

....

Daniel-Henri (1767-1835) (D/XII/144) - - - -
∞ Louise Piaget, en 1797.

Constant (1804-1872) (D/XIII/166), f. Daniel-Henri / 144
Révolutionnaire de 1831. Voir pages 122-125.
∞ Emilie Fasnacht, en 1831.

Branche cadette

Auteur: Abram / 6

....

Pierre-Isaac (1697-1776) (D/X/85) - - - -
Notaire – Fondateur de nombreuses cloches à Saint-Sulpice, au Val-de-Travers et dans le canton de Neuchâtel.
∞ Marguerite Guillebert, en 1718.

Jean-Jacques (.....) (D/XI/115), f. Pierre-Isaac / 85
Fondateur de cloches avec son père.

Victor-David (1741/43-....) (D/XI/123), f. Pierre-Isaac / 85
Horloger à Saint-Sulpice – Bourgeois interne, en 1784 – Eut deux fils qui moururent sans laisser de descendance.
∞ 1. Suzanne Iker, en 1775
2. Judith Favarger, en 1791.

Victor-Henri (1776-1834) (D/XII/152), f. Victor-David / 123
Fut en Russie avec Napoléon.

E. Ligne d'Abram

Auteur: Abram (cit. 1544) (A/V/12), Claude / 6
Fut gouverneur de Saint-Sulpice – Sa descendance ne comporta que six membres et s'éteignit à la VIII^e génération, au milieu du XVII^e siècle.

Tableau généalogique

Tronc commun pp. 22-26, 33-38

A. Ligne d'Antoine p. 39

- Descendance d'Henri p. 39
 - *Branche aînée* p. 40
 - **Meuron - Wolff** pp. 40, 96
 - 1^{er} rameau pp. 97-100
 - 2^e rameau pp. 101-106
 - *Branche cadette* p. 41
 - 1^{er} rameau p. 42
 - **Meuron du Portugal** pp. 85-86
 - **Meuron de Madame Elmire** pp. 74-75
 - 2^e rameau p. 43
 - **Meuron restés à Saint-Sulpice** pp. 87-88
 - 3^e rameau p. 43
 - **Meuron/Charpentier** p. 58-59

B. Ligne d'Antoine p. 39

- Descendance de Jérémie p. 45
 - **Meuron/Tête de More** pp. 89-95

C. Ligne de Guillaume p. 47

- *Branche aînée* p. 47
 - **Meuron d'Orbe** pp. 79-85
- *Branche cadette* p. 49
 - 1^{er} rameau p. 50
 - **Meuron de Corcelles** pp. 59-65
 - 2^e rameau pp. 50, 51
 - 3^e rameau p. 51
 - **Meuron de Saint-Quentin** p. 87
 - **Meuron d'Angleterre** p. 57
 - 4^e rameau p. 52
 - **Meuron/Général** pp. 76-78

D. Ligne de George p. 53

- *Branche aînée* p. 53
 - **Meuron de Corse** pp. 10, 65-73
 - Constant Meuron pp. 122-125
- *Branche cadette* p. 55

E. Ligne d'Abram pp. 22, 24, 55

Branches désignées par un nom spécifique

Meuron d'Angleterre

(Ligne de Guillaume / branche cadette / 3^e rameau)

Auteur :

Charles (1770-1845) (C/XII/189), f. Charles-Joseph / 129

Capitaine au régiment Meuron – Dénommé: Meuron d'Ivernois

- ∞ 1. Marianne-Victoire d'Ivernois, en 1797
- 2. Clotilde Rancour.

Charles-César (1798-1852) (C/XIII/221), f. Charles / 189

Lieutenant au régiment Meuron au Canada – Continua sa carrière en Angleterre où il se maria.

- ∞ Frances Colley, en 1825.

Charles-John (....-1894) (C/XIV/236), f. Charles-César / 221

Professeur de philosophie.

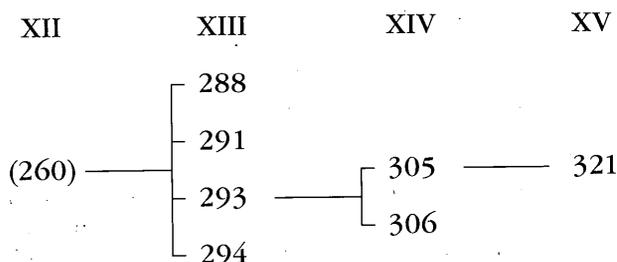
Frances (1829-1907) (C/XIV/237), f. Charles-César / 221

- ∞ Augustus-Frederick Cruse, de Leeds, en 1855.

Meuron / Charpentier

(Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri /
branche cadette / 3^e rameau)

Auteur : Jean-Daniel / 260



Frédéric (1799-1880) (A/XIII/288), f. Jean-Daniel / 260

Maître-charpentier, puis architecte à Neuchâtel – Reconstitua en 1820/1821 en forme ovale la nef du nouveau temple de Saint-Sulpice; le toit du clocher qui avait été épargné par l'incendie, est à la mode franc-comtoise, en pyramide basse aux arêtes galbées – Fit les plans de l'Hôtel de Ville du Locle.
Sans descendance masculine.

- ∞ 1. Henriette-Caroline Gigaud, en 1829
2. Elisabeth Welti.

Jules-Henri (1806-1847) (A/XIII/291), f. Jean-Daniel / 260
Mourut sans enfants à Porto-Rico.

Jean-Gustave-Alexandre (1809-1874) (A/XIII/293), f. Jean-Daniel / 260
Marchand-drapier à Neuchâtel.
∞ Louise-Elisabeth Favre, en 1843.

Louis-Gustave-Auguste (1844-1888) (A/XIV/305), f. Jean-Gustave-Alexandre / 293
∞ Berthe Jacot-Guillarmod, en 1874.

Laure-Mathilde (1874-1952) (A/XV/321), f. Louis-Gustave-Auguste / 305
Décédée le 26 avril 1952, elle fut la dernière représentante de la branche des
«Meuron / Charpentier».
∞ Arthur Dubois, en 1911.

Mathilde-Louise (1846-1906) (A/XIV/306), f. Jean-Gustave-Alexandre / 293

Auguste (1813-1898) (A/XIII/294), f. Jean-Daniel / 260

Architecte à Hambourg – Décédé à Neuchâtel.

Sans descendance masculine (eut 5 filles).

- ∞ 1. Uranie Simond, en 1839, à Hambourg
- 2. Betsy Bouvier, en 1867, à Neuchâtel.

A son sujet, le *Messenger boiteux* de 1899 écrivit ce qui suit :

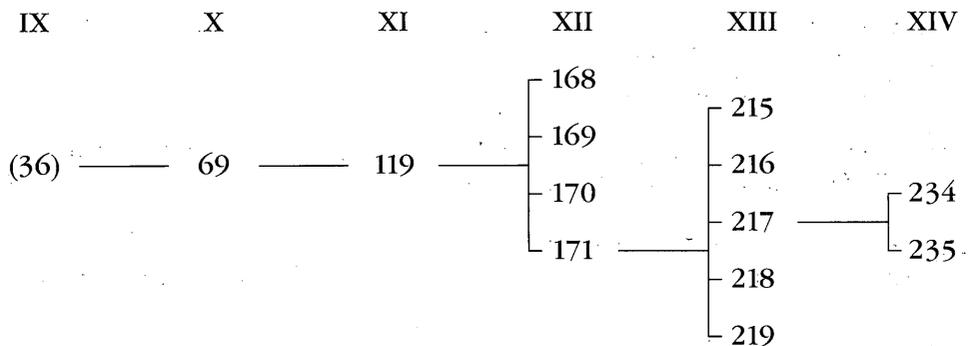
«Auguste Meuron n'a jamais joué de rôle politique. Il est mort à Neuchâtel à 86 ans, le 21 mai 1898, après une longue et utile carrière d'architecte. Né en 1813, il avait eu des débuts difficiles et avait fait le rude apprentissage des métiers du bâtiment. Puis, il put se rendre à Paris et fréquenter l'atelier d'Achille Leclère, où s'épanouirent ses dons rares de discernement et de goût. Hambourg, qui relevait les ruines amoncelées par un incendie fameux, l'attira ; il y résida de longues années et devint un des premiers architectes de cette ville. Vers 1867, il rentra, après fortune faite, au pays natal, et tint la place d'un conseiller très écouté dans la Société de construction, qui travaillait alors activement au développement de Neuchâtel. L'Hôtel du Mont-Blanc, [aujourd'hui : Banque Cantonale Neuchâteloise], un des plus beaux édifices de notre ville, a été construit sur ses dessins.

Auguste Meuron nous laisse le souvenir d'un caractère plein d'enjouement, d'aménité et d'élévation. Sa vieillesse paisible fut le soir d'un beau jour.»

Meuron de Corcelles

(Ligne de Guillaume / branche cadette / 1^{er} rameau)

Schématiquement cette branche se présente comme suit :





Pierre-Henri de Meuron (1691-1775),
auteur de la branche des Meuron de Corcelles.



Elisabeth Beugnère de la Tour,
femme de Pierre-Henri de Meuron.

Auteur :

Pierre-Henri (1691-1775) (C/X/69), f. Félix / 36, par son mariage avec Elisabeth Beugnère de la Tour, en 1736.

Ayant quitté le Val-de-Travers, où son père était marchand-drapier, le jeune Pierre-Henri s'en alla chercher fortune à Paris. Après bien des aléas, il lie son sort à celui d'un négociant saint-gallois Laurent Bungier (ou Büngener) qui francisa plus tard son nom en Beugnère de la Tour. Ce dernier avait été attiré à Paris par la politique financière du Régent, le duc d'Orléans, et de son ministre Law, dont les spéculations allaient bientôt aboutir à une effroyable banqueroute générale.

Beugnère réussit partiellement à surnager à la débâcle. Grâce à l'appui du duc de Bourbon, premier ministre après la mort du Régent, Beugnère obtint une concession pour l'exploitation des mines de cuivre de Basse-Navarre à Saint-Etienne de Baigorry. Meuron le suit, et tombe amoureux de sa fille Elisabeth qu'il épouse en 1736. Beugnère, avec l'aide de Meuron, retrouve d'anciens filons de minerai de cuivre exploités jadis par les Romains et délaissés par la suite, faute de moyens techniques pour évacuer l'eau des galeries. Grâce à leurs capacités et leur persévérance, les deux associés réussirent à donner à la vallée de la Nive – un affluent de l'Adour – une prospérité industrielle qu'elle ne devait plus retrouver par la suite. Le voisinage de Bayonne et de ses armateurs offrait un débouché favorable à l'exploitation des minerais.

Commencée en 1730, l'exploitation de ces mines de cuivre parvint à son apogée en 1760 ; c'est alors que Beugnère se retire en Suisse et que Meuron cède la direction de l'entreprise à son fils, également prénommé Pierre-Henri, né à Baigorry, en 1738.

Meuron, le père, rentre également en Suisse, achète un domaine à Areuse et se fait appeler dès lors « Meuron de Reuse ». Anobli en 1763 par le roi de Prusse, il achète trois ans plus tard la seigneurie de Corcelles sur Concise pour le compte de son fils. En rentrant de Baigorry, Meuron avait pris avec lui Christophe Ressel, le maître-mineur qui l'avait si bien servi et auquel il devait la découverte des meilleurs filons de minerai. Meuron en fit son intendant et lui confia les fonctions de châtelain pour le compte de son fils. C'est lui qui remit en état la maison seigneuriale assez délabrée, semble-t-il, et aménagea également le parc. Il vouait aussi tous ses soins aux « montagnes » de La Redallaz et du Creux de la Pey. Une « montagne » est un domaine de montagne avec une ferme. Quant à Meuron, le père, il préfère habiter à Neuchâtel, où il avait acquis l'année même de son anoblissement, un splendide immeuble à la rue du Pommier. C'est là qu'il mourut en 1775, à l'âge de 85 ans.

Quant à son fils, **Pierre-Henri** (1738-1801) (C/XI/119), né à Baigorry, il avait continuellement travaillé à l'exploitation des mines. L'année de la mort de son père, il revint à son tour au pays, pour prendre possession de la seigneurie de Corcelles et s'y établir à son tour. Il réussit à transformer le château en un élégant manoir et se fit désormais appeler « Meuron de Chateaufort » du nom de la maison où il résidait à Baigorry. L'entreprise des mines fut alors vendue à une compagnie anglaise, puis périclita, les filons allant visiblement vers leur épuisement.

À la tête d'une solide fortune, Meuron se consacre principalement à la gestion de ses importants domaines. Un portrait de Preudhomme, au Musée des beaux-arts de Neuchâtel, nous révèle les traits du personnage : embonpoint satisfait et cadennette soigneusement poudrée. C'est dans la demeure de la rue du Pommier, héritée de son père, qu'il décéda en 1801.

De son mariage avec Jeanne-Lucrèce de Brun, fille du pasteur de Saint-Martin où le mariage avait eu lieu, Pierre-Henri eut quatre enfants, tous nés à Corcelles.

Elisabeth-Marie-Anne-Julie (1778-1865) (C/XII/168), célibataire.

Jean-David-Alphonse (1779-1835) (C/XII/169) – Installé à Corcelles, il devint bourgeois de Provence – Il fut juge au tribunal de Grandson – En 1831, fut élu député au Grand Conseil du canton de Vaud – Mourut célibataire à Corcelles.

Jean-Pierre-Sigismond (1783-1857) (C/XII/170) – Fit une carrière honorable dans la Principauté de Neuchâtel – Fut entre autres châtelain de Gorgier et conseiller d'Etat – Directeur des bâtiments du canton de Neuchâtel, il fit,

entre autres, rénover en 1838 l'église collégiale de Valangin dans son état primitif – La révolution de 1848 l'engagea à changer de canton pour s'établir à Corcelles, où il passa ses dernières années – Malade, il revint mourir en 1857, dans la maison de la rue du Pommier – Comme son frère, il était resté célibataire.

Le *Messenger boiteux* publia en 1858 l'article suivant : « En 1848, il avait quitté Neuchâtel, où ne le fixaient plus des devoirs publics à remplir. Avant 1831, il était châtelain de Gorgier et conseiller d'Etat. En 1831, conseiller d'Etat en service extraordinaire, il continua à faire partie d'un grand nombre d'administrations, du Consistoire de Charité, de la Chambre de Charité, de la Direction de la Maison des Orphelins, de la Chambre des finances de l'Etat, de la Commission d'Education de l'Etat. Il fut bien des années membre du Corps Législatif. Mais sa place la plus importante fut celle de président de la Commission des Charités : il aimait à s'occuper des malheureux et des pauvres. Que de misères il a soulagées ! En particulier, combien de pauvres enfants lui ont dû leurs moyens d'existence ! Le plaisir de soulager les malheureux et l'habitude de leur faire du bien sont inséparables de la piété. Ainsi montrait-il sa foi par ses œuvres... »

Louis-Charles-Maximilien (1785-1868) (C/XII/171) – Voué à une renommée particulière, il devint un peintre réputé qui fit sortir la vie artistique des Neuchâtelois de son ancestrale torpeur – Au sujet de sa remarquable carrière, voir pages 133-138.

∞ Marianne-Caroline de Meuron (B/XIII/88) en 1816, f. Auguste-Ferdinand, une parente éloignée, faisant partie de la branche des Meuron / Tête de More. De ce mariage naquirent cinq enfants, tous nés à Neuchâtel.

Maximilien (1817-1837) (C/XIII/215) – Jeune lieutenant de milices, il connut une fin tragique – Egaré dans le brouillard en patinant sur les Grands-Marais d'Anet, il mourut de froid avec son camarade et ami, Gustave Py.

Marie (1819-1895) (C/XIII/216) – Célibataire.

Albert (1823-1897) (C/XIII/217) – Etant à bonne école, il révéla très tôt des talents artistiques si brillants que son père l'envoya étudier la peinture à Düsseldorf, puis à Paris. Voir pages 139-142.

∞ Julie Perrot, de Chambésy, en 1866.

Caroline (1824-1887) (C/XIII/218) – En 1862, elle épouse Eugène-Henri de Meuron (1828-1878) (A/XVI/326), père de Henri-Pierre (1863-1952) (A/XVII/338) faisant partie de la branche des « Meuron-Wolff ».

Paul (1831-1893) (C/XIII/219) – Le *Messenger boiteux* de l'année 1894 publia à son sujet l'article suivant : « Il n'a voulu faire servir qu'au bien public les dons qu'il tenait de la nature et de la naissance. Il avait fait de brillantes études d'ingénieur

à l'École Centrale, à Paris. Revenu au pays, il trouva de l'occupation dans les travaux de construction du chemin de fer franco-suisse qui relie Neuchâtel aux Verrières. Ses rares aptitudes le distinguèrent pour diriger les travaux publics de la ville : il fit partie du Conseil municipal, de 1860 à 1864 et de 1867 à 1873. Des connaissances techniques solides, un imperturbable bon sens, un jugement calme et pénétrant distinguaient cet excellent administrateur qui mettait son amour-propre à faire bien tout ce qu'il faisait.

» Il a longtemps présidé le Comité directeur de Préfargier et fit partie de l'Administration de la Suisse occidentale, puis du Jura-Simplon, mais c'est surtout dans le domaine de l'art qu'il a rendu d'inoubliables services. Il fut pendant 30 ans secrétaire de la Société des Amis des Arts ; tout le souci des expositions reposait sur lui ; il en était la cheville ouvrière ; il exécutait seul, et naturellement sans rétribution, l'immense travail d'écritures et de correspondance. Son dévouement tranquille et silencieux suffisait à tout, son sens pratique et son esprit conciliant savaient aplanir toutes les difficultés.

» C'était un vrai type de Neuchâtelois, ne se payant pas de mots, mais prouvant par des faits son attachement à la chose publique. Sous sa réserve parfois un peu narquoise, se cachait un cœur généreux et sensible, et personne ne sait tout le bien qu'il a fait en silence, secourant de sa bourse tel jeune artiste à ses débuts ou enrichissant notre Musée de ses dons anonymes... Il appartenait à cette race d'hommes dévoués profondément au bien public, prêts à faire sans ostentation tous les sacrifices et considérant le dévouement gratuit à leur ville natale comme le premier privilège de la richesse et comme le plus doux des devoirs. »

Ajoutons encore qu'il fut major fédéral des troupes du génie. C'était un esprit particulièrement éclectique qui, tout comme son père, s'intéressa de plus en plus à la vie artistique de Neuchâtel. A côté de ses travaux d'ingénieur, il attachait une grande importance aux expositions de peintures annuelles, qu'il organisait souvent seul ; celles-ci constituaient alors une des plus importantes manifestations saisonnières de la ville. Célibataire, il vivait dans sa maison du Faubourg, héritée de la famille Brun, à laquelle appartenait sa grand-mère. Cette maison disparut en 1957 ; il n'en subsiste que le portail au Passage Maximilien de Meuron.

Albert avait eu deux filles :

Geneviève (1868-1932) (C/XIV/234) qui épousa Maurice Boy de la Tour.

Gabrielle-Emmanuelle (1870-1943) (C/XIV/235) – Célibataire qui fut une intrépide navigatrice à la voile en Méditerranée.

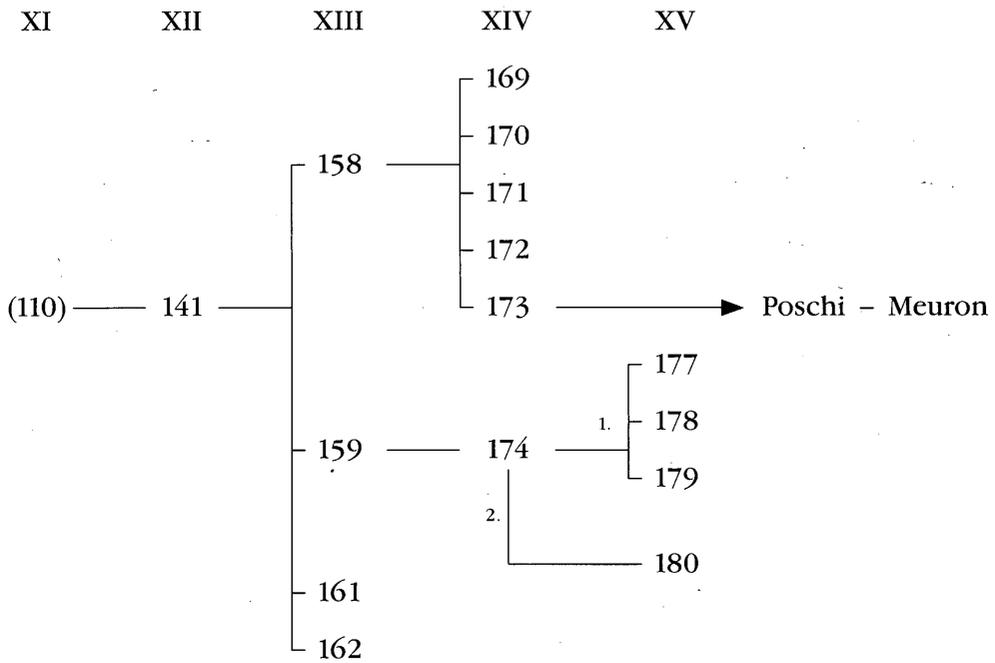
Ainsi se termine cette belle dynastie des «Meuron de Corcelles» qui aurait bien mérité une plus longue vie...

Bibliographie

Archives de l'Etat / Fonds Maximilien de Meuron
 Archives de la famille Meuron / Texte d'une conférence d'Alfred Schnegg, 1960.

**Meuron de Corse
 (Ligne de George)**

Schématiquement cette branche se présente de la façon suivante :



Auteur :

Samuel-Etienne (1735-1802) (D/XII/141) par son mariage avec Jeanne-Marie Zigliara, en 1759.

C'est une passionnante histoire que celle de cet enfant de Saint-Sulpice et de ses enfants. Elle est mêlée à celle de Napoléon Bonaparte et des insurrections corses conduites par Pascal Paoli ; elle passe par des combats en mer contre les Anglais à Trafalgar pour se continuer avec la branche italienne des Poschi-Meuron.

Samuel Etienne quitte son village natal vers 1755 ; on le dénommait « Chez la Blaise ». Charpentier de son état, il s'en va vers le sud et passe par Genève. Voltaire parle d'un Meuron – c'est très probablement lui – qui apporta quelques modifications à sa maison de Ferney. Plusieurs familles françaises venant du continent s'étaient déjà établies en Corse vers le milieu du XVIII^e siècle et commençaient à jouer un rôle important dans la politique locale. Quelques familles suisses se fixèrent à Ajaccio, à Bastia et à Bonifacio, centres actifs qui étaient surtout des lieux de garnison. L'arrivée des troupes françaises dans ces différents ports exigeait de nombreuses activités annexes.

La domination gènoise avait alors perdu de son importance, l'intérieur du pays lui échappait, les ports étaient occupés par les Français. Paoli, s'intitulant le général des Corses, soulevait l'intérieur de l'île. La situation politique restait incertaine, à la charnière du régime gènois et du régime français qui avait débuté peu avant le milieu du XVIII^e siècle. On sait que, par le Traité de Versailles, la Corse fut annexée à la France en 1768 et que Napoléon y naquit l'année suivante.

Débarqué en Corse, notre jeune Neuchâtelois s'établit à Ajaccio et devint corse sous le nom de Stefano Muro, nom qui sera remplacé, lors d'un jugement de 1811, par celui de Meuron. Converti au catholicisme, il épousa en 1759 Maria-Giovanna Zigliara ; née en 1738 à Ajaccio, elle faisait partie des plus anciennes familles de la ville. Vu son métier, notre Stefano Muro trouva facilement du travail dans les constructions militaires entreprises par les Français qui favorisaient évidemment leurs nationaux ; mais notre Neuchâtelois réussit à se débattre suffisamment pour devenir entrepreneur de travaux publics.

Samuel-Etienne fit alors venir en Corse son beau-frère François-Henri Landry qui avait épousé sa sœur, **Marie-Magdelaine Meuron** (1738-1781) (D/XII/142). Les Landry, d'origine française, avaient émigré aux Verrières, par suite de la Révocation de l'Edit de Nantes. Landry, architecte de son métier, accompagné de sa femme et de ses enfants, arrive de Genève à Ajaccio à la fin de 1773, soit environ une douzaine d'années après Samuel-Etienne. Les deux familles vivront très proches l'une de l'autre. Par la suite, il y aura plusieurs alliances entre elles. Les deux beaux-frères eurent dans le pays les mêmes relations avec les Bonaparte, ceci au gré des circonstances : d'abord républicains, puis bonapartistes, souvent au péril de leurs vies...

L'excellente collaboration fut bénéfique pour chacun. Ils réalisèrent divers travaux militaires ordonnés et financés par le génie militaire français. Les deux beaux-frères construisirent le nouveau lazaret d'Aspreto en remplacement de celui des Sanguinaires, trop éloigné d'Ajaccio et inabordable par mauvais temps ; ce lazaret était destiné à la quarantaine des pêcheurs de corail qui revenaient de « Barbarie ».

La bâtisse privée, profitant de l'euphorie de l'argent, connut aussi un renouveau important. Samuel-Etienne construisit aussi à Ajaccio une nouvelle chapelle, connue sous le nom de chapelle Meuron ; l'ancienne, désaffectée, se voit toujours derrière la préfecture.

Meuron fut en outre ami et confident de la famille Bonaparte, partageant ses éclats, mais aussi ses éclipses ; en 1797/1798, il procéda à la remise en état et à l'agrandissement de la maison Bonaparte, sise rue du Poivre.

Dominant bien la situation, Samuel-Etienne était devenu un personnage important, prenant un ascendant qui débordera bientôt ses activités de constructeur. Par son contact direct avec la main-d'œuvre, il devint peu à peu chef d'un parti populaire composé essentiellement d'éléments ouvriers, ce qui devait le placer en première et dangereuse ligne. A l'aube de la Révolution, des conflits éclatèrent à Ajaccio, tout comme dans les autres villes de Corse, entre l'autorité militaire et les nouvelles organisations politiques : Meuron, qui en avait pris son parti, devint membre de la municipalité ; en tant que premier maire en titre d'Ajaccio, il fut d'autant plus visé par les nouvelles attaques révolutionnaires.

De plus, les vaisseaux anglais qui rôdaient toujours aux alentours de l'île, avaient réussi à prendre contact avec le mouvement insurrectionnel de Paoli. En avril-mai 1793, la situation se détériora fortement ; les anglo-paolistes, revenus en force, occupèrent Ajaccio, prirent le pouvoir et saccagèrent plusieurs maisons, spécialement celles des Bonaparte et de Meuron. Samuel-Etienne, avec d'autres familles, s'était exilé et avait gagné le continent dans les environs de Toulon.

Ses enfants se nomment :

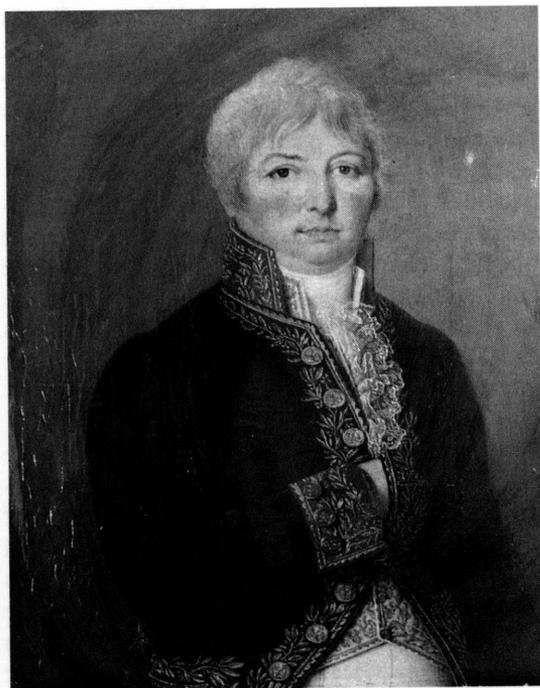
Jean-Paul (1761-1830) (D/XIII/158)

Jean-Augustin (1768-1838) (D/XIII/159)

Angèle-Marie (1764-....) (D/XIII/161)

Jean-Baptiste (1772-1842) (D/XIII/162)

Les trois fils sont à l'abri : l'un, Jean-Augustin, dans la marine française et les deux autres employés par la République française en Italie. En juillet 1793, un mémoire des intrigues anti-françaises et pro-anglaises fut remis à la Convention par une délégation dont Meuron faisait partie. Le silence se fit alors sur son nom ; il est probable qu'il eut en France un emploi dans l'administration militaire. De toutes façons, son exil ne dura pas longtemps. Bonaparte, vain-



Jean-Paul Meuron (1761-1830),
fils de Samuel-Etienne,
qui fut consul de France à Ancône.

queur en Italie, le fut également en Corse. Les Anglais ayant quitté l'île en 1796, Meuron rentra alors à Ajaccio, où se forma une municipalité provisoire dont il fit partie et qui prit possession des services publics, civils et militaires. Ayant constaté les dégâts de sa maison dévastée, il reprit ses anciennes occupations. Il fut chargé par Madame Mère de réparer ceux qu'avaient subi la maison Bonaparte et par là-même de l'agrandir par une galerie des fêtes. Le travail fut terminé quelques mois avant que Bonaparte revienne d'Egypte. Celui-ci témoignera toujours sa reconnaissance aux enfants de son fidèle partisan des mauvaises heures.

Notons en passant que Joseph Bonaparte, né en 1768 et Napoléon l'année suivante, étaient à peu près contemporains des enfants de Samuel-Etienne. Celui-ci était considéré en quelque sorte comme le chef de cette colonie française d'artisans et de spécialistes qui étaient les collaborateurs indispensables des troupes françaises. Il semble que Meuron joua un rôle en vue lors des troubles politiques et des répercussions locales et régionales de la Révolution française en s'identifiant avec le parti français de Bonaparte.

Samuel-Etienne habitait alors une maison « Caruggio Dritto », sise à la rue Bonaparte actuelle ; il possédait également diverses propriétés aux portes de la ville, à l'Olivetto, ainsi que dans la forêt de Vero dont il exploitait le bois pour ses constructions. Par la suite, Meuron s'apparenta avec la future famille impériale ; sa fille, **Angèle-Marie**, épousa François-Marie Levie, cousin du premier maire révolutionnaire d'Ajaccio et une de ses petites-filles se maria plus tard

avec un Pietrasanta, cousin de Madame Mère. L'union entre les Meuron et les Pietrasanta devait être grande, puisque la chapelle mortuaire, construite par Jean-Augustin sur ses terrains (Quartier Meuron) était utilisée à la fois par les deux familles.

Dans les archives Landry, se trouve une lettre écrite de la main de Bonaparte, adressée au « Citoyen Meuron, père, Ajaccio » ; elle est datée de Léoben. On y lit entre autres : « La paix sera signée demain... »

Les trois fils de Samuel-Etienne qui avaient suivi Bonaparte, participèrent à des titres divers à la campagne d'Italie : Jean-Paul dans la diplomatie, Jean-Augustin dans la marine et Jean-Baptiste à l'Etat-major de l'armée.

Jean-Paul fut ingénieur des Ponts et Chaussées et officier du Génie en Corse. Il se rendit ensuite en France où il servit comme officier dans l'armée française. Lors de la campagne d'Italie, il suivit Napoléon dans ses campagnes, puis s'établit à Ancône où il fut nommé consul de France pour les affaires commerciales. En 1797, il se maria par procuration avec Adelaïde Vivier, d'Ajaccio, fille d'un chirurgien militaire de l'armée napoléonienne. Son rôle officiel fut effacé, mais il avait la bosse des affaires ; il en fait, car il veut gagner de l'argent. Il y réussit comme armateur en course, très probablement avec Lucien Bonaparte engagé dans cette voie avec d'autres marins corses.

En 1815, Jean-Paul s'établit à Lucques où il acheta une maison en ville (aujourd'hui Palazzo Poschi-Meuron), ainsi que diverses propriétés à la campagne : Matraia, Gattaiola. Participant à la vie publique, il sut gagner l'estime générale.

De son mariage, en 1797, avec Adelaïde Vivier, Jean-Paul eut trois fils et deux filles :

Emilie-Sophie (1798-1824) (D/XIV/169)

Samuel-Etienne (1799-1882) (D/XIV/170)

Napoléon (1807-1885) (D/XIV/171)

Pierre (1812-1832) (D/XIV/172)

Marie-Antoinette (1813-1896) (D/XIV/173)

∞ Ludovico Poschi, en 1837.

Samuel-Etienne / 170 et **Napoléon** / 171, en raison de leurs positions politiques et de leurs nombreux mérites, furent anoblis en 1833 par Charles-Louis de Bourbon, duc de Parme, qui leur concéda de nouvelles armoiries.

Des deux filles, l'aînée vécut à Milan et la cadette Marie-Antoinette à Lucques. De son mariage avec le marquis Ludovico Poschi, cette dernière eut deux fils, Tommaso et Gian Paolo. Samuel-Etienne n'eut pas d'enfant. Napoléon, resté célibataire, voyant que la famille Meuron allait s'éteindre, adopta en 1882, soit peu avant sa mort, les deux fils de Marie-Antoinette, leur léguant son nom, sa fortune et ses biens. Ils prirent dès lors le nom de Poschi-Meuron. Leurs

descendants vivent aujourd'hui encore à Lucques, dans le Palazzo Poschi-Meuron, Via S. Giorgio.

Jean-Augustin, deuxième fils de Samuel-Etienne, fit carrière dans la marine française où il fut engagé comme mousse à l'âge de douze ans; il navigua le long des côtes d'Afrique (la Barbarie d'autrefois) entre Tunis et Alger pour y faire du commerce. Au début de 1793, il rentra en Corse après l'expédition de Sardaigne. Ici se place un épisode authentique corroboré par les archives de la famille Levie: Jean-Augustin, au passage d'un torrent, le Vecchio, grossi par la fonte des neiges, rencontre Napoléon Bonaparte poursuivi par les hommes de Paoli avec qui il avait eu une vive altercation.

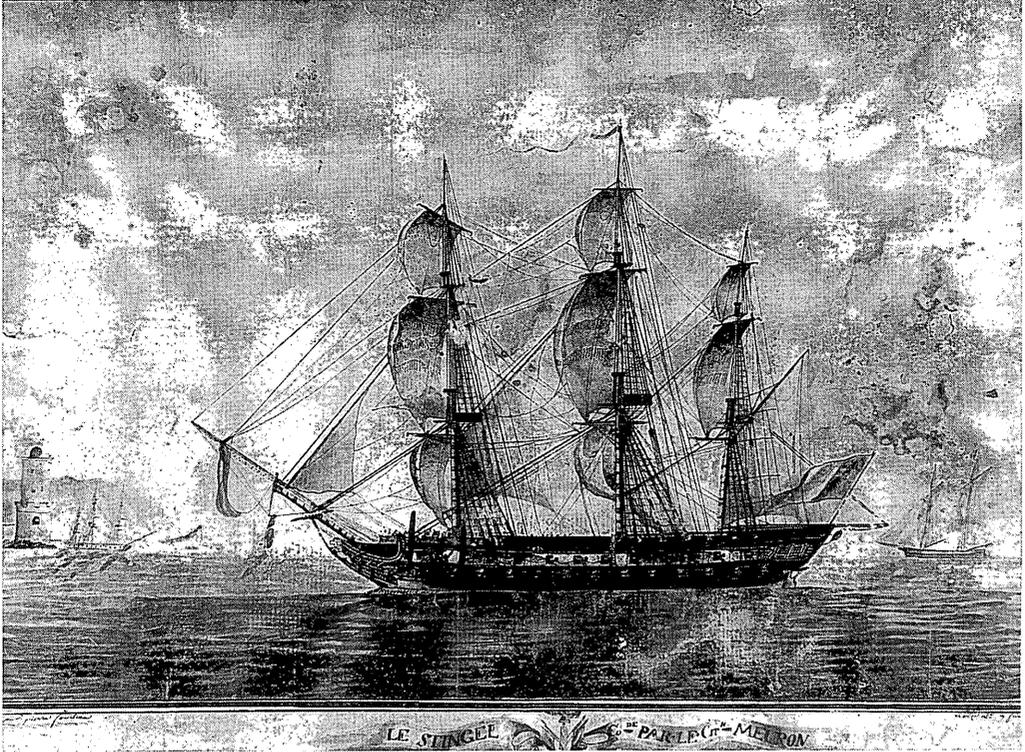
Mal entrepris, le passage du torrent était sur le point d'être fatal à Napoléon, lorsque l'intervention de Jean-Augustin le tira d'affaire. Sinon, comme on l'a dit plus tard: «La face du monde en eût été changée...»

Jean-Augustin entra ensuite en 1793 dans la marine de guerre; à 25 ans, ses états de service étaient déjà variés et très brillants. Nommé lieutenant de vaisseau, il embarqua à Trieste sur le «Stingel», frégate enlevée à la République de Venise par la marine française et qui opérait en Adriatique, entre Venise, Raguse et Corfou. Napoléon en confia alors le commandement à Jean-Augustin. L'aquarelle représentée ici montre le «Stingel» en mer; elle est signée Pierre Feurteau, antérieure à 1807. On peut y lire: «LE STINGEL Co^{dé} [commandé] PAR LE CIT^N [citoyen] MEURON.

En lutte contre les Anglais, Jean-Augustin participa à la bataille d'Aboukir et fut fait prisonnier une première fois près de Malte en 1800. Après une courte libération, il reprend la mer sur le «Redoutable»; à bord de ce navire de guerre, Jean-Augustin est engagé à Trafalgar dans un combat singulier avec le «Victory», vaisseau-amiral de Nelson. Le «Redoutable» se préparait à l'abordage, lorsque deux vaisseaux anglais vinrent à la rescousse de Nelson, empêchant ainsi l'abordage. A la fin de l'engagement, le «Redoutable» dut amener son pavillon. Sur un équipage de 610 hommes, il y avait à bord 522 hommes hors de combat, tués ou blessés. Pour les Anglais, la bataille était gagnée, mais Nelson avait perdu la vie.

Jean-Augustin, échappé par miracle au carnage, fut fait prisonnier une nouvelle fois et passa neuf ans en prison. C'est grâce à sa force herculéenne, à son caractère indomptable, accompagné d'une gaieté constante et naturelle, qu'il put survivre aux atroces conditions de vie qui régnaient sur ces affreuses prisons flottantes qu'étaient les pontons anglais. Jean-Augustin avait un esprit cultivé; il était instruit et passa, dit-on, sa captivité à rédiger un résumé de l'histoire ancienne de l'Orient.

Délivré en 1814 après la chute de l'empire français, Jean-Augustin fut admis à la retraite l'année suivante. Il avait épousé tout d'abord sa cousine germaine Marguerite Landry qui ne lui donna pas d'enfant. De son mariage avec Thérèse Lapierre, qu'il avait connue autrefois à Toulon, il eut un fils. Jusqu'à sa mort en 1833, Jean-Augustin partagea son temps entre Ajaccio et Calenzana, remarqué par sa haute taille, sa grande force et son inaltérable gaieté.



Frégate «Le Stingel» commandée par Jean-Augustin (1768-1838), fils de Samuel-Etienne.

(Ci-dessous, légende agrandie).



Le fils de Jean-Augustin, **Pierre-Louis-Adolphe** 1803-1887) (D/XIV/174) fut inspecteur des contributions en France; il avait épousé:

- ∞ 1. Lathénie Bonnacorsi, en 1835
- 2. Armandine Rateau, en 1850.

Avec Pierre-Louis-Alphonse s'éteignit la branche des «Meuron de Corse».

De son premier mariage naquirent:

Emma (1834-1891) (D/XV/177) qui fut une musicienne remarquable.

Aglaé-Joséphine (1836-1925) (D/XV/178), artiste-peintre fort connue en Corse. Elle a laissé dans l'île de Beauté un souvenir inoubliable. La presse locale n'a pas tari d'éloges sur cette femme qui avait fait ses études à Paris dans l'atelier du peintre Coignet. De nombreux articles lui furent consacrés en 1925 dans *Le Petit Marseillais*. Voir page 148.

AugustineEmilie-Euphrosine (1844-1926) (D/XV/179) qui épousa en 1869 Auguste-François-Timothée Landry, député de Corse, plusieurs fois ministre et conseiller à la Cour d'appel de Nîmes.

Le *Messager boiteux* écrivit en 1926: «Mademoiselle Emilie Meuron, décédée le 22 août à Neuchâtel, a légué à diverses œuvres de bienfaisance de la ville et du canton, une somme de 275.000 francs.»

Du second mariage de Pierre-Louis Adolphe naquit un fils: Augustin (1851-1868) (D/XV/180) qui mourut avant sa majorité.

Quant à **Jean-Baptiste**, fils cadet de Samuel-Etienne, il fut employé par Napoléon Bonaparte à l'Etat-major de Milan; il semble avoir continué à faire partie de l'administration militaire française, pour mourir à Lucques, sans histoire particulière.

On voit donc que les trois fils de Samuel-Etienne furent soumis aux événements changeants de l'époque. Ils durent leurs réussites à Napoléon Bonaparte qui les considéra toujours comme ses confidents, ne les perdit jamais de vue et pratiqua avec eux la même solidarité qu'avec sa propre famille.

D'une manière générale, on peut dire que plusieurs membres de la famille Meuron ont marqué de façon significative l'histoire de la ville de Lucques depuis la chute de Napoléon jusqu'à l'avènement du royaume d'Italie.

Mentionnons en passant que du sang Meuron coule dans les veines d'Olivier Long qui fut longtemps président du GATT (Accord général pour les tarifs douaniers et le commerce); il est en effet le petit-fils d'Auguste-François-

Timothée Landry (1841-1912) et d'Augustine-Emilie-Euphrosine Meuron (1844-1926) (D/XV/179), sa mère étant Marie-Long-Landry.

Dans le même cas se trouve une arrière-petite-fille de ces mêmes ancêtres ; elle se nomme Jacqueline Sauvageot et possède la riche terre de Calenzana, au nord de la Corse, près de Calvi et cultivée autrefois par les ancêtres de Bernard Raffalli.

Tous deux – Jacqueline Sauvageot et Bernard Raffalli – sont partis à la recherche des origines de leurs patrimoines familiaux respectifs et ont écrit en commun *Une vigne sur la mer* (1980). Ils y évoquent entre autres la destinée de Samuel-Etienne Meuron, mais de façon par trop romantique, et de nombreux éléments ne correspondent pas à la vérité historique. D'après ces deux auteurs, le jeune Neuchâtelois se serait embarqué pour la Corse par idéalisme et par suite des malheurs qui auraient empêché Rousseau de s'y rendre. On sait en effet que Rousseau avait écrit, par pure idéologie, plusieurs articles d'une constitution pour la Corse où il ne s'était d'ailleurs jamais rendu, mais où il rêvait d'aller mourir ! On sait aussi que le procureur Samuel de Meuron (1703-1777) (B/X/19) avait été en relation avec Rousseau et qu'il le défendit chaleureusement lorsqu'il fut attaqué par la Vénérable Classe.

Mais il n'est guère possible que le procureur Meuron ait pu faire part des écrits et des projets de Rousseau au jeune Neuchâtelois, comme le prétendent les auteurs du livre en question. En effet, Samuel-Etienne Meuron avait déjà quitté Saint-Sulpice vers 1757 pour aller gagner sa croûte ailleurs et s'était marié à Ajaccio en 1759. Cela était d'autant plus impossible que Rousseau n'écrira ses *Projets de constitution pour la Corse* que lors de son séjour à Môtiers en 1762/1765.

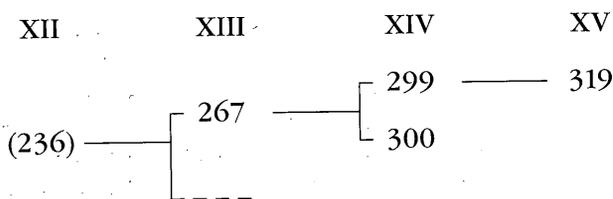
Bibliographie

- Correspondance avec M. Luca Poschi-Meuron (Lucques)
Lucarelli, Giuliano, 1988
- Maestrati, Léon, 1939 et 1956
- Petitpierre, Jacques, Patrie neuchâteloise, T. V, 1972
- Raffalli, Bernard et Sauvageot, Jacqueline, 1980.

Meuron de Madame Elmire

(Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri /
branche cadette / 1^{er} rameau)

Cette courte branche se présente schématiquement comme suit :



C'est à la femme de Louis, dénommée « Madame Elmire », éminente personnalité de Neuchâtel, que cette branche doit son nom.

Auteur :

Louis (1780-1847) (A/XIII/267), f. Daniel / 236, qui en 1769 avait épousé Anne-Elisabeth Petitpierre.

Maire de Bevaix – Châtelain du Landeron – Interprète du roi – Auteur de diverses publications, entre autres une *Description topographique de la châtellenie du Landeron*, 1828, ainsi qu'une *Description topographique de la châtellenie du Val-de-Travers*, 1830. Parmi ses ouvrages, mentionnons aussi ses *Observations critiques sur les Epîtres d'Horace* et celles sur les Satires d'Horace.

∞ Elmire de Meuron (1706-1853) (C/XII/203), f. Théodore-Abram (C/XI/152), branche des « Meuron / Général » en 1808.

Louis avait hérité de sa mère de belles facultés intellectuelles, ainsi que « cette finesse et cette grâce affectueuse, ce tour particulier d'idées et d'expression, que d'aimables vieillards résumaient autrefois par ce seul mot qui disait tant pour eux : l'esprit des Petitpierre ».

Voici encore quelques extraits tirés du *Messenger boiteux*, 1848 :

« Si M. de Meuron écrivait bien en prose, il versifiait très bien aussi ; ce dont il nous serait facile de donner des preuves, en citant quelques morceaux de ses poésies ; mais peut-être ne paraissait-il nulle part autant à son avantage que dans sa conversation, qui se distinguait par des observations piquantes, une gaieté du meilleur ton, les réparties promptes d'un esprit fin et vif, des anecdotes choisies et racontées avec grâce et à propos, et une mémoire d'une sûreté parfaite : il était pour ses amis comme un dictionnaire vivant. Mais il nous tarde d'en venir à quelque chose de mieux encore, de parler de la bonté de son cœur et des mérites de son caractère. Son commerce était parfaitement sûr, et qui avait obtenu son amitié, pouvait y compter toujours ; il était plein de bienveillance, d'une douceur inaltérable, ne jugeait point les autres, ne parlait jamais de lui-même et n'exigeait rien de personne. Sa longue maladie a mis encore plus en relief tout ce qu'il y avait de bon, d'excellent en lui ; il a travaillé, et même assidûment, tant qu'elle lui en a laissé la possibilité, c'est-à-dire à peu près jusqu'à ses tout derniers jours ; il a été jusqu'au bout un modèle de patience et de sérénité, ne se plaignant jamais, trouvant toujours bon tout ce qu'on faisait pour lui, affectueusement reconnaissant de tous les soins qui lui étaient prodigués et qu'il rendait faciles par la manière dont il les recevait, répondant toutes les fois qu'on lui demandait des nouvelles de sa santé, « qu'il allait bien »... L'épreuve a été une école où il a fait des progrès, grâce aux sentiments religieux qui étaient au fond de son caractère. Il étudiait et méditait beaucoup le livre des livres. Il a eu la satisfaction de cœur de lire et d'entendre lire la traduction remarquable que venait d'en faire un de ses compatriotes ; plus en état peut-être d'en apprécier le mérite que lorsqu'il était en santé ; car il a offert le phénomène, que ses facultés intellectuelles, loin de s'affaiblir avec le corps, se fortifiaient en quelque sorte de la faiblesse corporelle. N'est-ce pas là comme un pressentiment et un prélude des progrès réservés aux esprits au-delà du tombeau ? Notre ami dort. »

Louis-Auguste (1800-1843) (A/XIV/299), f. Louis / 267
Commissaire des forêts et domaines, de 1834 à 1841
∞ Rose-Isabelle de Montmollin, en 1841
N'eurent qu'une fille décédée en bas âge :

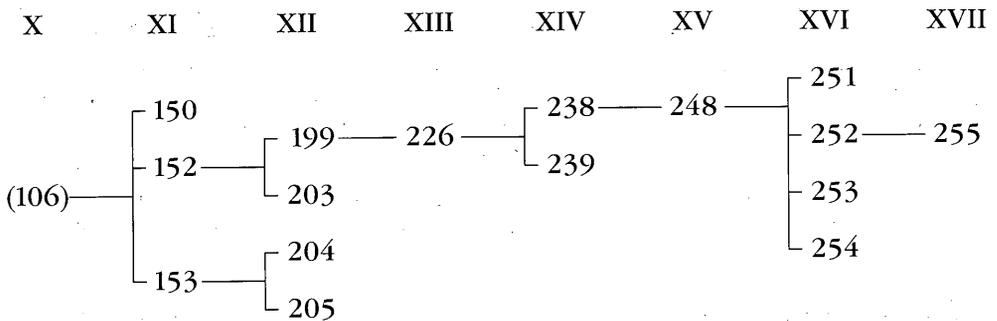
Esther (1842-1843) (A/XV/319)

Elmire-Adèle (1813-1871) (A/XIV/300), f. Louis / 267
∞ James-François de Meuron (1811-1871) (A/XV/318), en 1839.

Meuron / Général ou Meuron de Bonvillars

(Ligne de Guillaume / branche cadette / 4^e rameau)

Schématiquement cette branche se présente comme suit :



Auteur :

Théodore (C/X/106), par son mariage avec Elisabeth Dubois, en 1728.

Charles-Daniel (1738-1806) (C/XI/150), f. Théodore / 106

Officier au régiment de Hallwyl, puis aux Gardes-Suisses à Paris – Leva en 1781 le régiment Meuron dont il fut le propriétaire et le premier colonel-commandant.

Ce fut le ministre Daniel de Meuron (1700-1773) (B/XI/22) qui se chargea de donner au jeune Charles-Daniel les premiers éléments de son instruction dans la belle cure qu'il avait nouvellement construite en 1741. Charles-Daniel lui garda toute sa vie une profonde reconnaissance. Voir pages 113-117.

∞ Marie Filhon de Morveaux, en 1765, dont il n'eut pas de descendance.

Théodore-Abram (1741-1831) (C/XI/152), f. Théodore / 106

Négociant – Capitaine de grenadiers au Val-de-Travers.

A la mort de Charles-Daniel, il hérita de la Grande Rochette et de sa propriété de Bonvillars, près de Grandson.

∞ Marie-Marguerite-Henriette Sergeans, en 1777.

Henri-Auguste (1778-1827) (C/XII/199), f. Théodore-Abram / 152

Entré comme second-lieutenant au régiment de Brüneck, à Königsberg – Devint par la suite lieutenant-colonel fédéral, en 1815 – Egalement propriétaire de Bonvillars.

∞ Jeanne-Marie-Justine de Luze.

Théodore-Jules-Gustave (1811-1889) (C/XIII/226), f. Henri-Auguste / 199
Inspecteur-forestier dans le canton de Vaud de 1848 à 1862 – Colonel d'artillerie – Auteur de divers articles sur la sylviculture, la géologie, ainsi que sur l'histoire du régiment Meuron.
∞ Marie-Constance-Olympe de Vos, en 1837.

Le *Messenger boiteux*, 1890, a publié l'article suivant : « Issu d'une ancienne famille neuchâteloise établie dans le canton de Vaud, Théodore de Meuron vint se fixer dans la principauté de Neuchâtel avant 1848, en qualité d'inspecteur général des forêts, fonctions qu'il remplit bien des années encore sous le régime républicain. Il s'en est acquitté avec fidélité et distinction et n'a pas peu contribué à préparer l'ère actuelle, dans laquelle les forêts sont l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part des autorités. Rentré dans la vie privée, il se retira au Pays de Vaud, où il consacra une partie de ses loisirs à des recherches historiques; son consciencieux travail sur le général de Meuron a paru dans le *Musée neuchâtelois*. Il est mort à Lausanne, le 6 mai 1888, dans sa 78^e année.

Denys-Auguste (1838-1910) (C/XIV/238), f. Théodore-Jules-Gustave / 226
Colonel d'artillerie – Président du tribunal de Rolle – Etabli à Mont-le-Grand (aujourd'hui Mont-sur-Rolle).
∞ Valentine Saladin, en 1870.

Max (1876-1941) (C/XV/248), f. Denys-Auguste / 238
Conseiller municipal à Mont-le-Grand – Agronome et avocat.
∞ 1. Amélie-Dora Francillon, en 1900
2. Pauline-Marguerite Schlemmer, en 1919.

Denise-Mauricette-Valentine (1902-....) (C/XVI/251), f. Max / 248
Violoncelliste professionnelle.

Jean-Max-Saladin (1904-1961) (C/XVI/252), f. Max / 248
∞ Odette-Eva Mani, en 1926.

Claude-Nicole-Denise (1931-....) (C/XVII/255), f. Jean-Max-Saladin / 252
∞ Pierre-Auguste Krieg, en 1952.

Monique (1911-....) (C/XVI/253), f. Max / 248
∞ Paul Flury, en 1946.

Jacqueline-Maximilienne-Etiennette (1919-1950) (C/XVI/254), f. Max / 248
∞ André Bédât, en 1947.

Louise-Berthe (1848-1926) (C/XIV/239), f. Théodore-Jules-Gustave / 226
∞ Edmond Eynard, en 1870.

Elmire (1786-1853) (C/XII/203), f. Théodore-Abram / 152

∞ Louis de Meuron (1780-1847) (A/XIII/267), en 1808. Châtelain du Landeron et maire de Bevaix.

Pierre-Frédéric (1746-1813) (C/XI/153), f. Théodore / 106

Major dans les milices du Val-de-Travers – Fit ensuite une belle carrière militaire dans le régiment Meuron où il parvint également au grade de lieutenant-général dans l'armée britannique. Voir pages 113-117.

∞ Anne-Françoise Roux, en 1776.

Octavie (1777-1799) (C/XII/204), f. Pierre-Frédéric / 153

∞ Charles-Louis de Réal, de Chapelle, près de Moudon.

Charles-Gustave (1779-1830) (C/XII/205), f. Pierre-Frédéric / 153

Premier commandant du bataillon neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde à Berlin – Chambellan du roi de Prusse – Ministre plénipotentiaire de Prusse près la Confédération helvétique, puis au Danemark.

∞ Henriette van Willich, en 1804. (Sans enfants).

Ainsi se termine cette branche des «Meuron / Général», par la mort de Jean-Max-Saladin, décédé à Lausanne le 21.11.1961.

Bibliographie

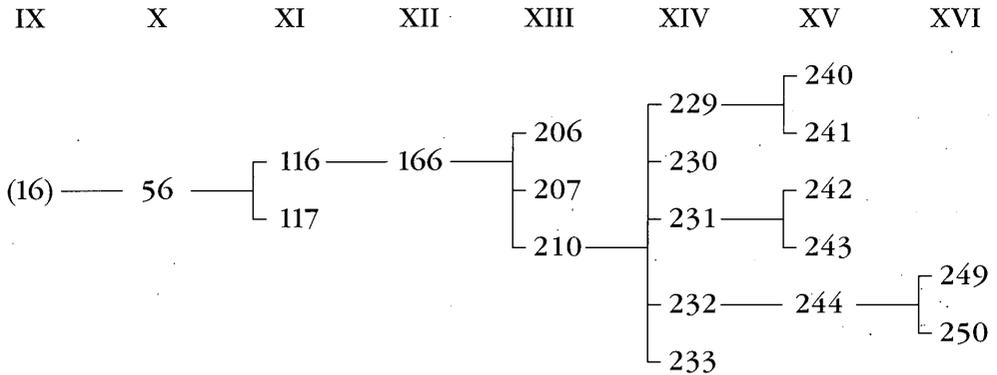
Meuron, Guy de, 1982

Meuron, Théodore de, Musée neuchâtelois, 1880-1885.

Meuron d'Orbe

(Ligne de Guillaume / branche aînée)

Cette branche se présente schématiquement comme suit :



Auteur :

Jean-Jacques / 16, par son mariage avec Suzanne Landry, en 1694.

Tout comme deux de ses concitoyens, **Jaques** (NR/VI/26) et son frère **Claude** (NR/VI/27) l'avaient fait en 1610 «pour cause de cher tems (temps)», Jean-Jacques quitte son village natal vers la fin du siècle pour chercher de l'embauche ailleurs, car le travail manque au Val-de-Travers. Deux de ses oncles, Moïse et René, de la branche cadette, avaient fait de même pour s'engager au service de France.

Quant à Jean-Jacques, il s'arrête à Orbe, dans le pays de Vaud, alors sous domination bernoise, s'y marie et fonde une famille.

Deux de ses petits-fils :

Henri-François (1736-....) (C/XI/116) et **Jean-Jacques** (1739-1787/97) (C/XI/117), bien installés comme marchands, sont reçus bourgeois d'Orbe, le premier en 1766 et le second en 1773.

A la génération suivante :

Pierre-Henri-Emmanuel (1770-1829) (C/XII/166), f. Henri-François / 116

Capitaine-lieutenant au régiment Meuron ; dénommé «Meuron d'Orbe». Avant son départ pour rejoindre le régiment au cap de Bonne-Espérance, Pierre-Henri-Emmanuel, grand coureur de jupons, avait courtisé une jeune fille de Rolle, Marguerite Meylan, à laquelle il avait promis le mariage. Celle-ci met au monde une fille **Henriette-Louise** (1789-1867) (C/XIII/206) que nous retrouvons

rons plus loin. Pour le moment, celle-ci est élevée par sa mère, aux frais du père, toujours absent à l'étranger; celui-ci s'engage toutefois à célébrer son mariage dès qu'il aura atteint sa majorité.

Alors que Pierre-Henri-Emmanuel se trouvait encore aux Indes, en garnison à Pondamallée, il avait, suivant son habitude, couru, non pas le jupon, mais le sari d'une jeune Hindoue, dont le nom ne nous est pas parvenu. Un fils naturel, **Jean-Frédéric** (1797-1859) (C/XIII/207), né de ces amours, fut baptisé le 4 septembre 1797. Meuron d'Orbe le ramena en Europe et le légitima en 1824. Ce dernier épousa en 1827 Marie ou Marianne Grossmann, dont il eut un fils et une fille, sans descendance ultérieure.

Entretemps, Marguerite Meylan s'était mariée avec Georges Heckel, bourgeois d'Orbe; elle mourut en 1833, âgée de 67 ans.

De son côté, alors qu'il se trouvait en service à Guernesey, Pierre-Henri-Emmanuel avait épousé Jeanne Crousaz de Prélaz, le 20 août 1810. Deux ans plus tard, il se retire du service et rentre au Pays de Vaud. Il s'installe à Orbe où son gendre, le peintre Lory, l'immortalisa au pied des tours de la ville qui surplombent la rivière; on aperçoit Meuron, tout bedonnant au bord de l'eau, une canne de pêche à la main, qui taquine la truite ou le goujon.

Henriette-Louise (1789-1867) (C/XIII/206), f. Pierre-Henri-Emmanuel / 166

Après avoir épousé en 1812 le peintre Gabriel Lory à Champion, elle se rend avec son mari à Guernesey retrouver son père. Lory profite de ce séjour pour y peindre le cottage habité par son beau-père.

George-Henri (1815-1876) (C/XIII/210), f. Pierre-Henri-Emmanuel / 166

Membre du Consistoire de l'Eglise française à Bâle de 1857 à 1860.
∞ Jeanne-Louise-Anne-Marie de Charrière, en 1850.

Paul (1851-1914) (C/XIV/229), f. George-Henri / 210

Syndic de Corseaux.

- ∞ 1. Aline-Carlon Azémar, en 1878
- 2. Alice-Carlon Azémar, en 1897.

Alice-Jeanne-Louise (1879-1964) (C/XV/240), f. Paul / 229

∞ Edmond-Evert van Muyden, célèbre peintre animalier.

Gabrielle-Hélène-Adèle (1881-1971) (C/XV/241), f. Paul / 229

∞ Frank-George Cuénod, en 1901.

Jeanne-Louise (1853-1927) (C/XIV/230), f. George-Henri / 210

∞ Victor Bergier, en 1879.

George-Aloïs (1854-1934) (C/XIV/231), f. George-Henri / 210

Avocat à Lausanne – Dr en droit *honoris causa* – Membre du Grand Conseil vaudois – Député au Conseil national – Lieutenant-colonel d'infanterie.



Tableau de Gabriel Lory représentant Pierre-Henri-Emmanuel Meuron (1770-1829)
en train de pêcher au bord de l'Orbe.

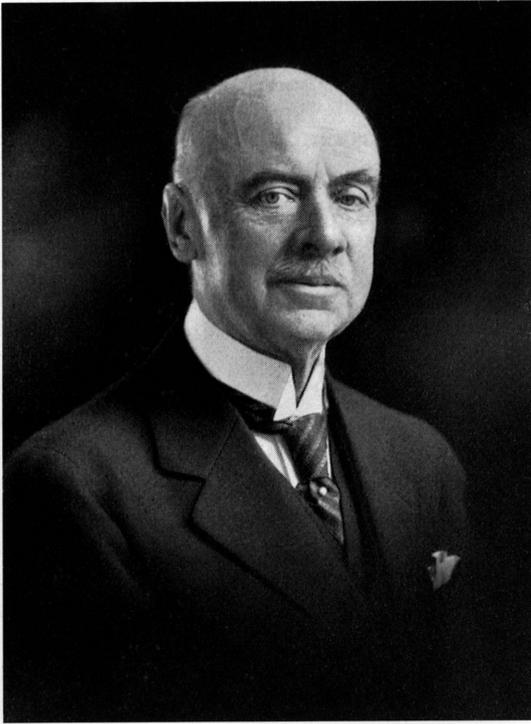
Vu son importance politique, il fut l'objet de basses calomnies publiées dans un pamphlet, intitulé «Rendez-moi ma particule» basées sur le fait suivant : il avait simplement repris l'usage transmis par son grand-père, suivant lequel tous les officiers du régiment Meuron portaient la particule, qu'ils fassent partie ou non d'une branche anoblie, ceci par esprit d'égalité et pour éviter toute préséance.

∞ Marguerite Auberjonois, en 1888.

A l'aide d'extraits tirés d'un article nécrologique paru dans la *Gazette de Lausanne* (2 mars 1934) et d'une brochure «In Memoriam», parue à Lausanne en 1935, nous avons décrit comme suit la carrière et le caractère de cette éminente personnalité. «Ayant eu le privilège de naître dans un milieu tout imprégné de culture classique, Aloïs de Meuron, dès sa prime jeunesse, se montra animé de l'amour des belles choses. Il possédait déjà un esprit des plus ornés et des mieux disciplinés qui se puisse imaginer, lorsqu'il fit son entrée à la Faculté de droit. Il en sortit, armé de pied en cap, pour prendre d'emblée une place de premier plan à la barre des tribunaux et se lancer, avec toute la fougue de la jeunesse, dans les âpres luttes de la vie politique. Parmi ses dons multiples, il avait celui de la parole et savait aussi bien exprimer que convaincre. Grâce à son éloquence, incisive, sobre et élégante, grâce à son impeccable tenue, à son inflexible fermeté, doublée d'une courtoisie exemplaire, qui ne s'est jamais démentie, même au cours de procès extrêmement tendus, Aloïs de Meuron a exercé avec une incomparable maîtrise la belle et redoutable profession à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir.», ajoute Me Sidney Schopfer, bâtonnier de l'Ordre des avocats vaudois. «Il a magistralement illustré le barreau vaudois ; la logique de sa pensée, la vision claire de son esprit, sa raison également éloignée des rigueurs doctrinaires et des constructions juridiques trop subtiles, l'ont mis au premier rang de nos praticiens du droit». En 1929, lui fut conféré le grade de docteur en droit *honoris causa*.

C'est par un travail acharné, par une application indéfectible, par une intense activité, qu'Aloïs de Meuron a pu tirer parti de la plénitude de développement et d'efficacité de ses talents variés. Pendant de longues années, il a joué un rôle important, en rendant, au triple titre de conseiller communal, de député au Grand Conseil et de conseiller national, des services inestimables. Il se déclarait résolument fédéraliste, libéral et démocrate. Il soutint la cause libérale qui lui était si chère avec une conscience et un dévouement qui lui ont valu l'affection et la gratitude de ses amis politiques, tout en forçant l'estime et le respect de ses adversaires.

«Monsieur Aloïs de Meuron était le type même du parlementaire, dans ce que ce terme a de plus élevé et de plus complet. Car si nous avons à Berne beaucoup de députés, nous avons peu de parlementaires, si l'on entend par là tout un ensemble de qualités relevant non seulement de l'intelligence, mais aussi de l'éducation et de la culture de l'esprit» (Pierre Grellet).



George-Aloïs (de) Meuron (1854-1934),
avocat à Lausanne et conseiller national.

Sa carrière politique, particulièrement brillante, s'est déroulée 31 ans au Conseil communal de Lausanne, 38 ans au Grand Conseil vaudois et 27 ans au Conseil national. Il a fait partie d'importantes commissions internationales. Il participa aux travaux de la Croix-Rouge et à d'autres organisations de conciliation, issues des accords de Locarno, principalement entre l'Allemagne et la Pologne. Il fut appelé à siéger comme arbitre dans le litige germano-portugais sur les dommages de guerre. Il a également porté un très vif et bienveillant intérêt aux graves problèmes de semblables dommages de guerre, subis par nos compatriotes à l'étranger. Il se fit l'interprète de l'indignation générale pour manifester contre les persécutions religieuses en Russie. «Européen» avant la lettre, sa renommée a dépassé nos frontières et il collabora largement à l'œuvre de paix universelle. Son rapport en faveur de l'accession de la Suisse à la Société des Nations a été accueilli de toutes parts comme un monument de clarté, d'impartialité scrupuleuse, de haute sagesse politique et juridique.

Il fut aussi, pendant plus d'un demi-siècle, administrateur, puis président de la *Gazette de Lausanne*. Il entendait que la *Gazette* fût toujours l'organe des plus saines inspirations politiques et morales, car il avait une haute conception de la presse et de ses responsabilités. «Comme président du Comité directeur, il a exercé ses délicates fonctions avec un tact et une conscience exemplaires» (Georges Rigassi).

Notons encore qu'il fut un officier distingué ; parvenu au grade de lieutenant-colonel, il commanda le 3^e régiment d'infanterie.

Il avait une connaissance profonde des hommes et, au plus haut degré, le don de la sociabilité. Dans sa vie privée, se manifestaient ses qualités de cœur, par sa bonté foncière, son patriotisme, ses convictions chrétiennes, sa piété filiale et son attachement à sa famille.

«Aloïs de Meuron s'en va au moment précis où l'idéal qu'il incarnait avec autant de souriante distinction s'efface et vacille sous la poussée d'une forme nouvelle de civilisation où l'homme doit se débattre pour ne pas être vaincu par la matière». (Georges Rigassi).

Madeleine-Louise (1890-1982) (C/XV/242), f. George-Aloïs / 231.
Célibataire.

Antoinette-Pauline (1892-1987) (C/XV/243) f. George-Aloïs / 231
∞ Pierre-Bridel, en 1918.

Henri-Alfred (1857-1928)(C/XIV/232), f. George-Henri / 210
Ingénieur et publiciste à Genève.
∞ Henriette Renevier, en 1880.

George-Eugène (1886-1971) (C/XV/244), f. Henri-Alfred / 232
Industriel à Genève.
∞ Léa-Hortense Jonckheere, en 1918.

Renée (1919-....) (C/XVI/249), f. George-Eugène / 244
∞ 1. Jean Rahm
2. Jean-Claude Masson.

Georgette-Henriette (1923-....) (C/XVI/250), f. George-Eugène / 244
∞ 1. Claude-Marcel Maumary
2. Jacques Mallet.

Charles-Edouard (1863-1950) (C/XIV/233), f. George-Henri / 210
∞ Gabrielle Auberjonois, en 1893. Sans descendance.

De divers articles de journaux, nous avons composé le texte suivant : «Officier instructeur qui a toujours fait preuve d'une sûre compétence ; ses supérieurs lui portaient une véritable estime. Il s'est toujours imposé par ses solides qualités et comme le type de l'officier consciencieux et courtois. Il ne croyait pas qu'un vocabulaire trivial et grossier soit une marque de supériorité ou un moyen efficace d'affirmer son autorité.

Nommé colonel-divisionnaire en 1918, à la tête de la 1^{re} division, il la dirigea avec sûreté et compétence, jusqu'en 1923 ; pour des raisons de santé, il fut

contraint de donner sa démission à cette date. D'une parfaite élégance physique et morale, il jouissait d'une grande popularité parmi la troupe qui savait qu'elle pouvait compter sur lui dans toutes les circonstances.

Il joua également un rôle dans la vie sociale du pays; il fut l'un des membres fondateurs du Bureau central d'assistance et de la section vaudoise de la Croix-Rouge. Sa haute stature et sa belle prestance en firent, à la Fête des Vignerons de 1905, un magnifique Comte Vert. Alliant à une grande bonté, un humour incomparable, il était d'un commerce charmant.

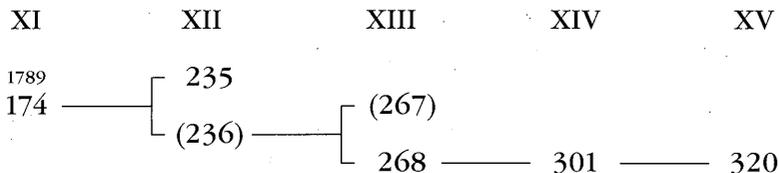
La branche des «Meuron d'Orbe» se termine ainsi par le décès de George-Eugène / 244, survenu à Genève le 25 mai 1971.

Bibliographie

- Archives cantonales vaudoises
 Chabloz, Fritz, 1883
 Mandach, Conrad de, 1920
 ORBE, Notice historique illustrée, 1920

Meuron du Portugal (Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri / branche cadette / 1^{er} rameau)

Très proche de la branche des «Meuron de Madame Elmire», celle des «Meuron du Portugal» se présente schématiquement comme suit :



Rappelons que l'ancêtre commun des deux branches: Abram (A/XI/174) a été anobli en 1789 et que Daniel (A/XII/236), ministre du saint Evangile, fut le père de Louis (A/XIII/267), châtelain du Landeron et d'Edouard (A/XIII/268) décrit ci-après.

Auteur de la branche des « Meuron du Portugal » :

David-Henri (1742-1825) (A/XII/235), f. Abram / 174

Il fut appelé à Lisbonne par un de ses parents, David Purry (de Pury) qui désirait assurer la continuité de sa remarquable entreprise. Très capable, David-Henri reprit l'affaire en main. Avec son neveu Edouard / 268, ci-dessous, et Auguste-Frédéric de Meuron, dit de Bahia (1789-1852) (B/XIII/84), il constitua une maison de commerce sous la raison sociale « Meuron & Cie » et la conduisit vers un nouvel essor.

David-Henri entretenait une grande correspondance avec la maison Christophe Burckhardt, de Bâle. Il s'occupait principalement d'affaires bancaires et de commerce, d'importation et d'exportation de produits suisses, portugais et d'outremer.

Meuron s'associa également avec David Schwab (1748-1829), de Bienne et ouvrit avec lui une fabrique de toiles peintes à Torres Novas. Ce dernier fit venir de Suisse son frère, Jakob, ainsi que François Verdan, grand spécialiste dans la teinture des indiennes. Lors de l'arrivée des Français au Portugal, David Schwab retourna en Suisse, après avoir réalisé une importante fortune. A Bienne, il acheta de nombreuses terres. Son fils, le colonel F. Schwab, passionné de recherches lacustres sur le lac de Bienne et à La Tène, créa à Bienne le célèbre musée qui porte son nom.

Quant à David-Henri, il s'était marié à Lisbonne, mais n'eut pas d'enfant. Il légua son importante fortune à son neveu Edouard qu'il avait fait venir au Portugal pour lui succéder. David-Henri fut enterré dans le cimetière allemand de Lisbonne.

∞ Dona Rita Pereira Souveiro.

Edouard (1782-1830) (A/XIII/268), f. Daniel / 236

Continua les affaires de son oncle et réalisa ainsi une belle fortune. En 1818, la Confédération suisse le nomma consul honoraire, le faisant ainsi le premier consul représentant notre pays au Portugal; en 1820, il devint consul général de Prusse, ce qui témoigne de l'importance de la colonie helvétique de Lisbonne, ainsi que celle du commerce qui se faisait alors entre la Suisse et le Portugal.

∞ Anna-Emilia Vasquez, en 1818.

Edouard-Henri (1827-1918) (A/XIV/301), f. Edouard / 268

Se consacra à d'autres occupations.

∞ Maria Benedicta de Souza Pinto de Mangalhaens, en 1848.

Ce couple n'eut qu'une fille:

Maria-Francesca (1849-1897) (A/XV/320), f. Edouard-Henri / 301

∞ Augusto Gomez d'Aranjo, en 1866.

Du sang Meuron coule donc dans les veines des nombreux Portugais issus de ce mariage et qui vivent aujourd'hui encore en terre lusitanienne.

Bibliographie

Fischer, B at de, 1960.

Meuron de Saint-Quentin

(Ligne de Guillaume / branche cadette / 3^e rameau)

Les quelques repr esentants de cette branche se pr esentent comme suit :

X	XI	XII
(95)	— 122	— 181

Auteur :

Charles-Daniel (1741-...) (C/XI/122), f. Charles / 95, anobli en 1763
Quitta M tiers pour aller s' tablir   Saint-Quentin o  il se maria.
  Madeleine-Adela de Bonnon, en 1804.

Charles-Auguste (1804-1860) (C/XII/181), f. Charles-Daniel / 122
D c d    Saint-Quentin, sans descendance.

Meuron rest s   Saint-Sulpice

(Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri /
branche cadette / 2^e rameau)

Divers membres de la famille, fid les   leur village natal, y pass rent toute leur vie, avant d' tre ensevelis au cimetiere communal. La plupart d'entre eux font partie de la branche cadette et descendent de Jean-Jacques (A/X/118).

Sans relever leurs filiations respectives, on peut mentionner :

Félix (1703-1759) (A/XI/182). Cordonnier.

Jean-Jacques-François (1756-1836) (A/XII/241)

David-Henri (1761-1838) (A/XII/245)

Daniel (1766-1830) (A/XII/247). Dénommé « du Tilleul ».

Marianne-Emilie (1792-1832) (A/XIII/273)

François-Henri (1795-1869) (A/XIII/274)

Henri-Louis (1798-1832) (A/XIII/275)

Henri-Louis (1800-1854) (A/XIII/279). Horloger.

Deux d'entre eux souffrirent de débilité mentale, due sans doute à une malheureuse consanguinité.

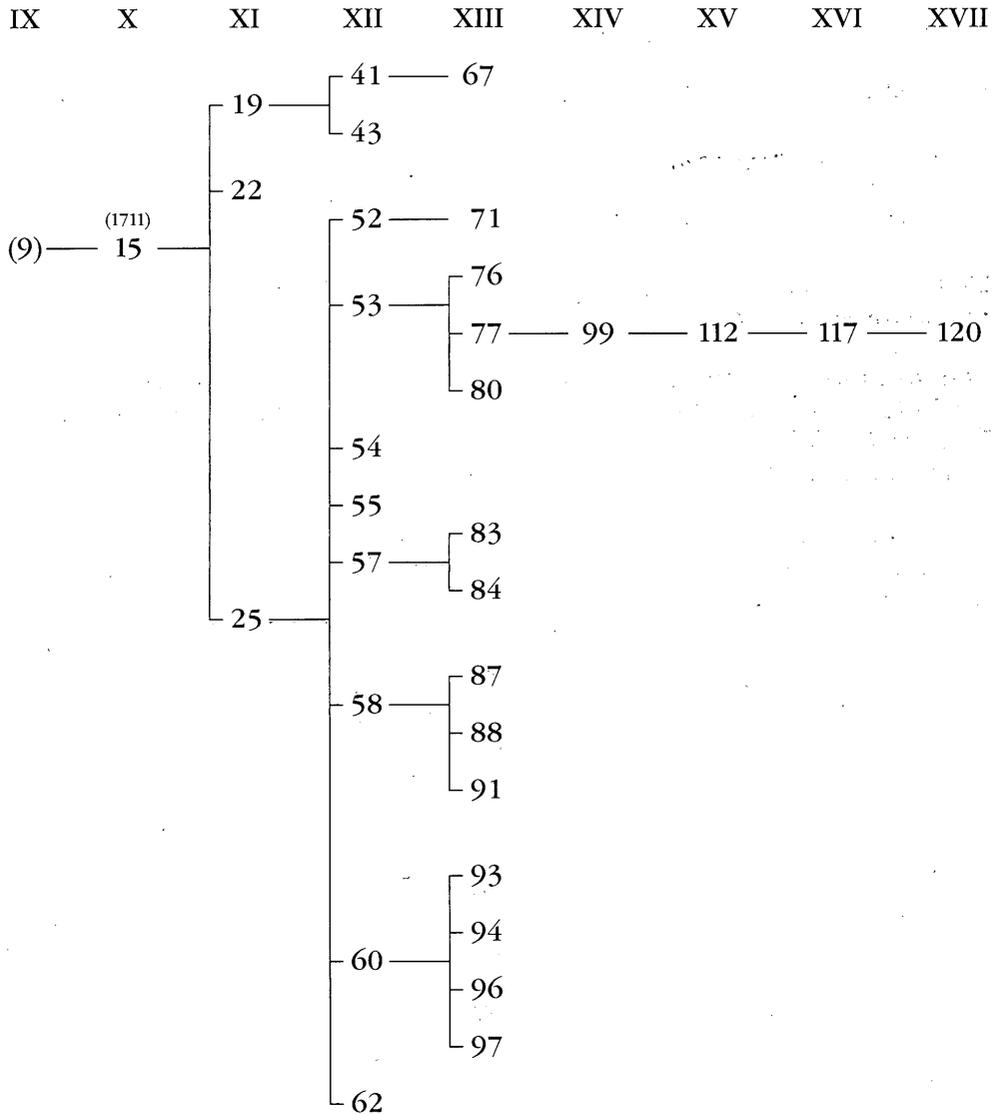
Que n'ont-ils pas imité certains de leurs frères, tels François-Henri (1771-1859) (A/XIII/249), dernier colonel-commandant du régiment Meuron, ou Charles-Frédéric (1763-1797), capitaine au même régiment, qui étaient allés respirer l'air d'autres cieux?

Ils auraient aussi pu mêler leur sang à celui de femmes étrangères qui auraient régénéré celui de leurs enfants pour leur donner le goût d'entreprendre de nouvelles aventures...

Meuron / Tête de More

(Ligne d'Antoine / Descendance de Jérémie)

Schématiquement cette branche se présente comme suit :



Auteur :

Etienne (B/X/15), f. Samuel / 9, par son mariage avec Marguerite Pury, en 1698.
Anobli en 1711.

Samuel (1703-1777) (B/XI/19), f. Etienne / 15

Aussi désigné sous le nom de « Procureur Meuron » – Assuma les mêmes fonctions politiques que son père – Conseiller d'Etat et procureur général – Entretint une correspondance suivie avec J.-J. Rousseau, dont il fut un ardent défenseur lors de ses démêlés avec la Vénérable Classe.

∞ Rose-Marguerite (de) Bullot, en 1721.

Jean-Pierre (1744-1803) (B/XII/41), f. Samuel / 19

Officier en Prusse, puis colonel au régiment Meuron – Dénommé Meuron-Bullot, du nom de sa mère.

Il se noya tragiquement aux Indes avec sa fille à Madras, alors qu'il se rendait à bord d'un vaisseau qui devait ramener sa famille en Europe ; la barre était ce jour-là si forte que l'embarcation, une chelingue de construction caractéristique, se brisa ; se noyèrent le colonel et sa fille aînée « a young lady of a great worth and beauty » écrivit la *Gazette de Calcutta*. La femme du colonel, son autre fille purent être sauvées par des indigènes montés sur des catimarons, embarcations plus légères destinées aux sauvetages éventuels.

∞ Elisabeth Allemann.

Samuel (1790-1810) (B/XIII/67), f. Jean-Pierre / 41

Lieutenant au régiment Meuron – Décédé à Malte.

Charlotte-Frédérique (1749-1833) (B/XII/43), f. Samuel / 19

Chanoinesse qui bénéficiait d'un canonicat en Prusse.

Le général Charles-Daniel de Meuron avait écrit un jour : « Elle m'étonne par sa bonne & saine philosophie et la Justesse de son Esprit ; elle mérite d'avoir des amis... »

Daniel (1700-1773) (B/XI/22), f. Etienne / 15

Inscrit à l'âge de quatorze ans comme étudiant en philosophie à l'Université de Bâle, sous le nom de « Daniel Meuron, Neocomensis » – Pasteur à Saint-Sulpice et Buttes.

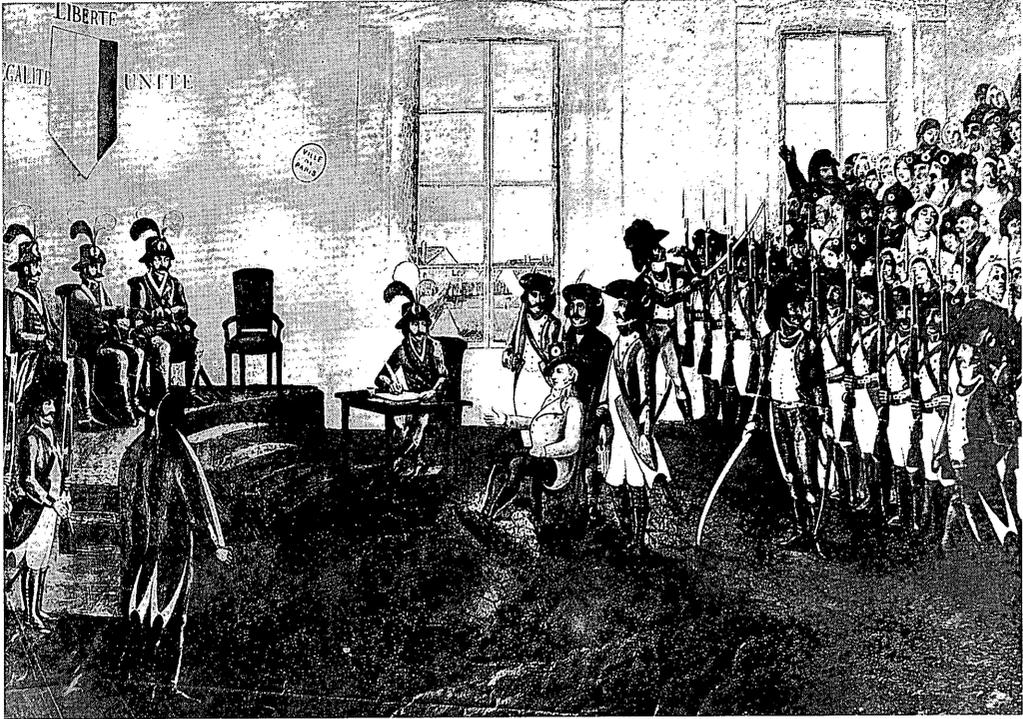
Construisit la splendide cure du village qui a l'honneur de figurer dans l'ouvrage de J. Courvoisier *Belles demeures neuchâteloises*.

Co-éditeur avec Henri de Meuron (C/XI/146) des œuvres complètes de Charles Bonnet, célèbre philosophe et naturaliste genevois.

Ecrivit divers articles sur l'agriculture, entre autres un *Mémoire sur l'importance de la culture des pommes de terre* qui parut dans les publications de la Société d'émulation patriotique, en 1795 (29 pages).

∞ 1. Rose-Marguerite de Meuron

2. Suzanne-Marguerite Leuba, de Buttes, en 1761.



Pierre-Etienne de Meuron (1742-1817), jugé par le tribunal révolutionnaire de Toulon.

Pierre (1712-1800) (B/XI/25), f. Etienne / 15

Membre du Grand Conseil – Fabricant et commerçant d’indiennes entre autres à Vigner (Saint-Blaise), d’horlogerie et de dentelles. Habita également le château de Fenin. Eut 15 enfants. Voir pages 109-112 et 173.

∞ Rose-Marguerite Deluze / de Luze, en 1741.

Pierre-Etienne (1742-1817) (B/XII/52), f. Pierre / 25

Négociant aux Antilles (Ile de la Grenade).

∞ Jeanne-Célanie George, négresse-quarteronne qui lui donna quatre enfants ; sans descendance masculine.

Célanie-Augustine (1787-1851) (B/XIII/71), f. Pierre-Etienne / 52

On racontait qu’elle était toujours fort bien « embijoutée », car « Elle portait fréquemment comme bijoux des carapaces de scarabées géants et splendides qui causaient l’admiration de tout le monde », objets rapportés des Iles par son père.

∞ Albert de Pury, conseiller de ville, à Fenin, en 1820.

Jean-Jacques (1743-1823) (B/XII/53), f. Pierre / 25
∞ Marianne (de) Tribolet, en 1764.

Charles (1769-1824) (B/XIII/76), f. Jean-Jacques / 53
Lieutenant et adjudant au régiment Meuron – Dénommé : Meuron-Tribolet, du nom de sa mère – Décédé à Malte.

Auguste-François (1772-1846) (B/XIII/77), f. Jean-Jacques / 53.

Membre du Grand et du Petit Conseil – Banneret

∞ 1. Anne-Louise Coulon, en 1795

2. Augustine-Françoise de Meuron-Tribolet, en 1809
(sa cousine-germaine (1784-1853) (B/XIII/87)

Du premier mariage naquirent trois filles et un fils Pierre-François / 99.

Du second, que des filles et un fils mort jeune. Trois de celles-ci, Cécile, Adèle et Rose-Julie, étaient dénommées « les bannerettes ».

Dans l'article nécrologique, paru dans le *Messenger boiteux*, 1847, on peut lire :
« C'était dans toute l'étendue du terme un homme de la vieille roche... l'un des derniers et des meilleurs représentants d'une génération qui s'en va. Il faisait le bien sans bruit, avec autant de simplicité que de persévérance. A un âge où l'on est assez disposé à vanter le passé, et à l'exalter outre mesure aux dépens du présent, il savait rendre justice à ce qui se fait de bien dans l'époque actuelle. »

Pierre-François (1798-1836) (B/XIV/99), f. Auguste-François / 77

∞ Sophie-Frédérique d'Ostervald, en 1821. f. Jean-Frédéric, dessinateur de talent et cartographe distingué.

Pierre-Georges (1823-1882) (B/XV/112), f. Pierre-François / 99
Négociant.

∞ 1. Albertine Roux, en 1849

2. Clémentine Roux, en 1868.

Pierre-Albert-François (1852-....) (B/XVI/117), f. Pierre-Georges / 112

Architecte à Yonkers (Etats-Unis).

∞ 1. Emma Spring, en 1880

2. Cairo Helen Shurtleff, en 1892.

Pierre-Georges-Alexandre (1882-1967) (B/XVII/120), f. Pierre-Albert-François / 117

Ingénieur-agronome en Tunisie – Retiré à Cormondrèche.

∞ Blanche-Elisabeth de Coulon, en 1917.

Décédé le 1.4.1967 sans descendance, il fut donc le dernier représentant de la branche des « Meuron / Tête de More ».

Jacques du Vermont de la gîte
F. 2009

Rose-Augustine (1778-1845/55) (B/XIII/80), f. Jean-Jacques / 53
Aussi dénommée « Rosette ». Voir en fin de ce chapitre le poème qui lui a été consacré.
∞ Frédéric-Auguste de Montmollin, en 1797.

Jean-Frédéric (1744-....) (B/XII/54), f. Pierre / 25
Négociant au Surinam.

François (1745-1823) (B/XII/55), f. Pierre / 25
Négociant aux Antilles.
∞ Hélène Droz.

Charles-Louis (1747-1812) (B/XII/57), f. Pierre / 25
∞ Suzanne-Catherine Perregaux, en 1786.

Charles-Frédéric (1786/87-1860/64) (B/XIII/83), f. Charles-Louis / 57
Banquier à Paris – Directeur de la Compagnie des Omnibus de Paris.
∞ Aurore Garric, en 1814.

Auguste-Frédéric (1789-1852) (B/XIII/84), f. Charles-Louis / 57
Négociant au Brésil, Rio de Janeiro – Commerce de tabac à priser – Fondateur de la Maison de Santé de Préfargier. Voir pages 120-122 et 172.
∞ Elise-Augustine de Pury, en 1845. Sans descendance.

Auguste-Ferdinand (1749-1823) (B/XIII/58), f. Pierre / 25
Membre du Grand Conseil.
∞ Marianne-Esabeau / Barbe (de) Tribolet.

Augustine-Françoise (1784-1853) (B/XIII/87), f. Auguste-Ferdinand / 58
∞ Auguste-François de Meuron, (son cousin-germain) (1772-1846) (B/XIII/77), en 1809.

Marianne-Caroline (1787-1851) (B/XIII/88), f. Auguste-Ferdinand / 58
∞ Charles-Louis-Maximilien de Meuron, peintre, en 1816.

Charlotte-Uranie (1794-1870) (B/XIII/91), f. Auguste-Ferdinand / 58
∞ Charles-François de Marval, châtelain du Landeron.

Guillaume (1754-1826) (B/XII/60), f. Pierre / 25
Membre du Petit Conseil – Maître des clés. Voir page 174.
∞ Marianne-Alexandrine Le Bel – de Wemyss, en 1787.
Celle-ci était la fille d'Antoine Le Bel et de Marguerite de Wemyss, fille de Lord Wemyss, baron d'Elcho, noble écossais naturalisé neuchâtelois en 1754 et propriétaire du domaine de Cottendart au-dessus de Colombier. L'histoire d'Antoine Le Bel, intendant du domaine, qui épousa Marguerite, alors qu'elle avait quinze ans, a inspiré Auguste Bachelin lorsqu'il écrivit *Sarah Wemyss*, charmant roman du terroir neuchâtelois ; dans ce roman, l'héroïne Marguerite a été baptisée Sarah et Antoine est devenu Pierre Le Bel.

Alix (1788/92-....) (B/XIII/93), f. Guillaume / 60
Artiste peintre.

Marguerite-Alexandrine (1788-1842) (B/XIII/94), f. Guillaume / 60.

Anne-Sophie (1795-....) (B/XIII/96), f. Guillaume / 60

- ∞ Antoine Courant, en 1822, ancien officier au régiment Meuron
Capitaine en 1810 – Rentré à Neuchâtel en 1816, devint lieutenant-colonel
de milices. Réussit en 1848 à faire adopter les nouvelles couleurs de la
République en remplacement des anciennes armoiries aux chevrons.

Julie-Françoise (1806/07-....) (B/XIII/97), f. Guillaume / 60

- ∞ Edouard-Aulas de Courtigis, en 1831, ancien capitaine, puis général de cavalerie.

Esabeau (1757-1849) (B/XII/62), f. Pierre / 25

Aussi dénommée «Babelle» ou «Babette» – Fondatrice de l'Hospice du Prébarreau, à Neuchâtel, destiné à «y élever de jeunes orphelines non-bourgeoises, en vue de leur profession de domestiques...»

- ∞ Charles de Tribolet, colonel, en 1780.

Extrait d'un article nécrologique publié par le *Neuchâtelois* paru dans le *Messenger boiteux*, 1849: «La vénérable fondatrice de l'établissement du Prébarreau, où sa seule présence était comme une bénédiction... Combien de ses compatriotes ne parlaient d'elle, qu'en disant «la bonne dame Tribolet», et si l'on avait dit simplement «la bonne dame», chacun aurait su de qui l'on voulait parler... A quatre-vingt-dix ans, elle se rendait encore dans la maison de Dieu; et les fidèles se souviendront souvent d'elle, en voyant la place qu'elle avait si longtemps et si assidûment occupée...»

Terminons poétiquement ce chapitre en évoquant le souvenir de Rose-Augustine de Meuron qui épousa Frédéric-Auguste de Montmollin, à l'époque le dernier représentant mâle de sa famille. Rose-Augustine (B/XIII/80) dite Rosette, tout espiègle qu'elle ait été, lui donna de nombreux enfants, sauvant ainsi la famille Montmollin d'une tragique disparition. Feu le docteur Claude de Montmollin chanta autrefois la fantaisie des deux jeunes amoureux :

*Quel poète faudra-t-il à la tendre Rosette
Pour qu'en vers délicats, chatoyants et légers,
Le beau chant de la rime parfaitement reflète
L'idylle de la bergère et l'amour du berger.*

*Imaginons un clair matin d'arrière-automne,
Ces amoureux, le cortège qui les suit;
Vers la Collégiale la noce monte et festonne
Et grimpe au long du même chemin qu'aujourd'hui.*

*Frédéric et Rosette sont jeunes et curieux;
Vive, primesautière est leur tendre nature!
Quel regret de devoir, comme tous les aïeux,
Respecter des usages les étroites clôtures.*

*Et soudain germe en leur amoureuse cervelle
Le désir fantasque et le caprice charmant
De voir passer le cortège (sans lui et sans elle)
Le cortège sans tête et sans ses deux amants.*

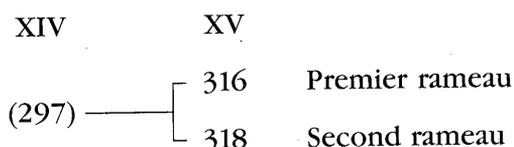
*Près de la fontaine du Griffon la troupe passe
Lentement au train du pacifique escargot
Quand soudain notre couple, dans un galop de chasse,
Prend en raccourci les escaliers du Château!*

*Aurore inattendue de cette vie à deux:
Frédéric-Auguste et sa très tendre Rosette
Assis sur un mur, et passant devant leurs yeux
Les invités charmés de les voir faire risette.*

Meuron-Wolff

(Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri / branche aînée)

Cette branche qui se divise en deux rameaux, se présente schématiquement comme suit :



Auteur :

Daniel-Henri (1774-1829) (A/XIV/297), f. Abram-Henri / 266

Négociant né à Neuchâtel – Fit partie du Grand et du Petit Conseil – Membre de la direction de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel – Propriétaire de La Outre, sur Giez, au-dessus d'Yverdon; c'est là qu'il mourut.

∞ Elisabeth-Louise Wolff (1783-1833). Celle-ci était la fille de Jean, né à Landau, noyau protestant dans le Palatinat rhénan. Négociant de son état, il s'établit à Colmar où il se fit naturaliser Français. Par la suite, il s'installa à Neuchâtel comme partenaire de la Société Pourtalès. En 1783, il fut reçu bourgeois de cette ville où il vivait avec sa famille.

Henri-Frédéric (1802-1872) (A/XV/316), f. Daniel-Henri / 297

Lieutenant-colonel de milices – Contre-révolutionnaire de 1856 – Auteur du premier rameau. Voir pages 126-128.

∞ Rose-Adrienne Terrisse, en 1827.

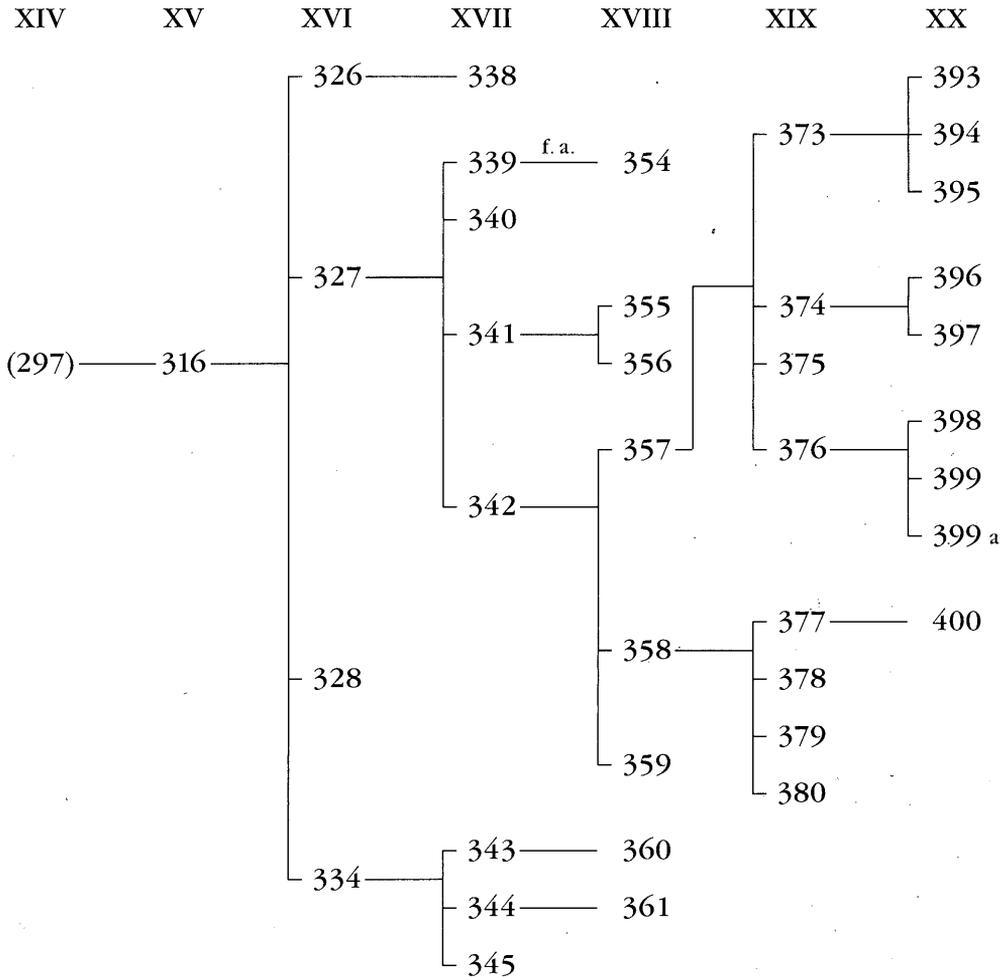
James-François (1811-1871) (A/XV/318), f. Daniel-Henri / 297

Maire de Lignières – Châtelain du Landeron en 1845 – Député à la Diète. Premier juge de paix à Neuchâtel (1848-1851) depuis l'instauration de la République. – Député au Grand Conseil, 1852-1862 – Membre de la Cour d'appel, 1862 – Auteur du second rameau – Devint, par sa femme, propriétaire de la Petite Rochette (avenue de la Gare 17).

∞ Elmire-Adèle de Meuron, en 1839, f. Louis-Auguste / 299.

Premier rameau

Celui-ci se présente schématiquement comme suit :



Auteur :

Henri-Frédéric / 316, par son mariage avec Rose-Adrienne Terrisse, en 1827.

Eugène-Henri (1828-1878) (A/XVI/326) f. Henri-Frédéric / 316

Ingénieur – Membre du Conseil général.

∞ Caroline de Meuron (1824-1887) (C/XIII/218), en 1862.

- Henri-Pierre** (1863-1952) (A/XVII/338), f. Eugène-Henri / 326
 D^r es sciences – Député au Grand Conseil – Conseiller aux Etats.
 Voir pages 129-130.
 ∞ Isabelle de Coulon, en 1895. Sans descendance.
- Edouard-Frédéric** (1830-1925) (A/XVI/327), f. Henri-Frédéric / 316
 Agronome – Habita Neuchâtel et Gerzensee.
 ∞ Louise-Elisabeth d'Erlach, en 1870.
- Alfred** (1871-1959) (A/XVII/339), f. Edouard-Frédéric / 327
 Capitaine-lieutenant dans la marine impériale allemande – Habita Neuchâtel et Gerzensee. Voir page 153.
 ∞ Frida-Rosa Graf, en 1932.
- Roland** (1914-1974) (A/XVIII/354), f.a. Alfred / 339
- Alix-Louise** (1872-1958) (A/XVII/340), f. Edouard-Frédéric / 327
 Habita Neuchâtel, Gerzensee, puis Auvernier.
 ∞ Charles de Montmollin, en 1931.
- Frédéric-Alphonse** (1874-1959) (A/XVII/341), f. Edouard-Frédéric / 327
 Banquier et antiquaire – Habita Berne, Neuchâtel et Gerzensee. Voir pages 131-132.
 ∞ Louise-Elisabeth de Tschärner, en 1905. Dite «Madame de...»
- Louise-Elisabeth** (1907-1977) (A/XVIII/355), f. Frédéric-Alphonse / 341
 ∞ Maximilien de Stockar, en 1928.
- Roger-Frédéric-Henri** (1909-1939) (A/XVIII/356), f. Frédéric-Alphonse / 341
- Charles-Eugène** (1875-1959) (A/XVII/342), f. Edouard-Frédéric / 327
 D^r en médecine – Gynécologue – Habita Neuchâtel et Gerzensee.
 ∞ Hélène Carbonnier, de Wavre, en 1908.
 Né à Gerzensee, il fut le premier de sa lignée à embrasser une carrière libérale, rompant ainsi avec la tradition familiale. Après des études de médecine à Bâle et à Berlin, il obtint son doctorat à Berne, en 1905 et s'installa en 1907, comme gynécologue, à Neuchâtel, où il se maria. Il fut pendant de longues années, de 1923 à 1943, médecin-directeur de la Maternité. Puis il continua encore à pratiquer; il avait aussi des patients à la Clinique privée du Crêt, qu'il gérait en commun avec trois autres médecins. Parcourant les rues de la ville, de son pas rapide et alerte, il allait sans cesse voir ses malades, de nuit comme de jour, et son dévouement était connu de tous.
 Bien qu'en homme de devoir, il accordât la plus grande partie de son temps à sa vie professionnelle, il aimait la vie de société et son esprit ouvert s'intéressait à tout ce qui se passait autour de lui. Il fut un membre fervent de la société «Etude» et présida longtemps les «Anciens-Etudiens», qui le nommèrent prési-

dent d'honneur. Ayant commencé ses études de médecine à Neuchâtel, il fut aussi membre de « Belles-Lettres », puis plus tard des « Anciens-Bellettriens ». Il était également capitaine de la Noble Compagnie des Fusiliers. A l'armée, il était capitaine-médecin.

Chasseur à ses heures, amateur de belles choses, brillant causeur, joueur de bridge émérite, il laisse le souvenir d'un homme affable et discret, au caractère vif et enjoué, d'un abord charmant et attentif aux souffrances des autres.

Nous tenons à rendre hommage ici, en fils respectueux, à son abnégation, à sa bonté et à sa modestie.

Guy-Antoine-Henri (1909-....) (A/XVIII/357), f. Charles-Eugène / 342
∞ Anne-Françoise Vaucher, en 1938.

Antoine-Guy-Henri (1939-....) (A/XIX/373), f. Guy-Antoine-Henri / 357
∞ Françoise Delay, en 1968.

Thierry-Antoine (1969 -) (A/XX/393), f. Antoine-Guy-Henri / 373.

Jérôme-Daniel (1971-....) (A/XX/394), f. Antoine-Guy-Henri / 373.

Sibylle-Désirée (1974-....) (A/XX/395), f. Antoine-Guy-Henri / 373.

Jean-Daniel (1942-....) (A/XIX/374), f. Guy-Antoine-Henri / 357
∞ Margrit Graf, en 1968.

Christian (1969-....) (A/XX/396), f. Jean-Daniel / 374

Isabelle (1971-....) (A/XX/397), f. Jean-Daniel / 374

Aline (1944-....) (A/XIX/375), f. Guy-Antoine-Henri / 357
∞ Martin Birkhäuser, en 1969.

Pierre-François-Charles (1950 -) (A/XIX/376), f. Guy-Antoine-Henri / 357
∞ Dominique-Anne Hopf, en 1985.

Jean (1985-....) (A/XX/398), f. Pierre-François-Charles / 376
jumeau de

Anne (1985-....) (A/XX/399), f. Pierre-François-Charles / 376

Louis (1990-....) (A/XX/399a), f. Pierre-François-Charles / 376

André-Max (1910-1984) (A/XVIII/358), f. Charles-Eugène / 342
∞ Micheline-Hélène Stadler, en 1942.

Gilbert-Rodolphe (1943-....) (A/XIX/377), f. André-Max / 358
∞ Thérèse-Marie-Marguerite Quartenoud, en 1971.

Virginie-Carine-Michèle (1973-....) (A/XX/400), f. Gilbert-Rodolphe / 377

Philippe-Pierre-André (1946-....) (A/XIX/378), f. André-Max / 358
Négociant au Brésil.

Marie-Jeanne (1949-....) (A/XIX/379), f. André-Max / 358
∞ Nicolas Gagnebin, en 1982.

Dominique-Barbara-Claire-Mary-Dorothée (1957-....) (A/XIX/380), f. André-Max / 358
∞ 1. Charles-Jean-Alphonse Turrettini, en 1981
2. Grégoire Oberson.

Maximilien-Eric (1914-....) (A/XVIII/359), f. Charles-Eugène / 342
Habite Berne et Gerzensee.

Anna-Louise-Pauline (1833-1900) (A/XVI/328), f. Henri-Frédéric / 316
Habita Neuchâtel et Gerzensee.

Robert-Louis (1853-1935) (A/XVI/334), f. Henri-Frédéric / 316
∞ Marie-Louise-Caroline Marcel, en 1888.

Marcel-Robert (1889-1969) (A/XVII/343), f. Robert-Louis / 334
∞ 1. Elisabeth de Cerjat, en 1919
2. Julia Daniloff, en 1948.

Clarisse-Marie-Louise-Henriette (1920-....) (A/XVIII/360), f. Marcel-Robert / 343
∞ Roy-Hermann Hunziker, en 1947.

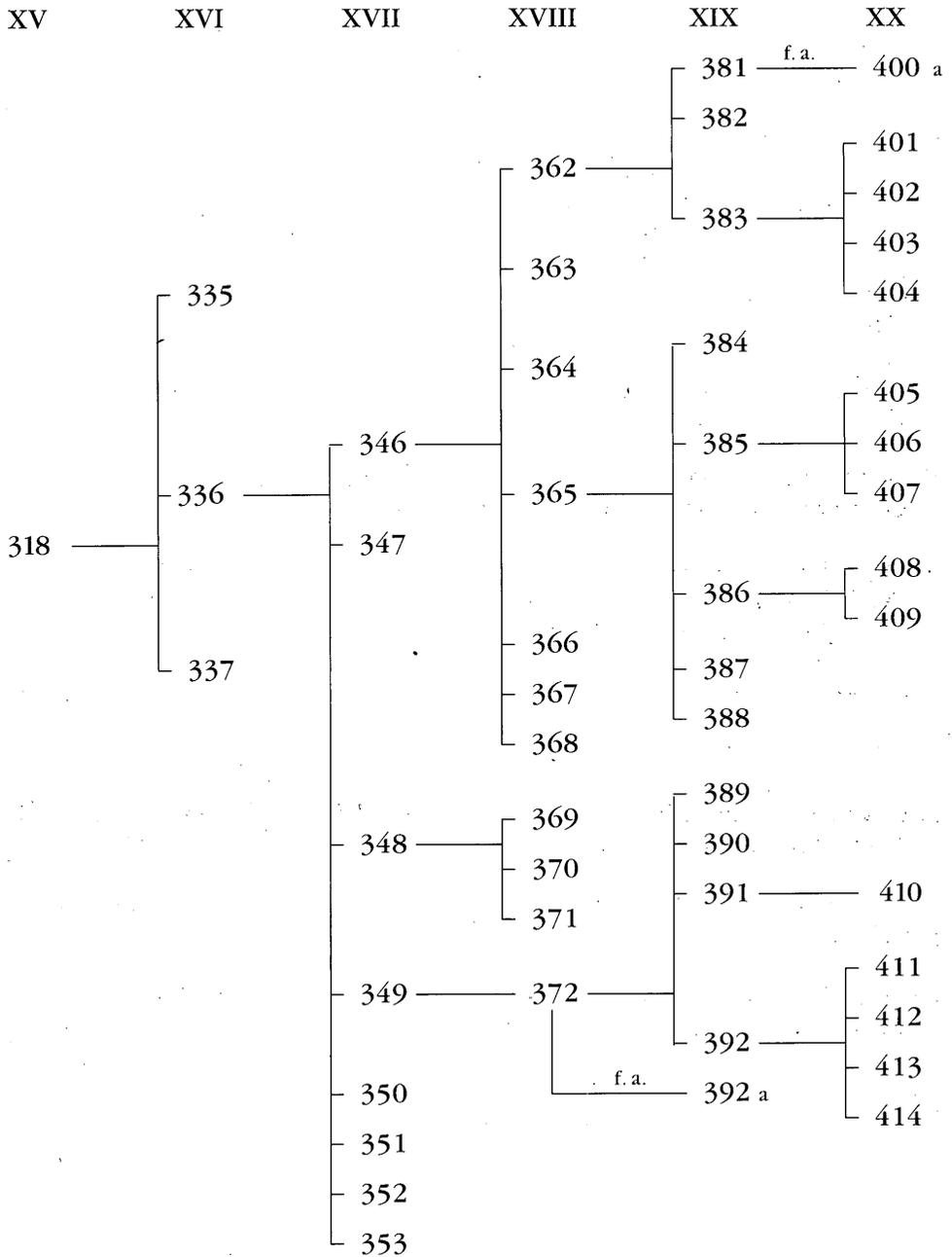
Richard-Frédéric-Charles (1893-1987) (A/XVII/344), f. Robert-Louis / 334
∞ Isabelle de Weede, en 1922.

Yolande-Délianne-Marcienne (1925-....) (A/XVIII/361), f. Richard-Frédéric-Charles / 344.

Colette-Rose-Mathilde (1896-1981) (A/XVII/345), f. Robert-Louis / 334
∞ André de Perrot, en 1918.

Second rameau

Celui-ci se présente comme suit :



Auteur :

James-François / 318 ci-dessus, par son mariage avec Elmire-Adèle de Meuron en 1839.

Elisabeth-Louise (1840-1896) (A/XVI/335), f. James-François / 318
∞ Paul-Victor-Frédéric Du Pasquier, en ~~1819~~ 1869

Frédéric-Henri (1841-1904) (A/XVI/336), f. James-François / 318
∞ Marie-Julie-Nancy Berthoud, en 1867.

Dans le *Messenger boiteux*, de 1906, on peut lire l'article nécrologique suivant :
«Après des études de théologie faites à Neuchâtel et en Allemagne, il devint pasteur à La Sagne. Il a laissé dans ce village un souvenir qui y restera longtemps vivant. On en peut dire autant de sa seconde paroisse, Saint-Blaise, où il fut pasteur de l'Eglise indépendante de 1879 à 1903. Il fit partie pendant vingt-six ans de la Commission synodale et fut longtemps président de la Commission des études. C'était le type du chrétien conséquent, dont toute la vie, dominée par le sentiment du devoir, était une prédication vivante. Son jugement ferme et sûr, sa haute raison, alliée à une charité qui s'affirmait surtout par des actes, avait valu à cet homme très réservé et d'abord un peu froid l'affection profonde et respectueuse de la population de Saint-Blaise. Il a supporté sa longue maladie avec une sérénité digne de sa vie.»

Louis-Henri (1868-1949) (A/XVII/346), f. Frédéric-Henri / 336
Peintre à Marin. Voir pages 143-147.
∞ Léonie de Pourtalès, en 1898.

Etienne-Louis (1900-1990) (A/XVIII/362), f. Louis-Henri / 346
∞ Germaine-Isabelle de Coulon, en 1932.

Michel-Etienne (1934-....) (A/XIX/381), f. Etienne-Louis / 362
∞ 1. Birgitta-Marianne Lindqwister, en 1962
2. Dominique Cornioley, en 1981.

Lorène (1988-....) (A/XX/400a), f.a. Michel-Etienne / 381

Françoise (1935-....) (A/XIX/382), f. Etienne-Louis / 362
∞ Michael Webb-Peploe, en 1960.

Pierre-Alain (1939-....) (A/XIX/383), f. Etienne-Louis / 362
∞ Sabine-Irène de Pury, en 1965.

Isabelle (1968-....) (A/XX/401), f. Pierre-Alain / 383

Valentine (1969-....) (A/XX/402), f. Pierre-Alain / 383

- Etienne-Louis** (1973-....) (A/XX/403), f. Pierre-Alain / 383, jumeau de
Marc-Louis (1973-....) (A/XX/404).
- Monique-Marguerite** (1901-....) (A/XVIII/363), f. Louis-Henri / 346
 En religion: Sœur Monique Régis.
- Solange-Elmire** (1904-....) (A/XVIII/364), f. Louis-Henri / 346
 Infirmière-missionnaire en Afrique – Habite à Marin.
- Maurice-Henri** (1905-....) (A/XVIII/365), f. Louis-Henri / 346
 ∞ Valérie-Dorothée Miescher, en 1932.
- Valérie-Christine** (1935-....) (A/XIX/384), f. Maurice-Henri / 365
 ∞ Gian-Andri Bezzola, en 1959.
- Louis-Dominique** (1936-....) (A/XIX/385), f. Maurice-Henri / 365
 ∞ Monique Landolt, en 1962.
- Jean-Léonard** (1964-....) (A/XX/405), f. Louis-Dominique / 385
- Pascale-Héloïse** (1967-....) (A/XX/406), f. Louis-Dominique / 385
- Sophie-Emmanuelle-Alison** (1976-....) (A/XX/407), f. Louis-Dominique / 385
- Henri-Gilles** (1938-....) (A/XIX/386), f. Maurice-Henri / 365
 ∞ Mireille-Elise-Lucienne Puech, en 1963.
- Serge-Georges-Henri** (1966-....) (A/XX/408), f. Henri-Gilles / 386
- Olivier-Sébastien-Gilles** (1970-....) (A/XX/409), f. Henri-Gilles / 386
- Béatrice-Gabrielle** (1941-....) (A/XIX/387), f. Maurice-Henri / 365
 ∞ Friedrich-Ludwig Ullmann, en 1964.
- Denis-Benoît** (1944-....) (A/XIX/388), f. Maurice-Henri / 365
- Claude-Ernest** (1907-....) (A/XVIII/366), f. Louis-Henri / 346
 ∞ Sonja-Jeanne-Ida Dollfus, en 1932.
- Antoinette-Marie-Emilie** (1909-....) (A/XVIII/367), f. Louis-Henri / 346
 ∞ Charles-Adrien Cuendet, décédé en 1979.
- Suzanne-Gabrielle** (1912-....) (A/XVIII/368), f. Louis-Henri / 346
 ∞ Edmond Leuba, en 1943.

Marguerita-Louisa (1869-1966) (A/XVII/347), f. Frédéric-Henri / 336
∞ Samuel de Perregaux, en 1897.

Abel (1871-1954) (A/XVII/348), f. Frédéric-Henri / 336
∞ Hélène Dardel, en 1896.

Le *Messenger boiteux*, 1955, écrit à son sujet : « Né à La Sagne où son père était pasteur, il consacra sa vie à la Mission dans l'Afrique du Sud. Après ses études de théologie, il partit en 1896 pour le Transvaal et fut placé à Shiluvane. Trois ans plus tard, il succède à Ernest Creux, à Elim, puis, après un séjour en Suisse de 1905 à 1907, il dirige l'Ecole normale de Lémania, pendant une année. Dès 1908, il se charge de la station de Pretoria. Mais en 1913, la santé de Madame de Meuron exigeant le retour au pays, il est associé aux travaux du secrétariat de la Mission qu'il représente à Neuchâtel. Onze ans plus tard, il se fixe à Lausanne et, en 1930, il succède à Arthur Grandjean comme secrétaire général. A la suite d'une grave maladie, il renonce à son poste et se retire à Saint-Blaise, en 1945.

A plusieurs reprises Abel de Meuron a représenté les sociétés suisses dans le Conseil international des Missions. Il a notamment participé à la Conférence universelle de Jérusalem de 1928, et joué un rôle prépondérant dans la création du Conseil suisse des Missions évangéliques. Dans sa retraite à Saint-Blaise, il continua à s'intéresser aux problèmes missionnaires, aux difficultés des Blancs et des Noirs, qu'il comprend. Sa documentation sur l'Afrique était considérable, ce qui lui permettait d'écrire avec compréhension et clairvoyance, des articles sur les événements qui se passent dans ce continent. »

Liliane-Hélène (1897-1983) (A/XVIII/369), f. Abel / 348
∞ Charly Guyot, en 1974.

Geneviève (1898-1988) (A/XVIII/370), f. Abel / 348
∞ André-Henri Béguin, en 1923.

Yvonne-Marie (1903-1982) (A/XVIII/371), f. Abel / 346
∞ Jacques-André Béguin, en 1925.

James-Alfred (1876-1963) (A/XVII/349), f. Frédéric-Henri / 336
∞ Lida-Dora Hantzsch, en 1912.

Sur la base d'un article paru dans *Le Gouvernail*, de Saint-Blaise, en mars 1986, nous avons établi le texte suivant : « Après avoir suivi les écoles primaires de Saint-Blaise et secondaires à Neuchâtel, James de Meuron entreprend ses études de théologie en Allemagne et à Genève. Au début de 1901, il renonce au pastorat. « Son drame est celui d'un homme qui souffre de voir les chrétiens de son temps répondre si mal aux besoins de tous ceux qui, chez nous et ailleurs dans le monde, sont affamés de pain et assoiffés de vérité. »

Il s'impose alors de longues périodes de service dans des hôpitaux, d'abord à Hériseau, puis à Roubaix, « en plein milieu ouvrier, où il comprit ce qu'était

l'angoisse de ceux qui n'arrivaient jamais à joindre les deux bouts. Pourtant, ni alors ni plus tard, il ne fut tenté de rallier les rangs de ceux qui, marxistes ou pas, n'hésitent pas à recourir à tous les moyens de violence que l'on sait sous prétexte de créer une société nouvelle d'hommes soi-disant libérés, car pour James de Meuron, il n'y avait et il n'y aura jamais de transformation authentique de la société que par la mise en œuvre des préceptes de l'Évangile par chaque chrétien enfin conscient de ses devoirs.»

«Très tôt donc, James de Meuron se sentit appelé à remplir une tâche et bien qu'il se fût souvent heurté à l'incompréhension des uns, au scepticisme des autres, il ne perdit jamais espoir. Rien ne le rebutait, convaincu que servir autrui était le premier devoir de tout chrétien engagé, désireux d'annoncer, non seulement en paroles, mais en actes, le grand message de libération de l'Évangile. C'est dans cet esprit que, pour concrétiser ses conceptions, il fonda le 1^{er} décembre 1906 le «Foyer Solidariste», maison d'édition dont il assumait la direction pendant les six ans d'activité de ce Foyer.

«James de Meuron élabore et applique ses *Principes fondamentaux et d'action*, en définissant le but qu'il s'agissait d'atteindre : Travailler à la tâche primordiale de l'heure présente. Mettre tout son effort à conjointre la force économique et la force intellectuelle pour les ployer ensemble un jour, à l'aide de tous les hommes de bonne volonté, au service de la force morale, au service de la force suprême, selon Pascal, Paul et Jésus.»

La consécration de cet idéal fut «une floraison étonnante d'ouvrages, de plus ou moins grand rayonnement, mais toujours riches de substance, admirablement imprimés, tous dus à la plume de penseurs, d'artistes, en un mot d'ouvriers de l'esprit. Un livre, pensait-il, n'a de valeur et ne mérite d'être diffusé que s'il en impose par le fond et par la forme. Cent-dix ouvrages illustrèrent ce «Foyer»... Parmi ceux-ci on peut citer les titres suivants : Eugène Burnand *L'art religieux italien*, Charly Clerc *Jésus et Marc-Aurèle*, Arnold Reymond *Logique et Mathématiques*, Paul Robert *L'Art jugé par un croyant*... Il faudrait en particulier tout ignorer de l'évolution des esprits et de ce qui jalonne la marche vers ce qu'on appellera ensuite, à tort ou à raison, la justice sociale, pour ne pas être frappé par l'insertion dans les «principes d'action» de cette notion de «charge sociale», notion qui ne sera institutionnalisée chez nous que beaucoup plus tard et qui, aujourd'hui, n'est plus discutée par personne...

De son côté, Paul Siron, ancien pasteur de Saint-Blaise avait écrit en 1963 : «Il avait en quelque sorte la passion de la fraternité humaine, préoccupé de la souffrance d'autrui, du problème de l'injustice sociale, de la puissance de l'argent, et il voulait y remédier. Il a passé parmi nous un peu comme un prophète, avec cette même ferveur, ces mêmes originalités, ces mêmes appels enflammés, ce constant souci de droiture, cette même souffrance aussi que les grands serviteurs de Dieu. Le voici parvenu au terme du voyage, le dur combat est terminé.

Il repose comme un patriarche qui a achevé sa tâche, chargé d'années, après une longue carrière, et, sur sa face apaisée, il y a comme un reflet de l'éternité».

Luc (1914-....) (A/XVIII/372), f. James-Alfred / 349

∞ 1. Daisy-Elmire Bolle, en 1938

2. Carola-Fredericke Schneider, en 1973.

Anne-Daisy (1941-....) (A/XIX/389), f. Luc / 372

∞ François-Olivier Mougín, en 1962.

Chantal-France (1944-....) (A/XIX/390), f. Luc / 372

∞ Joachim-José Gonçalves, en 1970.

Claude-Marie-France (1948-....) (A/XIX/391), f. Luc / 372

Jean-Yves (1973-....) (A/XX/410), f. Claude-Marie-France / 391

Luc-Alain-Patrick (1950-....) (A/XIX/392), f. Luc / 372

∞ Ursula-Margareta Ulli, en 1977.

Marianne (1978-....) (A/XX/411), f. Luc-Alain-Patrick / 392

Aline (1980-....) (A/XX/412), f. Luc-Alain-Patrick / 392

Thérèse (1983-....) (A/XX/413), f. Luc-Alain-Patrick / 392

Christine (1985-....) (A/XX/414), f. Luc-Alain-Patrick / 392

Katia (1970-....) (A/XIX/392a) f.a. Luc / 372

Jeanne-Louise-Elmire (1877-1897) (A/XVII/350); f. Frédéric-Henri / 336

Marthe-Cécile-Marie (1880-1935) (A/XVII/351), f. Frédéric-Henri / 336

Rose-Elisabeth (1882-1979) (A/XVII/352), f. Frédéric-Henri / 336

∞ Henri Guye, en 1909.

Gabrielle-Marie 1884-1968) (A/XVII/353), f. Frédéric-Henri / 336

Gabrielle-Rose-Louise (1843-1907) (A/XVI/337), f. James-François / 318

∞ James-Ferdinand Du Pasquier, en 1864.

Quelques figures caractéristiques

Pierre Meuron (1610-1653) (B/VIII/3)

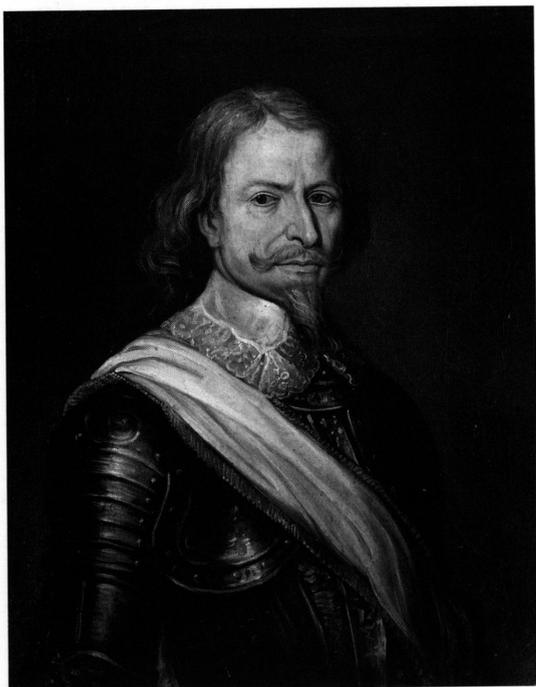
Second fils de Jérémie, notaire et bourgeois de Neuchâtel, Pierre Meuron appartenait à cette branche de la famille qui, en la personne d'Etienne, sera anoblie deux générations plus tard, en 1711. Il fut, avec deux de ses frères, l'un des premiers membres de la famille à faire carrière comme officier, au service du roi de France.

Après avoir subi les inconvénients du service mercenaire, les Suisses avaient adopté le système des capitulations. C'est suivant ce système que Pierre entreprit sa carrière militaire. D'intéressants détails nous sont fournis à ce sujet dans le livre de raison qu'il écrivit à partir de 1632 (Arch. fam. Tribolet).

Après divers séjours à Berne, puis à Yverdon, il entre, en qualité de porte-enseigne, au service du colonel Ulysse de Salis. Dans le passeport délivré en août 1635 à Pierre Meuron, on peut lire qu'il « a servi environ trente mois en qualité de porte-enseigne, pendant lesquels il s'est gouverné fort honorablement sans aucune plainte, s'étant montré volontaire en toute occasion, tant de nuit que de jour. » Après être rentré à Neuchâtel, il en repart en 1636, à cause des troubles qui sévissent dans les Grisons.

Le 1^{er} avril 1640, Meuron est nommé comme lieutenant dans la compagnie du capitaine Pierre Clerc dit Guy (plus tard Guy d'Audanger) qui faisait partie du régiment Estavayer-Mollondin, déjà au service de France. La famille Guy est une ancienne famille neuchâteloise qui s'éteignit au XIX^e siècle : Pierre Meuron participa ainsi à la campagne des Flandres et donna dans son livre de raison des détails concernant les sièges de diverses villes en pays d'Artois.

Le 24 mai 1640, il écrit : « Nous avons assiégé Marienbourg ; nous avons dû quitter le siège à cause de leurs écluses et canonnades qui nous ont fait grands dégâts ». Et plus loin : « Arras s'est rendue le 20 août 1640..., on y avait mis 11 compagnies de notre régiment de Mollondin... »



Moïse Meuron (1619-1650),
capitaine au service de France,
tué au siège de Guise.

Le 1^{er} janvier 1641, on octroie à Pierre Meuron une compagnie de deux cents hommes devenue vacante par suite de la démission de Pierre Guy. La même année, Pierre Meuron, « avec six autres compagnies, sont restés à Arras, puis ont mis le siège devant Aire, ville qui s'est rendue le 9 août 1641. » En 1643, Pierre Meuron participa au siège de Thionville, puis à la bataille de Rocroi (19 mai 1643), ville qui était défendue par l'infanterie d'élite espagnole. Grâce à une manœuvre hardie, le jeune duc d'Enghien, futur prince de Condé, réussit à écraser l'infanterie espagnole et à remporter une victoire complète sur les Impériaux. De nombreux contingents helvétiques avaient participé à cette glorieuse bataille qui marquait la première grande victoire française de la guerre de Trente Ans.

La bataille avait été rude, les morts nombreux et les blessés plus nombreux encore. C'est à Rocroi que fut tué Moïse Meuron (1619-1650) (C/VIII/12) autre membre de la famille qui faisait partie de la ligne de Guillaume.

En décembre de la même année 1643, Pierre Meuron passe avec sa compagnie dans le régiment nouvellement formé en faveur du capitaine Jacques Guy, également de Neuchâtel. Le 1^{er} janvier 1644, une commission est donnée à Pierre Meuron pour retirer sa compagnie du régiment de Mollondin et l'incorporer dans celui de Neuchâtel commandé par Jacques Guy. Pierre Meuron participa encore à diverses campagnes, à Gravelines, Bamberg et Courtray, de 1645 à 1647, puis il démissionna du service et donna, le 1^{er} avril 1648, la moitié de sa compagnie à son frère, le capitaine Isaac Meuron (1620-1668) (B/VIII/6). En cette même année, Pierre Meuron est nommé membre du Conseil des Quarante ou Grand Conseil.

Deux ans auparavant, soit en 1646, Pierre Meuron avait épousé Anne-Marie Brun et acquis le château de Fenin des mains de Jacques Clerc dit Guy, devenu entre temps colonel du régiment mentionné ci-dessus. Comme Meuron était devenu, la même année, communier de Fenin, il donna à la paroisse de ce village une coupe d'argent partiellement dorée.

Meuron avait également acquis divers forêts et terrains dans la châtelainie de Thielle, aux environs du Landeron, à Voëns, de même qu'au Val-de-Ruz, à Landeyeux, près de Boudevilliers. De ses cousins Meuron qui faisaient partie de la ligne d'Antoine, il acquit aussi « des Moulins, bapteurs (battoirs ou martinets), rouages et Cours d'eau (l'Areuse), maisons, clos et curtils (jardins)... gisans au Village de Saint-Sulpit... »

Pierre Meuron décéda le 12 février 1653 et fut enseveli le lendemain au cimetière de Neuchâtel.

Comme nous ne connaissons pas de portrait de Pierre Meuron, nous reproduisons ici celui de son contemporain Moysé Meuron (1619-1650) (C/VIII/12) tué au siège de Guise et qui faisait partie de la ligne de Guillaume.

Bibliographie

Archives de l'Etat, Neuchâtel
Archives fam. Tribolet
Zurlauben, baron de, 1752 et 1753

Pierre de Meuron

(1712-1800) (B/XI/25)

Fils d'Etienne (1675-1750) (B/X/15) et de Marguerite Pury, Pierre de Meuron naquit à Neuchâtel le 10 avril 1712, soit environ une année après que son père eut été anobli par le roi de Prusse, Frédéric 1^{er}.

Pierre de Meuron participa non seulement à la vie politique du pays – de 1742 à 1767, il fut membre du Conseil de ville, puis du Conseil des Quarante – mais surtout à la prestigieuse industrie neuchâteloise des indiennes qui occupait une place prépondérante dans l'économie du pays au XVIII^e et au XIX^e siècles. Le véritable pionnier de cette industrie, Jaques Deluze (ou DeLuze), avait fondé diverses fabriques au port de Cressier, à Marin, à Saint-Blaise et principalement au Bied, près de Colombier. Le transport des toiles par voie d'eau était bien moins coûteux que le roulage.

Les pièces de coton brut (écru) qui venaient des Indes devaient être traitées au préalable par un mélange de bouse de vache et de crottin de brebis. Toute la manu-

tention était fort compliquée. Après des opérations répétées de lavage à l'eau bouillante et de rinçage à l'eau claire (d'où l'importance des ruisseaux), on procédait au blanchiment des étoffes, au soleil, sur pré.

Venait ensuite l'impression, c'est-à-dire l'application des diverses teintures au moyen de moules en bois ou au pinceau. Ces opérations étaient particulièrement délicates, car elles variaient suivant les propriétés des colorants utilisés. Il faut admirer le talent de nos indienneurs qui savaient parfaitement maîtriser les subtilités des différentes techniques, en vue d'obtenir toutes les teintes désirées par une clientèle fort exigeante. C'est grâce à leur savoir-faire, joint à une longue expérience empirique, qu'ils réussirent à produire les chefs d'œuvre que nous admirons encore aujourd'hui au château de Colombier (salle du musée des indiennes).

«L'indienneurie neuchâteloise constituait une vaste entreprise familiale (Bovet, DuPasquier, Vaucher et Verdan) dans laquelle les partenaires étaient liés par toutes sortes de parentés, comme par des intérêts et des soucis communs.» (Dorette Berthoud). Chaque fabrique travaillait pour une maison de commerce avec laquelle elle avait un contrat ou à qui elle appartenait.

A la mort de Jaques DeLuze, son fils Jean-Jaques lui succéda dans l'administration de ces diverses manufactures. En 1742, il s'associa avec Pierre de Meuron qui avait un sens commercial averti et qui l'année précédente avait épousé sa fille, Rosé Marguerite. Prirent alors naissance diverses entreprises commerciales, entre autres sous les noms de DeLuze, Meuron (1747), puis DeLuze, Meuron & Cie (1766).

Pierre de Meuron s'intéressa alors particulièrement à la fabrique d'indiennes qui se trouvait dans le haut du village de Saint-Blaise, sur le ruisseau et dans la maison du banneret de Chambrier, dénommée «Petite France»; cet immeuble existe encore aujourd'hui au début du Chemin de la Petite France. En vue d'agrandir cette fabrique et pour pallier le manque de place, Meuron avait acheté en 1759 divers terrains en Bregot, dans le bas et à l'est du village de Saint-Blaise, sur l'emplacement de l'actuelle propriété de Vigner. Deux ruisseaux, le Ruz-de-Combe et celui de Terreau-Jaquelet fournissaient en abondance l'eau claire indispensable. Un bâtiment de cette nouvelle fabrique semble avoir été parallèle au Ruz-de-Combe, alors qu'un autre était appuyé aux rochers de la Moulina; abaissé d'un étage, ce dernier bâtiment subsiste encore aujourd'hui sous la forme d'un ancien pressoir.

Autre avantage: comme la fabrique de Saint-Blaise travaillait avec celle de Marin, elle pouvait utiliser les vastes terrains plats adjacents pour l'étendage des étoffes destinées à être blanchies et pour le séchage des toiles imprimées.

A la demande de la commune de Saint-Blaise, Meuron avait fait construire un pont sur le Ruz-de-Combe et une fontaine en pierre au bord de la route pour abreuver le bétail de la région.

En 1761 Pierre de Meuron acheta l'immeuble de la «Petite France» autrefois dénommée «Nouvelle France» parce que, vers la fin du XVII^e siècle, elle avait été habitée par des émigrés français. Le 24 août 1778, Meuron amodia cette fabrique



Pierre de Meuron (1712-1800), allié DeLuze, vers la fin de sa vie.

de Saint-Blaise aux frères Verdan, également fabricants d'indiennes à Grandchamp, près de Cortaillod.

A côté de son commerce de toiles peintes et d'indiennerie, Meuron s'occupait aussi d'horlogerie et de dentelles. La qualité de la dentelle neuchâtoise était reconnue bien au-delà de nos frontières ; sa perfection et sa beauté étaient souvent comparées à celles de la dentelle des Flandres.

Il existait entre autres à La Chaux-de-Fonds et au Locle, des maisons de commerce connues sous les noms de Meuron et Sillimann, Brandt-Meuron ; la société Meuron & Cie qui envoyait des montres jusqu'aux Etats-Unis, fut liquidée en 1811.

En 1788, Pierre de Meuron fut reçu gratuitement communier de La Chaux-de-Fonds et, en remerciement, fit don des portraits de six de nos souverains à cette communauté. Celle-ci fit alors faire le portrait du généreux donateur...

Un autre portrait de petit format, dû au talent de Marie-Anne Calame, nous montre Pierre de Meuron, alors âgé de quatre-vingt-six ans, assis dans son fauteuil, coiffé de son tricorne, ses pieds reposant sur une chaufferette ; tout en

faisant tourner son dévidoir, le vieillard a l'air de penser à sa nombreuse descendance. Il avait eu en effet quinze enfants, dont sept fils :

- L'aîné, Pierre-Etienne (1742-1817) (B/XII/52), négociant aux Antilles, avait épousé une négresse quarteronne,
- Un autre, Jean-Jaques (1743-1823) (B/XII/53), allié Tribolet, fut le père du banneret Auguste-François de Meuron (1772-1846) (B/XIII/77),
- Un autre, Charles-Louis (1747-1812) (B/XII/57), allié Perregaux, était le père d'Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852) (B/XIII/84) dit de Bahia, fondateur de la Maison de Santé de Préfargier,
- Un autre, Auguste-Ferdinand (1749-1823) (B/XII/58), fut le beau-père du peintre Maximilien de Meuron (1785-1868) (C/171).

Quant aux filles, l'une d'elles, Esabeau (1757-1849) (B/XII/62), dite Babelle, épouse de Charles de Tribolet, fut la fondatrice de l'Hospice du Prébarreau à Neuchâtel.

Pierre de Meuron passait ses jours de loisir à l'entrée du Val-de-Ruz, dans le pittoresque château de Fenin qui lui appartenait et que son arrière-grand-père Pierre Meuron (1610-1653) (B/VIII/3), capitaine en France, avait acquis en 1646.

Et c'est au grand âge de quatre-vingt-sept ans, huit mois et quelques jours, que ce vénérable patriarche s'éteignit à Neuchâtel, le 22 janvier 1800.

Bibliographie

- Berthoud, Dorette, 1951
- Chapuis, Alfred, 1917
- Clottu, Olivier, 1957
- Courvoisier, Jean. Notes personnelles (A.E.N.)
- De Luze, Edouard, Musée neuchâtelois, 1882
- Dreyer, Alice, 1923
- Godet, Philippe, Musée neuchâtelois, 1915

Deux frères, deux généraux

Charles-Daniel de Meuron (1738-1806) (C/XI/150)

Pierre-Frédéric de Meuron (1746-1813) (C/XI/153)

Entre le pont central du village et celui de la Roche, du côté de Fleurier, l'Ubena qui déverse ses eaux dans l'Areuse, faisait autrefois tourner le moulin à tan de Théodore Meuron (1707-1765) (C/X/106). Descendant de la ligne de Guillaume à la X^e génération, celui-ci était capitaine de milices au Val-de-Travers. De son métier, tanneur et chamoiseur, il disposait d'une recette spéciale pour la teinture des peaux en bronzé ; il était également marchand de vin et cabaretier de l'auberge du «Lion d'Or» qui constituait la partie occidentale de sa maison.

Allié Elisabeth Dubois, Théodore était père d'une famille de cinq enfants, deux filles et trois garçons. Deux de ceux-ci, Charles-Daniel (1738-1806) (C/XI/150), et Pierre-Frédéric (1746-1813) (C/XI/153), bien que de caractères fort différents, eurent des destinées remarquablement parallèles, puisqu'ils parvinrent tous deux au grade de lieutenant-général au service de Sa Majesté Britannique.

C'est le ministre du saint Evangile Daniel de Meuron (1700-1773) (B/XI/22) qui se chargea de l'éducation du jeune Charles-Daniel dans sa belle cure de Saint-Sulpice ; celui-ci demeurera toujours attaché à ce vénérable ecclésiastique, le mentionnant plus tard dans presque chacune de ses lettres à ses parents. Ceux-ci envoyèrent tout d'abord leur fils à La Brévine, puis à Liestal pour apprendre l'allemand. Charles-Daniel allait bientôt quitter définitivement son pays pour de longues années. Mais tout au long de sa vie, il y restera profondément attaché : la terre qu'il avait foulée, collera toujours à la semelle de ses souliers. A Paris, aux Pays-Bas, à Berlin, à Londres, dans les contrées lointaines du Cap et des Indes, ses pensées retourneront sans cesse à la maison paternelle et à son village natal.

Le jeune Meuron va ensuite à Bâle et à Strasbourg pour y vendre les articles de cuir fabriqués par son père. C'est dans cette dernière ville qu'il allait rencontrer son destin. La vie militaire de Charles-Daniel et celle du régiment qui porta le nom de notre famille ont été longuement développés dans l'ouvrage que nous y avons consacré. Bornons-nous simplement à relever que le jeune Neuchâtelois servit de 1755 à 1765 dans le régiment de Hallwyl, au service de France. A la tête d'une section de grenadiers sur le «Florissant» armé de septante-quatre canons, il combattit courageusement contre les Anglais et fut grièvement blessé à l'omoplate gauche.

Meuron s'engage ensuite comme second sous-lieutenant dans le régiment des Gardes-Suisses, ces fidèles et courageux gardiens de la monarchie française, de 1765 à 1781. A cette époque, il peut côtoyer les grands militaires du temps. A Paris, c'est l'époque des naturalistes, des aérostats de M. de Montgolfier ; l'électricité passionne les salons. C'est dans ce Paris, centre de la pensée de l'Encyclopédie, où se concentrent toutes les richesses et les raffinements de l'époque, que le jeune officier apprend l'art de la conversation et celui de plaire, le plus utile des arts de cour.

En tant que protestant, il ne pouvait obtenir le commandement d'une compagnie, de telles fonctions étant uniquement réservées aux officiers catholiques. Meuron quitte alors les Gardes-Suisses, après avoir reçu une « Commission pour tenir rang de colonel ».

Par l'entremise du duc de Choiseul et pour le compte de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, Meuron se charge de créer un régiment privé, sans attache avec le Pays de Neuchâtel, ni avec les autres cantons suisses; il en est à la fois le propriétaire et le colonel-commandant. C'est alors qu'il fait venir son frère Pierre-Frédéric pour lui confier l'administration, le recrutement et le ravitaillement du nouveau régiment qui va renforcer la position des Hollandais au cap de Bonne-Espérance en 1783.

De graves difficultés financières ayant surgi au Cap avec les Hollandais, Charles-Daniel de Meuron décide de se rendre personnellement aux Pays-Bas pour y réclamer les soldes arriérées auprès des dirigeants de la Compagnie Hollandaise. Avant son départ, il remet le commandement du régiment à son frère, Pierre-Frédéric.

Transféré à Ceylan, le régiment y connaît les mêmes avatars financiers; la Compagnie Hollandaise est sur son déclin. Les Anglais, installés sur la côte indienne de Coromandel, en profitent pour s'emparer de Ceylan. Pendant ce temps, Charles-Daniel, qui avait pressenti la débâcle des Hollandais, avait négocié avec Hugh Cleghorn, agent des services secrets britanniques, le transfert de son régiment au service de Sa Majesté Britannique. Neuchâtel devint alors en mars 1795 une case importante sur le vaste échiquier des services secrets britanniques.

Meuron entreprend avec Cleghorn le périlleux voyage aux Indes pour y négocier sur place le transfert du régiment. Par Suez, la mer Rouge et l'océan Indien, ils arrivent aux Indes et prennent contact avec Pierre-Frédéric qui, avec le gros du régiment (5 compagnies), occupe Colombo. Lorsque Charles-Daniel de Meuron et Cleghorn arrivent aux Indes, les Anglais ont déjà commencé leur débarquement à Ceylan.

Le régiment Meuron, après de multiples péripéties, est incorporé dans l'armée britannique et transféré aux Indes, où il connaît les mêmes difficultés financières. Charles-Daniel rentre à nouveau en Europe pour réclamer au gouvernement anglais, cette fois, le montant des soldes arriérées de plus en plus élevé. Meuron montre alors sa force de caractère, son opiniâtreté vis-à-vis du gouvernement anglais, qui veut incorporer purement et simplement le régiment dans l'armée anglaise. Le colonel neuchâtelois réussit malgré tout et au prix d'interminables discussions à sauvegarder l'indépendance de son régiment qui peut dès lors garder son nom et ses couleurs.

Aux Indes, les Anglais confient à Pierre-Frédéric de Meuron le gouvernement de l'île de Ceylan, non seulement parce qu'il connaissait parfaitement la mentalité, les coutumes et l'histoire des Cinghalais, mais aussi et surtout pour le tenir à l'écart de la campagne qui se préparait contre Tippoo, le sultan du Mysore. On voulait alors l'écartier de la gloire des succès futurs et n'en laisser la jouissance qu'à des généraux purement britanniques.

Libéré de ses fonctions à Ceylan en février 1799, Pierre-Frédéric de Meuron quitte les Indes en 1801, fait un court séjour à Londres, puis rentre au pays pour rétablir sa santé fortement altérée par des fièvres et des maux de tête. Il séjourne principalement à Cottendart, ancienne propriété de Lord Wemyss, au-dessus de Colombier. A Neuchâtel, il habitait Grand'Rue N° 4 ; c'est là qu'il mourut le 30 mars 1813, âgé de soixante-sept ans.

Personnage totalement différent de son frère, Pierre-Frédéric était de forte corpulence, de tempérament sanguin, souffrant d'un embonpoint maladif. De son front puissant, de son visage au teint «chaudronné», de ses traits plutôt lourds, émanait une expression de force, bien ancrée sur terre. Energique et doué d'une volonté réfléchie, il disposait de toutes les qualités d'un chef militaire-né. C'était un esprit intelligent, éclairé, vif et avisé ; il savait toujours dominer dans leur ensemble les problèmes qui se présentaient à lui. Il sut remarquablement mettre à profit ses qualités et son autorité innée durant ses trente et une années de service au régiment Meuron, dont une dizaine comme colonel-commandant.

C'est grâce à sa forte personnalité, à la clarté de son intelligence et à ses talents d'organisateur qu'il se vit confier par le gouvernement de Madras, non seulement le commandement de toutes les forces militaires de Ceylan, mais aussi la mission de remédier aux désordres de tout genre qui régnaient en maîtres dans l'île.

S'il était parfois violent et colérique, il savait aussi être un homme de cœur et d'une familiarité cordiale. A son frère, Charles-Daniel, il avait écrit un jour : « Les affaires se traitent dans la Tête ; c'est une partie indépendante qui doit agir. Après quoi, rien n'est plus noble que de laisser agir le Cœur ; par ce moyen, l'on devient nécessairement ami des Personnes avec qui l'on traite... »

Après les pénibles tractations de Londres qui avaient fortement altéré sa santé, Charles-Daniel de Meuron était rentré au pays en passant par Berlin, où Frédéric-Guillaume II lui remet l'Ordre de l'Aigle rouge. A Neuchâtel, le général s'installe tout d'abord dans sa propriété de la Petite Rochette, avant d'aller habiter celle de la Grande Rochette, qu'il fait aménager et embellir à grands frais. Celle-ci renferme encore aujourd'hui de nombreux souvenirs de son passage.

Le général Meuron manifeste un profond attachement à son village natal et le fait bénéficier de diverses libéralités ; c'est lui qui fait reconstruire à ses frais le pont des Isles (heureusement conservé après la dernière correction de l'Areuse, mais malheureusement isolé hors de son cours actuel).

A Neuchâtel, sa santé s'altère ; il doit se soumettre à une grave opération. Vu les conditions médicales de l'époque, Meuron n'y survit pas et décède le 4 avril 1806, à l'âge de soixante-huit ans. On l'enterre dans l'ancien cimetière des Terreaux, quinze jours après l'entrée des troupes françaises d'Oudinot à Neuchâtel.

Romanesque existence que celle de ce fils d'un chamoiseur de Saint-Sulpice, devenu lieutenant-général au service de Sa Majesté Britannique. C'est une passionnante figure et un des personnages les plus attachants que le Pays de

Neuchâtel ait produit en cette fin du XVIII^e siècle. Il fut intimement lié aux événements qui marquèrent la lutte des gouvernements monarchiques contre les nouvelles forces révolutionnaires.

Rappelons que le régiment Meuron fut au service des grandes puissances durant une période ininterrompue de plus de trente-cinq ans, sur quatre continents, tout d'abord au service de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, puis de Sa Majesté Britannique. Il prit part aux principaux événements du temps : la conquête des Indes par les Anglais, les guerres napoléoniennes et le conflit qui assura l'intégrité du Canada face aux prétentions américaines.

Né sous le signe du Taureau, l'élément de Charles-Daniel est la terre. Il est bâtisseur, constructeur dans l'âme. C'est un esprit calculateur, obstiné, malin, mais plein de raison, faiseur de projets et doué d'un sens commercial très poussé. Son regard est fin et clairvoyant, sa mobilité d'expression dénote sa vivacité d'esprit. Intuitif, il est prompt à percevoir les intentions de ses interlocuteurs et à saisir les moindres courants de l'opinion publique.

Ayant le complexe des gens qui sont d'une taille quelque peu au-dessous de la moyenne, il était d'un caractère parfois difficile. C'était un esprit intelligent, excellent administrateur, aimant l'ordre et l'exactitude. Ses collections et son cabinet d'histoire naturelle en sont une parfaite manifestation. Avant son départ pour les Indes, il en avait fait don à la Ville de Neuchâtel. On sait que ce cabinet est devenu le noyau de nos Musées d'ethnographie et d'histoire naturelle. Comme ce dernier musée se trouve aujourd'hui sur l'ancien emplacement du cimetière des Terreaux on peut dire que le général Meuron repose à l'ombre des premiers objets de ses collections qui, par sympathie, sont venus se rapprocher de celui qui les avait rassemblés avec tant d'amour.

Travailleur consciencieux, tenace, souvent têtu, il allait au fond des choses, point embarrassé d'une réponse et ne se laissant jamais marcher sur les pieds. C'est grâce à cette persévérance extraordinaire, jointe à un courage indéniable dans ses entreprises civiles et militaires, qu'il réussit à s'imposer aux officiers de son régiment et à triompher des nombreuses difficultés accumulées sur sa route, luttant seul contre les tout-puissants directeurs de la Compagnie Hollandaise ou les ministres de Sa Majesté Britannique. Les honneurs et la fortune furent la récompense de son travail et de sa persévérance.

Esprit éclairé, doué d'une insatiable curiosité, il se passionnait pour toutes les sciences ; les ouvrages de sa bibliothèque témoignent de son éclectisme et de l'ouverture de son esprit. Un souffle d'émancipation l'a toujours inspiré, le poussant continuellement vers l'idée de progrès. C'était un homme de goût, ayant besoin de beauté, heureux parmi ses objets de luxe et ceux de ses collections. Il aimait ses fleurs et cultivait ses plantes rares et ses arbustes avec passion, allant jusqu'à greffer des roses blanches sur du houx, pour leur donner une teinte verdâtre. Son jardin et ses serres étaient l'émanation de cette personnalité en harmonie avec la nature.

Bel esprit, il montrait dans le monde beaucoup d'aisance, de grâce et d'humeur spirituelle. Mais s'il savait briller, entouré d'une auréole d'exotisme ramenée du



Charles-Daniel de Meuron (1738-1806), en uniforme d'officier aux Gardes-Suisses.

Cap et des Indes, il serait injuste de méconnaître ou d'ignorer ses indéniables qualités de courage et de chef militaire dont il fit preuve à maintes occasions.

C'était un homme de droite, au caractère fortement trempé – la rigueur du pays natal y est pour quelque chose – et que l'esprit de la Révolution n'avait pas touché. Et par-dessus tout, on peut résumer sa personnalité en disant qu'il fut un homme d'honneur, l'honneur constituant alors la règle du comportement de l'homme de l'Ancien Régime. Pour bien comprendre ce terme, presque complètement disparu du vocabulaire d'aujourd'hui, il faut lui rendre son sens et sa vraie valeur, soit la liberté de décider nous-mêmes ce que nous devons faire, en acceptant la responsabilité morale de nos actes.

C'est ainsi que le général Meuron a laissé derrière lui toute une ambiance et un style qui en font une silhouette particulièrement attachante et vivante, comme celle d'un personnage de légende.

Bibliographie

Archives de l'Etat, Neuchâtel
Jeanneret, F.A.M. et Bonhôte, J.H., 1863
Messager boiteux, 1830
Meuron, Guy de, 1982

Henri de Meuron

(1752-1813) (C/XI/146)

Rarement autant de science dans tous les domaines et de dons variés, alliés aux valeurs morales les plus élevées se trouvèrent réunis en une seule et même personnalité qui exerça diverses fonctions éminentes à Neuchâtel. Savant modeste et plein d'esprit, malheureusement disgracié par la nature (de petite taille et bossu), il cumulait de nombreuses activités. Il était, sans aucun doute, l'un des hommes les plus cultivés et le personnage le plus attachant de la ville.

Henri de Meuron descendait, à la XI^e génération, de la ligne de Guillaume ; son père, Simon-François (1714-1782) (C/X/101), marchand-gantier à Neuchâtel, avait été anobli en 1763, alors que Henri avait onze ans.

Meuron s'était d'abord voué à la théologie. Consacré au ministère, il monta quelquefois en chaire à Neuchâtel et fut quelque temps suffragant à Saint-Blaise. Ses prédications étaient pleines d'intérêt et d'édification, mais la faiblesse de sa voix et sa santé l'obligèrent à renoncer de bonne heure à la prédication. C'est ainsi qu'en 1777, il fut « déchargé du joug de la Compagnie (des Pasteurs) ». Il n'en continua pas moins à donner des leçons de religion. Donner des leçons était pour

Meuron un de ses goûts, comme un de ses dons les plus marqués. Il a donné des leçons dans presque tous les domaines, principalement les belles-lettres, la philosophie, la physique et l'histoire naturelle.

A partir de 1777, Meuron fut durant plusieurs années «Principal», c'est-à-dire premier régent du Collège de Neuchâtel qui comportait alors trois classes. Il fut professeur de belles-lettres en 1781 et titulaire du poste de philosophie en 1792. Sa philosophie religieuse contrastait avec celle des Encyclopédistes, alors en vogue à l'époque, se rapprochant beaucoup de celle de son ami, Charles Bonnet, philosophe et naturaliste genevois; il y avait entre eux une grande analogie d'idées.

C'est à Henri de Meuron et à son parent, le ministre du saint Evangile Daniel de Meuron (1744-1820) (A/XII/236) que l'on doit la superbe édition des œuvres complètes de Charles Bonnet, sortie des presses de Samuel Fauche, libraire du Roi et connu dans toute l'Europe.

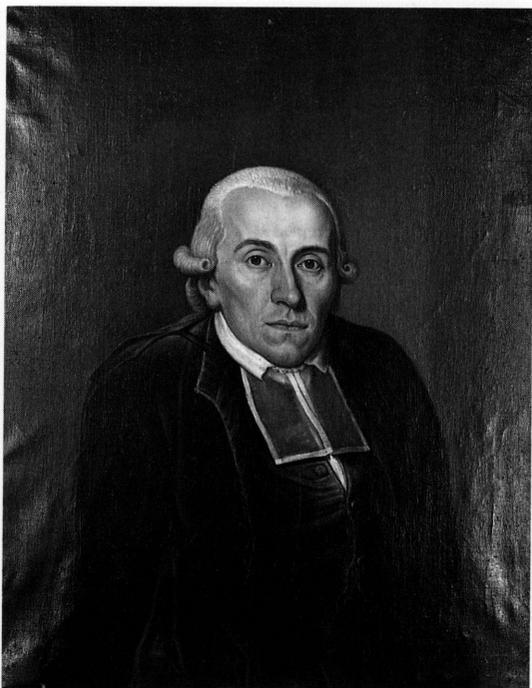
Henri de Meuron était l'un des hommes les plus modestes que l'on pût voir; il ne s'est jamais fait valoir. C'est sans doute la raison pour laquelle il n'est pas connu comme il devrait l'être. Il eût pu livrer à l'impression plus d'un ouvrage de mérite; mais il ne reste de lui que des manuscrits.

Professeur des sciences physiques, Meuron était visité et consulté par les naturalistes distingués qui traversaient et étudiaient le Pays de Neuchâtel. Toute sa vie, il avait été occupé à étudier et à étudier avec fruit. Ses manuscrits témoignent abondamment de ses talents comme professeur. On peut y apprécier toute l'étendue de ses connaissances, la justesse, la clarté, l'ordre des idées et surtout le caractère religieux de ses enseignements.

Henri de Meuron donnait des leçons dans la pension pour jeunes gens qu'il tenait à la rue du Château N° 23, autrefois logis de la «Couronne». Il a ainsi formé de nombreux élèves suisses et étrangers, ainsi le jeune Thomas Pitt, qui sera second Lord Camelford (1775-1804) et que son père avait amené lui-même à Neuchâtel en 1788. Dans ses papiers, le général Miranda, venant du Vénézuëla, raconte entre autres son passage dans la Principauté de Neuchâtel. Ayant rendu visite à Madame de Charrière à Colombier, Miranda note dans son Journal: «Je m'en fus avec M. de Charrière, en voiture parce qu'il pleuvait, pour voir la Pension de M. Meuron... et mon excellent ami s'en retourna à Colombier dans la même voiture. Je m'entretins avec ce professeur jusqu'à 9 heures et je trouvai que sa pension était bien arrangée, bien qu'il ait une petite taille, et ridicule. Il me donna le prospectus ci-joint qui donne tous les renseignements sur cette pension, et son domestique m'accompagna à l'auberge...»

Quand il ne donna plus de leçons, Meuron continua encore à se rendre des plus utiles comme bibliothécaire. C'est à ses soins que l'on doit l'établissement de la bibliothèque de la ville de Neuchâtel qu'il fonda en 1788. Il en fut le premier bibliothécaire, tout d'abord dans l'ancien bâtiment du Trésor, puis dans l'ancien Hôtel de Ville sur le pont enjambant le Seyon.

Les ressources financières étaient alors des plus restreintes, de sorte que la bibliothèque resta peu considérable, mais les ouvrages que Meuron choisissait



Henri de Meuron (1752-1813),
philosophe et premier bibliothécaire
de la ville de Neuchâtel.

étaient tous de grande qualité. Vu le prix élevé des livres et des gazettes à l'époque, des sociétés de lecture et des cabinets littéraires se créèrent à Neuchâtel.

Henri de Meuron prit une grande part à la fondation de la Société d'Emulation patriotique (1791); il fut également membre fondateur de deux autres sociétés auxquelles notre pays doit beaucoup : tout d'abord, la Seconde Société de lecture (1802), puis, la Société du Jeudi (1802), inspirée des principes de Pestalozzi « pour recevoir de ce grand homme de bien, quelques enseignements utiles aux écoles de Neuchâtel ». Composée de seize personnes les plus éclairées de la ville, cette société prit l'initiative de la fondation de la Caisse d'Epargne, de la Chambre d'Assurance et d'autres établissements utiles. Dans ces occasions et dans beaucoup d'autres, Meuron fut le collaborateur de son ami intime, le pasteur Henri-David Chaillet. Ils passaient régulièrement chaque semaine quelques heures, l'un chez l'autre.

Leur conversation roulait sur la religion, les sciences, la littérature, le pays, la paroisse, ainsi que sur la politique, sujet que Meuron affectionnait plus particulièrement, tant à cause de l'importance des événements de l'époque, que parce qu'il était fervent Neuchâtelois, attaché de cœur aux institutions et aux intérêts de notre pays.

Meuron était un homme d'esprit, mais il en aurait eu sans doute plus, s'il n'avait pas été extrêmement scrupuleux, soucieux de ne faire ou causer quelque tort à

qui que ce fût. Car il avait beaucoup de cœur, sa bonté se peignait sur son visage. Sa santé et sa complexion lui rendaient beaucoup de choses difficiles et cela aurait pu aigrir son caractère ou le disposer à la malveillance, comme cela arrive souvent. Bien au contraire, on lui voyait une douce gaieté, une gaieté tellement habituelle qu'elle perçait même au travers d'une expression de souffrance corporelle qui annonçait une santé profondément altérée.

Le Messenger boiteux termine ainsi l'article nécrologique qu'il lui avait consacré: « Il avait l'âme aussi belle que son corps était maladif, chétif et difforme. Il marchait avec peine, s'arrêtant souvent pour reprendre haleine en s'appuyant d'une main sur sa canne et de l'autre sur sa cuisse. Sa mort fut semblable à sa vie; il connaissait parfaitement sa maladie et les symptômes de sa mort prochaine, dont il parlait avec grand calme. Il souffrait d'asthme, et il disait: lorsque le mal aura atteint le cœur, j'aurai cessé de vivre... »

Ce qu'il avait prédit arriva. Il mourut en vrai philosophe et en philosophe chrétien, le 23 décembre 1813, à l'âge de soixante et un ans, le jour de l'entrée des Autrichiens dans la ville de Neuchâtel. Quand on lui annonça cette nouvelle, il répondit simplement: « Que Dieu les accompagne... »

Bibliographie

Jeanneret, F.A.M. et Bonhôte, J.H., 1863
Messenger boiteux, 1815 et 1854

Auguste-Frédéric de Meuron, dit de Bahia

(1789-1852) (B/XIII/84)

Faisant partie, à la XIII^e génération, de la descendance de Jérémie (ou « Meuron / Tête de More »), Auguste-Frédéric quitte Neuchâtel à vingt ans, pour faire son apprentissage d'homme d'affaires à Paris, dans la banque Perregaux. Il part ensuite pour Lisbonne et entre dans une maison de commerce neuchâteloise fondée par David Purry.

Voulant se rendre indépendant, Auguste-Frédéric s'embarque pour le Brésil, où il crée à Bahia sa propre maison de commerce sous la raison sociale « Meuron & Cie »; celle-ci prit rapidement une grande extension. Meuron se libère alors de ses associés, pour créer à Aria Preta, près de Bahia, une fabrique de tabac à priser, qui sera à l'origine de son immense fortune. Ces produits sont particulièrement appréciés, car il avait eu l'astucieuse idée de mêler à son tabac un peu de poudre d'iris, ce qui lui donnait une saveur toute spéciale.



Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852), négociant au Brésil,
fondateur de la Maison de santé de Préfargier.

Meuron étendit ensuite ses affaires à Rio, puis aux environs de Pernambuco. Lui-même habitait dans ses domaines d'Andarahy, près de Rio; le sommet de la colline qui surplombe à 300 mètres cette propriété fut appelé par la suite «Pic Meuron».

Très éprouvé par le climat tropical du Brésil, où il réside depuis une vingtaine d'années, Meuron se décide à rentrer en Europe pour s'installer à Neuchâtel. De là, il n'en continuera pas moins à suivre ses affaires brésiliennes, en correspondant avec son associé.

A Neuchâtel, Auguste-Frédéric habite tout d'abord à la rue des Moulins N° 21, dans une maison Montmollin; celle-ci appartenait à Pierre de Meuron et lui était parvenue par succession de ce dernier.

Meuron se marie en 1849 avec Elise-Augustine de Pury et, peu après son mariage, quitte la rue des Moulins, pour aller s'établir dans une maison Chatonney, rue du Musée, plus aérée et moins sombre au bord du lac.

En Suisse, Auguste-Frédéric avait acquis vers 1840, en guise de placement et pour son agrément personnel, le château de Dully, entre Rolle et Nyon, avec un domaine d'une quarantaine d'hectares. Meuron engagea d'importantes sommes pour l'embellissement du château qui était une construction de style. Ces améliorations ne furent pas toujours heureuses, son architecte ayant eu la malencontreuse idée d'y adjoindre une tour et une annexe gothiques!

A Paris, Meuron avait acheté – c'était sa première acquisition en Europe – un terrain en dehors de la barrière du Trône, à droite en remontant les Champs-Élysées actuels. Il s'agissait d'un terrain vague où l'on élevait des cochons et où des poules picoraient encore en liberté. Meuron avait alors pressenti qu'il ferait une bonne affaire. Son flair l'avait en effet bien conseillé; en 1844, c'est-à-dire huit ans après l'inauguration de l'Arc-de-Triomphe, il construira une maison locative qui portait les numéros 82, 84 et 86 des Champs-Élysées. Sur cet emplacement, fut construit par la suite le luxueux hôtel Claridge.

Notons en passant, qu'au bas de ces mêmes Champs-Élysées, se trouvait un ancien relais avec estaminet pour cochers de fiacre de la Société des Omnibus de Paris, dirigée par son frère, Charles-Frédéric. Ce relais fut acheté en 1899 par un certain Louis Fouquet qui y créa un restaurant devenu célèbre sous le nom de «Fouquet's». C'est là que se côtoient toutes les célébrités littéraires et artistiques de l'intelligentsia parisienne; l'âme de Paris y est incarnée depuis près d'un siècle...

En France, Meuron avait aussi acheté le beau domaine de Château-Frayé, près de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise); ce domaine comprenait un joli château, entouré d'un parc de 18 hectares, avec 113 hectares de terres. C'est dans ce domaine que venaient se refaire une santé ou finir leurs jours, les chevaux de la Compagnie des Omnibus, alors qu'ils étaient par trop fatigués par le pavé de Paris.

Auguste-Frédéric avait également acheté d'autres fermes et domaines en France situés en bordure de la forêt de Sénart. Ceux-ci avaient une surface d'environ 280 hectares, ce qui, ajoutés aux 113 de Château-Frayé, lui faisaient au total un domaine d'environ 400 hectares.

Dès son retour au pays, Meuron cherche à réaliser une idée qu'il avait depuis longtemps en tête : faire profiter son pays natal de sa grande fortune. Il décide alors – avec la collaboration des autorités de Neuchâtel – de fonder à Préfargier une maison de santé pour le traitement des diverses maladies mentales. D'après les plans d'un architecte parisien, Philippon, la construction du bâtiment est réalisée entre 1844 et 1848 ; l'inauguration eut lieu le 27 décembre 1848.

Auguste-Frédéric de Meuron mourut, le 1^{er} avril 1852, à Neuchâtel ; il fut enterré à Préfargier, où son tombeau se dresse dans le magnifique cadre du parc qui s'étend jusqu'au bord du lac.

Bibliographie

Borel, Hermann H., 1952
Messager boiteux 1850 et 1854
Meuron, Guy de, 1949

Constant Meuron (1804-1872) (D/XIII/166)

Constant Meuron fit partie de cette première génération de révolutionnaires de 1831 dans le canton de Neuchâtel, où le Val-de-Travers joua un grand rôle. Il était, comme l'a dit Jaques Henriod « de ces gens paisibles remplis d'idées explosives ».

Véritable enfant du Vallon, Constant Meuron était né à Saint-Sulpice le 22 février 1804, fils de Daniel-Henry, descendant à la XIII^e génération de la ligne de Georges. Il était lieutenant, ayant servi deux ans en France. Tout d'abord horloger, il entreprit un commerce de liqueurs qu'il transporta de Neuchâtel à Montilier, près de Morat, à la suite de son mariage avec Emilie Fasnacht, en juin 1831.

L'histoire de cette première révolution de 1831 et son contexte sont suffisamment connus pour qu'il ne soit pas nécessaire de les résumer ici. Rappelons simplement que la Révolution de 1830 qui avait ébranlé toute l'Europe, eut aussi ses répercussions dans notre pays. Il y eut désormais deux partis : les gouvernements fidèles au roi de Prusse et les libéraux qui désiraient que Neuchâtel devint un canton suisse à part entière.

Le Val-de-Travers a joué un rôle de premier plan dans les événements de 1831. Au cours de cette année, plusieurs arbres de liberté avaient été dressés dans le Vallon. Sur celui de Buttes, on pouvait lire: «Liberté, égalité, nul ne peut servir deux maîtres. Vive la Suisse...!»

Nombreuses furent les personnalités de l'époque qui participèrent activement aux démarches entreprises contre le gouvernement établi au château de Neuchâtel. Ce sont: le docteur Roessinger, dit le «docteur des pauvres», le docteur Alphonse Petitpierre, de Travers, Henri-Constant Dubois, herboriste de Buttes, Henri-Louis Dubois, facteur de pianos, également de Buttes, Edouard Bovet-de-Chine, de Fleurier, Henri Boiteux, cordonnier de Travers, qui sera plus tard compagnon de Constant Meuron dans les prisons de Neuchâtel. Avec ce dernier, ils étaient environ cent cinquante à deux cents vallonniers, voulant se battre et prêts à mourir pour secouer le joug du roi de Prusse et devenir suisses et uniquement suisses à part entière. Leur chef était Alphonse Bourquin, de Corcelles. Ces «patriotes» marchaient sur Neuchâtel ayant à leur tête le drapeau fédéral.

Ces troupes du Val-de-Travers se mettent en route le 12 septembre et arrivent tôt le matin à Neuchâtel. Pour éviter toute effusion de sang, le Conseil d'Etat remet le château aux insurgés nouvellement arrivés. Ceux-ci l'occupent, s'emparent de l'arsenal et braquent quelques canons sur la ville. Mais les insurgés manquent d'expérience et d'initiative pour exploiter la situation. Sur ordre de la Diète fédérale, le château fut remis dix-sept jours plus tard aux troupes de la Confédération. Par la même occasion, le commissaire royal ordonna l'arrestation d'un certain nombre de citoyens, mais la plupart des républicains avaient déjà passé la frontière.

Après l'échec de cette première tentative, Bourquin prit de nouveau une part active dans la suite de la révolution; il ne baissa pas les bras, mais se rendit dans les cantons de Vaud et de Genève pour y gagner de nouveaux partisans. Une seconde tentative eut lieu en décembre de la même année. Venant d'Yverdon, un détachement, sous la conduite de Bourquin, prit la route du bord du lac pour gagner Bevaix. Là, il se trouve en présence de fortes troupes envoyées par le gouvernement pour barrer la route aux insurgés. Sans combattre, Bourquin et ses partisans traversèrent la montagne en direction du Val-de-Travers.

L'autre détachement, venant en grande partie de Genève, sous le commandement de Constant Meuron, partit également d'Yverdon, passa par Sainte-Croix et pénétra dans le Vallon par Buttes et Fleurier. Les hommes portaient des ceintures aux couleurs cantonales, jaune et rouge, mais étaient mal armés. A Travers, ils furent rejoints par Bourquin et sa troupe. Vivement attaqués par les soldats du gouvernement arrivés en grand nombre, les patriotes tentèrent une suprême résistance aux environs de Travers. Couvet fut bombardé par l'artillerie du général de Pfuel. Le docteur Alphonse Petitpierre et Henri-Louis Dubois furent faits prisonniers et emmenés dans les prisons de Neuchâtel. Dans la nuit, Bourquin et

Meuron, avec une grande partie de leurs hommes parvinrent à s'enfuir dans le canton de Vaud, par Provence, Onnens, Yverdon, puis Morat.

Vinrent ensuite les condamnations prononcées par le Conseil de guerre à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel. Ironie du sort : parmi les juges se trouvait Auguste-François de Meuron (1772-1846) (B/XIII/77), banneret et membre du Grand Conseil. Le docteur Roessinger, le docteur Petitpierre, l'avocat Auguste Bille et Henri-Louis Dubois furent « condamnés à mort par le glaive » et, de même par contumace, Alphonse Bourquin, Auguste Cugnier, Constant Meuron et Henri Boiteux. Ces condamnations à mort furent d'ailleurs commuées en « détention perpétuelle avec travail forcé pour crime de haute trahison et de déprédations à main armée ».

Réfugié tout d'abord à Morat, Constant Meuron n'y resta pas longtemps, car le Conseil d'Etat de Fribourg lui ordonna bientôt de quitter le territoire du canton. Meuron se rendit alors à Berne, mais il fut reconnu, d'après le signalement suivant : « Constant Meuron, de Saint-Sulpice, négociant, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds, 5 pouces, visage ovale, cheveux châtain noir, barbe et sourcils roux, bouche grande, nez moyen, menton à fossette, yeux gris. » Il fut extradé et conduit sous bonne escorte à Neuchâtel, dans la nuit du 29 au 30 mars 1832, où il fut emprisonné.

Lors de son jugement, Constant Meuron déclara : « Je n'ai aucun sujet de plainte contre notre Prince, mais il me semble qu'étant suisses, nous serions plus heureux ; ce fut jadis mon espérance et aujourd'hui, c'est mon souhait le plus ardent ». Ayant résumé les activités de Meuron, le Conseil d'Etat conclut « à ce qu'en réparation des crimes de haute trahison et de brigandage à main armée... il soit livré à l'exécuteur de haute justice pour être conduit aux lieux patibulaires et y être mis à mort par le glaive et à ce qu'en outre, il soit condamné aux frais de son procès criminel » (Arrêt du Conseil d'Etat du 8 mai 1832). Cette peine fut ensuite commuée en « un emprisonnement perpétuel aux travaux forcés » (5 mars 1833).

Ce jugement provoqua des troubles dans le Jura bernois et particulièrement à Saint-Imier. C'est là, dans la « Ferme sous le château », entre Saint-Imier et Sonvillier que vécut de nombreuses années Bakounine, anarchiste notoire, venu chercher asile en Suisse ; de cette ferme, il écrivit des manifestes et organisa dans toute l'Europe divers mouvements révolutionnaires.

Constant Meuron fut alors enfermé dans la tour des Prisons à Neuchâtel, où il retrouva son ami Henri Boiteux ; ils occupaient les cellules 13 et 14. Le régime de la prison n'était pas particulièrement sévère, puisque Meuron put, à diverses reprises, y recevoir sa femme qui lui procura entre autres une lime et des fausses clefs. Les deux détenus liment à tour de rôle un des barreaux de leur cellule durant la nuit, puis « bouchent l'ouverture avec un peu de mie de pain broyée avec de l'encre ».

Le procès-verbal dressé à la suite de l'évasion des prisonniers dit qu'elle a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 (juillet 1834) au moyen de fausses clefs qui ont été retrouvées... Après que Meuron eut percé le guichet de fer de sa cellule et soulevé



Constant Meuron (1804-1872), un des chefs de la révolution neuchâteloise de 1831.

le crochet qui la fermait... Du corridor du second étage où étaient leurs cellules, les détenus se sont dévalés au moyen de leurs draps de lit et, après avoir scié l'un des barreaux en fer de la fenêtre, dans le jardin de Madame la Colonelle de Tribolet où on a perdu leurs traces.»

Après son évasion, Meuron ne fut jamais repris; il se rendit d'abord à Morat chez sa femme, puis entretint une correspondance politique avec l'avocat Bille qui le soutint aussi financièrement. Le 13 septembre 1839, «la peine de mort prononcée contre les principaux auteurs et chefs de la rébellion de 1831» fut commuée en «un bannissement perpétuel de la Principauté». En janvier 1843, on retrouve la trace de Constant à Besançon, d'où il sollicite la grâce du bannissement à Frédéric-Guillaume IV. Une lettre du 2 mai 1843 «annonce que Sa Majesté a daigné faire grâce à Constant Meuron des peines qu'il a encourues pour sa participation à la révolte de 1831...»

Constant Meuron vécut loin de sa patrie jusqu'en 1848 lorsque le canton de Neuchâtel devint République. Le «Père Meuron», comme on l'appelait alors, vint s'établir au Locle en qualité de guillocheur. C'est là qu'il fit la connaissance de Pierre Coullery et de James Guillaume avec qui il fonda la première section de l'Internationale, en Suisse, en 1866. En 1868 et 1869, Constant Meuron et James Guillaume consommèrent la rupture avec le radical-socialisme et adhérèrent aux thèses collectivistes et anarchistes de Bakounine. En quittant Le Locle, ce dernier donna à Constant Meuron une de ses photos qu'il avait dédicacée «Au Vénérable Frère Meuron, patriarche du Locle. Son frère et ami. M. Bakounine. 1869. Février».

Constant Meuron vécut toute sa vie dans un grand dénuement. Bien qu'il ait été révolutionnaire et anarchiste, il mourut paisiblement dans son lit, à son domicile, maison de Louis Bovet, quartier du Pont, à Saint-Sulpice. Il fut inhumé le 7 mai 1872; sur sa pierre tombale, on inscrivit ces mots:

«Patriote et martyr, il vécut exilé,
Mais nos enfants liront son nom dans notre histoire
Puissent-ils comme lui ne chercher d'autre gloire
Que l'amour du Pays et de la Liberté.»

De ce point de vue, Constant Meuron a bien mérité de son village et du Vallon qui prit une part si active à la révolution de 1831, et qui contribua grandement à l'instauration de la République dix-sept ans plus tard.

Bibliographie

- Archives de l'Etat, Neuchâtel. Nombreuses pièces concernant Alphonse Bourquin et consorts
Courvoisier, Jean, Musée neuchâtelois, 1964
Quartier-la-Tente, 1895
Revue neuchâteloise, N° 55/56, 1971
Thillier, Charles, 1833
Thomann, Charles, 1947

Henri-Frédéric de Meuron

(1802-1872) (A/XV/316)

Parfaite antithèse de Constant Meuron, Henri-Frédéric a représenté une autre face du patriotisme, celui d'un homme qui restait fidèle à ses ancêtres et à la parole qu'ils avaient donnée aux divers rois de Prusse.



Henri-Frédéric de Meuron (1802-1872),
qui deviendra un des chefs
de la contre-révolution neuchâteloise de 1856.

Fils de Daniel-Henry de Meuron et de Louise-Elisabeth Wolff, Henri-Frédéric naquit le 6 juin 1802 à Neuchâtel. Très jeune, il embrassa une brillante carrière militaire. De 1821 à 1827, il servit comme capitaine dans le Bataillon neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde à Berlin. De retour au pays, il fut capitaine à l'Etat-major fédéral en 1831, puis lieutenant-colonel de milices en 1836 et chef du premier arrondissement militaire en 1841.

Mais c'est surtout dans l'ordre civil et politique qu'il rendit de grands services à son pays. Membre du Grand Conseil en 1831, membre du Petit Conseil l'année suivante, il fut nommé en 1835 député au Corps législatif et en 1843 juge au Tribunal souverain. C'est principalement aux intérêts de la ville de Neuchâtel qu'il se consacra en devenant président de la Commission des travaux publics et surtout en acceptant la charge de banneret. Sous sa direction, la ville prit un assez grand essor dans ses constructions et ses embellissements. Citons entre autres, le détournement du Seyon qui a grandement facilité l'urbanisation et l'extension de la ville, ainsi que l'idée d'élever une statue à David Purry, le généreux bienfaiteur de Neuchâtel.

Le banneret était primitivement le porte-bannière de la bourgeoisie et des puissantes corporations d'autrefois, qui avaient originairement le port d'armes. Avec le temps, cette fonction de banneret, comme les corporations auxquelles elle ressortissait, perdit toute attribution militaire pour devenir purement civile.

Le banneret, défenseur en titre des bourgeois, siégeait auprès des conseils administratif et judiciaire de la Ville et veillait au respect des droits des bourgeois. Nommé tous les six ans, lors de grandes assemblées à la Collégiale, le banneret, après son élection, prêtait solennellement serment au pied d'un vieux tilleul de la terrasse. Elu une première fois en 1841, Meuron le fut une seconde fois en 1847, mais ne put achever cette nouvelle période, car la révolution de 1848 avait mis fin à la charge de banneret. Par son dévouement à la chose publique, par son entente des affaires, par son esprit sociable et bienveillant, il a bien terminé l'ère des bannerets de Neuchâtel.

Fidèle à la tradition léguée par ses ancêtres, Henri-Frédéric de Meuron prit, avec le comte Frédéric de Pourtalès-Steiger, une part active au mouvement contre-révolutionnaire de 1856. Ce dernier avait été à Berlin pour sonder les dispositions de Frédéric-Guillaume IV qui avait une affection toute particulière pour ses sujets neuchâtelois. Bien qu'ils le lui aient demandé, le roi ne voulut pas les délier de leur serment de fidélité, mais leur assura qu'il ne les abandonnerait jamais.

Faisant suite à des pourparlers secrets qui avaient eu lieu au château de La Borcarderie, au-dessus de Valangin, le mouvement contre-révolutionnaire se déclencha simultanément à Neuchâtel et dans les Montagnes neuchâteloises dans la nuit du 2 au 3 septembre 1856. Meuron et ses troupes s'emparèrent du château et, après avoir arrêté quatre conseillers d'Etat, hissèrent les couleurs prussiennes (noir, orange et blanc) et firent paraître la proclamation suivante : « VIVE LE ROI. Le drapeau du Roi flotte de nouveau sur le château de nos Princes. Neuchâtelois ! Rendons grâces à Dieu ! A moi, les fidèles ! Signé : de Meuron, Lieut.-colonel ».

Mais le mouvement insurrectionnel échoua piteusement, trois colonnes républicaines ayant repris le château le jour même. On compta huit morts et vingt-six blessés. De nombreux prisonniers furent enfermés dans la Collégiale.

Meuron et Pourtalès réussirent à s'enfuir sur un bateau à rames pour aborder de l'autre côté du lac entre Portolban et Estavayer. Arrêtés par un gendarme vaudois, les deux conjurés furent livrés au préfet de Neuchâtel venu les réclamer en bateau à vapeur, le « Cygne », avec un contingent militaire pour les ramener à Neuchâtel.

Le *Musée neuchâtelois* a publié in extenso, en 1921, le récit pittoresque du gendarme vaudois qui avait procédé à l'arrestation des deux conjurés, le tout accompagné d'une gravure de l'époque. Philippe Godet commente ce récit par les lignes suivantes : « Un dessin, publié par l'*Illustrierte Zeitung* (1856) représente les prisonniers Meuron et Pourtalès, débarquant du bateau à vapeur le « Cygne » au port de Neuchâtel, avec cette légende : « Landung der gefangenen Royalistenführer F. de Meuron und Ludwig Graf von Pourtalès in Neuenburg ». Bachelin décrit ainsi cette gravure : « Dessin sur bois très exact. Les deux chefs

ramenés d'Estavayer par le bateau à vapeur viennent de débarquer sur le quai et sont conduits par le préfet de Neuchâtel Matthey ; ils passent au milieu d'une haie de troupes ; à gauche de cette scène, des militaires arrêtent un bourgeois.»

Meuron fut ensuite emprisonné à Neuchâtel du 5 septembre 1856 au 18 janvier 1857, jugé, puis exilé en France. On connaît la suite de cet événement local qui passa rapidement sur le plan suisse et européen, sous le titre «Affaire de Neuchâtel» ou «la Question de Neuchâtel»: rupture des relations diplomatiques du roi de Prusse avec la Suisse et mobilisation de l'armée helvétique sous les ordres du général Dufour. Surpris par la détermination des Suisses, le roi de Prusse fit marche arrière en 1857, renonça formellement à ses droits et délia ses anciens sujets de leur serment de fidélité. Cette page du passé neuchâtelois fut à la fois triste et heureuse pour le pays. Si, d'une part, elle rompit l'union personnelle avec le roi de Prusse, elle rattacha, d'autre part, définitivement, le canton à la seule Confédération helvétique. En raison de leur prestige personnel et de leur respect de la hiérarchie, Meuron, autant que Pourtalès, ont toujours échappé aux reproches de leurs concitoyens.

«L'affaire de Neuchâtel qui opposait les tenants de l'Ancien Régime aux partisans de la République tenait davantage d'une affaire de coeur et de fidélité que d'une véritable contre-révolution.» (Jean-Pierre Jelmini)

On lira avec intérêt les nombreux ouvrages et textes que différents auteurs ont consacrés à ce vaste sujet, entre autres ceux du D^r Auguste Châtelain (*Musée neuchâtelois* 1926), de P. Baillod (*Musée neuchâtelois* 1930), de Jacques Petitpierre (*Patrie neuchâteloise*, Tome II), ainsi que ceux de Louis-Edouard Roulet (*Musée neuchâtelois* 1963 et 1972) et de Louis Thévenaz (*Musée neuchâtelois* 1956).

Rentré au pays, Henri-Frédéric de Meuron devint président de la Maison de Santé de Préfargier en 1867 ; il avait d'ailleurs déjà été appelé en 1852 à prendre part à la direction de cet établissement, auquel il voua toute son activité pendant les dernières années de sa vie, où il était resté en pleine santé. C'est dans sa maison du Pontet à Colombier qu'il mourut le 4 novembre 1872, des suites d'un subit refroidissement.

Bibliographie

- Baillod, P. *Musée neuchâtelois*, 1930, pp. 83-95 et 122-137
Châtelain, Auguste, D^r, *Musée neuchâtelois*, 1926, pp. 46-48
Godet, Philippe, *Musée neuchâtelois*, 1921, pp. 20-28
Messager boiteux, 1874
Petitpierre, Jacques, 1958
Petitpierre, Jacques, *Patrie neuchâteloise*, Tome II, p. 162
Roulet, Louis-Edouard, *Musée neuchâtelois*, 1963, pp. 161-168
Roulet, Louis-Edouard, *Musée neuchâtelois*, 1972, pp. 109-134
Roulet, Louis-Edouard, *Musée neuchâtelois*, 1982, pp. 165-177
Thévenaz, Louis, *Musée neuchâtelois*, 1956, pp. 101-144



Henri-Frédéric de Meuron (1802-1872),
dernier banneret de Neuchâtel,
en tant qu'officier
au Bataillon neuchâtelois
des Tirailleurs de la Garde, à Berlin.



Femme de Henri-Frédéric de Meuron,
née Rose-Adrienne Terrisse.

Henri-Pierre de Meuron

(1863-1952) (A/XVII/338)

On rencontrait presque chaque soir « Monsieur Pierre » le long de la rue de Vieux-Châtel, rentrant du Cercle du Jardin. Arrivé devant le N° 5, il ouvrait le portail avant de remonter le chemin qui conduisait à sa vaste et luxueuse villa qu'il avait fait construire en 1905.

Par son arrière-grand-père, Daniel-Henry (1774-1837) (A/XIV/297), allié Wolff, il faisait partie de la branche des Meuron-Wolff, mais par sa mère, née Caroline de Meuron (1824-1887) (C/XIII/218), il descendait aussi de la branche des Meuron de Corcelles. En « Monsieur Pierre » se trouvaient donc réunies les nobles qualités qui caractérisaient ces deux branches de notre famille. Preuves en sont sa riche personnalité et la brillante carrière qui fut la sienne tout au long de sa vie.

Né le 23 juillet 1863 à Neuchâtel, il fréquenta le gymnase de la ville, puis les universités de Fribourg-en-Brigau et de Genève, se destinant à une carrière scientifique. En 1886, il obtint son doctorat ès sciences naturelles avec une thèse intitulée : « De l'origine du thymus et de la glande thyroïdienne ». Après avoir encore publié divers travaux, il entreprit de nombreux voyages autour du monde, au Japon en particulier, pour augmenter ses connaissances et son expérience des hommes.

C'est en 1893 qu'il entra dans l'arène politique comme député libéral au Grand Conseil où il devait siéger durant trente-sept ans, soit jusqu'en 1930 ; il présida ce parlement en 1908. A la Ville de Neuchâtel, il rendit d'éminents services comme conseiller communal de 1903 à 1920. Il poursuivit sa carrière politique à Berne lorsqu'il fut élu au Conseil des Etats en 1916. Il s'imposa rapidement au Parlement fédéral avec les mêmes qualités qu'il avait montrées à Neuchâtel. Il siégea au Conseil des Etats jusqu'en 1933 où il jouissait d'une autorité méritée. Il défendit ses idées libérales avec fermeté et rendit beaucoup de services dans les commissions financières et économiques où se fait le travail essentiel sur le plan parlementaire. A son départ, il fut unanimement regretté sous la Coupole fédérale, où il fut toujours un orateur très écouté.

Pierre de Meuron dont l'esprit était ouvert à tous les problèmes, était spécialement attiré par les livres et les beaux-arts : il aimait ses tableaux, il soignait et enrichissait sa collection d'ouvrages rares et de reliures luxueuses. Il s'intéressait beaucoup à l'histoire de notre famille et avait réuni un nombre important d'écrits et de notices concernant les Meuron. Sur notre famille, il avait écrit deux articles dans l'*Almanach généalogique suisse* (Vol. II, 1907, pp. 341-351 et Vol. VI, 1936, pp. 395-402), ainsi que publié divers états nominatifs en 1907, 1917, 1927, 1937 et 1947.

Quand il abandonna ses activités politiques, il accepta le poste de conservateur du Musée des beaux-arts ; il fut pendant une quarantaine d'années président de la Société des amis des arts et fut ainsi un digne représentant de notre famille à

qui Neuchâtel doit son essor artistique du siècle passé et ce renouveau que constitue aujourd'hui l'agrandissement du Musée et la création de l'Académie Maximilien de Meuron.

Mais, parmi les sociétés, œuvres et institutions dont il s'occupa et qui bénéficièrent de ses conseils, celle qui lui tint le plus à cœur fut la Maison de Santé de Préfargier; il en présida jusqu'à sa mort le Conseil de surveillance, entouré de l'estime des médecins, du personnel et des malades.

Pierre de Meuron faisait autorité dans tout ce qu'il disait ou entreprenait. C'était un homme empreint de courtoisie et de distinction. Durant l'été, il passait de nombreuses semaines dans les domaines qu'il avait hérités de sa mère: le Creux de la Pey, où il recevait tous ses amis, ainsi que dans les vastes pâturages de La Redallaz où se jouaient de célèbres parties de croquet baladeur, agrémentées de diverses embûches; il aimait aussi à se promener dans les splendides forêts du Grand et du Petit Serroillet.



Le 25 janvier 1895, il avait épousé Isabelle de Coulon qui fut la dévouée et fidèle compagne de sa vie, mais qui ne lui donna pas d'enfant. Pierre de Meuron s'éteignit à Vieux-Châtel, le 6 juin 1952, dans sa quatre-vingt-neuvième année, laissant un grand vide derrière lui. Il savait placer l'esprit de famille au-dessus de toute autre considération.

Il légua sa maison de Vieux-Châtel et ses domaines du Creux de la Pey à la Maison de santé de Préfargier dont il avait dirigé les destinées pendant de nombreuses années.

Avec lui disparut une grande et noble figure neuchâteloise, à laquelle on peut aussi appliquer la réflexion de Maurice Jeanneret, à propos du buste en marbre que le sculpteur Schlöth avait fait de son grand-père Maximilien: «N'a-t-il pas grande allure avec ce quelque chose de romain qui était dans le caractère du modèle?»

Madame de ... / Louise-Elisabeth de Meuron

(1882-1980) (A/XVII/341)

Pourquoi ne pas évoquer ici le souvenir de cette grande dame, qui entra dans notre famille par alliance et la marqua de son sceau, à la fois original et aristocratique?

Née Elisabeth de Tscharner, elle naquit à Berne en 1882. Propriétaire de plusieurs belles maisons en ville, elle préférait la campagne et passa toute sa vie, hiver comme été, dans les deux domaines qu'elle avait hérités de ses parents. Elle les habitait alternativement, préférant au charme romantique de l'ancien couvent d'Amsoldingen la rudesse féodale du château de Rümliigen, plus conforme à son tempérament. C'est là, sur la pelouse, qu'elle organisait régulièrement de célèbres concours hippiques où elle recevait certains officiers supérieurs de l'armée, ainsi que les autorités bernoises.

Jusqu'à sa mort, devenue presque centenaire, elle hanta les rues de Berne, silhouette familière au grand chapeau noir et en longue robe noire, déambulant sous les arcades accompagnée de ses lévriers afghans et souvent chargée de paquets; dans son sac, le fameux cornet acoustique que, par malice, elle n'employait que lorsqu'elle le voulait bien. Quoique très imbue de sa condition, elle inspirait le respect par sa dignité, sa droiture, son franc-parler, son absence de dédain et de ridicule, son naturel parfait et sa compréhension envers les humbles, toutes qualités de l'Ancien Régime. Celle qu'on a appelée Madame de ... a laissé derrière elle une image ineffaçable, car, pendant près d'un siècle, elle a incarné l'élégance et la solidité de l'ancien patriciat bernois.

Elle avait épousé en 1905 Frédéric-Alphonse de Meuron (1874-1959) (A/XVII/341) fils d'Edouard, allié d'Erlach, qui avait acheté la propriété de Freudheim à Gerzensee et y faisait de longs séjours d'été avec sa famille. De cette union naquirent une fille, Louise-Elisabeth (1907-1977) (A/XVIII/355) et un fils, Roger-Frédéric-Henri (1909-1939) (A/XVIII/356).

Comme Gerzensee, Rümliigen et Amsoldingen étaient proches, on allait les uns chez les autres et on se rencontrait souvent. Ces relations de bon voisinage, fréquentes et amicales, avec nos oncle, tante et cousins, ont enchanté notre jeunesse. C'est ainsi que nous avons bien connu notre tante, admirant à chaque fois son intelligence, sa vaste culture, le charme de son visage aux traits réguliers et sa belle prestance, qu'elle avait su conserver jusque dans son plus grand âge. Sa conversation était captivante, car elle lisait beaucoup, en plusieurs langues, et s'intéressait autant à la politique qu'à la littérature. Le jugement qu'elle portait sur les êtres ou les livres était rapide et définitif, étonnamment perspicace et dicté par son inaltérable bon-sens terrien. De goûts très simples, elle menait une existence modeste parmi tous ses beaux meubles et portraits de famille et se faisait conduire en jeep jusque sur son «Alpe», qu'elle possédait quelque part dans l'Oberland.

Bien qu'issue de la noble famille de Tscharner, elle aimait porter le nom de Meuron et tint à le garder, même après qu'elle se fût séparée de son mari. «Le nom Meuron plaît aux gens, mieux que le sombre nom de Tscharner,» disait-elle, et encore «La famille Meuron a été un bien dans ma vie... Je suis très reconnaissante d'avoir pu en faire partie.»

Elle s'intéressait beaucoup à l'histoire de notre famille. Elle en aimait l'origine romanesque et mystérieuse, selon laquelle un certain Claude Meuron aurait enlevé une religieuse, nommée Sybille Visconti, pour aller abriter leurs amours au fond du Val-de-Travers. Elle était aussi pleine d'admiration pour cette femme d'officier du régiment Meuron qui, montée sur un éléphant, suivit toute la campagne des Indes aux côtés de son mari, le major Henri-David de Meuron-Môtiers (1753-1804) (D/XI/128).

Elle demanda à être enterrée dans le petit cimetière de Gerzensee, où elle repose à côté de son mari, qu'elle aimait bien, malgré leur trop grande divergence de caractères.

Plusieurs livres lui ont été consacrés, charmants ouvrages, pleins d'anecdotes qui circulent sur son compte et de réparties et «bons-mots», dépourvus d'arrogance et de méchanceté, mais dits avec ce merveilleux sens de l'humour qui fait qu'en définitive on se moque un peu de soi-même.

De nombreux articles parus dans les journaux après sa mort, ainsi qu'un très beau film de Corinne Pulver, à la télévision, l'ont fait connaître au grand public, tant et si bien que beaucoup de gens croient aujourd'hui que notre famille est d'origine bernoise.

Par sa riche personnalité aux facettes multiples, par son esprit ouvert à tous les problèmes de notre temps, par son courage, (elle vivait pauvrement, mais n'a jamais consenti à vendre la moindre parcelle de ses terres) et surtout par son attachement aux membres de notre famille, elle méritait bien une place ici.

Bibliographie

- Langhans-Maync, Susy, 1972
- Lerch, Hansruedi, 1971
- Madame de ... Ein Erinnerungsalbum, 1980
- Pulver, Corinne (Film en couleurs)
- Stettler, Michael, 1981



Louise-Elisabeth de Meuron (1882-1980), née de Tschärner, dénommée «Madame de ...».

Les peintres

Ils sont trois qui font particulièrement honneur à notre famille. Deux d'entre eux font partie de la ligne de Guillaume, branche des « Meuron de Corcelles » et le troisième de la ligne d'Antoine, embranchement des « Meuron-Wolff ». Ce sont :

Louis-Charles-Maximilien de Meuron

Albert de Meuron

Louis-Henri de Meuron

Maximilien de Meuron

(1785-1868) (C/XII/171)

Jeune, d'un physique avenant, de caractère enjoué et sympathique, aux yeux rieurs, très droit moralement, son père l'avait tout d'abord destiné à la carrière diplomatique. De 1801 à 1806, Maximilien fait des séjours à Berlin, mais renonce bientôt à cette carrière pour laquelle il ne se sent pas suffisamment doué.

Amoureux de la nature, il avait reçu ses premières leçons de peinture de Jean-Frédéric d'Ostervald, peintre et cartographe bien connu : puis, en 1808, il se rend à Paris où il est enthousiasmé par la peinture de Claude Lorrain. L'année suivante, il fait un voyage au lac Majeur en compagnie de Gabriel Lory, fils, puis en 1809 à Rome, tâchant encore de percer les secrets de Claude Lorrain. Il s'identifie alors complètement avec le paysage italien et met la main à deux paysages symétriques, « La Rome antique » et « La Rome moderne ». En 1816, Maximilien de Meuron offre ces deux tableaux à la Ville de Neuchâtel, fondant ainsi le Musée des beaux-arts, où ces deux œuvres – fort bien réussies – figurent encore sous les numéros 1 et 2.

Par suite du retour de Neuchâtel à la maison de Prusse, Meuron était rentré dans sa patrie et avait servi comme capitaine aide-major aux Ponts-de-Martel. Après son mariage en 1816, il passe l'été au château familial de Corcelles, où il était né,

puis dans la propriété de Bel-Air, sur Le Landeron, qui était sa part d'héritage. L'hiver, il habite la ville, rue du Pommier.

Nommé membre du Conseil de ville, il accepte diverses fonctions publiques, et son art en souffre quelque peu. En 1818, il effectue son premier voyage dans l'Oberland bernois ; il est le premier peintre romand à voyager dans ces contrées pour s'en inspirer. Les chutes de Reichenbach, celles du Giessbach et le Hasli, lui révèlent le paysage alpestre. Son premier essai en haute montagne, son *Wetterhorn* date de 1819.

Propriétaire d'immeubles, de champs, de vignes et de forêts, il est surchargé de soucis campagnards, ce dont souffre un peu sa carrière artistique. Il n'en mettra pas moins Léopold Robert sur la voie qui le mènera à Rome.

En 1820, nouveau séjour dans l'Oberland, où il peint douze *Wetterhorn*, *La cascade du Reichenbach* et le *Giessbach*. L'année suivante, il voyage à nouveau avec Lory fils, au glacier du Rhône, dans la vallée de Saas-Fée et au Mont-Rose.

En 1823, il est nommé membre du Grand Conseil et n'en termine pas moins, en 1825, son *Grand Eiger*, vu de la Wengern Alp, après une saison d'études acharnées en montagne. Cette œuvre, de petit format (huile sur bois 470 x 397 mm), mais premier et grand tableau de haute altitude exécuté « au-dessus des conifères », est considérée comme le chef-d'œuvre de l'art alpestre. Elle mettra d'ailleurs assez longtemps pour s'imposer comme telle ; elle atteste également le rôle d'initiateur et de promoteur du peintre neuchâtelois. Meuron se révéla ainsi un véritable novateur devant le paysage alpestre. Dans son *Grand Eiger*, la montagne apparaît dans toute sa grandeur, sa solitude, sa pureté et son silence, toute baignée d'un flot de brume. Ce tableau est le témoin par excellence de l'œuvre de Maximilien de Meuron, il assiera définitivement sa réputation de peintre des Alpes et fera de lui, presque à son insu, un chef d'école.

Nous donnons ici, non la reproduction du *Grand Eiger*, telle que nous la voyons au Musée des beaux-arts, mais celle d'une étude de très petit format (134 x 97 mm), presque une miniature. Cette étude, quelque peu différente dans sa composition, possède, elle aussi, toute la grandeur et le charme de l'œuvre définitive. On sent que le peintre a longtemps travaillé jusqu'à ce qu'il ait trouvé la composition idéale correspondant à l'équilibre et à l'harmonie entre la masse imposante du glacier qui émerge de la brume et, au premier plan, le petit lac à l'eau claire, animé par quelques vaches qui s'y reflètent.

A la première exposition des œuvres de Maximilien de Meuron, on put admirer la *Vue de l'île de Saint-Pierre* (1825), prise de l'extrémité de Jolimont, au-dessus de Cerlier, *Le lac de Walenstadt*, ainsi que *La chapelle en ruine du Vorbourg*, près de Delémont. Ce sont des tableaux calmes et lumineux, surtout le premier qui est un chef-d'œuvre en son genre. « Tout est dans la lumière », écrira-t-il en 1844 à son fils Albert.

A l'époque, Meuron était au centre de la recherche en Suisse. c'est lui qui fera passer dans le domaine du grand art un genre jusque-là mineur et réservé aux védutistes vendeurs d'estampes. L'exigence du contact avec le sujet d'après nature

était impérative. Il fallait cette confrontation physique avec son climat, ses couleurs, cela était dans l'âme des peintres romantiques. Karl Girardet, en 1847, recommandait de peindre en plein air « parce qu'on apprend ainsi à voir que les ombres ne s'obtiennent pas avec des noirs, comme on le pratique à l'atelier ».

En 1832, Meuron reçoit de Frédéric-Guillaume IV la médaille de fidélité, en souvenir de son attitude, lors des événements de 1831. L'exposition des œuvres de Léopold Robert, en 1835, obtint enfin un grand succès : le nombre des visiteurs fut considérable. Enfin, le public s'émeut... Grâce à l'influence de Meuron et à la continuité de ses efforts, l'esprit de ses concitoyens s'ouvre enfin aux beaux-arts...

Hélas, la mort tragique de son fils Maximilien, mort de froid à vingt ans, le déprime et l'abat fortement. Mais, devant les succès de son autre fils, Albert, il reprend courage. L'abondant courrier échangé entre les artistes, puis les critiques publiées dans les ouvrages spécialisés, démontrent déjà le rayonnement du peintre neuchâtelois bien au-delà de notre pays.

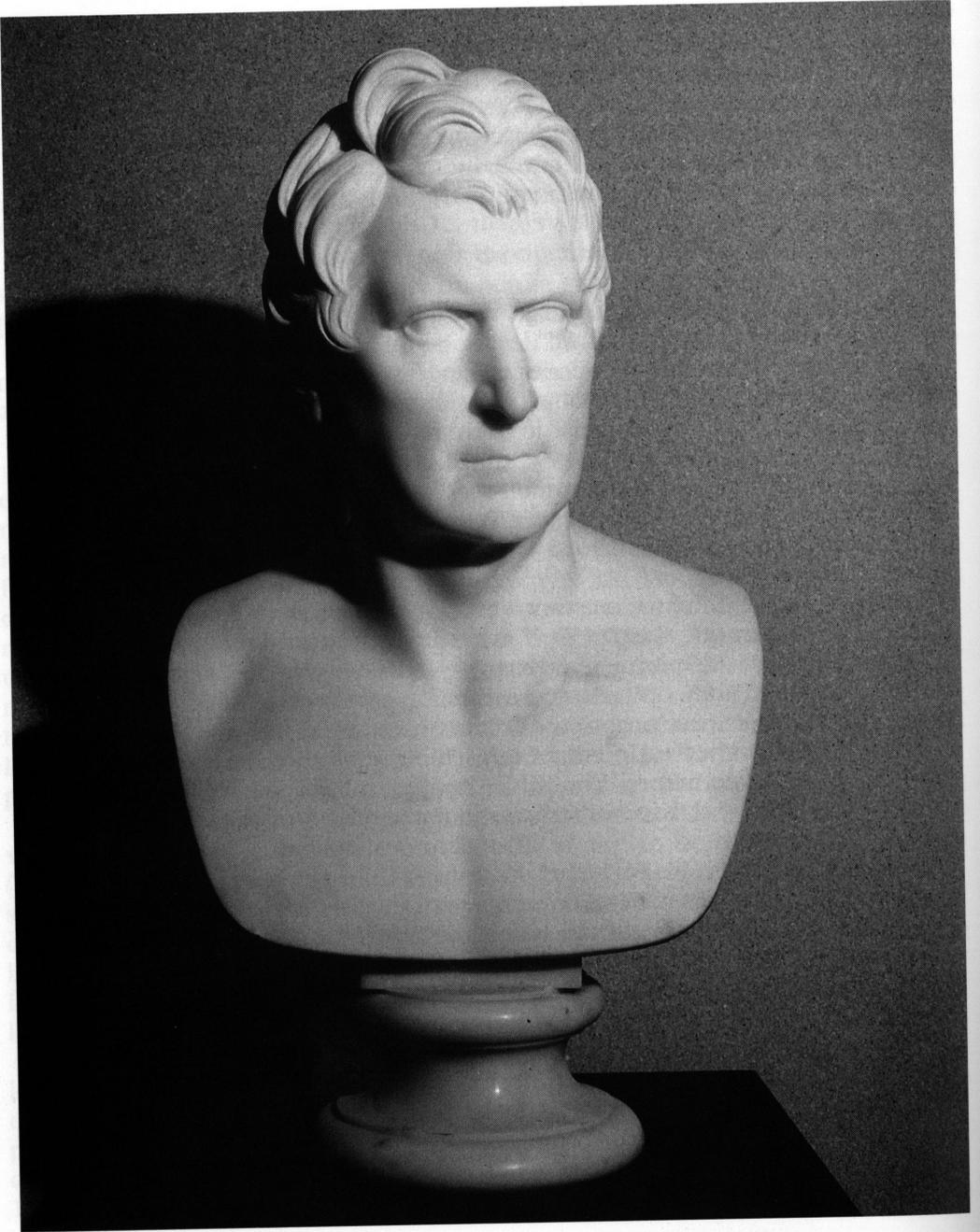
Une démarche parallèle semble alors lier deux artistes s'exprimant, l'un à Rome, Léopold Robert, l'autre en Suisse, dans les Alpes plus particulièrement, Maximilien de Meuron. Ces deux peintres, après des études académiques à Paris ou ailleurs à l'étranger, ont choisi de quitter leur atelier pour peindre d'après nature.

Les Alpes, que le tourisme naissant a mises à la mode, sont en vogue, le romantisme aidant. Alors que Kaspar Wolf avait déjà parcouru le pays et, à la fin du XVIII^e siècle, posé les premiers jalons de la découverte de la nature, d'autres peintres, tels que Diday ou Calame, suivent l'exemple de Meuron. « Le réel et la fantaisie échangent leurs propriétés et leurs prestiges à mesure que l'amour de la nature devient, chez les peintres, plus libre, plus direct, tout en étant plus poétique, cette autre nature, l'invisible, contenue dans le visible, tel le noyau au cœur du fruit se laisse contempler comme une surprenante apparition. » (Marcel Brion)

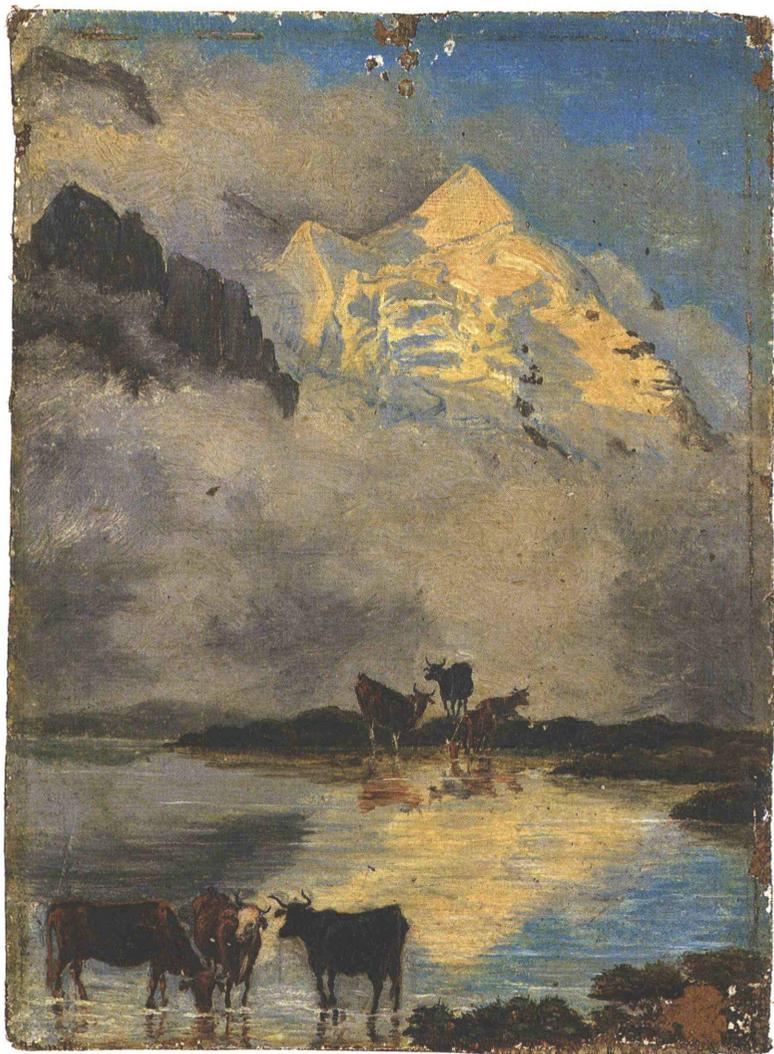
Maximilien de Meuron a écrit dans les années 1843-1844, à Léon Berthoud : « Il faut pourtant oublier les maîtres devant la nature, afin d'en saisir la vérité reflétée dans votre miroir personnel... La nature se peint dans notre intérieur qui est toujours lui. »

En 1841, Maximilien accompagne son fils Albert à Düsseldorf pour y faire son apprentissage de peintre. L'année suivante a lieu la première exposition de la « Société des amis des arts », fondée la même année par lui-même. Le roi et la reine de Prusse arrivent à Neuchâtel en septembre 1842. Lors de cette fameuse et unique visite, ils parcourent cette exposition sous la conduite de Maximilien de Meuron. « Leurs Majestés, dit un rapport officiel, témoignent leur étonnement de voir réunis tant de chefs-d'œuvre de peintres neuchâtelois et romands », mais elles n'achetèrent malgré tout aucune des œuvres exposées... »

La production picturale de Meuron n'est pas considérable, car il n'a pas pu se consacrer exclusivement à la peinture. Propriétaire terrien, membre du Grand Conseil de Neuchâtel, d'autres occupations et soucis l'absorbaient et le tenaient



Maximilien de Meuron (1785-1868), peintre. Buste en marbre du sculpteur bâlois F. Schlöth.



Etude pour le *Grand Eiger*, 134 × 97 mm,
une des œuvres maîtresses du peintre Maximilien de Meuron.

éloigné de ses pinceaux. Et cependant, malgré ses devoirs et ses fonctions, il est toujours attiré par l'art et prodigue conseils, encouragements et critiques. Ami de Lory fils, il a connu les Girardet, les Robert et bien d'autres artistes à Neuchâtel et ailleurs.

Le peintre fit de nombreux séjours à Corcelles, mais n'y élira durablement domicile, à la belle saison, qu'après la mort de son frère, Sigismond.

Vers la fin de sa vie, Maximilien de Meuron pouvait compter treize salons à son actif. Grâce à sa lucide obstination, il avait su créer un courant favorable aux arts dans le Pays de Neuchâtel et dans toutes les classes de la population. Il possédait l'autorité de l'homme du métier, l'entregent du gentilhomme, une grande élévation de sentiments, la foi dans les valeurs spirituelles, la générosité et le désintéressement qui font réussir une entreprise d'utilité publique.

Tout témoigne de l'attachement voué par les Neuchâtelois à celui qui fit sortir, il y aura bientôt deux siècles leur vie artistique de son antique torpeur. Maximilien de Meuron fut le véritable et vénérable patriarche de la peinture alpestre dans notre pays. Mais après son dernier grand tableau *La Vallée de Naefels* (1849), Meuron ne peint plus guère. Il se voue aux affaires publiques et surtout se consacre à développer la vie artistique de son pays. Avec un groupe d'artistes qui fréquentaient chez lui, Lory fils, Karl Girardet et ses fils, Aurèle Robert, il avait fondé la Société des amis des arts et le Musée de peinture, deux institutions qui devaient imprimer un mouvement puissant. C'est aussi lui qui organisa les premières expositions de peinture.

L'exposition posthume de ses œuvres, qui eut lieu en 1869 (il était mort à Neuchâtel, l'année précédente, le 27 février 1868), comprenait nonante-sept ouvrages, tableaux et dessins, ainsi que quelques eaux-fortes et aquatintes.

Maximilien de Meuron a non seulement joué un rôle important de novateur dans la peinture alpestre, mais il eut une grande influence, comme guide et maître de toute une génération d'artistes neuchâtelois.

En souvenir de cette éminente personnalité, nous avons à Neuchâtel :

- son buste en marbre au Musée des beaux-arts, exécuté par le sculpteur bâlois, F. Schlöth. « N'a-t-il pas grande allure, avec ce quelque chose de romain qui était dans le caractère du modèle ? » (Maurice Jeanneret)
- Une ruelle communément appelée passage Max Meuron. Une belle grille en fer forgé, au bas de ce passage rappelle encore l'entrée d'une vaste campagne devenue au XVIII^e siècle propriété de la famille Brun et passée vers 1830 dans la famille Meuron.
- L'Académie Maximilien de Meuron créée en 1952, ainsi que le Lycée artistique (depuis 1964), occupent aujourd'hui une place importante dans la vie culturelle neuchâteloise.



Atelier du peintre Maximilien de Meuron, qu'il construisit dans sa propriété de Bel-Air, au-dessus du Landeron.

- Signalons encore ce fait particulier au sujet des menhirs de Corcelles : un des quatre menhirs ayant mystérieusement disparu en 1790, Maximilien de Meuron le remplaça en 1843 par une longue pierre détachée d'un bloc erratique. Comme certains esprits curieux avaient remarqué des traces d'outils sur ce nouveau menhir, on vint à douter de l'authenticité de l'ensemble. Une polémique s'éleva vers la fin du XIX^e siècle au sujet de leur origine et l'on crut qu'il s'agissait d'un simple monument élevé par les Suisses en souvenir de la bataille de Grandson qui avait eu lieu dans cette région. Les discussions qui s'ensuivirent eurent le mérite de pousser les savants de l'époque à faire de nouvelles recherches. Elles aboutirent de façon heureuse, car en 1902, grâce aux bons soins du Service cantonal des monuments historiques du canton de Vaud et à la compréhension de la veuve de Maximilien, Sigismond de Meuron fit graver, en souvenir de son frère, sur le bloc qui avait remplacé le menhir : « Ce monument a été érigé en 1843 par M. de Meuron sur l'emplacement exact d'un menhir disparu ». En 1904, un arrêté du Conseil d'Etat vaudois classa les trois menhirs authentiques de Corcelles au nombre des monuments historiques à protéger.

Bibliographie

Archives de l'Etat, Neuchâtel, Fonds Maximilien de Meuron
Godet, Pierre et Jeanneret, Maurice, 1948
Jeanneret, Maurice, 1942
Mandach, Conrad de, 1920
Messager boiteux, 1869
Von Allmen, Pierre, 1984

Albert de Meuron

(1823-1897) (C/XIII/217)

Son premier maître fut son père – il ne pouvait en avoir de meilleur – qui lui enseigna tout d'abord le dessin. Ayant apprécié ce talent naissant, il l'envoie à dix-sept ans à Düsseldorf, où Albert passe quatre ans. C'est alors qu'il exécute en 1843 son autoportrait, auquel il travailla assez longtemps, bien qu'il déclarât « assez ennuyeux de toujours voir sa propre figure ». Cet autoportrait figura sous le N° 1 du catalogue de l'exposition de ses œuvres à Neuchâtel en 1898, l'année qui suivra celle de sa mort.

Pendant les vacances de 1843, Albert fit avec son père sa première campagne d'études en Suisse. Maximilien de Meuron avait emmené avec lui tout un groupe d'élèves à Weesen; parmi eux, se trouvait Léon Berthoud, avec qui Albert resta lié toute sa vie. Albert se rendit ensuite à Paris en 1845 et travailla dans l'atelier de Gleyre. C'était l'époque où l'art français entraînait dans une voie nouvelle et où s'accomplissait une brillante évolution du paysage moderne. Meuron subit tout naturellement l'influence de cette jeune et brillante école, tout en gardant par tradition et par un sûr instinct, le culte des vieux maîtres. Parmi eux, il en est un qu'il a étudié avec une prédilection visible; c'est Cuyp qui excellait à peindre les fleuves, les prairies couvertes d'animaux et à traduire la sensation des grands espaces et l'aspect de la campagne aux différentes heures du jour.

Revenu à Neuchâtel en 1849, Meuron y exécuta de nombreux portraits. Entre 1850 et 1858, il se rend fréquemment à Brienz, où il plante sa tente, ainsi qu'à la Bättenalp où il peint des paysages inspirés par les mœurs et les sites de l'Oberland. Il y passe cinq étés, ou plutôt cinq saisons, alternant avec de nouveaux séjours à Paris. La finesse et l'humour de l'observation s'allient, dans ces œuvres de début, aux plus solides qualités de composition et de dessin.

Meuron exposa à Paris. Au salon de 1855, il obtint une première mention pour le tableau intitulé *Halte des chasseurs de chamois*; à celui de 1864, il envoya celui des *Bergers bergamasques*. Après l'Oberland, c'étaient les Grisons qui l'avaient attiré et séduit; il séjourna deux ou trois étés à la Bernina. Cette phase alpestre de sa carrière resta sans doute la plus caractéristique. Son tableau du *Lac noir de la Bernina* représente la plus poétique synthèse que l'Alpe lui ait inspirée.

Les paysages de Meuron s'imposent par leur mâle simplicité et par une puissance contenue et sobre; ils révèlent un familier de la haute montagne. C'est que le peintre a vécu en effet plusieurs saisons de la vie saine et rude du montagnard, partageant avec lui le simple abri et le repas frugal du chalet. Il s'est ainsi imprégné du caractère de l'Alpe, aussi par mauvais temps, des brumes ou des orages; c'est à ces fortes impressions amassées dans le recueillement des solitudes qu'il doit ce qu'il y a de personnel et de fortement original dans son interprétation de la haute montagne. Le *Pâturage d'Iseltwald*, la *Halte des chasseurs de chamois*, Le



Albert de Meuron
Autoportrait peint à l'huile en 1843,
alors que l'artiste, âgé de vingt ans,
faisait ses premières études à Düsseldorf.

« Autoportrait très révélateur...
Quelle large et franche exécution
dans cette page qui fait un peu penser
à Courbet ! »
(Maurice Jeanneret)

souvenir de la Bättenalp sont les pages qui résument avec le plus de charme et d'éclat cette face de son talent et la période la plus féconde de sa carrière. Mieux que personne, il savait rendre la poésie des hautes régions alpestres et des petits lacs silencieux.

L'Alpe où il mène de rudes campagnes en peintre, en alpiniste et en chasseur l'avait conquis et il se livre entièrement à elle.

Trouvant sa peinture froide et attiré par un ami, il va la réchauffer au pays basque, où il prend une palette plus éclatante et un dessin plus ferme. Il trouva surtout des inspirations nouvelles dans un séjour qu'il fit à Saint-Jean-de-Luz en 1859. Il en a rapporté de belles études de marines d'une tonalité chaude et vibrante. Il est alors dans la pleine possession d'un talent déjà mûri par l'expérience et tout animé de la fougue de la jeunesse. Aussi cherche-t-il en Suisse une nature plus colorée et plus méridionale que l'Oberland. La Bernina répond à ce qu'il cherche et c'est là qu'il peint son chef-d'œuvre, les *Bergers bergamasques*, harmonieuse synthèse alpestre qui est son œuvre maîtresse.

Après son mariage en 1866, Meuron fit un assez long séjour à Capri.

Revenu au pays natal l'année suivante, il se fixe à Corcelles, mais rayonne aux alentours, gravit les pentes du Jura, multiplie des études de pâturages ombragés de sapins géants et de hêtres vénérables, qui sont datés de La Redallaz, de la Ronde-Noire et du Creux de la Pey : on n'a jamais traduit avec plus de puissance

la poésie intime et sévère des hauts plateaux du Jura. Meuron aimait l'harmonieuse sérénité de ces paysages familiers ; de nature aimante et enjouée, il recevait fréquemment au Creux de la Pey ses amis, ainsi que tous les peintres neuchâtelois de l'époque.

Meuron retourna en Italie, visita Venise en 1878 et refit quelques campagnes dans les Alpes qu'il affectionnait tant. Mais l'âge venait et ses rhumatismes l'empêchèrent d'aller se retremper aussi souvent qu'il l'aurait voulu, dans l'atmosphère de la haute montagne. Il fit encore quelques séjours dans l'Oberland et les Grisons et en 1879 à Venise.

Meuron dut se résigner aux renoncements nécessaires ; il put ainsi se consacrer davantage à ses occupations de propriétaire campagnard et au soin des intérêts de l'art. Avec son frère Paul, il était l'âme de la Société des amis des arts. Il voua aussi une bonne part de son temps à la Commission fédérale des beaux-arts et représenta la Suisse dans les expositions universelles de 1878 et 1889.

A la période productive du peintre succéda celle du mécène, dans les dernières années de sa vie. En toutes occasions, Meuron avait une vision juste, saine et tranquille, le sens parfait de la mesure.



A la fin de sa vie Meuron put encore donner à sa ville natale une marque suprême de son attachement aux arts : sa dernière œuvre, le couronnement de sa carrière fut le carton de cette mosaïque qui orne le fronton du Musée des beaux-arts. Il venait d'achever cette peinture allégorique et en avait expédié le carton à Venise pour être reproduit en mosaïque, lorsque ses forces commencèrent à décliner de plus en plus. Il mourut à Neuchâtel, le 20 mars 1897, sans avoir vu la pose de cette mosaïque.

Albert de Meuron a tenu une grande place dans la vie artistique de notre pays pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. En même temps que peintre éminent, il fut un protecteur désintéressé de l'art. A ce double point de vue, il a continué l'œuvre de son père, Maximilien. Notre pays peut être fier de tels hommes et de leurs nobles figures.

« Ferme dans ses propos, d'esprit clair et d'âme distinguée, il fut le digne successeur de son père, de qui il développa les idées avec fidélité et patience. » (Maurice Jeanneret)

Philippe Godet, qui lui a consacré un livre, avait pour Albert de Meuron une profonde admiration et un grand respect. Un des tableaux du peintre, intitulé *Un soir dans les Alpes* lui avait inspiré un jour les vers suivants :

*Que cherches-tu, chasseur accroupi solitaire ?
Un bouton de ta veste est-il tombé par terre ?
Ou suis-tu du regard, au lointain vaporeux,
Les chamois peu jaloux que l'on tire sur eux ?
Sans bouger pied ni patte, en ta morne attitude,
Qu'attends-tu, dis-le nous, dans cette solitude ?
Ne montreras-tu pas un visage plus gai
Que celui... de ton dos qui paraît fatigué ?
Et le chasseur m'a dit : « Ami, sache me plaindre,
J'attends que de Meuron ait fini de me peindre. »*

Bibliographie

- Godet, Philippe, avril-mai 1898
- Godet, Philippe, 1901
- Godet, Pierre et Jeanneret, Maurice, 1948
- Jeanneret, Maurice, 1942
- Messenger boiteux, 1898

Louis-Henri de Meuron

(1868-1949) (A/XVII/346)

Né à La Sagne, où son père était pasteur, il passe les onze premières années de sa vie parmi « les noirs sapins du Jura », jusqu'à ce que son père soit appelé à continuer son ministère à Saint-Blaise. Il eut une enfance heureuse dans ce foyer pastoral qui rayonnait d'une lumière chaleureuse, de générosité et de bonté, mais où fleurissaient aussi les exigences d'une éducation stricte, courante à l'époque.

Arrivé à Saint-Blaise, Louis découvre l'immense étendue du lac aux couleurs sans cesse changeantes et plus claires que celles des paysages du haut Jura. Il découvre aussi les lignes harmonieuses du Vully et celles, plus accentuées, de la rive nord-ouest du lac, avec Chaumont et plus loin, le Trou de Bourgogne, encadré par les masses imposantes de La Tourne et de la Montagne de Boudry.

Tout au long de ses études classiques à Neuchâtel, le jeune Louis affirme son goût pour le dessin. Il passe de nombreux après-midi dans l'atelier du peintre Bachelin à Marin qui lui donne ses premières leçons de dessin et l'initie également à la connaissance des maîtres de l'Ecole neuchâteloise, Léopold Robert, Paul Robert, Maximilien et Albert de Meuron, ainsi que Léon Berthoud, Edmond de Pury et Gustave Jeanneret, dont il peut admirer les œuvres au Musée de Neuchâtel; mais ces peintres neuchâtelois d'alors ne semblent guère l'attirer.

Louis apprend également à connaître les maîtres du passé, les primitifs siennois et ceux de l'Ecole florentine. C'est donc bien dans l'atelier de Bachelin que le jeune Meuron sent sa vocation se préciser. Aux approches de sa vingtième année, son souci majeur sera celui d'acquérir une technique et d'apprendre véritablement son métier de peintre.

A cette époque, deux possibilités s'offraient à lui : Munich ou Paris.

Il se décide pour Paris et va s'inscrire aux cours donnés par Luc-Olivier Merson, dont l'atelier était alors fort bien fréquenté. Mais, grande déception pour le jeune Meuron, car en grand patron « le maître ne faisait que corriger, sans condescendre à enseigner comment se fait un tableau. Gravement malade et fortement déprimé et déçu, Louis rentre à Saint-Blaise. Un séjour à Dresde lui apporte, en même temps qu'un changement d'air, l'enrichissant spectacle de la riche pinacothèque de cette ville.

Meuron retourne ensuite de nouveau à Paris; au Louvre, il découvre Poussin – une de ses premières passions – ainsi que Chardin auquel il voue une admiration particulière. Il découvre également Delacroix et d'autres, tels Cézanne, Monet et Renoir, dont les valeurs sont alors contestées, mais qui seront les maîtres de demain. Mais le jeune Neuchâtelois n'a toujours pas en main ce « métier » sans lequel toute vraie peinture n'est pas possible.

En 1898, Meuron se marie avec Léonie-Marie de Pourtalès, dont la famille va mettre à disposition du jeune ménage une propriété à Marin, le « Sommerhouse »,

dénommé plus tard le «Somerouse». C'est une maison de campagne – une maison d'été – où le peintre se fait construire un vaste atelier. Un grand parc rempli d'arbres entoure cette demeure; un verger, un potager, de nombreuses plates-bandes agrémentent ce domaine. A travers un petit bois de bouleaux et de saules, on devine la présence du lac tout proche et de sa grève, ce lac qui jouera un si grand rôle dans la future carrière du peintre. Dans cette demeure naîtront sept enfants qui y apporteront toute la pétulance et la gaieté de leurs jeunes années. Ils seront aussi les «thèmes d'une vie heureuse que l'artiste a traités avec délicatesse et sincérité. Peinture très proche de la nature et pourtant transposée, recomposée par l'art de Louis de Meuron, pour en faire un poème dans lequel le sujet joue certes un rôle, mais qui, subordonné à la vision du peintre, devient cette autre chose qui est le propre de la vraie peinture.»

Meuron fait alors un premier séjour à Florence – il en fera d'autres – et découvre Botticelli aux Offices, les œuvres de Giotto, les fresques de la Chapelle des Espagnols, dont il copie un important fragment. C'est aussi son émerveillement à la découverte des fresques de Fra Angelico dans les cellules du couvent de Saint-Marc.

Florence représente une étape décisive dans la carrière artistique du jeune peintre neuchâtelois; il perfectionne sa technique picturale qui s'était déjà affirmée dans son dessin. C'est là qu'il éprouve pour la première fois la douceur exquise de la lumière en harmonie avec les paysages. Parmi les oliviers et les cyprès, il éprouve au plus intime de lui-même l'accord de sa sensibilité de peintre avec le merveilleux paysage où il vit présentement.

Son évolution entre 1904 et 1914 nous montre une période conquérante pour le peintre à la recherche de la «peinture de son dessin» comme le disait René Auberjonois. On ne saurait dénombrer les dessins de Meuron, car l'artiste vivait littéralement le crayon à la main, notant sans relâche tout ce qui s'offrait à son œil vif et observateur. De ses dessins se dégage une impression de souplesse et de maîtrise extraordinaires. Son dessin est essentiellement un dessin de peintre.

Restait encore à acquérir la maîtrise des techniques de la peinture. La rencontre du peintre français Piot avec Meuron eut pour ce dernier quelque chose de providentiel, car celui-ci était à même d'apprendre à notre jeune peintre tous les secrets des techniques picturales, ainsi que la connaissance qu'il avait des mouvements dont l'art français était alors le théâtre. Cela permit à Louis de Meuron de mieux prendre conscience de lui-même.

A partir de 1904-1905, Meuron, assuré de son métier, s'abandonne plus ouvertement à son goût pour une peinture claire et aérée. Entre 1910 et 1914, l'épanouissement de son talent s'affirme et il rencontre dans la situation de l'art en Suisse un stimulant qu'il lui avait fallu jusque-là quérir ailleurs. Il manifeste alors sa vraie nature, car il a su échapper à la crise hodlérienne par laquelle sont passés de nombreux peintres romands. L'influence de certains maîtres français

aurait pu lui offrir de nouvelles voies, par exemple celle des peintres de Barbizon, mais l'occasion ne se présenta pas.

L'Ecole neuchâteloise du moment commençait à peine à se former, mais elle marchait en ordre dispersé. Une période de recherches solitaires débute alors, qui durera une dizaine d'années. Meuron s'épuisera en tentatives qui ne le satisferont que partiellement. Il entreprit alors parallèlement aux peintres français de sa génération, un peu vaguement qualifiés de néo-impressionnistes, une synthèse personnelle. Sa destinée artistique eut, jusqu'aux approches de la quarantaine, quelque chose d'ingrat et parfois de douloureux. Cela tenait aussi à sa conscience artistique de l'espèce la plus haute et la plus scrupuleuse. Voici un peintre dont l'art aura pour qualités dominantes la fraîcheur, la clarté, la transparence, mais qui n'entend pas y céder, avant d'avoir maîtrisé ce qui fait la solidité d'une peinture.

Fresque de Préfargier. C'était une commande de la direction de cet établissement qu'il exécuta en 1913, pour décorer la salle des fêtes de cette institution; elle comporte toute une série de paysages de la région: le haut Jura où l'on reconnaît les domaines du Creux de la Pey, de La Redallaz, avec de vastes pâturages, plantés de quelques hêtres. On y voit une ferme, du bétail, des bergers, des paysans occupés à la fenaison. Le peintre lui-même est là, installé devant son chevalet.

Très significative est aussi la composition qu'il exécuta en 1922 et qui a pour titre *Pique-nique*, dans laquelle Meuron reprend le thème du déjeuner sur l'herbe dans un esprit et des formes très personnels. Tous les éléments de cette composition concourent à l'harmonie paisible de cette charmante vision où le peintre a mis le meilleur de ses sentiments et son goût pour la douceur de vivre. Dans l'ordre de la composition conçue comme telle, ce *Pique-nique* peut être considéré comme le chef-d'œuvre de Louis de Meuron.

Vers 1910, l'artiste pratique de préférence depuis quelques années la peinture à l'huile. *Le portrait de Pierre Godet* (1918) en est peut-être la plus haute manifestation. Ses dons d'observation en avaient fait un remarquable portraitiste. De plus, les portraits que l'artiste ne se lasse pas de faire de ses propres enfants, charmant et séduisent par leur fraîcheur et leur spontanéité, l'extrême délicatesse de leur notation.

Meuron découvre alors un langage fondé sur la couleur. Ses portraits sont des compositions importantes qui jalonnent cette période capitale entre 1904-1905 et 1914-1918 dans l'évolution de l'artiste. Ainsi *Le portrait de la femme de l'artiste* (1908) et *Le cheval à bascule* (1910). Egalement de nombreux portraits de ses propres enfants. Ses *Autoportraits* (1920), *Le portrait du professeur A.R.* (1921).

Mais Louis de Meuron se sent mieux fait pour des œuvres plus intimes. Moins ambitieuses et de plus modestes dimensions, elles n'en recèlent pas moins une réelle grandeur: paysages, bouquets de fleurs, natures mortes de fruits, etc. Cette peinture révèle l'âme paisible, bonne, ingénue et généreuse de l'artiste. Il voit partout des fleurs en bouquet sur les amandiers et les pêchers de Provence.

Meuron, comme jeune garçon, avait eu depuis l'âge de onze ans, tout le temps de s'éprendre du charme pénétrant et un peu mélancolique de ce lac aux reflets d'opale, dont il devait devenir le chantre prestigieux. Il aime aussi la mer bleue sous le grand soleil, entre les oliviers que le mistral anime de frissons d'argent. Il aime son lac, sa chère baie de Saint-Blaise par un frais matin de printemps, ou vers le soir, quand l'enveloppent des vapeurs bleues ou roses.

Il sait même où trouver dans notre austère Jura des grands horizons lumineux, où les hêtres à l'automne étalent l'or pâle de leur feuillage. Tel paysage, déjà maintes fois évoqué, lui apparaît sous une neuve lumière, comme un nouveau motif qu'il vient de découvrir.

Ce fut à Sanary, que pendant des années, Louis de Meuron trouva, de l'hiver à la fin du printemps, ce qui fut pour lui une véritable terre d'élection. Que d'œuvres fortes et ravissantes, il y créa : toiles d'assez grand format, aquarelles ou croquis au crayon. Alors qu'en pays neuchâtelois l'hiver durait encore, l'arrière-pays, sur la Côte d'Azur, était tout rose de pêcheurs en fleurs. Et que la mer était belle, sous le bleu du ciel printanier entre les branches de quelques oliviers !

Avec les années, la maîtrise du peintre s'affermir. Rapports fréquents avec des artistes : en Pays neuchâtelois, Charles Humbert ; à Bâle, Wilhelm Balmer ; à Schaffhouse, Hans Stürzenegger.

D'autre part, Paul Budry s'intéressait à son œuvre et le célébrait en 1918 dans un des *Cahiers vaudois*. Les amateurs s'étaient fait nombreux à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds et, un peu plus tard, en Suisse alémanique, où, à plus d'une reprise, le peintre exposa de ses œuvres. A Winterthour, il trouva en plusieurs membres de la famille Reinhart des amis et des fervents admirateurs. Les consécra-tions officielles apparaissent : Louis de Meuron est nommé membre de la Commission fédérale des beaux-arts. De 1925 à 1930, il fut privat-docent de l'histoire de l'art à l'Université de Neuchâtel.

Il demeura jusqu'à la fin de sa carrière un modeste, dont la seule ambition était d'être fidèle à lui-même, œuvrant avec l'unique désir de fixer sur la toile, une parcelle de cette beauté, de cette poésie qui émane, pour qui a le cœur, des êtres et de toutes choses créées.

Exposition en automne 1930 à la Galerie Léopold Robert, où il réunit une soixantaine d'œuvres récentes. Huit ans plus tard, en automne 1938, ce fut à une vaste rétrospective Louis de Meuron, que nous convia la Société des amis des arts, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'artiste. Il poursuivit sans défaillance sa carrière pendant plusieurs années encore, continuant à créer et à envoyer des œuvres à divers salons annuels.

En 1943, il fit une dernière exposition de ses toiles récentes ; la guerre de 1939-1945 avait sans doute quelque peu restreint son activité. Les séjours réguliers à Sanary sont terminés, mais l'artiste y reviendra encore quelques mois avant sa mort. Il souffrait d'une arthrose à la hanche pendant les dernières années de sa vie, et malgré ses douleurs, il conserva jusqu'au bout sa sérénité et demeura souriant dans la souffrance. Profondément chrétien, il s'éteignit au « Somerouse »



Autoportrait du peintre Louis de Meuron (1868-1949).

le 30 juillet 1949; sa femme le suivra dans la tombe, quatorze ans plus tard, le 22 juin 1963.

Bibliographie

Guyot, Charly et Müller, Edouard, 1966
Jeanneret, Maurice, 1938 et 1942
Messager boiteux, 1935 et 1950

Il existe encore d'autres peintres moins importants : ce sont trois dames, dont les trois prénoms commencent par la même majuscule A, ce sont :

Alix (1788/1792-....) (B/XIII/93), f. Guillaume, surtout portraitiste.

Anna-Louise-Pauline (1833-1900) (A/XVI/328), f. Henri-Frédéric, paysagiste, mentionnée dans le *Livre de Monlési*.

Aglaé-Joséphine (1836-1925) (D/XV/178), f. Pierre-Louis-Adolphe, portraitiste, dont quelques toiles se trouvent au Musée Fesch, à Ajaccio. *Le Petit Marseillais*, journal de l'époque, avait écrit lors de sa mort : « Peintre corse de grand talent, dernier représentant de la branche corse de cette famille, pour qui notre île était devenue la véritable, la seule patrie de leur cœur. Elle a consacré sa vie, d'une dignité exemplaire, au travail et à la pratique des vertus charitables. Son chef d'œuvre est le portrait, grandeur naturelle, de Madame Rose Sanvito Alata de Vico. Elle avait un talent réel de peintre et semblait ainsi, à un siècle et demi de distance, avoir retrouvé le sens artistique de l'ancêtre (Maximilien de Meuron) pour clore le cercle des Meuron sur une image d'un symbolisme harmonieux. »

Dans *Le Jeune Corse*, on pouvait lire : « Venue toute jeune à Ajaccio, elle y vivait de son talent, qui était réel, de peintre et d'aquarelliste, excellant notamment dans le portrait et la peinture religieuse... Douce et compatissante, elle vivait seule avec une bonne qui lui était très attachée et qui, selon la tradition de chez nous, avait acquis le droit de partager le poids de la parenté... »

Les militaires

C'est une histoire fort complexe que celle des Suisses à l'époque du service étranger ; elle est pleine de controverses, de pages de gloire et de points sombres. Elle commence par celle des mercenaires dans les guerres d'Italie et de Bourgogne. On a parlé de vénalité, de trafic du sang, c'est vrai, mais soyons justes, nos ancêtres y furent poussés par la stérilité de leurs montagnes et les entraves que leurs voisins mettaient à leurs industries. Acculés chez eux, faisant souvent partie de familles trop nombreuses, des milliers de Suisses furent obligés de courir le monde et de s'enrôler à l'étranger.

« Le terme de service à l'étranger est quelque peu équivoque, écrivait Gonzague de Reynold ; il peut dire servir l'étranger, et c'est le mercenariat ; il peut aussi dire, servir son pays à l'étranger et ce sont les capitulations. » Après avoir subi les inconvénients du service mercenaire, les Suisses passèrent au système des capitulations, fondamentalement différentes du mercenariat. D'après ce système, la Suisse ou plus exactement le Corps helvétique tout entier ou un groupe de cantons (ou même un particulier, comme dans le cas de Charles-Daniel de Meuron, qui était propriétaire du régiment qu'il avait levé en 1781), s'engageait à fournir à une puissance étrangère des régiments recrutés en Suisse et commandés par des Suisses. Des conventions militaires, dénommées capitulations, divisées en chapitres (latin, *capitulum*) fixaient tous les détails concernant l'enrôlement, la solde, etc.

Ces Suisses capitulés, en servant par exemple le roi de France, servaient leur patrie. Hors des frontières, les régiments suisses étaient exterritorialisés ; ils servaient sous leurs propres drapeaux, ne pouvaient être commandés que par des Suisses et jugés par des juges suisses appliquant les lois des cantons.

Assoiffée d'aventures, la jeunesse d'alors s'enrôlait pour aller grossir les régiments suisses qui servaient non seulement en France, mais aussi aux Pays-Bas, en Autriche, etc. Dans les régions ouest de notre pays et en Suisse centrale catholique, se montrait une préférence pour le service de France, alors qu'en Suisse orientale, on se tournait vers les services impériaux et espagnols. Dans les cantons protestants, on s'enrôlait surtout aux Pays-Bas et en Angleterre. Tous, indifféremment, devenaient ces soldats qui allaient exposer leur « carcasse » sur terre et sur mer et sous tous les ciex du monde.

Entrer au service militaire étranger ou dans les milices cantonales ou fédérales a toujours été en honneur parmi les membres de la famille, dont les premiers s'enrôlèrent au service du roi de France. Vinrent ensuite ceux qui firent partie du régiment Meuron, puis ceux qui militairement suivirent leur exemple. Alfred (1871-1959) (A/XVII/339) fut le dernier à s'enrôler au service d'un état étranger, et ceci en dehors du régime des capitulations, aboli en 1848.

Liste des officiers classés chronologiquement d'après leurs dates de naissance :

Jonas (1608-1666) (B/VIII/2). Capitaine au service du roi de France.

Pierre (1610-1653) (B/VIII/3). Capitaine au service du roi de France. Voir pages 107-109.

Moyse (1619-1650) (C/VIII/12). Officier au service du roi de France – Tué au siège de Guise. Portrait en page 108.

René (1620-1650) (C/VIII/13). Officier au service du roi de France – Tué au siège de Guise.

Isaac (1620-1668) (B/VIII/6). Capitaine au service du roi de France – Il fut gouverneur de Cognac et fit partie des chevaliers français, conduits par le duc de la Feuillade, qui se portèrent au secours de Candie, port du nord de la Crète, alors possession vénitienne assiégée par les Turcs – Isaac mourut des blessures qu'il reçut lors du siège de cette ville.

Peterman (1623/1627-1707) (C/VIII/14). Capitaine en France.

Pierre-Louis (1705-1792) (C/X/91). Capitaine de milices au Val-de-Travers.

Théodore (1707-1765) (C/X/106). Capitaine de milices au Val-de-Travers.

David-Henri (1710/1713-1763) (C/X/109). Lieutenant-capitaine de milices.

Abram-Louis ou Abram-Henri-Louis (1729-1779) (C/XI/121). Capitaine de milices.

Charles-Daniel (1738-1806) (C/XI/150). Colonel-propriétaire et colonel-commandant du régiment Meuron qu'il avait créé en 1781 – Lieutenant-général au service de Sa Majesté Britannique – Chambellan du roi de Prusse. Voir pages 113-117.

Théodore-Abram (1741-1831) (C/X/152). Capitaine de grenadiers.

Jean-Pierre (1744-1803) (B/XII/41). Colonel au régiment Meuron – Dénommé Meuron-Bullot, du nom de sa mère, née Rose-Marguerite Bullot – Ne participa pas à la campagne du Mysore, étant retenu par la maladie à Vellore.

- Pierre-Frédéric** (1746-1813) (C/XI/153). Colonel-commandant du régiment Meuron – Lieutenant-général au service de Sa Majesté Britannique – Fut commandant des troupes et administrateur de Ceylan. Voir pages 113-117.
- Daniel-Henry** (1746/49-1780) (C/XI/159). Chevalier-officier au service du roi de France.
- David-Henry** (1748-1780/86) (C/XI/158). Officier au service du roi de France.
- Pierre-Henry** (1750-1797) (C/XI/136). Recrue, puis cadet au régiment Meuron – Décédé au cap de Bonne-Espérance.
- Henri-David** (1753-1804) (C/XI/128). Dénommé Meuron-Môtiers, du nom de son lieu de naissance – Lieutenant-colonel au régiment Meuron – Participe à la campagne du Mysore avec la prise de Seringapatam – Se noya accidentellement dans cette ville; enterré au cimetière de la garnison.
- Jacques-Henry** (1756-1797) (A/XII/258). Cadet au régiment Meuron – Dénommé Meuron-du Parc – Ne devint pas officier – Décédé en mer, lors de son retour en Angleterre.
- Charles-Frédéric** (1763-1797) (A/XII/246). Capitaine au régiment Meuron; dénommé Meuron-La Tour – Décédé aux Indes à Pondamallée.
- Isaac-Henri** (1765-1800) (A/XII/263). Capitaine au régiment Meuron – Dénommé Meuron-Rochat – Décédé à Madras.
- Charles** (1769-1824) (B/XIII/76). Lieutenant et adjudant au régiment Meuron – Dénommé Meuron-Tribolet, du nom de sa mère, née Marianne de Tribolet – Ayant démissionné, devint plus tard capitaine / aide-major dans le Bataillon neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde, à Berlin, dénommé les « Neffschatteler ».
- Pierre-Henri-Emmanuel** (1770-1829) (C/XII/166). Capitaine-lieutenant au régiment Meuron – Dénommé Meuron d'Orbe, son lieu d'origine – Se retira du service en 1812.
- Charles** (1770-1845) (C/XII/189). Capitaine au régiment Meuron – Dénommé Meuron d'Ivernois, du nom de sa femme, née Marianne-Victoire d'Ivernois.
- François-Henri** (1771-1859) (A/XII/249). Dénommé Meuron-Bayard (sa mère, née Jeanne-Marie Gindraux, était originaire du Petit-Bayard) – Comme lieutenant au régiment Meuron, il participa à l'assaut et à la prise de Seringapatam – Comme lieutenant-colonel, il fut le dernier commandant du régiment Meuron, jusqu'à son licenciement, en 1816 – Mourut à Heusden (Hollande).

Il a écrit son journal. « Acteur et témoin du service étranger, il narre, dans le style dépouillé et direct du combattant, un épisode des guerres coloniales. » (Louis-Edouard Roulet)

Charles-Louis-Aimé-Samuel (1776-....) (D/XII/135). Officier en Prusse, à Königsberg, dans les Chasseurs de Voss.

Charles-Auguste (1776-1820) (C/XII/191). Fut en service au régiment de Brüneck, à Königsberg.

Victor-Henri (1776-1834) (D/XII/152). Participa à la campagne de Russie avec Napoléon.

Jean-Pierre (1777-....) (C/XII/192). Fut officier en Prusse dans le régiment du prince Ferdinand.

Jean-Marc-Louis (1777-1850/1852) (D/XII/136). Aussi dénommé Louis ou Louis-Marc – En service à Königsberg, dans le Corps des Cadets de Prusse; il y fut porte-drapeau, puis enseigne et lieutenant en second; quitta le service de Prusse en 1806 – En 1807, lieutenant, puis capitaine dans le bataillon de Berthier, dit des « Canaris », jusqu'en 1814 – Reprit du service en Prusse, comme major, en 1818; parvint au grade de colonel, puis quitta le service en 1835 – Il portait une jambe de bois, d'où son surnom de « colonel à une jambe » – En 1841, il obtint une reconnaissance de noblesse, à titre personnel seulement.

Henri-Auguste (1778-1827) (C/XII/199). Enseigne au régiment Meuron, qu'il quitte peu après – Fut élève de l'Académie militaire de Berlin, puis second lieutenant au régiment de Brüneck, à Königsberg – Devint chambellan du roi de Prusse et termina sa carrière militaire, comme lieutenant-colonel, dans les troupes fédérales.

Charles-Gustave (1779-1830) (C/XII/205). Major et premier commandant du Bataillon neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde, qu'il commanda de 1814 à 1816 – Ministre plénipotentiaire de Prusse, près la Confédération helvétique, puis près la Cour de Danemark.

François-Louis (1783-1810) (C/XII/195). Lieutenant au régiment Meuron – Dénommé Meuron-Renaud, du nom de sa mère, née Marie-Charlotte Renaud – Décédé durant la traversée de Malte en Angleterre.

Samuel (1790-1811) (B/XIII/67). Lieutenant au régiment Meuron – Décédé à Malte.



Pierre-Frédéric de Meuron (1746-1813), lieutenant-général au service de Sa Majesté Britannique.

Jean-Frédéric (1797-1859) (C/XIII/207). Lieutenant dans le régiment de Hanovre – Assista à la bataille de Waterloo dans un régiment anglais (2nd Light Batt. K.G.L.).

Charles-César (1798-1852) (C/XIII/221). Lieutenant au régiment Meuron, lors des campagnes du Canada.

Henri-Frédéric (1802-1872) (A/XV/316). Capitaine au Régiment neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde, à Berlin.

Louis-Philippe-Auguste (1805-....) (C/XIII/224). Cadet en Prusse, puis officier dans les troupes nationales hollandaises – Mourut à Batavia.

Denys-Auguste (1838-1910) (C/XIV/238). Colonel d'artillerie.

Charles-Edouard (1863-1950) (C/XIV/233). Colonel divisionnaire, commandant de la 1^{re} Division.

Alfred (1871-1959) (A/XVII/339). Fut le dernier membre de la famille à s'enrôler au service d'un état étranger – Ayant quitté Neuchâtel à l'âge de quinze ans, il s'enrôla dans la marine impériale allemande; servit entre autres au Japon – Devint capitaine-lieutenant et termina en 1914 sa carrière, comme vice-amiral et capitaine de corvette.

Max (1876-1941) (C/XV/248). Colonel d'artillerie.

Etienne-Louis (1900-1990) (A/XVIII/362). Colonel des troupes sanitaires.

Claude-Ernest (1907-....) (A/XVIII/366). Officier instructeur; colonel d'infanterie – S'est beaucoup occupé de recrutement.

Bibliographie

- Guye, Alfred, 1964
- Meuron, Guy de, 1982
- Roulet, Louis-Edouard et consorts, 1988
- Vodoz, Eugène, 1902
- Zurlauben, baron de, 1752 et 1753



Armoiries Meuron, dites «à la fleur de viole»;
figurent au-dessus de la porte d'entrée de la maison Meuron, à Môtiers.

Les armoiries

L'usage d'emblèmes ou d'armoiries est fort ancien dans notre Pays de Neuchâtel. Tout comme il avait le droit de porter l'épée, l'homme libre se servait d'armoiries qui lui étaient propres ; de cette façon, il affirmait aussi qu'il était de condition libre. On se servait fréquemment d'emblèmes plus ou moins héraldiques, destinés à mettre une marque distinctive sur sa maison, sur ses pièces de mobilier ou ses coupes de bois. Chaque bourgeois pouvait à son gré adopter pour ses armoiries n'importe quel emblème, à sa seule convenance, car il n'existait pas chez nous de règlement en la matière.

Il n'en était pas de même, lorsqu'un souverain accordait l'anoblissement à une famille ou un personnage, pour services rendus ; l'anoblissement faisait l'objet de lettres patentes, dites lettres de noblesse, dûment enregistrées puis entérinées, dans lesquelles les armoiries concédées étaient décrites de façon précise.

Avant l'anoblissement les armoiries de la famille étaient des plus fantaisistes. Elles comportaient un ou deux marteaux, rappelant les professions de forgeron ou de charpentier, accompagnées fréquemment d'un cœur (symbole de l'amour), d'une ou de deux étoiles ou de fleur-de-lys.

D'autres armoiries se blasonnaient comme suit : « D'argent à une plante de viorne, à la touffe fruitée de gueules, tigée et feuillée de sinople et mouvant d'un mont de trois coupeaux du même. »

Les familles bourgeoises de Neuchâtel portaient alors « D'argent à une fleur de viorne de gueules, tigée et feuillée de sinople et mouvant d'un mont de trois coupeaux du même. » Cette fleur de viorne qui prenait parfois la forme d'une rose, figure entre autres :

- à Môtiers, sur la porte d'entrée d'une maison, dite maison Meuron, bordant la route principale qui mène à Couvet,
- sur le cachet du capitaine Pierre Meuron (1610-1653) (B/VIII/3),
- sur une coupe des Pêcheurs et Cossons ayant appartenu à D. Meuron (personnage non identifié),
- sur un cachet de Félix-Henri Meuron (1710-1778) (C/X/99) ; l'armoirie est surmontée d'un cimier qui est un dextrochère armé d'un marteau,

– sur trois coffres de mariage ayant appartenu à Judith, Suzanne et Marie Meuron.

Du point de vue botanique, il s'agissait de la viorne manciennaise ou cotonneuse (*Viburnum Lantana* L.), dont le fruit arrivé à maturité, devient rouge, puis noir; ce fruit, en patois neuchâtelais, se nomme «meuron», ainsi que le précise W. Pierrehumbert, 1926.

D'autre part, une branche de la famille établie à Orbe, également non anoblie, a porté «D'argent, à une touffe de ronces de sinople, garnie de fruits de gueules (meurons) et mouvant d'un mont de sinople». D.L. Galbreath, dans son *Manuel du Blason*, 1942, décrit cette même armoirie comme suit «D'argent à une plante de mûrier de sinople, fleurie du champ et fruitée de gueules». Il s'agit dans ce cas de la ronce sauvage ou ronce frutescente (*Rubus fruticosus* L.). Cette armoirie se trouve dans l'église d'Orbe avec les initiales F.M., sans doute celles d'Henri-François Meuron (1736- ?) (C/IX/116) qui fut reçu bourgeois d'Orbe en 1773.

Mentionnons aussi ici que l'armoire dite «au mûrier», que nous rencontrerons plus loin, avait déjà apparu avant l'anoblissement de 1763.

Lors du premier anoblissement de 1711, Etienne Meuron (1675-1750) (B/X/15), de la ligne d'Antoine / Descendance de Jérémie, fut anobli par le roi de Prusse Frédéric I^{er} (lettres patentes du 11 janvier 1711, entérinées le 14 juin de la même année). Les armes concédées furent «D'or, à la tête de more au naturel, tortillée d'argent, à la bordure du même, chargée de treize coquilles de sable.» Cimier: une aigle éployée de sable, lampassée de gueules. Pourquoi une tête de more? Simplement par analogie auditive. Pierrehumbert mentionne que le terme de «meuron» fut à l'origine un sobriquet désignant un personnage au visage noirâtre, comme un «meuron».

Jean de Pury, 1932, écrit aussi: «La tête de more constitue un élément parlant assez décoratif, mais extrêmement exotique. Cette tête et ces coquilles semblent imaginées pour faire penser à de lointains exploits au pays des Croisades». Un certain mystère subsiste au sujet de la présence de ces coquilles dont on sait qu'elles étaient le symbole du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, qu'aucun membre de la famille n'accomplit. Ces coquilles ne sont peut-être qu'un élément décoratif destiné à évoquer des expéditions en terres lointaines.

Dans l'*Armorial de la Noble Compagnie des Mousquetaires*, Maurice Tripet, 1898, reproduit fidèlement une collection de panneaux armoriés avec les noms des titulaires et la date de leur admission dans la Compagnie. On y trouve les noms suivants, accompagnés de l'armoire à la «Tête de more»:

Pierre-Etienne (1742-1817) (B/XII/52), admis en 1762

Jean-Jacques (1743-1823) (B/XII/53), admis en 1762

Auguste-Ferdinand (1749-1823) (B/XII/58), admis en 1772.

En 1763, eut lieu le **second anoblissement** qui se rapporte à la ligne de Guillaume et qui concerne les fils et petit-fils de Peterman (1623-1707) (C/VIII/14)

Théodore (1681-1775) (C/IX/48) dont descendent les Meuron / Général

Pierre-Henri (1691-1775) (C/X/69) dont descendent les Meuron de Corcelles
Charles (1702-1774) (C/X/95) dont descendent les Meuron de Saint-Quentin
Félix-Henri (1710-1778) (C/X/99) dont descendent les Meuron d'Angleterre
Simon-François (1714-1782) (C/X/101) dont descend Henri, ministre et professeur.

Tous furent anoblis par lettres patentes du roi Frédéric II, datées du 11 novembre 1763 et entérinées le 27 décembre suivant.

A la demande du général Charles-Daniel de Meuron, cette reconnaissance de noblesse fut étendue en 1789 à

Abram (1706-1792) (A/XI/174), de la ligne d'Antoine, branche cadette, dont descendirent les Meuron de Lisbonne et les Meuron dits de Madame Elmire
Abram-Henri (1740-1824) (A/XIII/266), également de la branche d'Antoine, mais de la branche aînée, dont descendirent plus tard les Meuron-Wolff.

(Lettres patentes de Frédéric-Guillaume II, datées du 3 décembre 1789 et entérinées seulement le 9 février 1814).

Dans ces deux reconnaissances de noblesse de 1763 et 1789, les armes concédées furent « D'or, à un mûrier au naturel, planté sur un mont de trois coupeaux de sinople ». Cimier : un dextrochère armé, tenant un mûrier déraciné, le tout au naturel. Supports : deux lions au naturel, lampassés de gueules.

Ce dernier diplôme de 1789 reprend, en l'enjolivant de divers détails, la fable de l'origine italienne de la famille. Signalons en passant que les Moroni de Milan portaient « D'argent au mûrier au naturel, planté sur une terrasse de sinople. »

C'est donc le mûrier qui est chargé de traduire héraldiquement le nom de notre famille. On disait autrefois, « meure » pour mûre et « meurier » pour mûrier ; c'est d'ailleurs l'ancien terme de meurier qui est utilisé dans les deux lettres de noblesse de 1763 et 1789. Ces armes du mûrier étaient déjà utilisées auparavant par certains membres de notre famille ; les lettres de noblesse n'ont fait que confirmer un usage déjà établi.

Il s'agit dans ce cas du mûrier noir (*Morus nigra* L.), originaire d'Iran et connu en Europe dès l'Antiquité. Pline le qualifiait du plus sage de tous les arbres, car il ne développe ses bourgeons que lorsque le gel n'est plus à craindre. Cet arbre ne doit pas être confondu avec le mûrier blanc (*Morus alba* L.), originaire de Chine, utilisé pour l'élevage du ver à soie et dont les fruits sont légèrement verdâtres.

Ces armoiries au mûrier figurent entre autres :

sur un coffret à dentelles, daté de 1719 dans l'*Armorial de la Noble Compagnie des Mousquetaires* avec les noms de :

Abram, mentionné ci-dessus, et admis en 1728

Jean-Henri (1721-1742) (A/XII/201), admis en 1724.

Dans ses armoiries personnelles, Charles-Daniel de Meuron avait introduit la variante de l'arbre arraché, c'est-à-dire déraciné. Ces armes figurent entre autres :

- sur le fronton nord de sa propriété de la Grande Rochette
- sur ses ex-libris et son argenterie

– sur les *supra-libros* ou fer de reliure de forme ovale, frappé sur les ouvrages de sa bibliothèque privée.

L'armoirie est timbrée d'une couronne comtale avec, comme cimier, un dextrochère armé d'une épée; le tout soutenu par deux lions.

Armoiries Poschi-Meuron. Dans les Meuron de Corse, les deux fils de Jean-Paul Meuron, Samuel (1799-1882) (D/XIV/170) et Napoléon (1807-1885) (D/XIV/171) établis à Lucques, avaient été anoblis le 23 novembre 1833 par Charles-Ludovic de Bourbon, duc de Parme. Voyant que la descendance de leur famille allait s'éteindre, Napoléon adopta le 4 mars 1882, les deux fils de sa sœur Marie-Antoinette (1813-1896) (D/XIV/173) qui avait épousé le marquis Ludovico Poschi, leur léguant son nom, ses biens et ses armes. Les marquis Poschi-Meuron portèrent dès lors « Coupé d'or, à la tête de more de sable, tortillée d'argent, et d'azur à trois poissons contournés d'argent (2 et 1) nageant vers sénestre », rappel des armoiries Meuron et Vivier. Jean-Paul Meuron avait en effet épousé Adelaïde Vivier, dont la famille originaire du Bourbonnais et du Berry, portait : « D'azur à trois poissons d'argent, rangés en fasce ».

Le cas de cette armoirie « au mûrier » permet de rappeler, qu'en héraldique, un arbre ne doit pas être représenté comme une masse compacte de feuillage anonyme, mais que ses feuilles doivent être dessinées séparément, de manière à ce que l'essence de l'arbre soit bien caractérisée. Les feuilles sont alors dessinées plus grandes que nature et figurent sur un même plan, comme dans les miniatures et les tapisseries d'autrefois. Lorsqu'un arbre ou une plante porte des fruits, on dit qu'elle est fruitée d'un émail particulier.

Lorsqu'un souverain anoblissait une famille, il lui accordait des armes; celles-ci étaient scientifiquement définies par un blasonnement exprimé en termes héraldiques précis. Ce blasonnement était alors dûment enregistré comme une sorte de « marque déposée ». De plus, l'héraldique est aussi un art, dans lequel le dessinateur reproduit graphiquement et librement, mais le plus exactement possible, ce qui est défini de façon précise dans le blasonnement.

Dans le cas particulier du mûrier figurant dans les lettres de noblesse et tel qu'il est représenté sur la page de couverture, force est de constater qu'il ne correspond pas aux critères mentionnés ci-dessus : l'essence de l'arbre n'est pas définie, ni par ses feuilles, ni par ses fruits. Du point de vue esthétique, il ressemble davantage à un sapin...

N'en voulons pas trop aux dessinateurs du roi de Prusse qui n'avaient probablement jamais vu un véritable mûrier !

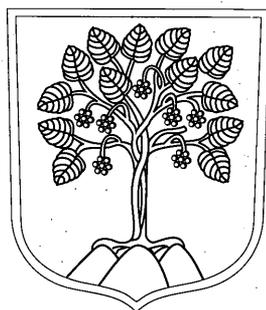
Ci-contre, nous donnons une interprétation de l'armoirie au mûrier correspondant aux deux critères, scientifique et esthétique, mentionnés plus haut.

En résumé, on peut dire que les diverses armoiries de notre famille n'ont entre elles aucun élément commun de ressemblance, mais sont toutes des armoiries parlantes dont on trouve l'explication dans le *Dictionnaire du parler neuchâtois* de William Pierrehumbert.

Au sujet de la **particule nobiliaire**, relevons que le général Charles-Daniel de Meuron avait prescrit, par mesure d'équité, que tous les officiers de son régiment devaient porter la particule, ceci pour ne pas créer de différence avec ceux qui ne faisaient pas partie de branches anoblies. Cette mesure s'appliquait donc aussi à Pierre-Henri-Emmanuel (1770-1829) (C/XII/166) de la branche des Meuron d'Orbe. Cette pratique se transmet ainsi de père en fils jusqu'à son petit-fils, George-Aloïs (de) Meuron (1854-1934) (C/XIV/231). Au cours du siècle passé, des esprits malfaisants lui intentèrent un procès au sujet du port de la particule; un pamphlet de Fritz Chabloz résume les arguments invoqués au tribunal.

Mentionnons encore que **Jean-Marc-Louis** (1777-1852) (D/XII/136), lieutenant-colonel au service de Prusse et qui n'appartenait pas aux branches anoblies de la famille, obtint, sur sa requête, la reconnaissance «pour sa personne» de la noblesse qu'il s'attribuait (Ordre du Cabinet du 2 mars 1841).

Aujourd'hui, il est d'usage de porter la particule de façon générale, alors qu'autrefois, à Neuchâtel, on ne l'employait guère; car, comme le prétendait Madame de Charrière, la vraie noblesse ne réside pas dans la particule, mais bien plutôt dans le caractère et la personnalité de celui qui la porte.



Quant au **titre de comte**, ce fut le général Charles-Daniel de Meuron qui se l'attribua lui-même lors de son séjour à Berlin, en 1789. Ce titre lui fut d'ailleurs confirmé plus tard par le roi de Prusse. D'autre part, le roi Frédéric-Guillaume III accorda, le 11 mars 1820, l'autorisation de porter le titre de comte à Charles-Gustave de Meuron (1779-1830) (C/XII/205), fils de Pierre-Frédéric, devenu chambellan et ministre plénipotentiaire de Prusse, près la cour de Danemark.

Signalons aussi deux **changements dans le nom de famille**. Le premier se rapporte à Samuel-Etienne (1735-1802) (D/XII/141) qui, lors de son établissement en Corse, se convertit au catholicisme et changea de nom pour s'appeler Stefano Muro. Lors d'un jugement ultérieur en 1811, donc survenu après sa mort, la famille reprit son nom primitif.

Le second concerne la famille d'Auguste Meuron (1813-1898) (A/XIII/294), architecte à Hambourg, dont un membre de la famille changea le nom en MEUREN.

Un descendant, émigré en Amérique, ayant eu connaissance de l'ancien nom de famille, le reprit et vint en Suisse voir le pays de ses ancêtres. Nous l'avons rencontré à Bâle avec sa fille Anita; après avoir parcouru toute la Suisse en trois jours, il repartit à Honolulu où il travaillait comme agent immobilier. Il s'appelait Herman J. Meuron.

Dénominations géographiques

Notre nom de famille se retrouve dans de nombreux termes géographiques :

- Tout d'abord, le Crêt Meuron, bien connu des skieurs à l'ouest de la Vuedes-Alpes.
- Une vigne, dénommée « vigne Meuron » dans le domaine de Champréveyres en souvenir de la femme de Charles-Daniel qui y habita durant quelques années.
- Le « Passage Maximilien de Meuron » rappelle à Neuchâtel le souvenir de ce célèbre peintre qui y habita. Il en est de même pour les « Grèves Meuron », au bas de son ancienne propriété de Corcelles sur Concise.
- La principale rue de Marin porte le nom de « Rue Louis de Meuron », en l'honneur de ce peintre qui passa toute sa vie dans sa propriété du Somerouse.

Lors de la campagne du Canada, le régiment Meuron a laissé de nombreux souvenirs géographiques :

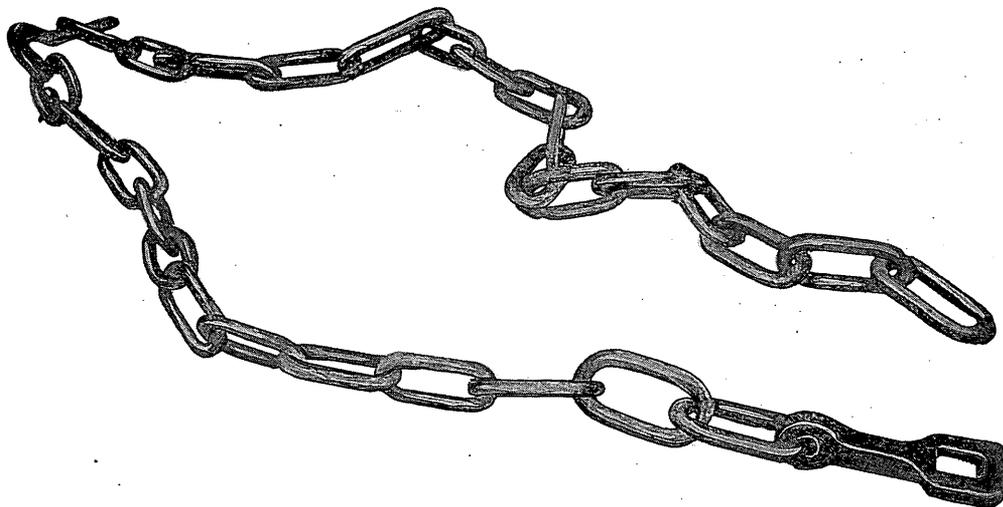
- Le « Fort Meuron », également connu comme « Point Meuron » ou « Pointe à Meuron » ou « Point de Meuron », se trouve dans une boucle de la rivière Kaminstikwia, à environ 5 lieues de son embouchure dans le lac Supérieur.
- Le « Lac Meuron » (aujourd'hui Lac Muiron) se trouve le long de la Churchill ou English River.
- A Winnipeg, dans le quartier de Saint-Boniface, se trouve une longue artère de 2 milles et demi dénommée « Avenue des Meurons » ou « De Meuron Street » qui perpétue aujourd'hui encore le souvenir des anciens colons de la Rivière Rouge.
- Lorsqu'il faisait du commerce au Brésil, Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852) (B/XIII/84) habitait dans ses domaines d'Andarahy, près de Rio; le sommet de la colline qui surplombe à 300 m cette propriété fut appelé par la suite « Pic Meuron ».

Bibliographie

- Armorial de la Noble Compagnie des Mousquetaires (Voir sous Tripet, Maurice)
Galbreath, D.L., 1942
Jéquier, Léon et Michel, 1942-1944
Mandrot, A. de, 1864
Meuron, Guy de, 1951
Pierrehumbert, William, 1926
Pury, Jean de, 1897 et 1900
Pury, Jean de, 1932
Tripet, Maurice, 1898

Objets divers

De même que bon nombre de maisons, certains objets peuvent être pleins de vie. Comme ils ne sont ni sourds, ni muets, il faut savoir leur parler, puis écouter ce qu'ils ont à nous dire. A nos yeux, ils ont non seulement une valeur de souvenir, mais le pouvoir d'évoquer les gens de notre famille qui ont vécu à des époques révolues. Images du passé, ils nous sont d'autant plus précieux qu'ils sont rares. A côté de ceux qui sont conservés dans les musées de notre ville (le Musée d'ethnographie, celui d'histoire naturelle, celui d'histoire), nous en avons retrouvé d'autres au hasard de nos rencontres.



Un des plus anciens est la chaîne qui barrait autrefois le passage obligé dans le défilé au-dessus de Saint-Sulpice. Composée d'une trentaine d'anneaux en fer forgé, elle avait été refaite en 1624 par le forgeron Daniel Meuron (A/VII/31) et se trouve actuellement au Musée régional de Môtiers.

Dans la rue principale de Môtiers, (actuellement rue du Château) existe une maison du XVII^e siècle, dénommée Maison Meuron. On remarque, au-dessus de la porte d'entrée, une armoire sculptée ; celle-ci représente l'ancienne armoire de famille, dite à la fleur de viorne.



Coffre de mariage, daté de 1647, avec armoiries, ayant appartenu à Daniel Flury, chirurgien, et à Suzanne Meuron.

En 1646, Pierre Meuron (1610-1653) (B/VIII/3), lors de son mariage avec Anne-Marie Brun devint communier de Fenin ; à cette occasion, il donna à la paroisse du village une coupe d'argent partiellement dorée, d'une hauteur de 20 cm, ayant deux rangs de boules effilées en pointe (diamètre de la coupe 8,5 cm, pied de la coupe 8,5 cm (d'après Jean Courvoisier).

On connaît d'autre part divers coffres ou bahuts armoriés qui servaient autrefois à conserver le trousseau de la mariée, ainsi que ses bijoux et ses colifichets. Les armoiries des conjoints, accompagnées de leurs initiales et la date de leur mariage étaient sculptées sur un panneau. On connaît trois coffres ayant appartenu à divers membres de notre famille :

- l'un à Judith Meuron (1600- ?) (A/VIII/39), veuve de Jean Gaudot, qui avait épousé en secondes noces Claudy Girard en 1637,
- un autre à Suzanne Meuron (1615- ?) (D/VIII/4), qui avait épousé le chirurgien Fleury, en 1647,
- le troisième à Marie Meuron (? - ?) (A/IX/71a) qui avait épousé le joaillier François Redard, en 1652.

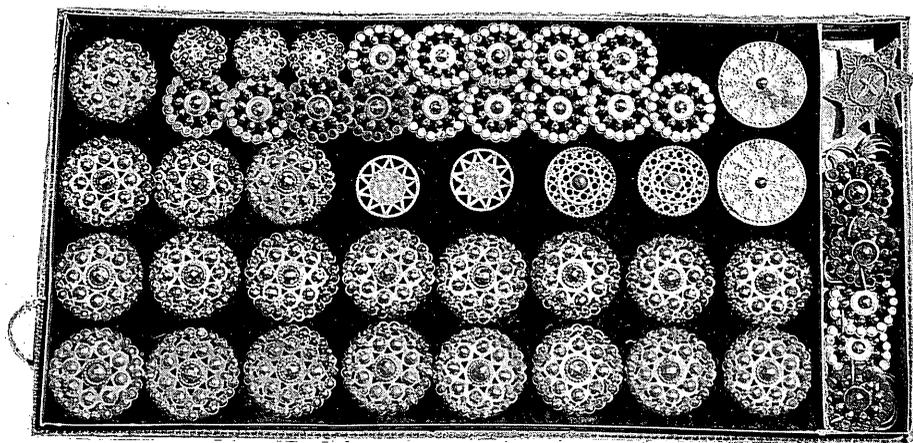
Signalons qu'il existe un coffret à dentelles, daté de 1719, avec armoiries dites au mûrier.

Outre les collections du général Charles-Daniel de Meuron conservées dans les musées de la ville de Neuchâtel, il existe de nombreux objets lui ayant appartenu, ainsi

- sa belle argenterie marquée de ses armes caractérisées par le mûrier déraciné ou arraché,



- les livres de sa bibliothèque privée ornés d'un *supra-libros* ou fer de reliure frappé sur la couverture; l'armoirie avec ses attributs est inscrite dans un ovale portant l'inscription: «Le Ch (Chambellan) Gl (Général) Ct (Comte) de Meuron»,

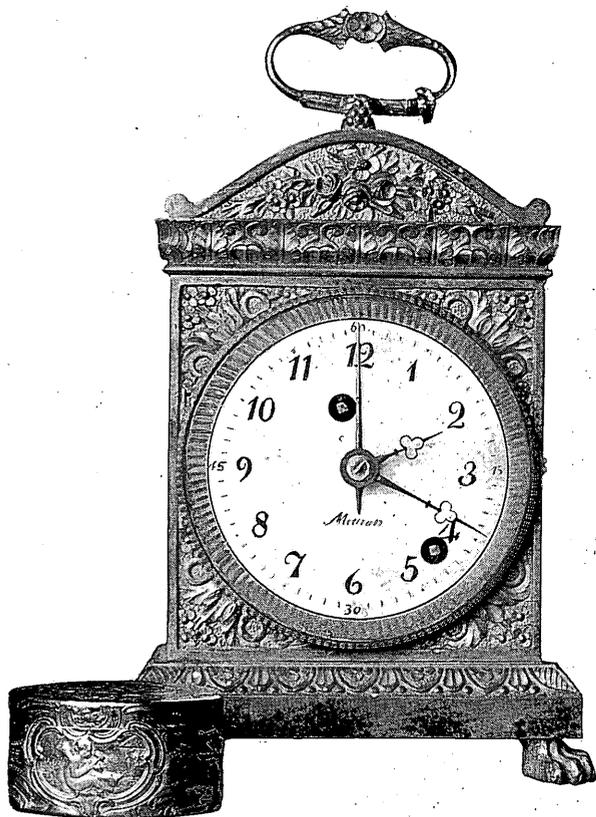


- un écrin en maroquin contenant une cinquantaine de splendides boutons métalliques de diverses grandeurs qui ornaient autrefois ses costumes civils d'apparat,

– son traîneau personnel peint en vert orné du monogramme CDM, conservé au Musée régional de Môtiers.



Dans les archives de notre famille se trouve une petite pendule en bronze, signée «MEURON» sur le cadran (hauteur 26 cm, largeur 14 cm et profondeur 10 cm). Une pendule semblable, signée «MEURON & CIE» est reproduite dans l'ouvrage d'Alfred Chapuis (Fig. 181, p. 231). Rappelons que Pierre de Meuron



Pendulette en bronze, marquée «Meuron» sur le cadran; au premier plan, une tabatière en or, ayant appartenu au peintre Maximilien de Meuron.

(1712-1800) (B/XI/25), allié de Luze, à côté de son commerce d'indiennes, s'occupait également d'horlogerie et du commerce de dentelles. François de Meuron (1745-1823) (B/XII/55) était aussi négociant en horlogerie. Il existait à l'époque diverses maisons qui s'occupaient d'un tel commerce, ainsi Meuron & Sillimann, Meuron et Wavre, Meuron et Bovet, Brandt-Meuron, Meuron & Cie à La Chaux-de-Fonds; cette dernière, qui envoyait des montres aux Etats-Unis, fut liquidée en 1811.

A ce propos, signalons l'existence de trois horlogers de notre famille:

- Victor-David (1741-1800) (D/XI/123)
- Henri-Louis (1800-1854) (A/XIII/279)
- Félix-Henri (non identifié).

Mentionnons encore un gobelet en argent marqué des initiales « M W » ayant probablement appartenu à Daniel-Henry Meuron (1774-1837) (A/XIV/297), qui avait épousé Elisabeth-Louise Wolff et auteur de la branche des Meuron-Wolff.



Gobelet en argent,
avec monogramme M. W. (Meuron-Wolff).

Une vitrine faisant également partie de nos archives de famille, contient divers souvenirs, entre autres d'anciennes miniatures et des cachets armoriés, ainsi qu'une petite tabatière en or; celle-ci a appartenu au peintre Maximilien de Meuron et figure sur son portrait peint par Eugène Faure.

Tous ces objets, chacun témoin d'une personnalité particulière, sont aussi vivants l'un que l'autre. Ils constituent un frappant contraste avec les glorieuses reliques militaires du régiment Meuron conservées au château de Colombier.

Propriétés et demeures

«Habiter, c'est servir» peut-on lire sur la façade du château de Maupas, entre Bourges et Sancerre. Les propriétaires d'anciennes demeures sont en effet les gardiens de leur histoire et les serviteurs de leur beauté. Pour vivre et survivre, les vieilles maisons ont besoin d'amour et de dévouement. Elles vivent encore avec ceux qui sont morts; c'est là que se perpétuent leur souvenir et leur esprit.

Comme il n'est pas possible de décrire en détail toutes les demeures qu'ont habitées les membres de notre famille, qu'il suffise de les évoquer ici en notant au passage un trait caractéristique.

Où habitaient-ils donc, nos ancêtres de conditions si diverses?

A Saint-Sulpice, ils étaient répartis un peu partout dans les modestes maisons du village, ainsi que le long du cours de l'Areuse. Certains tenaient et habitaient les trois auberges du lieu, où s'arrêtaient tous les rouliers, les charretiers et les cochers des diligences et leurs voyageurs; ainsi Estienne, Claude ou Théodore, qui étaient les hôtes (aubergistes) du Soleil, du Singe et du Lion d'Or.

Relevons aussi trois bâtiments caractéristiques: le temple, dont la nef, de forme ovale, a été conçue par l'architecte Frédéric Meuron (1799-1880) (A/XIII/288). L'ancien temple, de forme rectangulaire, comportait «une chapelle aux Meuron»; il fut détruit en 1820 par un incendie; seule subsiste l'ancienne tour avec son toit à la mode franc-comtoise, en pyramide basse, aux arêtes galbées.

La cure, bâtiment aux proportions cossues, rebâtie en pierre de taille peu avant 1740 sur les plans et sous la direction de Daniel de Meuron (1700-1773) (B/X/22), ministre du saint Evangile. Cet édifice, la plus belle maison de cure de tout le pays, a l'honneur de figurer parmi les vingt-quatre plus belles demeures neuchâteloises d'aujourd'hui.

Dans cette maison se trouve une plaque de cheminée sur laquelle on voit le dieu Cupidon, avec son carquois sur le dos, en train de forger deux cœurs. Sur une banderole sortant de sa bouche, on peut lire: «DE DEUX COEUR JE N EN BATT QU N (sic)», ce qui signifie qu'avec deux cœurs il n'en forme qu'un seul. C'est à coup sûr une réminiscence des ancêtres Meuron qui avaient exercé le métier de forgeron au village.

Un peu plus à l'est, à côté du ruisseau de l'Ubena, se trouvait la maison natale des deux futurs généraux, Charles-Daniel et Pierre-Frédéric de Meuron. Construite en pierre jaune et en bois, cette maison comportait un rez-de-chaussée et un étage. La moitié orientale appartenait à Théodore Meuron (1707-1768) (C/X/106), justicier et capitaine de milices et père des deux frères cités ci-dessus, alors que la partie occidentale constituait l'auberge du Lion d'Or. Après sa destruction, cette maison fut reconstruite en molasse grise et habitée par Auguste-Alexis Ferrier ; elle devint plus tard pensionnat catholique, puis immeuble locatif. Ne quittons pas Saint-Sulpice, sans jeter un coup d'œil au pont des Isles, construit en pierres de taille (1799-1800), grâce à la générosité de Charles-Daniel de Meuron.



Maison Meuron, à Môtiers.

A Môtiers, Guillaume Meuron (C/V/1) fut hôte (aubergiste) à l'auberge communale. Un de ses petits-fils, Jean-Jaques (1597- av. 1658) (C/VII/5) possédait au centre du village, sur la route de Couvet, la maison Meuron ; sur la porte d'entrée de celle-ci est sculptée l'armoirie de famille, dite à la fleur de vioerne.

Deux générations plus tard, on rencontre Charles (1672-1747) (C/IX/43), également aubergiste au village. Son fils Charles(1702-1774) (C/X/95) y exerce la même profession ; avec son frère, Félix-Henri (1710-1778) (C/X/99) ils se partagent la maison Meuron.

A Neuchâtel, commençons notre tournée en partant du château. La maison située rue de la Collégiale N^{os} 1-3 fut la propriété de Samuel de Meuron (1703-1777) (B/XI/19), conseiller d'Etat et procureur général. Cet immeuble devint ensuite la maison Sandoz-Travers.

L'immeuble de la rue du Château N^o 23 fut habité par Henri de Meuron (1752-1813) (D/XI/146), dénommé le professeur Meuron, qui y tenait une pension pour jeunes gens. C'était anciennement l'hôtel ou logis de la Couronne, idéalement situé à l'entrée occidentale du bourg, à l'arrivée des routes de Lausanne et de France. La maison, transformée et élargie aux dépens de la ruelle reliant les rues du Château et du Pommier, subsiste encore aujourd'hui. On y remarque une jolie petite couronne sculptée sur un des linteaux de la façade. Des nombreuses auberges du vieux Neuchâtel, trois seulement ont survécu, dont celle-ci ; les deux autres sont le Faucon, à la rue de l'Hôpital, dont il ne reste que la façade, et le logis du Lion d'Or, devenu plus tard celui de la Cigogne, qui recevait les voyageurs qui venaient de Berne, au numéro 72 du faubourg de l'Hôpital. Cet immeuble jouxte l'ancienne Petite Rochette, autrefois propriété du général qui fit peindre en trompe l'œil la paroi ouest donnant sur la cour d'entrée.

Acheté en 1763 par Pierre-Henri de Meuron (1691-1775) (C/X/69), l'immeuble de la rue du Pommier N^o 7 passa ensuite à son fils, Pierre-Henri (1738-1801) (C/XI/119) qui y fit exécuter d'importants aménagements intérieurs. La maison échut finalement à la fille du peintre Albert de Meuron, Geneviève, (1868-1932) (C/XIV/234) qui avait épousé Maurice Boy de la Tour. C'est là, sur l'initiative de ce dernier, que se déroulèrent en 1917 des pourparlers de paix entre personnalités françaises et autrichiennes ; ces tractations secrètes, qui n'aboutirent malheureusement pas, avaient pour but d'abrèger la Première Guerre mondiale.

De nombreuses familles neuchâteloises, dont la famille Meuron, avaient loué divers appartements dans la maison Montmollin à la place des Halles.

Le Collège latin, aujourd'hui Bibliothèque publique et universitaire, abrita autrefois le Musée d'histoire naturelle dont l'origine remonte au Cabinet d'histoire naturelle du général Meuron. Dans les combles de ce même bâtiment, le peintre Maximilien de Meuron (1785-1868) (C/XII/171) avait installé divers ateliers de peinture.

La belle demeure de la rue du Bassin N^o 16, de style Empire néo-classique, avec fronton triangulaire, fut construite en 1836 ; comportant autrefois des magasins au rez-de-chaussée, elle donne directement sur le quai Ostervald. Charles-Eugène de Meuron (1875-1959) (A/XVII/342) y habita le second étage avec sa famille, de 1913 à 1923. Ce bâtiment est actuellement le siège d'une succursale de la Banque Nationale Suisse.

Adjacente à l'ouest, à la rue du Musée, la maison Chatonney fut autrefois la propriété d'Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852) (B/XIII/84), fondateur de la Maison de Santé de Préfargier.

Retournons dans la vieille ville, à l'auberge des XIII Cantons, tenue autrefois par Abram de Meuron (1706-1792) (A/XI/174) et sise rue de l'Ancien Hôtel de Ville N° 4. En 1737, Abram demanda confirmation du *Schild* (enseigne) qu'il conserva jusqu'en 1773. Dans ce bâtiment se trouve aujourd'hui le café-restaurant du Cerf.

Construite en 1737, la maison de la rue des Moulins N° 18 (aussi Seyon 9) fut achetée en 1746 par Pierre de Meuron (1712-1800) (B/XI/25), allié De Luze, fabricant et commerçant d'indiennes; ce bâtiment resta pendant plusieurs générations propriété de la famille Meuron jusqu'à la mort d'Auguste-Frédéric de Meuron, en 1852. Cette maison de style classique, avec sa belle façade donnant sur la rue des Moulins, appartenait autrefois à la famille (de) Jeanneret dont les armes figurent sur le balcon en fer forgé.

Rue des Moulins N° 21. Cet immeuble, un des plus remarquables de la ville par sa façade baroque, dénommée Maison Montmollin, appartenait autrefois au chancelier Georges de Montmollin. Celui-ci le vendit en 1766 à Pierre de Meuron qui possédait déjà l'immeuble N° 18, lui faisant vis-à-vis. En 1852, après la mort d'Auguste-Frédéric de Meuron, cet immeuble fut vendu à Augustine-Françoise de Meuron (1784-1853) (B/XIII/77), veuve d'Auguste-François de Meuron (1772-1846) (B/XIII/87), ancien banneret et l'un des membres fondateurs de la Caisse d'Epargne. C'est dans cet immeuble que furent effectués les premiers dépôts d'argent à cette institution.

Pierre-Frédéric de Meuron logeait en ville à la Grand-Rue N° 4, lorsqu'il quittait sa propriété de Cottendart au-dessus de Colombier.

A la rue des Chavannes habitaient Charles-Joseph (D/XI/129) et l'hospitalier Meuron, personnage non identifié; l'hospitalier était membre du Conseil général, préposé à l'administration de l'Hôpital de la ville.

C'est en 1801 que Charles-Daniel de Meuron réussit à acheter la Grande Rochette, avenue de la Gare N° 14, ancien bâtiment viticole sur une terrasse qui dominait les vignes. Il l'agrandit et l'embellit pour en faire une vaste demeure d'allure classique, avec rotonde à la mode italienne d'alors. Le pavillon qui orne la terrasse est peint à l'intérieur de larges rayures vertes et blanches, en forme de tente militaire. Après la mort du général, cette propriété passa à son frère, Théodore-Abram (1741-1831) (C/XI/152). Elle est actuellement par alliance entre les mains de la famille DuPasquier.

Située sur le crêt du Tertre, la Petite Rochette, avenue de la Gare N° 17, est une belle demeure classique aux escaliers à double révolution, qui descendent dans les jardins. Elle échut à James-François de Meuron (1811-1871) (A/XV/318) par sa femme, née Elmière-Adèle de Meuron (1813-1871) (A/XIV/300). En 1865, cette propriété fut achetée par l'architecte Auguste Meuron (1813-1898) (A/XIII/294).



La Grande Rochette, ancienne propriété du général Charles-Daniel de Meuron, à Neuchâtel.

Entre l'avenue de la Gare et le faubourg de l'Hôpital s'étendait autrefois la propriété Brun qui fut acquise par Maximilien de Meuron (1765-1868) (C/XII/171). Il en habitait la maison qui est actuellement détruite. Seul subsiste aujourd'hui un grand portail en fer forgé. Le nom de passage Maximilien de Meuron perpétue le souvenir de ce peintre illustre ; il légua cette maison à son fils Paul (1831-1893) (C/XIII/219), qui y habita aussi.

L'ancien immeuble du faubourg de l'Hôpital N° 8 (anciennement rue de Berne) fut acheté en 1765 par Jacques-Louis de Pourtalès qui l'agrandit et l'embellit. D'illustres étrangers logèrent dans ce bel hôtel particulier, ainsi l'impératrice Joséphine et la reine Hortense entre le 27 septembre et le 4 octobre 1810. Henri-Frédéric de Meuron (1802-1872) (A/XV/316) y habita avec sa famille, puis Edouard-Frédéric de Meuron (1830-1925) (A/XVI/327) également avec les siens. Cet immeuble est aujourd'hui le siège d'une succursale de la Société de Banque Suisse.

Aux numéros 28 et 30 du même faubourg de l'Hôpital, se trouvent deux maisons construites par Jean-Daniel Meuron (1758-1835) (A/XII/260), maître-charpentier.

La Rochette du Faubourg ou ancienne Petite-Rochette (faubourg de l'Hôpital N° 68), élégant pavillon de style classique, situé autrefois au bord du lac, fut acquis par le général Charles-Daniel de Meuron en 1792. Il ne comportait alors qu'un rez-de-chaussée surmonté d'une balustrade de pierre. C'est là qu'eurent lieu en 1795 les tractations avec Hugh Cleghorn qui aboutirent au transfert du régiment Meuron au service de Sa Majesté Britannique. A la mort du général de Meuron, ce pavillon passa à son neveu Jacques-Louis DuPasquier, puis à la famille Coulon. C'est actuellement le siège de l'Ecole normale cantonale.

Maladière N° 23 (anciennement faubourg du Crêt et faubourg du Lac). Entre la route de Berne et Vieux-Châtel, Jean-Jacques L'Eplattenier acquit, en 1785, une parcelle de vigne qu'il vendit en 1812 à Abram-Louis Fauche. Ce terrain comprenait alors une maison et deux bâtiments servant d'écurie et de remise, ainsi qu'un petit pavillon pour le portier et un puits. Le tout passa ensuite en 1849 aux mains de Jacob Robert-Tissot, propriétaire de la Fabrique d'ébauches de Fontainemelon, puis à la famille de Max Carbonnier, à Wavre. Dès 1923, Charles-Eugène de Meuron, allié Carbonnier, vécut avec sa famille dans cette propriété qui s'appelait alors « Le Rosier ». Sur cet emplacement se trouve aujourd'hui le nouveau Central de télécommunications de Clos-Brochet.

La maison de Vieux-Châtel N° 5 fut construite en 1902 par Henri-Pierre de Meuron (1863-1952) (A/XVII/338); avec sa femme, née Isabelle de Coulon, il y habita jusqu'à sa mort.

Continuons à l'est notre route jusqu'au domaine de Champréveyres, maison de vignes, au milieu de son vignoble, qui appartint autrefois à Marie Filhon de

Morveaux, femme du général Charles-Daniel de Meuron ; aujourd'hui encore une «vigne Meuron» rappelle le souvenir de son ancienne propriétaire.

A Saint-Blaise, Pierre de Meuron, allié de Luze, avait acheté en 1761 l'immeuble dénommé «Petite France», en souvenir d'anciens émigrés ; cette maison faisait partie de la manufacture d'indiennes du haut du village. Dans le bas du village, le même Pierre de Meuron avait construit en 1759 la fabrique de Vigner, destinée principalement au lavage et au séchage des toiles peintes. Celle-ci comprenait trois corps de bâtiments, dont l'un paraît avoir été parallèle au ruisseau du Ruz-de-Combe ; un autre était appuyé aux rochers de la Moulina. Abaissé d'un étage, il subsiste encore aujourd'hui sous la forme d'un ancien pressoir. Les petits-enfants de Pierre de Meuron vendirent le tout en 1815, avec jardin, terrasse et vignes à Charles-Henry Du Pasquier, propriétaire de la fabrique de Marin, dont elle devait partager le sort malheureux en 1820, faillite et liquidation. Alexandre de Dardel racheta la partie de Vigner pour en faire une résidence.

A Saint-Blaise également, le pasteur Frédéric-Henri de Meuron (1841-1904) (A/XVI/336) habita avec sa nombreuse famille la maison située à Vigner 13. Après la vente de cette propriété, un de ses fils, Abel (1871-1954) (A/XVII/348) et deux de ses filles, Marthe-Cécile-Marie (1880-1935) (A/XVII/351) et Gabrielle-Marie (1884-1968) (A/XVII/353), s'installèrent comme locataires dans la maison dénommée «Les Capucines», sise rue du Tunnel.

A Marin, la propriété du «Somerouse» faisait autrefois partie d'un vaste domaine dénommé «Foinreuse» qui s'étendait tout le long du lac à l'entrée de Marin. Lors de son mariage avec Léonie de Pourtalès, le peintre Louis-Henri de Meuron (1868-1949) (A/XVII/346) reçut de ses beaux-parents, la maison du «Somersouse» qui leur appartenait. Il y fut aménagé un atelier de peinture reliant la maison de maître à celle du jardinier. C'est dans cette propriété que le peintre éleva sa nombreuse famille. Y vivent aujourd'hui un de ses fils, Maurice-Henri (1905-....) (A/XVIII/365) et un de ses petits-fils Henri-Gilles (1938-....) (A/XIX/386).

A l'autre extrémité du village de Marin, se trouve la Maison de santé de Préfarquier qui fut construite grâce à la générosité d'Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852) (B/XIII/84), lors de son retour du Brésil. Edifiée entre 1844 et 1848, cette clinique fut destinée dès ses débuts au traitement des maladies mentales. Le tombeau du fondateur, décédé en 1852, se trouve au bas de la propriété, près du lac.

Sur cet emplacement «Henri II d'Orléans, dans un moment d'aigreur contre la ville de Neuchâtel, dont il croyait avoir lieu de se plaindre, avait formé le projet de fonder une ville qui lui ferait concurrence. L'emplacement de cette ville, à laquelle il avait par avance donné son nom, Henripolis, devait être dans la plaine entre Marin et Epagnier ; elle n'a existé qu'en projet et sur le papier, le Prince s'étant entièrement et noblement réconcilié avec la capitale de son comté. Au lieu de cette ville qui n'eût dû son existence qu'à une pensée de vengeance, on voit aujourd'hui, dans les plaines de Marin, un vaste et magnifique établissement qui ne doit son origine qu'à une pensée de bienfaisance.» (*Messager boiteux*, 1850)

Le beau domaine de Bel-Air, au-dessus du Landeron fut acheté en 1799 par Pierre-Henri de Meuron (1738-1801) (C/XI/119), Seigneur de Corcelles sur Concise. Lors du partage de la succession paternelle, le peintre Maximilien de Meuron (1785-1868) (C/XII/171) en devint propriétaire. Il aménagea la maison d'habitation et fit construire un atelier de peinture qui subsiste encore aujourd'hui quoiqu'en fort mauvais état. Son fils, le peintre Albert (1823-1897) (C/XIII/217) y passa de nombreux mois d'été dans sa jeunesse.

Faisons une courte incursion dans le canton de Berne et arrêtons-nous à Gerzensee, au pied du Belpberg, avec, en face, les Alpes et Préalpes bernoises. C'est là que Edouard-Frédéric de Meuron (1830-1925) (A/XVI/327) acheta en 1876 la maison de campagne et le domaine de « Freudheim » (du nom de son ancien propriétaire, Christoph-Friedrich von Freudenreich). Après avoir agrandi la maison en ajoutant deux nouvelles chambres et un péristyle, Edouard-Frédéric y habitait chaque année pendant la belle saison avec sa famille. Le domaine passa ensuite à ses quatre enfants, puis seulement à Charles-Eugène et à ses trois fils; un de ses petits-fils, Jean-Daniel (1942-....) (A/XIX/374) exploite le domaine agricole.

Revenons dans le canton de Neuchâtel, au château de Fenin, dans le Val-de-Ruz. C'est une fort belle maison de style Renaissance, flanquée de quatre tourelles d'angle. Sur la terrasse, le regard embrasse toute l'étendue de la vallée. Construit en 1561, ce château fut vendu en 1646 à Pierre Meuron (1610-1653) (B/VIII/3), capitaine au service du roi de France, par Jacques Clerc dit Guy, propriétaire du régiment Guy, dit d'Audanger. Le château passa ensuite à Samuel Meuron (1648-1711) (B/IX/9), puis à Etienne (1675-1750) (B/X/15), anobli en 1711 et ensuite à Pierre de Meuron, allié de Luze. Il resta propriété de la famille Meuron jusqu'en 1817. Il passa alors par alliance et par héritage à Madame Léo Châtelain-Bellenot, femme du célèbre architecte, dont les descendants y habitent encore aujourd'hui.

C'est au château de la Borcarderie, au-dessus de Valangin, où se trouvait une importante manufacture de toiles peintes, que se tinrent les conciliabules secrets qui précédèrent le coup d'état manqué des contre-révolutionnaires en 1856 et auquel participa Henri-Frédéric de Meuron (1841-1904) (A/XVI/336).

A Peseux, Marie-Filhon de Morveaux, femme de Charles-Daniel de Meuron, possédait la moitié est du château, qu'elle vendit par la suite au justicier Jean-Henry Sergeans qui en détenait déjà la moitié ouest. C'est après cette vente qu'elle acheta le domaine de Champréveyres.

A Colombier, mentionnons que tous les souvenirs attachés à l'histoire du régiment Meuron sont conservés au château dans une salle qui fut autrefois celle du prince d'Orléans-Longueville.

Egalement à Colombier, Henri-Frédéric de Meuron (1802-1872) (A/XV/316), dernier banneret de Neuchâtel, avait acheté en 1830 le charmant manoir du

Pontet où avaient vécu de nombreuses célébrités, dont Madame de Charrière qui y recevait ses amis politiques et littéraires. Durant la mauvaise saison, Henri-Frédéric et sa famille habitaient l'hôtel du faubourg de l'Hôpital 8. La maison du Pontet fut revendue en 1893.

Au-dessus de Colombier se trouve aussi le domaine du Villaret que le banneret Auguste-François de Meuron (1772-1846) (B/XIII/77) acheta en 1806. Il l'agrandit ensuite par l'acquisition de la Prise Perrin, devenue dès lors le Petit Villaret. A cette époque, le célèbre cartographe Jean-Frédéric Ostervald, fit au Villaret de nombreux séjours chez sa fille, Sophie-Frédérique qui avait épousé Pierre-François de Meuron (1798-1836) (B/XIV/99), fils d'Auguste-François, ci-dessus. Après la mort de ce dernier, le domaine passa à trois de ses filles, Cécile, Adèle et Rose-Julie, qu'on dénommait alors les «bannerettes».

La pittoresque gentilhommière de Cottendart, également au-dessus de Colombier, avait autrefois appartenu à Lord Wemyss, noble Ecossais, naturalisé neuchâtelois en 1754. Sa fille, Marguerite, à peine âgée de quinze ans, avait épousé Antoine Le Bel, l'intendant de Cottendart. Ayant hérité de ce domaine, elle le vendit en 1802 à Charles-Gustave de Meuron, (1779-1830) (C/XII/205) pour le compte de son père, Pierre-Frédéric de Meuron, qui avait quitté le service britannique et allait rentrer au pays. Mentionnons en passant que le couple Le Bel avait eu une fille, Marie-Alexandrine, qui avait épousé Guillaume de Meuron (1754-1826) (B/XII/60), maître des clefs à Neuchâtel.

L'histoire d'Antoine Le Bel et de Marguerite Wemyss a inspiré Auguste Bachelin, lorsqu'il écrivit son livre *Sarah Wemyss*, charmant roman du terroir neuchâtelois, dans lequel Marguerite a été baptisée Sarah et Antoine est devenu Pierre Le Bel.

A Areuse, Pierre-Henri de Meuron (1691-1775) (C/X/69) seigneur de Corcelles sur Concise, aussi dénommé «Meuron de Reuse», y possédait une maison qui devint par la suite propriété de la famille Bovet.

Continuons notre voyage au Pays de Vaud. Le château et le domaine de Corcelles-sur-Concise avaient été acquis en 1766 par Pierre-Henri de Meuron ci-dessus, pour le compte de son fils, également prénommé Pierre-Henri (1738-1801) (C/XI/119), aussi dénommé «Meuron de Châteauneuf». Il y fit diverses améliorations et l'aménagea en une belle demeure d'allure classique, avec jardin à la française. C'est là que vécurent ses descendants, les «Meuron de Corcelles», entre autres les peintres Maximilien et Albert.

Dans le domaine de Corcelles étaient comprises les «montagnes» du Creux de la Pey, de La Redallaz, du Petit et du Grand Serrolliet. Mentionnons en passant que le général Charles-Daniel de Meuron possédait lui aussi des «montagnes» qui, par la suite sont devenues propriétés de la famille DuPasquier.

Le même général de Meuron possédait aussi près de Grandson une ancienne maison seigneuriale dénommée «Cour de Bonvillars» qui fut pillée par les armées

françaises. Après la mort du général, ce château passa à son frère, Théodore-Abram (1741-1831) (C/XI/152), puis à ses descendants qui furent dénommés « Meuron de Bonvillars » ou « Meuron / Général ».

Au-dessus d'Yverdon, près de Giez, se trouve la charmante propriété de La Outre qui appartient autrefois à Daniel-Henry (1774-1837) (A/XIV/297), auteur de la branche des Meuron-Wolff.

Saluons au passage la jolie ville d'Orbe, où vint s'installer à la fin du XVII^e siècle, le charpentier Jean-Jacques Meuron (1673-1734) (C/IX/16), auteur de la branche des Meuron d'Orbe.

Parmi eux, George-Henri (1815-1876) (C/XIII/210), dont les descendants habitèrent en grande partie le canton de Vaud, ainsi :

- George-Aloïs (1854-1934) (C/XIV/231) avocat et conseiller national, à Lausanne
- Charles-Edouard (1863-1950) (C/XIV/233), colonel divisionnaire
- Paul (1851-1924) (C/XIV/229), syndic de Corseaux sur Vevey.

Quant aux membres vaudois de la branche des Meuron / Général, ils habitèrent principalement à Mont-sur-Rolle, ainsi :

- Henri-Auguste (1778-1827) (C/XII/199)
- Théodore-Jules-Gustave (1811-1889) (C/XIII/226)
- Denys-Auguste (1838-1910) (C/XIV/238)
- Max (1876-1941) (C/XV/248)
- Jean-Max-Saladin (1904-1961) (C/XVI/252)

Le château de Dully, près de Bursinel, entre Rolle et Nyon, fut acheté vers 1840 par Auguste-Frédéric de Meuron lors de son retour du Brésil. Rappelons qu'il y fit faire d'importants et souvent malencontreux travaux, en construisant entre autres, une aile en pur style gothique, surplombée d'un donjon crénelé...

En France, Auguste-Frédéric de Meuron possédait également divers terrains. On sait qu'à Paris, il avait acheté un terrain qui servait de pâturage à des cochons et où de la volaille picorait. Sur ce terrain qui se trouvait en bordure de ce qui devint par la suite les Champs-Élysées, Auguste-Frédéric construisit une maison locative qui portait les Nos 82, 84 et 86 de la célèbre avenue. On y éleva plus tard le somptueux hôtel du Claridge, malheureusement transformé aujourd'hui en galerie marchande. Au bas de cette même avenue se trouvait un ancien relais de cochers de fiacres de la Société des Omnibus de Paris, dirigée par Charles-Frédéric (1786-186) (C/B/XIII/83), frère d'Auguste-Frédéric. S'y trouve aujourd'hui le prestigieux restaurant du « Fouquet's ».

Auguste-Frédéric avait aussi acheté le domaine de Château-Frayé, près de Ville-neuve-Saint-Georges, en Seine-et-Oise, ainsi que la ferme des Rouvres et les Bergeries, vastes domaines boisés, en bordure de la forêt de Sénart, totalisant environ 400 hectares.

A côté de ses immenses plantations au Brésil, Auguste-Frédéric de Meuron possédait à Rio de Janeiro, une villa à Andarahy-Péqueno qui devint plus tard rue Condé di Bon fin N° 194 ; dans le voisinage s'élevait une colline dénommée Pic Meuron.

Signalons aussi que David-Henri de Meuron (1742-1825) (A/XII/235) s'était établi au Portugal, à Lisbonne et travaillait dans la maison de commerce de David Purry.

Outremer, à la colonie neuchâteloise de Purrysbourg, dans le comté de Grandville, en Caroline méridionale, fondée en 1732 par Jean-Pierre Purry, on peut mentionner parmi les colons, les noms d'Abram Meuron et de Jacob-Henry Meuron « arrivé à l'âge de 19 ans », ainsi que celui de son fils Abraham, né le 21 novembre 1763. Il n'a malheureusement pas été possible d'identifier ces personnages avec plus de précision.

Dans les mers lointaines, on rencontre également Pierre-Etienne de Meuron (1742-1817) (B/XII/52) qui fut négociant à la Nouvelle Grenade, Jean-Frédéric, né en 1744 et décédé au Surinam, de même que François Meuron (1745-1823) (B/XII/55), négociant aux Antilles, ainsi que Louis-Philippe-Auguste (1805- ?) (D/XIII/224) qui, après avoir été cadet en Prusse, devint instituteur à Berlin, puis à Batavia où il mourut.

Il n'est pas toujours possible de placer ces divers aventuriers dans la généalogie de la famille, la plupart n'étant connus que par leurs prénoms, sans indications de leur ascendance.

Mais tous, avec les nombreux officiers du régiment Meuron qui s'étaient établis provisoirement au cap de Bonne-Espérance, à Ceylan, aux Indes ou au Canada, ouvrent toutes grandes les portes du rêve et de l'imagination...

Bibliographie

Archives de l'Etat, Neuchâtel
Archives de la Ville de Neuchâtel
Courvoisier, Jean / Fiches personnelles (AEN)
Schlup, Michel, 1988

En guise de conclusion...

Ils viennent donc de défiler devant nos yeux, nos ancêtres de conditions si diverses, depuis les simples artisans d'autrefois aux plus illustres personnages.

Par la recherche de nos racines familiales, nous avons voulu rendre hommage à nos ancêtres en évoquant leur histoire. Il s'y trouve des hommes qui ont joué un grand rôle dans les autorités politiques; certains embrassèrent la carrière militaire au service d'un état étranger; il y eut des hommes de loi, d'honorables commerçants, des peintres qui ont marqué la vie culturelle et artistique de notre pays. Il y eut aussi divers membres de la famille qui s'expatrièrent courageusement pour tenter l'aventure à l'étranger et y réussirent pleinement.

En toute franchise, nous pouvons dire qu'il n'y eut pas de criminels ou de chenapans, seulement trois ou quatre dilapideurs de fortune, dont les noms figurent dans la généalogie ci-dessus, mais ne sont évidemment pas mentionnés comme tels! Laissons-les tomber dans l'oubli qui leur convient si bien!

Tous les personnages de notre famille sont attachants par leur caractère et par leur esprit d'entreprise. Certains m'ont vivifié... d'autres m'accompagnent et marchent à mes côtés. Le cœur de Charles-Daniel de Meuron continue à battre dans nos Musées d'ethnographie, d'histoire et d'histoire naturelle.

Ces personnages sont les représentants de cette vraie noblesse qui n'est pas celle des particules, mais celle des traditions, des valeurs vécues et acceptées comme un héritage. Elle vient de cette terre qui était la leur et dont ils ont été les premiers paysans, cette terre voisine de Franche-Comté et de Bourgogne. Il faut savoir lire entre les lignes pour retrouver tout ce qu'il y a d'universel dans ce régionalisme.

Sont nobles aussi dans le même sens tous ces artisans – du charpentier à l'horloger, au tapissier, au boulanger ou au paysan *gentleman-farmer* – qui aiment le travail bien fait et dont le code d'honneur consiste à transmettre à leurs descendants le goût et l'amour de la «belle ouvrage».

Tous sont nobles au sens où l'entendait Madame de Charrière, dénommée «la dame du Pontet», lorsqu'elle écrivit dans ses *Lettres neuchâteloises*: «La vraie noblesse est celle des gens qui se sentent plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole, qui ne voient point la possibilité pour eux de

commettre une action lâche, qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir transmettre à leurs enfants une certaine fleur d'honneur».

Force est de constater une lamentable dégradation de notre monde, où l'humanité, intoxiquée par les médias, est en proie à la frénésie des voyages et à l'idolâtrie du football. Nous devons lutter contre l'ambiguïté et le machiavélisme, ne pas nous laisser prendre par la morale de notre temps, allant du bla-bla à la langue de bois de nombreux politiciens. Le matérialisme sans frein, ainsi qu'une bureaucratie de plus en plus envahissante, réduisent notre dimension spirituelle et notre esprit d'initiative.

Mais chaque époque a son caractère propre et la jeunesse est toujours là, avec ses forces vives prêtes à perpétuer la longue lignée de nos ancêtres. La continuité dans la diversité...

Il faut aussi savoir découvrir à travers l'histoire de notre famille et les messages transmis par nos ancêtres, ce qui a fait la grandeur de notre civilisation occidentale, c'est-à-dire toutes les valeurs éternelles qui nous ont été léguées par l'importante civilisation celtique qui couvrit presque tout le continent européen, puis la civilisation gréco-romaine et celle que l'on désigne sous le nom de judéo-chrétienne.

Une des plus importantes de ces valeurs est sans doute la tolérance, à laquelle il faut ajouter la compréhension de l'autre, ce que les Italiens nomment la *convivenza*. Le français n'a malheureusement pas conservé l'ancien terme de «convivence» qui va pourtant bien au-delà de la convivialité.

Parmi les valeurs qui sont à la base de notre société, il y a aussi le sens de l'effort, l'ardeur au travail, le courage, le sentiment des devoirs plus que des droits de l'homme, les vertus civiques, la tradition humaniste et ce libéralisme pragmatique qui donne la prééminence à la personne sur les organisations communautaires.

Dans cette moderne *quête du Graal*, il faut de nouveaux chevaliers pour lutter et transmettre le flambeau. Nous n'existons que dans la mesure où nous combattons. Comme disent les marins «Prendre les lames de face, vent debout».

Demain se décide aujourd'hui. Un célèbre écrivain-philosophe l'a d'ailleurs déjà dit : «L'avenir, c'est notre affaire.»

Bibliographie

Archives de l'Etat, Neuchâtel (AEN)

- Concernant Constant Meuron. Nombreuses pièces sur Alphonse Bourquin et consorts
- Fonds Maximilien de Meuron
- Extente du Prieuré Saint-Pierre de Môtiers, 1372-76

Archives cantonales vaudoises

Archives de la famille Meuron et Tribolet

ALLAMAND, Charles-Henri, *Essai statistique sur la mairie des Verrières*, 1831. *Statistique de la châtellenie du Val-de-Travers*, 1836. *Description de la juridiction de Travers*, 1843.

Almanach généalogique suisse, voir Pierre de Meuron.

Armorial de la Noble Compagnie des Mousquetaires, voir Maurice Tripet.

BARBEY, Frédéric, *ORBE*, Notice historique illustrée, 1920.

BAUER, Eddy, *La Société du Jardin de Neuchâtel, (1759-1959)*, 1963.

BERTHOUD, Dorette, *Les indiennes neuchâteloises*, 1951.

BOREL, Hermann H., *Notice sur Auguste-Frédéric de Meuron*, 1952.

CHABLOZ, Fritz, «Les MEURON et les DE MEURON», du point de vue historique, Extrait du *Réveil*, 1883.

CHAPUIS, Alfred, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, 1917.

Chronologiste manuel (Le), (sans nom d'auteur), A Paris, chez Le Jay, libraire, rue Saint-Jacques, 1770.

CLOTTU, Olivier, D^r, *Histoire de Saint-Blaise*, troisième cahier, 1957, pp. 113-114, 128.

CLOTTU, Olivier, D^r, *Le coffre neuchâtelois*, 1986.

COURVOISIER, Jean, *Monuments d'art et d'histoire*, Tome III, 1968.

COURVOISIER, Jean, *Belles demeures neuchâteloises*, 1973.

DAUZAT, Albert, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, 1982.

DE LUZE, Edouard, «Jaques De Luze et l'industrie des toiles peintes dans le pays de Neuchâtel», *Musée neuchâtelois*, 1882, pp. 163-166.

DREYER, Alice, *Les toiles peintes en Pays neuchâtelois*, 1923.

DU PASQUIER, J. Thierry, *La Famille Du Pasquier*, 1974.

ERLACH, Hans-Ulrich, *800 Jahre Berner von Erlach. Die Geschichte einer Familie*, 1989.

FISCHER, Béat de, *Dialogue luso-suisse*, 1960.

GODET, Philippe, «Préface avec notice biographique» dans Exposition des œuvres de Albert de Meuron, Neuchâtel, 1898.

GODET, Philippe, *Le peintre Albert de Meuron*, 1901.

GODET, Philippe, «Figures d'autrefois. Pierre de Meuron De Luze», *Musée neuchâtelois*, 1914, pp. 241-243.

GODET, Pierre et JEANNERET, Maurice, *Beaux-Arts* dans la collection «Le Pays de Neuchâtel», 1948.

GRELLET, Marc V., *Nos peintres romands du XVIII^e et XIX^e siècle*, Lausanne, 1920.

GUYE, Alfred, *Le bataillon de Neuchâtel, dit des Canaris, au service de Napoléon*, 1964.

GUYOT, Charly et MÜLLER, Edouard, *Louis de Meuron*, 1966.

JEANNERET, F.A.M. et BONHÔTE, J.H., *Biographie neuchâteloise*, Tome II, 1863.

JEANNERET, Maurice, *Louis de Meuron*, 1938.

JEANNERET, Maurice, *Un siècle d'art à Neuchâtel*, 1942.

JELMINI, Jean-Pierre, *Neuchâtel, l'esprit, la pierre, l'histoire*, 1986.

JÉQUIER, Hugues, *Le Val-de-Travers*, 1962.

JÉQUIER, Michel et Léon, *Armorial neuchâtelois*, 1942-1944.

KLAUSER, Eric-André, *Le prieuré Saint-Pierre de Môtiers, un millénaire d'histoire neuchâteloise*, 1990.

KLAUSER, Eric-André, *Val-de-Travers, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle*, 1990.

- ANGHANS-MAYNC, Susy, *Madame de...*, 1972.
- LERCH, Hansruedi, *Madame de Meuron und andere Berner Originale*, 1971.
- LOEW, Fernand, *Les Verrières*, 1954.
- LUCARELLI, Giuliano, *Lo scocertante duca di Lucca*, 1988.
- Madame de Meuron, Ein Erinnerungsalbum* (divers auteurs), 1980.
- MAESTRATI, Léon, «Etudes généalogiques et historiques sur la famille Meuron et diverses familles corses apparentées», dans *Le Petit Bastiais*, oct.-nov. 1939 et dans *Le Journal de la Corse*, oct. 1956.
- MANDACH, Conrad de, *Deux peintres suisses, Les LORY*, 1920.
- MANDROT, A. de, *Armorial historique de Neuchâtel*, 1864.
- MEURON, Albert de, *Catalogue des œuvres d'...*, 1898.
- MEURON, Daniel de, «Mémoire sur l'importance de la culture des pommes de terre» (29 pages), 1793.
- MEURON, Guy de, *La Maison de santé de Préfergier*, 1949.
- MEURON, Guy de, *Le régiment Meuron (1781-1816)*, 1982.
- MEURON, Louis de, *Description topographique de la châtellenie du Val-de-Travers*, 1830.
- MEURON, Théodore de, «Charles-Daniel de Meuron et son régiment», *Musée neuchâtelois*, 1880-1885.
- ORBE, Notice historique illustrée, 1920.
- OSTERVALD, Frédéric-Samuel, *Description des montagnes et des vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, 1766.
- PETITPIERRE, Jacques, *Neuchâtel et la Confédération suisse devant l'Europe (1856-1857)*, 1958.
- PETITPIERRE, Jacques, *Patrie neuchâteloise*, Tome V, 1972.
- PIERREHUMBERT, William, *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*, 1926.
- PURY, Jean de, «Nobiliaire du Pays de Neuchâtel» (Extraits des *Archives héraldiques*, 1897-1900).
- PURY, Jean de, *Petite flânerie héraldique dans les rues de Neuchâtel*, 1932.
- PURY, Monique de, *La Famille Pury*, 1972.
- QUARTIER-LA-TENTE, Edouard, *Le Canton de Neuchâtel, 1893-1925*.
- QUARTIER-LA-TENTE, Edouard, *Les Familles bourgeoises de Neuchâtel*, 1903.
- RAFFALLI, Bernard et SAUVAGEOT, Jacqueline, *Une vigne sur la mer. Deux siècles en Corse*, 1980.
- Revue neuchâteloise (collectif) *L'anarchie dans les Montagnes*, N^{os} 55/56, 1971.
- ROULET, Louis-Edouard, «Neuchâtel, canton de la République helvétique», *Musée neuchâtelois* N^o 3, 1982, pp. 165-177.
- ROULET, Louis-Edouard (et consorts), *Écrivains militaires neuchâtelois*, 1988.
- SAUVAGEOT, Jacqueline, voir Bernard Raffalli.
- SCHLUP, Michel, *Auberges et cabarets d'autrefois*, 1988.
- SCHNEGG, Alfred, «La seigneurie de Corcelles et ses souvenirs neuchâtelois» (Conférence faite sous les auspices de la Société des recherches généalogiques, le 20 juin 1960, au Creux de la Pey, obligeamment rédigée par l'auteur pour les Archives de la famille Meuron).
- STETTNER, Michael, *Machs na... Figuren und Exempel Die Schlossfrau, L'Inébranlable...*, 1981.
- THÉVENAZ, Louis, «Le Pays de Neuchâtel» *Histoire* (Collection «Le Pays de Neuchâtel» publiée à l'occasion du Centenaire de la République, 1948).
- THÉVENAZ, Louis, «Aspects neuchâtelois d'une courte révolution», *Musée neuchâtelois*, 1956, pp. 101-144.
- THILLIER, A., *L'extradition de Constant Meuron*, 1833.
- THOMANN, Charles, *Le mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura bernois*, 1947.
- TRIBOLET, Maurice de (et consorts), *Histoire du Pays de Neuchâtel*, tome I, 1989.
- TRIPET, Maurice, *Armorial de la Noble Compagnie des Mousquetaires*, 1898.
- VODOZ, Eugène, *Le Bataillon neuchâtelois des Tirailleurs de la Garde*, 1902.
- VON ALLMEN, Pierre, *Maximilien de Meuron et les peintres de la Suisse romantique* (Catalogue de l'exposition, 1984).
- ZURLAUBEN, Beat-Fidel-Anton, baron de, *Histoire militaire des Suisses au service de France*, Tomes VII, 1752 et VIII, 1753.

Index des prénoms

avec codes correspondants

- Abel (A/XVII/348), pp. 29, 104-106
 Abram (A/V/12), pp. 38, 55
 Abram (A/X/102), p. 40
 Abram (A/X/116), p. 41
 Abram (A/XI/174), pp. 28, 29, 42, 157
 Abram (A/XII/228), p. 42
 Abram (D/VI/6), p. 54
 Abram (D/VII/9), p. 54
 Abram (D/IX/45), p. 27
 Abram-Antoine (A/XII/197), p. 40
 Abram-Henri (A/XIII/266), pp. 40, 157
 Abram-Louis (A/XII/257), p. 43
 Abram-Louis (C/XI/121), pp. 53, 150
 Aglaé-Joséphine (D/XV/178), pp. 72, 148
 Alain, voir : Luc-Alain-Patrick
 Albert (C/XIII/217), pp. 30, 63, 135, 139-142
 Alfred (A/XVIII/339), pp. 98, 153
 Alfred, voir : Henri-Alfred
 Alice-Jeanne-Louise (C/XV/240), p. 80
 Aline (A/XIX/375), p. 99
 Aline (A/XX/412), p. 106
 Alix (B/XIII/93), pp. 94, 148
 Alix-Louise (A/XVII/340), p. 98
 Alois, voir : George-Alois
 Alphonse, voir : Jean-David-Alphonse
 André-Max (A/XVIII/358), p. 99
 Angèle-Marie (D/XIII/161), pp. 67, 68
 Anna-Louise-Pauline (A/XVI/328), pp. 100, 148
 Anne (A/XX/399), p. 99
 Anne-Daisy (A/XIX/389), p. 106
 Anne-Françoise,
 voir sous : Guy-Antoine-Henri (A/XVIII/357)
 Anne-Sophie (B/XIII/96), p. 94
 Antoine (A/III/3), p. 37
 Antoine (A/V/9), p. 38
 Antoine-Guy-Henri (A/XIX/373), p. 99
 Antoine-Marie-Emilie (A/XVIII/367), p. 103
 Antoinette-Pauline (C/XVII/243), p. 84
 Auguste (A/XIII/294), p. 59
 Auguste-Ferdinand (B/XI/58), pp. 29, 93, 156
 Auguste-François (B/XIII/77), pp. 29, 92
 Auguste-Frédéric (B/XVIII/84), pp. 31, 93, 120-122
 Augustine-Emilie-Euphrosine (D/XV/179), p. 72
 Augustine-Françoise (B/XIII/87), p. 93
- Babelle ou Babette, voir : Esabeau (B/XII/62), p. 94
- Béatrice-Gabrielle (A/XIX/387), p. 103
 Besançon (Moron) (sans code) p. 24
- Carola-Fredericke, voir : Luc (A/XVIII/372)
 Caroline (C/XIII/218), p. 63
 Célanie-Augustine (B/XIII/71), p. 91
 Chantal-France (A/XIX/390), p. 106
 Charles (B/XII/76), pp. 92, 151
 Charles (C/IX/43), p. 50
 Charles (C/X/95), pp. 47, 51, 157
 Charles (C/XII/189), pp. 51, 57, 151
 Charles-Auguste (C/XII/187), p. 87
 Charles-Auguste (C/XI/191), pp. 51, 152
 Charles-César (C/XIII/221), pp. 57, 153
 Charles-Daniel (C/XI/122), pp. 51, 87
 Charles-Daniel (C/XI/150), pp. 27, 31, 76, 113-117, 150
 Charles-Edouard (C/XIV/233), pp. 84, 153
 Charles-Eugène (A/XVII/342), p. 98
 Charles-Frédéric (A/XII/246), pp. 43, 151
 Charles-Frédéric (B/XIII/83), p. 93
 Charles-Gustave (C/XII/205), pp. 31, 78, 152
 Charles-John (C/XIV/236), p. 57
 Charles-Joseph (C/XI/129), pp. 29, 51
 Charles-Louis (B/XII/57), p. 93
 Charles-Louis-Aimé-Samuel (D/XII/135), pp. 54, 152
 Charlotte-Frédérique (B/XII/43), p. 90
 Charlotte-Uranie (B/XIII/91), p. 93
 Christian (A/XX/396), p. 99
 Christine, voir sous : Valérie-Christine
 Christine (A/XX/414), p. 106
 Clarisse-Marie-Louise-Henriette (A/XVIII/360), p. 100
 Claude (NR/VI/27), p. 27
 Claude (A/II/1), p. 37
 Claude (A/IV/6), pp. 26, 37
 Claude (C/VIII/8), pp. 27, 48
 Claude (C/IX/37), pp. 27, 50
 Claude-Ernest (A/XVIII/366), pp. 103, 153
 Claude-Marie-France (A/XIX/391), p. 106
 Claude-Nicole-Denise (C/XVII/255), p. 77
 Colette-Rose-Mathilde (A/XVII/345), p. 100
 Constant (D/XIII/166), pp. 53, 55, 122-125
- Daniel (A/VII/31), p. 27
 Daniel (A/X/117), p. 42
 Daniel (A/XII/236), pp. 29, 30, 42, 118
 Daniel (A/XII/247), p. 88

Daniel (B/XI/22), pp. 29, 90
 Daniel (C/VI/2), p. 48
 Daniel (C/VII/7), p. 48
 Daniel (C/VIII/10), p. 48
 Daniel (D/VIII/17), p. 27
 Daniel (C/X/56), p. 27
 Daniel (D/VIII/17), p. 54
 Daniel-Henri (A/XIV/297), pp. 40, 96, 166
 Daniel-Henri (C/XI/159), pp. 53, 151
 Daniel-Henri (D/XI/110), p. 54
 Daniel-Henri (D/XII/144), p. 55
 David (A/IX/70), pp. 27, 40, 41
 David-Henri (A/XII/235), pp. 31, 42, 86
 David-Henri (A/XII/245), p. 88
 David-Henri (C/X/109), pp. 52, 150
 David-Henri (C/XI/158), pp. 52, 151
 Denis-Benoît (A/XIX/388), p. 103
 Denise-Mauricette-Valentine (C/XVI/251), p. 77
 Denys-Auguste (C/XIV/238), pp. 77, 153
 Dominique, voir : Louis-Dominique
 Dominique, voir aussi sous Michel-Etienne
 Dominique, voir aussi sous Pierre-François-Charles
 Dominique-Barbara-Claire-Mary-Dorotheé
 (A/XIX/380), p. 100
 Dorotheé (A/XIII/380), p. 43

 Edouard (A/XIII/268), pp. 42, 86
 Edouard-Frédéric (A/XVI/327), p. 98
 Edouard-Henri (A/XIV/301), p. 86
 Elisabeth-Louise (A/XVI/335), p. 102
 Elisabeth-Marie-Anne-Julie (C/XII/168), p. 62
 Elise (D/VIII/15), p. 27
 Elmire (A/XIII/267), pp. 42, 74, 78
 Elmire-Adèle (A/XIV/300), p. 75
 Emilie, voir : Augustine-Emilie-Euphrosine
 Emilie-Sophie (D/XIV/169), p. 69
 Emma (D/XV/177), p. 72
 Esabeau (B/IX/8), p. 46
 Esabeau (B/XII/62), p. 94
 Estevenin (A/III/4), p. 27
 Estevenon (NR/V/17), p. 25
 Esther (A/XV/319), p. 75
 Etienne (NR/V/17), p. 25
 Etienne (A/VI/20), p. 39
 Etienne (A/VIII/38), p. 40
 Etienne (A/IX/69), p. 40
 Etienne (A/XI/152), pp. 28, 40
 Etienne (B/X/15), pp. 30, 46, 90, 156
 Etienne-Louis (A/XVIII/362), pp. 102, 153
 Etienne-Louis (A/XX/403), p. 103
 Eugène-Henri (A/XVI/326), p. 97

 Félix (A/X/119), p. 41
 Félix (A/XI/182), p. 88
 Félix (C/IX/36), p. 56
 Félix-Henri (C/X/99), pp. 28, 29, 47, 51, 155, 157
 Fichfeu (enfants de...) p. 25
 Frances (C/XIV/237), p. 57

François (Mahuron), p. 24
 François (B/XII/55), p. 93
 François-Henri (A/XII/249), pp. 43, 151
 François-Henri (A/XIII/274), p. 88
 François-Louis (C/XII/195), pp. 52, 152
 Françoise, voir :
 Anne-Françoise, sous : Guy-Antoine-Henri
 Françoise, voir sous : Antoine-Guy-Henri
 Françoise (A/XIX/382), p. 102
 Frédéric (A/XIII/288), p. 58
 Frédéric-Alphonse (A/XVII/341), p. 98
 Frédéric-Henri (A/XVI/336), pp. 29, 102

Gabrielle-Emmanuelle (C/XIV/235), p. 64
 Gabrielle-Hélène-Adèle (C/XV/241), p. 80
 Gabrielle-Marie (A/XVII/353), p. 106
 Gabrielle-Rose-Louise (A/XVI/337), p. 106
 Gédéon (A/VIII/35), p. 27
 Geneviève (A/XIV/234), p. 64
 Geneviève (A/XVIII/370), p. 104
 George (A/V/11), p. 38
 George (D/VII/8), p. 54
 Georges, voir : Pierre-Georges-Alexandre
 George-Alois (C/XIV/231), p. 29, 80-84
 George-Eugène (C/XV/244), p. 84
 George-Henri (C/XIII/210), p. 80
 Georgette-Henriette (C/XVI/250), p. 84
 Germaine-Isabelle,
 voir : Etienne-Louis (A/XVIII/362), p. 102
 Gilbert-Rodolphe (A/XIX/377), p. 99
 Gilles, voir : Henri-Gilles
 Girard (Mouront) p. 23
 Guillaume (A/V/10), p. 38
 Guillaume (B/XII/60), pp. 29, 93
 Guillaume (C/VII/6), pp. 27, 48
 Guillaume (C/IX/42), pp. 27, 50
 Guillaume (D/VI/4), p. 53
 Guy-Antoine-Henri (A/XVIII/357), p. 99

Héloïse, voir : Pascale-Héloïse
 Henri, voir : Frédéric-Henri
 Henri, voir aussi : Maurice-Henri
 Henri (A/VII/22), p. 39
 Henri (D/XI/146), pp. 28, 29, 30, 117-120
 Henri-Alfred (C/XIV/232), p. 84
 Henri-Auguste (C/XII/199), pp. 76, 152
 Henri-David (C/XI/128), pp. 51, 151
 Henri-François (C/XI/116), pp. 79, 156
 Henri-Frédéric
 (A/XV/316), pp. 29, 31, 96, 97, 126-128, 153
 Henri-Gilles (A/XIX/386), p. 103
 Henri-Louis (A/XIII/279), p. 88
 Henri-Louis (D/XI/102), p. 54
 Henri-Pierre (A/XVII/338), pp. 21, 29, 98, 129-130
 Henriette-Louise (C/XIII/206), pp. 79, 80

Isaac (B/VIII/6), pp. 46, 50
 Isaac-Henri (A/XII/263), p. 44

- Isabelle (A/XX/397), p. 99
 Isabelle (A/XX/401), p. 102
- Jacqueline-Maximilienne-Etiennette (C/XVI/254), p. 77
- Jaques (NR/VI/26), p. 27
- Jacques-Henri (A/XII/258), pp. 43, 151
- James-Alfred (A/XVII/349), pp. 104-106
- James-François (A/XV/318), pp. 96, 102
- Jaqua (NR/VII/29), pp. 25, 37
- Jean / Jehan (NR/IV/15), p. 26
- Jean (A/XX/398), p. 99
- Jean (D/VII/10), p. 54
- Jean-Antoine (C/XI/232), pp. 29, 51
- Jean-Augustin (D/XIII/159), pp. 67, 70-71
- Jean-Baptiste (D/XIII/162), pp. 67, 72
- Jean-Daniel (A/XII/260), p. 44
- Jean-Daniel (A/XIX/374), p. 99
- Jean-David-Alphonse (C/XII/169), p. 62
- Jean-François (D/VIII/15), p. 54
- Jean-Frédéric (A/XI/181), p. 43
- Jean-Frédéric (B/XII/54), p. 93
- Jean-Frédéric (C/XIII/207), p. 153
- Jean-Gustave-Alexandre (A/XIII/293), p. 58
- Jean-Henri (A/XI/184), p. 43
- Jean-Jacques (A/XI/118), p. 41
- Jean-Jacques (B/XII/53), pp. 92, 156
- Jean-Jacques (C/VII/5), p. 48
- Jean-Jacques (C/IX/16), pp. 27, 48, 79
- Jean-Jacques (C/IX/33), p. 48
- Jean-Jacques (D/XI/115), pp. 27, 55
- Jean-Jacques-François (A/XII/241), p. 88
- Jean-Léonard (A/XX/405), p. 103
- Jean-Marc-Louis (D/XII/136), pp. 54, 152, 159
- Jean-Max-Saladin (C/XVI/252), p. 77
- Jean-Paul (D/XIII/158), pp. 67, 69
- Jean-Pierre (B/XII/41), pp. 90, 150
- Jean-Pierre (C/XII/192), pp. 52, 152
- Jean-Pierre-Sigismond (C/XII/170), p. 52
- Jean-Yves (A/XX/410), p. 106
- Jehan (NR/IV/15), p. 26
- Jeanne (C/X/65), p. 48
- Jeanne-Louise (C/XIV/230), p. 80
- Jeanne-Louise-Elmire (A/XVII/350), p. 106
- Jérémie (A/VII/23), pp. 39, 45
- Jérôme-Daniel (A/XX/394), p. 99
- Jonas (B/VIII/2), pp. 45, 150
- Jules-Henri (A/XIII/291), p. 58
- Julie, voir : Elisabeth-Marie-Anne-Julie
- Julie-Françoise (B/XIII/97), p. 94
- Katia (A/XIX/392a), p. 106
- Laure-Mathilde (A/XV/321), p. 58
- Liliane-Hélène (A/XVIII/369), p. 104
- Lorène (A/XX/400a), p. 102
- Louis, voir aussi : Charles-Louis-Aimé-Samuel
 et Jean-Marc-Louis
- Louis (A/XIII/267), pp. 30, 42, 74
- Louis (A/XX/399a), p. 99
- Louis-Auguste (A/XIV/299), p. 75
- Louis-Dominique (A/XIX/385), p. 103
- Louis-Gustave-Auguste (A/XIV/305), p. 58
- Louis-Henri (A/XVII/346), pp. 102, 143-147
- Louis-Philippe-Auguste (C/XIII/224), pp. 52, 153
- Louise-Berthe (C/XIV/239), p. 77
- Louise-Elisabeth (A/XVIII/355), p. 98
- Louise-Elisabeth (A/XVII/341), pp. 98, 131-132
- Louis-Charles-Maximilien
 (C/XII/171), pp. 29, 63, 133-138
- Luc (A/XVIII/372), p. 106
- Luc-Alain-Patrick (A/XIX/392), p. 106
- Madame de..., voir : Louise-Elisabeth (A/XVII/341)
- Madeleine-Louise (C/XV/242), p. 84
- Marc-Louis, voir : Jean-Marc-Louis
- Marc-Louis (A/XX/404), p. 103
- Marcel-Robert (A/XVII/343), p. 100
- Marguerita-Louisa (A/XVII/347), p. 104
- Marguerite-Alexandrine (B/XIII/94), p. 94
- Maria-Francesca (A/XV/320), p. 86
- Marianne (A/XX/411), p. 106
- Marianne-Caroline (B/XIII/88), p. 93
- Marianne-Emilie (A/XIII/273), p. 88
- Marie (A/IX/69), p. 40
- Marie (C/XIII/216), p. 63
- Marie-Antoinette (D/XIV/173), p. 69
- Marie-Caroline (B/XIII/88), p. 93
- Marie-France, voir : Claude-Marie-France
- Marie-Jeanne (A/XIX/379), p. 100
- Marie-Madeleine (D/XII/142), pp. 55, 66
- Marthe-Cécile-Marie (A/XVII/351), p. 106
- Mary-Dorothée, voir :
Dominique-Barbara-Claire-Mary-Dorothée
- Mathilde-Louise (A/XIV/306), p. 58
- Maurice-Henri (A/XVIII/365), p. 103
- Max (C/XV/248), pp. 77, 153
- Maximilien, voir : Louis-Charles-Maximilien
- Maximilien (C/XIII/215), p. 63
- Maximilien-Eric (A/XVIII/359), p. 100
- Michel-Etienne (A/XVIII/381), p. 102
- Mireille, voir : Henri-Gilles
- Monique (C/XVI/253), p. 77
- Monique, voir : Louis-Dominique
- Monique-Marguerite (A/XVIII/363), p. 103
- Moÿse (C/VIII/12), pp. 49, 150
- Napoléon (D/XIV/171), p. 69
- Octavie (C/XII/204), p. 78
- Olivier-Sébastien-Gilles (A/XX/409), p. 103
- Pascale-Héloïse (A/XX/406), p. 103
- Paul (C/XIII/219), p. 63
- Paul (C/XIV/229), p. 80
- Perrin (Moeron), p. 24

- Perrin, enfants de feu p. 25
 Perrinus, voir Perrin
 Peterman (C/VIII/14), pp. 49, 150, 156
 Pétronille (C/XII/185), p. 51
 Philippe-Pierre-André (A/XIX/378), p. 100
 Pierre (B/VIII/3), pp. 45, 107-109, 150, 155
 Pierre (B/XI/25), pp. 31, 91, 109
 Pierre (D/XIV/172), p. 69
 Pierre, voir aussi: Pierre-Pierre
 Pierre-Alain (A/XIX/383), p. 102
 Pierre-Albert-François (B/XVI/117), p. 92
 Pierre-Etienne (B/XII/52), pp. 31, 91, 152
 Pierre-François (B/XIV/99), p. 92
 Pierre-François-Charles (A/XIX/376), p. 99
 Pierre-Frédéric (C/XI/153), pp. 27, 31, 78, 113-117, 151
 Pierre-Georges (B/XV/112), p. 92
 Pierre-Georges-Alexandre (B/XVII/120), p. 92
 Pierre-Henri (C/X/69), pp. 47, 50, 61, 157
 Pierre-Henri (C/XI/119), p. 62
 Pierre-Henri (C/XI/136), pp. 51, 52, 151
 Pierre-Henri-Emmanuel (C/XII/166), pp. 79, 151
 Pierre-Isaac (D/X/85), pp. 27, 55
 Pierre-Louis (C/X/91), pp. 50, 150
 Pierre-Louis-Adolphe (D/XIV/174), p. 72
- René (C/VIII/13), pp. 49, 150
 Renée (C/XVI/249), p. 84
 Richard-Frédéric-Charles (A/XVII/344), p. 100
 Robert-Louis (A/XVI/334), p. 100
 Rodolphe (B/VIII/5), pp. 29, 45
 Roger-Frédéric-Henri (A/XVIII/356), p. 98
 Roland (A/XVIII/354), p. 98
 Rose-Augustine (B/XIII/80), pp. 93, 94
 Rose-Elisabeth (A/XVII/352), p. 106
 Rosette, pp. 93, 94
- Sabine-Irène, voir: Pierre-Alain
- Samuel (B/IX/9), pp. 28, 46
 Samuel (B/XI/19), pp. 30, 90
 Samuel (B/XIII/67), pp. 90, 152
 Samuel-Etienne (D/XII/141), pp. 27, 54, 66
 Samuel-Etienne (D/XIV/170), p. 69
 Serge-George-Henri (A/XX/408), p. 103
 Sibille (A/II/1), p. 37
 Sibylle-Désirée (A/XX/395), p. 99
 Sigismond, voir: Jean-Pierre-Sigismond
 Simon-François (C/X/101), pp. 28, 157
 Solange-Elmire (A/XVIII/364), p. 103
 Sophie-Emmanuelle-Alison (A/XX/407), p. 103
 Stefano (Muro), p. 159
 Suzanne (B/VIII/4), p. 45
 Suzanne-Gabrielle (A/XVIII/368), p. 103
 Suzanne-Marie (C/X/78), p. 27
- Théodore (C/IX/48), pp. 27, 47, 50
 Théodore (C/X/106), pp. 27, 76, 150
 Théodore-Abram (C/XI/152), pp. 76, 150
 Théodore-Jules-Gustave (C/XIII/226), p. 77
 Thérèse (A/XX/413), p. 106
 Thérèse, voir aussi: Gilbert-Rodolphe
 Thierry-Antoine (A/XX/393), p. 99
- Ursula, voir: Luc-Alain-Patrick
- Valentine (A/XX/402), p. 102
 Valérie, voir: Maurice-Henri
 Valérie-Christine (A/XIX/384), p. 103
 Victor-David (D/XI/123), pp. 27, 55
 Victor-Henri (D/XII/152), p. 55, 152
 Virginie-Carine-Michèle (A/XX/400), p. 100
- Yolande-Délianne-Marcienne (A/XVIII/361), p. 100
 Yvonne-Marie (A/XVIII/371), p. 104

Index des alliances

avec noms et prénoms des familles alliées
avec prénoms des membres de la famille Meuron

- Allemann, Elisabeth, voir : Jean-Pierre (B/XII/41), p. 90
Apothéloz, Suzanne-Marguerite, voir : Etienne (A/XI/152), p. 40
Auberjonois, Gabrielle, voir : Charles-Edouard (C/XIV/233), p. 84
Auberjonois, Marguerite, voir : George-Aloïs (C/XIV/231), pp. 29, 80-84
Azémar, Alice-Carlon, voir : Paul (C/XIV/229), p. 80
Azémar, Aline-Carlon, voir : Paul (C/XIV/229), p. 80
Ballanche, Elisabeth, voir : Guillaume (C/VII/6), p. 48
Baron, Benoîte-Victoire, voir : Charles-Joseph (C/XI/129), p. 51
Bédât, André, voir : Jacqueline-Maximilienne-Etienne (C/XVI/254), p. 77
Béguin, André-Henri, voir : Geneviève (A/XVIII/370), p. 104
Béguin, Jacques-André, voir : Yvonne-Marie (A/XVIII/371), p. 104
Bergier, Victor, voir : Jeanne-Louise (C/XIV/230), p. 80
Berthoud, Marie-Julie-Nancy, voir : Frédéric-Henri (A/XVI/336), p. 102
Besancenet, Jeanne-Marguerite, voir : Daniel-Henri (D/XI/110), p. 54
Beugnère de La Tour, Elisabeth, voir : Pierre-Henri (C/X/69), pp. 50, 61
Bezzola, Gian-Andri, voir : Valérie-Christine (A/XIX/384), p. 103
Birkhäuser, Martin, voir : Aline (A/XIX/375), p. 99
Bolle, Daisy-Elmire, voir : Luc (A/XVIII/372), p. 106
Bonhôte, Louise-Salomé, voir : David-Henri (C/X/109), p. 52
Bonnacorsi, Lathénie, voir : Pierre-Louis-Adolphe (D/XIV/174), p. 72
Bonnon, Madeleine-Adelaïde, voir : Charles-Daniel (C/XI/122), pp. 51, 87
Bouvier, Betsy, voir : Auguste (A/XIII/294), p. 59
Bouvier, Jeanne, voir : Henri-Louis (D/XI/102), p. 54
Bovet, Barbele, voir : Claude (C/VIII/8), p. 48
Boy-de-la-Tour, Maurice, voir : Geneviève (A/XIV/234), p. 64
Bridel, Pierre, voir : Antoinette-Pauline (C/XV/243), p. 84
Brun, Anne-Marie, voir : Pierre (B/VIII/3), p. 45
Brun, Jeanne-Lucrèce de, voir : Pierre-Henri (C/XI/119), p. 62
Bullot, Rose-Marguerite (de), voir : Etienne (B/XI/19), p. 90
Carbonnier, Hélène, voir : Charles-Eugène (A/VII/342), p. 98
Caselli, Paul-Frédéric de, voir : Pétronille (C/XII/185)
Cerjat, Elisabeth de, voir : Marcel-Robert (A/XVII/343), p. 100
Charrière, Jeanne-Louise-Anne-Marie de, voir : George-Henri (C/XIII/210), p. 80
Colley, Frances, voir : Charles-César (C/XIII/221), p. 57
Cornioley, Dominique, voir : Michel-Etienne (A/XIX/381), p. 102
Colin/Coulin, Anne, voir : Jean-Jacques (C/VII/5), p. 48
Coulon, Anne-Louise, voir : Auguste-François (B/XIII/77), p. 92
Coulon, Blanche-Elisabeth de, voir : Pierre-Georges-Alexandre (B/XVII/120), p. 92
Coulon, Germaine-Isabelle de, voir : Etienne-Louis (A/XVIII/362), p. 102
Coulon, Isabelle de, voir : Henri-Pierre (A/XVII/338), p. 98
Courant, Antoine, voir : Anne-Sophie (B/XIII/96), p. 94
Courtigis, Edouard-Aulas de, voir : Julie-Françoise (B/XIII/97), p. 94
Crousaz, Jeanne, voir : Pierre-Henri-Emmanuel (C/XII/166), p. 80
Cruse, Augustus-Frederick, voir : Frances (C/XIV/237), p. 57

Cuendet, Charles-Adrien, voir : Antoinette-Marie-Emilie (A/XVIII/367), p. 103
 Cuénod, Frank-George, voir : Gabrielle-Hélène-Adèle (C/XV/241), p. 80
 Daniloff, Julia, voir : Marcel-Robert (A/XVII/343), p. 100
 Dardel, Hélène, voir : Abel (A/XVII/348), p. 104
 Dayot, J ..., voir : Pétronille (C/XII/185), p. 51
 Delay, Françoise, voir : Antoine-Guy-Henri (A/XIX/373), p. 99
 DeLuze, Jeanne-Marie-Justine, voir : Henri-Auguste (C/XII/199), p. 76
 DeLuze, Rose-Marguerite (B/XI/25), p. 91
 Desbarres, Pompée, voir : Jeanne (C/X/65), p. 48
 Dollfus, Sonia-Jeanne-Ida, voir : Claude-Ernest (A/XVIII/366), p. 103
 Droz, Hélène, voir : François (B/XII/55), p. 93
 Dubied/Dubiez, voir : Abram (A/X/116), p. 41
 Dubied, Judith, voir : Jérémie (A/VII/23), p. 39
 Dubois, Arthur, voir : Laure-Mathilde (A/XV/321), p. 58
 Dubois, Elisabeth, voir : Théodore (C/X/106), p. 76
 Dubois/Dubiez, Jeanne, voir : Guillaume (A/V/10), p. 38
 Dubois, Marie-Marguerite, voir : Guillaume (C/IX/42), p. 50
 DuPasquier, James-Ferdinand, voir : Gabrielle-Rose-Louise (A/XVI/337), p. 106
 DuPasquier, Paul-Victor, voir : Elisabeth-Louise (A/XVI/335), p. 102
 Duplan, Marianne, voir : Abram-Louis (A/XII/257), p. 43
 Erlach, Louise-Elisabeth d', voir : Edouard-Frédéric (A/XVI/327), p. 98
 Eynard, Edmond, voir : Louise-Berthe (C/XIV/239), p. 77
 Fasnacht, Emilie, voir : Constant (D/XIII/166), p. 55
 Favarger, Judith, voir : Victor-David (D/XI/123), p. 55
 Favarger, Madeleine, voir : Abram (A/XI/174), p. 42
 Favarger, Simone-Madeleine, voir : Simon-François (C/X/101), p. 52
 Favre, Elisabeth, voir : Abram (A/X/116), p. 41
 Favre, Louise-Elisabeth, voir : Jean-Gustave-Alexandre (A/XIII/293), p. 58
 Favre-Martin, Madeleine, voir : Abram (A/X/102), p. 40
 Fleury, Daniel, voir : Suzanne (B/VIII/4), p. 45
 Flury, Paul, voir : Monique (C/XVI/253), p. 77
 Fornachon, Jeanne, voir : Daniel (C/VI/2), p. 48
 Francillon, Amélie-Dora, voir : Max (C/XV/248), p. 77
 Gagnebin, Nicolas, voir : Marie-Jeanne (A/XIX/379), p. 100
 Garric, Aurore, voir : Charles-Frédéric (B/XIII/83), p. 93
 Gague, Jeanne-Célanie, voir : Pierre-Etienne (B/XII/52), p. 91
 Gigaud, Henriette-Caroline, voir : Frédéric (A/XIII/288), p. 58
 Gindraux, Jeanne-Marie, voir : Jean-Frédéric (A/XI/181), p. 43
 Girard, Elisabeth, voir : Peterman (C/VIII/14), p. 49
 Gomez d'Aranjo, Augusto, voir : Maria-Francesca (A/XV/320), p. 86
 Gonçalves, Joachim-José, voir : Chantal-France (A/XIX/390), p. 106
 Graf, Frida-Rosa, voir : Alfred (A/XVIII/339), p. 98
 Graf, Margrit, voir : Jean-Daniel (A/XIX/374), p. 99
 Guillebert, Marguerite, voir : Pierre-Isaac (D/X/85), p. 55
 Guye, Henri, voir : Rose-Elisabeth (A/XVII/352), p. 106
 Guyot, Charly, voir : Liliane-Hélène (A/XVIII/369), p. 104
 Hantzsch, Lida-Dora, voir : James-Alfred (A/XVIII/349), p. 104
 Hopf, Dominique-Anne, voir : Pierre-François-Charles (A/XIX/376), p. 99
 Hunziker, Roy-Hermann, voir : Clarisse-Marie-Louise (A/XVIII/360), p. 100
 Iker, Suzanne, voir : Victor-David (D/XI/123), p. 55
 Ivernois, Marianne-Victoire d', voir : Charles (C/XII/189), p. 57
 Jacot-Guillarmod, Berthe, voir : Louis-Gustave-Auguste (A/XIV/305), p. 58
 Jaquet, Jehanne, voir : Guillaume (A/V/10), p. 38
 Jeanrenaud, Madeleine-Catherine, voir : David-Henri (C/X/109), p. 52
 Jonckheere, Léa-Hortense, voir : George-Eugène (C/XV/244), p. 84
 Krieg, Pierre-Auguste, voir : Nicole-Denise (C/XVII/255), p. 77
 Landolt, Monique, voir : Louis-Dominique (A/XIX/385), p. 103
 Landry, Auguste-François-Timothée, voir : Augustine-Emilie-Euphrosine (D/XV/179), p. 72

Landry, Elisabeth, voir : Jean-Jacques (A/X/118), p. 41
 Landry, François-Henri, voir : Marie-Madeleine (D/XII/142), pp. 55, 66
 Landry, Jeanne-Marie, voir : Claude (C/IX/37), p. 50
 Landry, Marguerite, voir : Jean-Augustin (D/XIII/159), p. 70
 Landry, Suzanne, voir : Jean-Jacques (C/IX/16), pp. 41, 79
 Lapière, Thérèse, voir : Jean-Augustin (D/XIII/159), p. 70
 LeBel-de Wemyss, Marianne-Alexandrine, voir : Guillaume (B/XII/60), p. 93
 Leuba, Edmond, voir : Suzanne-Gabrielle (A/XVIII/368), p. 103
 Leuba, Suzanne-Marguerite, voir : Daniel (B/XI/22), p. 90
 Lever, Suzanne-Cornelia, voir : François-Henri (A/XII/249), p. 43
 Levie, François-Marie, voir : Angèle-Marie (D/XIII/161), p. 68
 Lindqwister, Birgitta-Marianne, voir : Michel-Etienne (A/XIX/381), p. 102
 Lory, Gabriel, voir : Henriette-Louise (C/XIII/206), p. 80
 Luze, voir : DeLuze
 Maitrôt, Elisabeth, voir : Abram-Louis (A/XII/257), p. 43
 Mallet, Jacques, voir : Georgette-Henriette (C/XVI/250), p. 84
 Mangalhaens, Maria Benedicte de Souza Pinto de, voir : Edouard-Henri (A/XIV/301), p. 86
 Mani, Odette-Eva, voir : Jean-Max-Saladin (C/XVI/252), p. 77
 Marval, Charles-François de, voir : Charlotte-Uranie (B/XIII/91), p. 93
 Marcel, Marie-Louise-Caroline, voir : Robert-Louis (A/XVI/334), p. 100
 Masson, Jean-Claude, voir : Renée (C/XVI/249), p. 84
 Maumary, Claude-Marcel, voir : Georgette-Henriette (C/XVI/250), p. 84
 Merienne..., voir : Henri (A/VII/22), p. 39
 Merveilleux, Barbe de, voir : Pierre (B/VIII/3), p. 45
 Meuron-Meuron (voir page 189)
 Meylan, Marguerite, voir : Pierre-Henri-Emmanuel (C/XII/166), p. 80
 Miescher, Valérie-Dorothee, voir : Maurice-Henri (A/XVIII/365), p. 103
 Montmollin, Charles de, voir : Alix-Louise (A/XVII/340), p. 98
 Montmollin, Frédéric-Auguste de, voir : Rose-Augustine (B/XIII/80), p. 93
 Montmollin, Rose-Isabelle de, voir : Louis-Auguste (A/XIV/299), p. 75
 Morveaux, Elisabeth-Bénigne de, voir : Charles-Joseph (C/XI/129), p. 51
 Morveaux, Marie-Filhon de, voir : Charles-Daniel (C/XI/150), p. 76
 Motta, Marie-Elisabeth, voir : Félix-Henri (C/X/99), p. 51
 Mottaz, Catherine, voir : Jean-Henri (A/XI/184), p. 43
 Mougín, François-Olivier, voir : Anne-Daisy (A/XIX/389), p. 106
 Muyden, Edmond-Evert van, voir : Alice-Jeanne-Louise (C/XV/240), p. 80
 Oberson, Grégoire, voir : Dominique-Barbara-Cláire-Mary-Dorothee (A/XIX/380), p. 100
 Ostervald, Jean-Jacques, voir : Esabeau (B/IX/8), p. 46
 Ostervald, Sophie-Frédérique, voir : Pierre-François (B/XIV/99), p. 92
 Pellaton, Marie-Catherine, voir : Abram-Antoine (A/XII/197), p. 40
 Pereira Souveiro, Dona Rita, voir : David-Henri (A/XII/235), pp. 42, 86
 Perregaux, Samuel de, voir : Marguerita-Louisa (A/XVII/347), p. 104
 Perregaux, Suzanne-Catherine, voir : Charles-Louis (B/XII/57), p. 93
 Perret, Suzanne-Marie, voir : Jean-Daniel (A/XII/260), p. 44
 Perrot, André de, voir : Colette-Rose-Mathilde (A/XVII/345), p. 100
 Perrot, Julie, voir : Albert (C/XIII/217), p. 63
 Peter, Elisabeth, voir : Jean-Daniel (A/XII/260), p. 44
 Petitpierre, Anne-Elisabeth, voir : Daniel (A/XII/236), p. 42
 Petitpierre, Elisabeth, voir : Charles (C/IX/43), p. 50
 Philippi, Jeanne-Françoise, voir : Charles-Auguste (C/XII/191), p. 51
 Piaget, Louise, voir : Daniel-Henri (D/XII/144), p. 55
 Poschi, Ludovico, voir : Marie-Antoinette (D/XIV/173), p. 69
 Poschi-Meuron, p. 70
 Pourtalès, Léonie de, voir : Louis-Henri (A/XVII/346), p. 102
 Prudent, Marie-Madeleine, voir : Félix (C/IX/36), p. 50
 Puech, Mireille-Elise-Lucienne, voir : Henri-Gilles (A/XIX/386), p. 103
 Pury, Albert de, voir : Célanie-Augustine (B/XIII/71), p. 91
 Pury, Elise-Augustine de, voir : Auguste-Frédéric (B/XIII/84), p. 93

Pury, Marguerite, voir: Etienne (B/X/15), pp. 46, 90
 Pury, Sabine-Irène de, voir: Pierre-Alain (A/XIX/383), p. 102
 Quartenoud, Thérèse-Marguerite, voir: Gilbert-Rodolphe (A/XIX/377), p. 99
 Rahm, Jean, voir: Renée (C/XVI/249), p. 84
 Rancour, Clotilde de, voir: Charles (C/XII/189), p. 57
 Rateau, Armandine, voir: Pierre-Louis-Adolphe (D/XIV/174), p. 72
 Réal, Charles-Louis, voir: Octavie (C/XII/204), p. 78
 Renaud, Marie-Charlotte, voir: Jean-Antoine (C/XI/132), p. 51
 Renevier, Henriette, voir: Henri-Alfred (C/XIV/232), p. 84
 Reymond, Marie, voir: David (A/IX/70), p. 40
 Reymond, Marie-Madeleine, voir: Pierre-Louis (C/X/91), p. 50
 Reymond, Suzanne-Marie, voir: Félix (A/X/119), p. 41
 Roger, Jeanne-Marie, voir: Henri-David (C/XI/128), p. 51
 Rossel, Jeanne, voir: Jean-Jacques (C/VII/5), p. 48
 Rosselet, Suzanne-Marie, voir: Jean-Jacques (C/IX/33), p. 48
 Roulier, Jeanne-Marie, voir: Félix (A/X/119), p. 41
 Roux, Albertine, voir: Pierre-Georges (B/XV/112), p. 92
 Roux, Anne-Françoise, voir: Pierre-Frédéric (C/XI/153), p. 78
 Roux, Clémentine, voir: Pierre-Georges (B/XV/112), p. 92
 Saladin, Valentine, voir: Denys-Auguste (C/XIV/238), p. 77
 Schladen, Charlotte-Suzanne de, voir: Jean-Pierre (C/XII/192), p. 52
 Schlemmer, Pauline-Marguerite, voir: Max (C/XV/248), pp. 77, 153
 Schneider, Carola-Fredericke, voir: Luc (A/XVIII/372), p. 106
 Sergeans, Marie-Marguerite, voir: Théodore-Abram (C/XI/152), p. 76
 Shurtleff, Cairo Helen, voir: Pierre-Albert-François (B/XVI/117), p. 92
 Sibille, voir: Claude (A/II/1), p. 37
 Simond, Uranie, voir: Auguste (A/XIII/294), p. 59
 Souveiro, Dona Rita Pereira, voir: David-Henri (A/XII/235), p. 86
 Spring, Emma, voir: Pierre-Albert-François (B/XVI/117), p. 92
 Stalder, Micheline-Hélène, voir: André-Max (A/XVIII/358), p. 99
 Stockar, Maximilien de, voir: Louise-Elisabeth (A/XVIII/355), p. 98
 Terrisse, Rose-Adrienne, voir: Henri-Frédéric (A/XV/316), p. 96
 Texier..., voir: Abram-Louis (C/XI/161), p. 53
 Thielle, Elisabeth de, voir: Rodolphe (B/VIII/5), p. 45
 Tribolet, Charles, voir: Esabeau (B/XII/62), p. 94
 Tribolet, Marianne (de), voir: Jean-Jacques (B/XII/53), p. 92
 Tribolet, Marianne-Esabeau (de), voir: Auguste-Ferdinand (B/XIII/58), p. 93
 Tscherner, Louise-Elisabeth de, voir: Frédéric-Alphonse (A/XVII/341), p. 98
 Turrettini, Charles-Jean-Alphonse, voir: Dominique-Barbara-Claire-Mary-Dorothee (A/XIX/380), p. 100
 Ulli, Ursula-Margareta, voir: Luc-Alain-Patrick (A/XIX/392), p. 106
 Ullmann, Friedrich-Ludwig, voir: Béatrice-Gabrielle (A/XIX/387), p. 103
 Vattel, Marie, voir: Peterman (C/VIII/14), p. 49
 Vasquez, Anna Emilia, voir: Edouard (A/XIII/268), pp. 42, 86
 Vaucher, Anne-Françoise, voir: Guy-Antoine-Henri (A/XVIII/357), p. 99
 Vaucher, Clauda, voir: Antoine (A/V/9), p. 38
 Vaucher, Gabrielle-Henriette, voir: Charles (C/X/95), p. 51
 Vaucher, Jaqua, voir: George (A/V/11), p. 38
 Vaucher, Jehanné, voir: Claude (A/IV/6), p. 37
 Vivier, Adelaïde, voir: Jean-Paul (D/XIII/158), p. 69
 Vos, Marie-Constance-Olympe, voir: Théodore-Jules-Gustave (C/XIII/226), p. 77
 Vouga, Elisabeth, voir: Théodore (C/IX/48), pp. 50, 52
 Wavre, Jeanne, voir: Daniel (C/VIII/10), p. 48
 Webb-Peploe, Michael, voir: Françoise (A/XIX/382), p. 102
 Weede, Isabelle de, voir: Richard-Frédéric (A/XVII/344), p. 100
 Welti, Elisabeth, voir: Frédéric (A/XIII/228), p. 58
 Willich, Henriette van, voir: Charles-Gustave (C/XII/205), p. 78
 Wolff, Elisabeth-Louise, voir: Daniel-Henri (A/XIV/297), p. 96
 Zigliara, Jeanne-Maria, voir: Samuel-Etienne (D/XII/141), p. 54

Meuron ∞ Meuron

(Alliances classées chronologiquement)

- { Daniel (D/VIII/17) } p. 54
 { Suzanne (?) }
- 1650 { Etienne (A/IX/69) } p. 40
 { Marie (?) }
- 1669 { Samuel (B/IX/9) } p. 46
 { Judith (A/IX/71) }
- 1678 { Samuel (A/IX/81) } —
 { Elise (A/X/105) }
- 1685 { Jean-François (D/VIII/15) } p. 54
 { Elise (A/VIII/47) }
- 1711 { Etienne (A/XI/152) } p. 40
 { Jeanne-Catherine (?) }
- * { Daniel (B/XI/22) } p. 90
 { Rose-Marguerite (?) }
- 1768 { Abram-Henri (A/XIII/266) } p. 40
 { Suzanne-Marie (A/XII/229) }
- 1808 { Louis (A/XIII/267) } p. 42, 74, 78
 { Elmire (C/XII/203) }
- 1809 { Auguste-François (B/XIII/77) } p. 92, 93
 { Augustine-Françoise (B/XIII/87) }
- 1816 { Louis-Charles-Maximilien (C/XII/171) } p. 63, 93
 { Marianne-Caroline (B/XIII/88) }
- 1839 { James-François (A/XV/318) } p. 75, 96, 102
 { Elmire-Adèle (A/XIV/300) }
- 1862 { Eugène-Henri (A/XVI/326) } p. 97
 { Caroline (C/XIII/218) }

* entre 1750 et 1761

Index d'autres termes se rapportant à la famille

- Académie Maximilien de Meuron p. 137
 Anoblissements p. 156
 Armoiries pp. 155-160
 Babette ou Babelle p. 94
 Bahia, Meuron dénommé de pp. 36, 120-122
 Bannerets p. 29
 Bannerettes, les trois p. 174
 Branches désignées par un nom spécifique p. 57
 - Meuron d'Angleterre p. 57
 - Meuron/Charpentier p. 58
 - Meuron de Corcelles pp. 59-65
 - Meuron de Corse pp. 65-73
 - Meuron de Madame Elmire pp. 74-75
 - Meuron/Général pp. 76-78
 - Meuron d'Orbe pp. 79-85
 - Meuron du Portugal pp. 85-87
 - Meuron de Saint-Quentin p. 87
 - Meuron restés à Saint-Sulpice pp. 87-88
 - Meuron/Tête de more pp. 89-95
 - Meuron-Wolff pp. 96-106
 (Voir également : Tableau généalogique p. 56)
- Chaîne, route de la pp. 17-18
 Chaîne de Saint-Sulpice pp. 18, 161
 Charrière, Madame de pp. 159, 174, 177
 Châteauneuf, Meuron dénommé de p. 62
 Châtelains pp. 28-30
 Chez-la-Biaise, Meuron dénommé p. 66
 Colonel à une jambe (Jean-Marc-Louis) p. 152
 Comte, titre de p. 11, 159
 Conseiller aux Etats p. 29
 Conseiller national p. 29
 Conseillers d'Etat pp. 28-29
 Dénominations géographiques p. 160
 Extente de 1372-1376 p. 23
 Fichfeu p. 25
 Figures caractéristiques :
 - Pierre Meuron pp. 36, 107-109
 - Pierre de Meuron pp. 36, 109-112
 - Deux frères, deux généraux pp. 36, 113-117
 - Henri de Meuron pp. 36, 117-120
 - Auguste-Frédéric de Meuron pp. 36, 120-122
 - Constant Meuron pp. 36, 122-125
 - Henri-Frédéric de Meuron pp. 36, 126-128
 - Henri-Pierre pp. 36, 129-130
 - Madame de.../
 Louise-Elisabeth de Meuron pp. 36, 131-132
 Hallwyl, régiment de p. 113
 L'Hiver, Meuron dénommé p. 43
 Horlogers p. 165
 Long, Olivier p. 72
 Lory, Gabriel pp. 80, 133
 Maires p. 28
 Maison Meuron à Môtiers p. 168
 Maisons de commerce pp. 31, 110, 165
 Maîtres-Bourgeois p. 29
 Maîtres des clés p. 29
 Meuren p. 159
 Meuron Dénominations géographiques :
 - Avenue des p. 160
 - Chapelle aux p. 167
 - Crêt p. 160
 - Fort p. 160
 - Grèves p. 160
 - Lac p. 160
 - Maison p. 168
 - Parc p. 19
 - Passage Maximilien de Meuron pp. 137, 160
 - Pic p. 160.
 - Rue Louis de p. 160
 - Street, De Meuron's p. 160
 - Vigne p. 160
 Militaires pp. 30, 149-153
 Milord, Meuron dénommé p. 53
 Ministres du saint Evangile p. 29
 Muro, Stefano p. 66
 Objets divers pp. 161-166
 Officiers du régiment Meuron :
 - Meuron-Bayard (François-Henri) p. 151
 - Meuron-Bullot (Jean-Pierre) p. 150
 - Meuron d'Ivernois (Charles) p. 151
 - Meuron-Môtiers (Henri-David) p. 151
 - Meuron d'Orbe (Pierre-Henri-Emmanuel) p. 151
 - Meuron du Parc (Jacques-Henri) p. 151
 - Meuron-Renaud (François-Louis) p. 152
 - Meuron-Rochat (Isaac-Henri) p. 151
 - Meuron La Tour (Charles-Frédéric) p. 151
 - Meuron-Tribolet (Charles) p. 151

- Pape p. 10
 Particule nobiliaire p. 159
 Peintres pp. 30, 133-148
 - Maximilien de Meuron pp. 133-138
 - Albert de Meuron pp. 139-142
 - Louis de Meuron pp. 143-147
 Poschi-Meuron pp. 65, 158
 Prébarreau p. 94
 Premiers Meuron, Les p. 23
 Procureurs p. 28
 Professions diverses pp. 27-28
 Propriétés et demeures pp. 167-176
 - Antilles p. 176
 - Areuse p. 174
 - Batavia p. 176
 - Bel-Air, au-dessus du Landeron p. 173
 - Bonvillars, Cour de p. 174
 - Borcarderie p. 173
 - Champréveyres p. 171
 - Colombier pp. 166, 173-174
 - Corcelles sur Concise p. 174
 - Cottendart p. 174
 - Dully, Château de p. 175
 - Fenin, Château de p. 173
 - Gerzensee p. 173
 - Grenade, Nouvelle p. 176
 - Marin p. 172
 - Môtiers p. 168
 - Neuchâtel pp. 169-171
 - Orbe p. 175
 - Outre, La p. 175
 - Paris et environs p. 175
 - Peseux p. 173
 - Portugal p. 176
 - Préfargier p. 172
 - Purrysbourg p. 176
 - Saint-Blaise p. 172
 - Saint-Sulpice p. 167
 - Villaret p. 174
 Régiment Meuron pp. 114-116
 Reuse, Meuron dénommé de p. 62
 Rosette pp. 93, 94
 Rousseau, Jean-Jacques pp. 14, 15, 30, 73, 90
 Saint-Sulpice pp. 15-19, 26
 Stingel, Le p. 70
 Tilleul, Meuron dénommé du p. 88
 Tronc commun pp. 26, 37
 Vuivre pp. 18, 20
 Wemyss, Lord p. 174

Abréviations

A.	Ligne d'Antoine
AEN	Archives de l'Etat, Neuchâtel
Arch. fam.	Archives de la famille...
av.	Décédé avant la date indiquée
B.	Ligne d'Antoine / Descendance de Jérémie
b.a.	Branche aînée
b.c.	Branche cadette
C.	Ligne de Guillaume
D.	Ligne de Georges
E.	Ligne d'Abram
f.a.	Fils adoptif ou fille adoptive
Is.	Membre isolé
Messenger boiteux	Le Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel
NR	Membre non rattaché au tronc commun
1.r.	Premier rameau
2.r.	Deuxième ou second rameau
3.r.	Troisième rameau
4.r.	Quatrième rameau
1711	} au-dessus d'une date
1763	
1789	
1841	
∞	symbole du mariage

Table des matières

La saga des Meuron: une histoire dans l'Histoire	5
Introduction	9
Un pays, le village et les gens	13
Généralités sur l'histoire et la généalogie de la famille Meuron	21
Généalogie abrégée et descriptive du tronc commun.	33
Lignes faisant partie du tronc commun.	37
A. Ligne d'Antoine / Descendance d'Henri	39
B. Ligne d'Antoine / Descendance de Jérémie.	45
C. Ligne de Guillaume	47
D. Ligne de George	53
E. Ligne d'Abram	55
Tableau généalogique	56
Branches désignées par un nom spécifique	57
Quelques figures caractéristiques	107
Les peintres	133
Les militaires	149
Les armoiries	155
Objets divers	161
Propriétés et demeures	167
En guise de conclusion...	177
Bibliographie.	179
Index	181
Abréviations	193

Achévé d'imprimer en mai 1991
sur les presses
de l'imprimerie Zwahlen à Saint-Blaise

Guy de Meuron, chimiste à Bâle, a réuni toute une documentation en visitant diverses archives et bibliothèques, tant en Suisse qu'à l'étranger. Ses recherches lui ont permis d'écrire «La Maison de santé de Préfargier» (1949), «Le Régiment Meuron» (1982), divers articles dans le Musée neuchâtelois et le présent ouvrage.

Comme le dit si justement M. Eric-André Klausner dans la préface de ce livre, chaque famille a une histoire, son histoire, en terre neuchâteloise comme ailleurs. Partir à la recherche de ceux qui nous ont précédés au cours des siècles est une démarche passionnante, pas toujours facile, mais pleine d'enrichissements et de découvertes. Cela nous permet de visiter notre passé, tout en renouant avec nos origines. C'est aussi une façon de redonner vie à nos ancêtres. Nous, les vivants, sommes les maillons d'une longue chaîne, le réceptacle d'un ensemble d'événements et de caractères, comme les feuilles d'un arbre qui se développe à partir de son tronc et de ses racines. Le présent vit du passé, de même qu'il prépare l'avenir.

Il faut aussi voir ce qu'il y a d'universel dans ce régionalisme; ce qui, dans l'histoire d'une famille, a fait la grandeur de notre civilisation occidentale, c'est-à-dire les valeurs éternelles qui nous ont été léguées par l'importante civilisation celtique qui couvrit presque tout le continent européen, puis la civilisation gréco-romaine et celle que l'on désigne sous le nom de judéo-chrétienne.

Partis du petit village de Saint-Sulpice, au fond du Val-de-Travers, qui était autrefois un passage obligé sur la route de France et celle de l'étain de Cornouailles en Grèce, les Meuron ont essaimé, contre vents et marées, dans le monde entier. Ils font aussi partie intégrante de l'histoire de Neuchâtel.